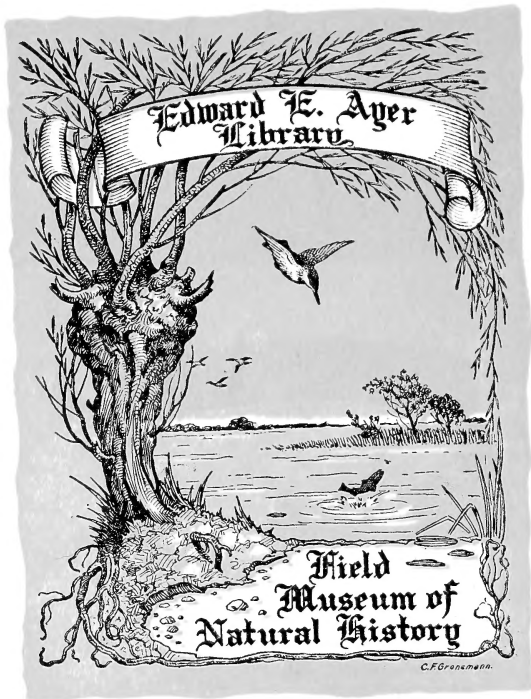
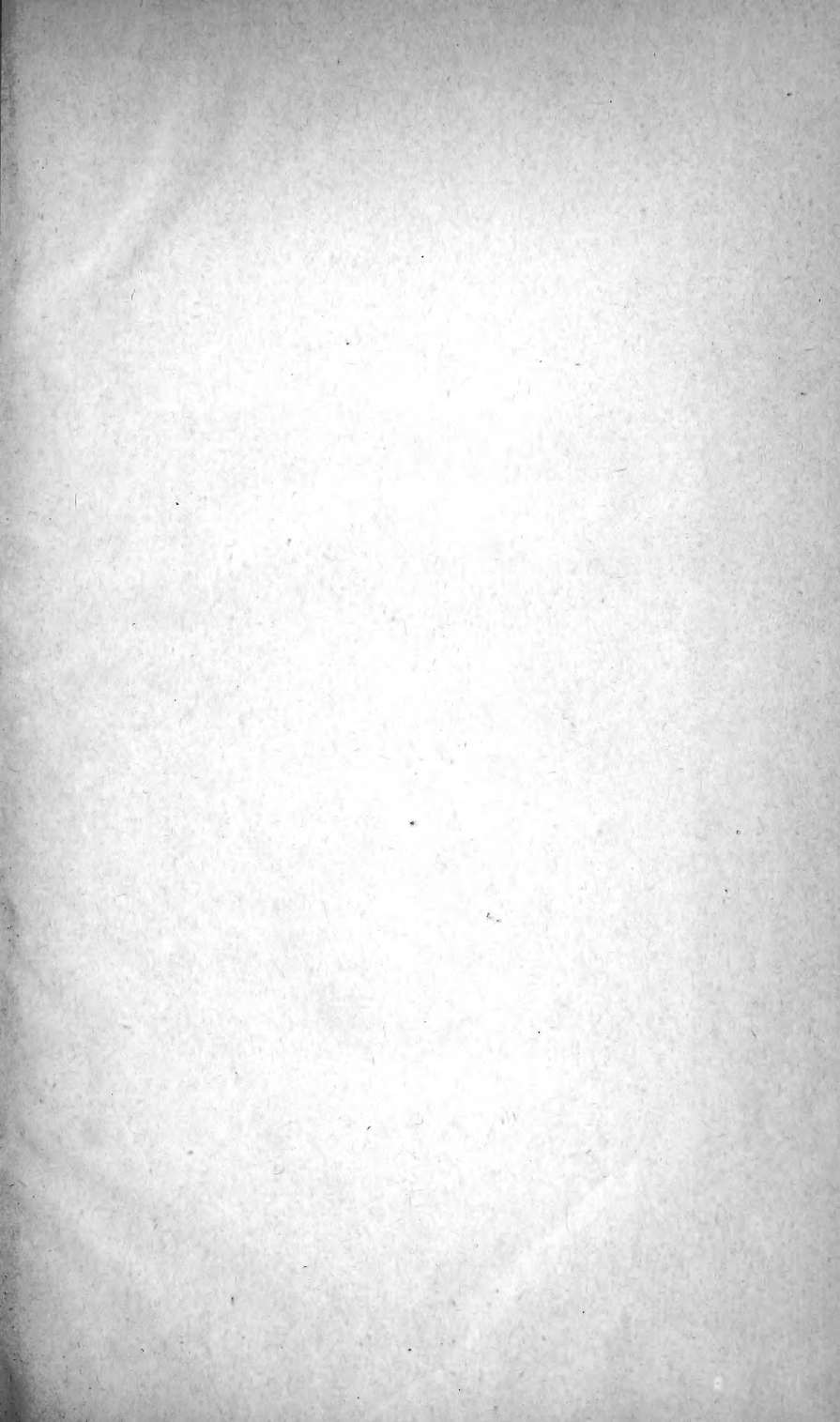


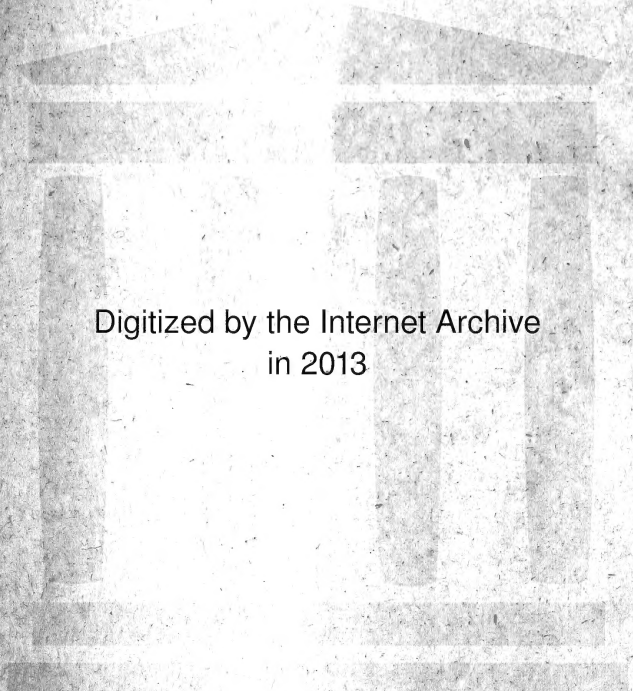
THE FIELD MUSEUM LIBRARY



3 5711 00017 0432







Digitized by the Internet Archive
in 2013

ORNITHOLOGIE
DE LA SAVOIE



TOME I.

IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSEIS,
Paris, 55, quai des Augustins.

ORNITHOLOGIE DE LA SAVOIE

ou

HISTOIRE DES OISEAUX

QUI VIVENT EN SAVOIE A L'ÉTAT SAUVAGE
SOIT CONSTAMMENT, SOIT PASSAGÈREMENT

PAR

J.-B. BAILLY

Conservateur d'Ornithologie au Muséum d'Histoire Naturelle
de Savoie.

TOME PREMIER.



PARIS

J.-B. CLAREY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
rue Serpente-St-André, 26.

CHAMBÉRY

J. PERRIN, LIBRAIRE.

1853

QL
696

.F8

B23

DE LA SYNOIE

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.



Je m'acquitte d'un engagement contracté dans le prospectus de mon ouvrage, en plaçant en tête du premier volume les noms de MM. les Souscripteurs ; je satisfais aussi par cette publication au vif sentiment de gratitude dont je suis pénétré à leur égard.

La liste est donnée par ordre alphabétique.

Le signe * indique que l'abonnement est double ou d'un plus grand nombre.

* SA MAJESTÉ VICTOR EMMANUEL II.

* Académie royale de Savoie.

* Administration de la ville de Chambéry.

Messieurs :

D'ALEXANDRY (baron), à Chambéry.

ALINEY (Ernest), propriétaire, à Gréoulx (Basses-Alpes).

ANGLEYS (Jean-Marie) (baron), à Chambéry.

ANSELME (chevalier), conseiller à la cour d'appel de Savoie.

ANTONIOZ (Antoine), banquier,

D'ARCOLLIÈRES (chevalier), président de cour d'appel en retraite, } à Chambéry.

ARESTAN (Auguste), sous-greffier, à la Roche.

ARNAUD (Benoît), négociant,

ARNAUD (Jean), négociant, } à Chambéry.

ARNAUD (Joseph-Dominique), professeur de droit,

ARNOLLET, agent-chef de l'assurance mutuelle de Moûtiers.

AVET (Jacques-Antoine), conservateur des hypothèques, à Chambéry.

BAL (Marie-Joseph), propriétaire, à Moûtiers.

BARDY (baron), colonel en retraite, à Bonneville.

BEAUREGARD (Paul), substitut-procureur des pauvres, à Chambéry.

BEBERT (Antoine), juge, à Lans-le-Bourg.

- BEBERT (Pierre-Antoine), professeur de chimie uni-
 versitaire et de chimie appliquée, }
 BÉCHERAT (L.), } à Chambéry.
 BENOD (Jean-Marie), huissier au tribunal de pre-
 mière instance de Chambéry,
 BERTET (Adolphe), avocat,
 BERTHET (Blaise), rentier, à la Motte-Servolex.
 BERTIER (Charles), substitut-avocat-fiscal-général-
 à la cour d'appel de Savoie,
 BESSON (Henri), avocat,
 BESSON (Jean-Joseph), architecte,
 BESSON (Joseph), docteur médecin,
 BESSON (Pierre-Louis), architecte,
 BESUCHET, commissionnaire,
 BILLET (Bernardin), procureur, } à Chambéry.
 BILLIET (Alexis), archevêque,
 BILLIET (Joseph), provicaire-général,
 BILLIET (M.), négociant,
 BLANC (Jean-Baptiste), procureur,
 BOCHET (M.), pharmacien,
 BOCQUIN, procureur,
 BOIGNE (comte de) (Charles-Alex.-Benoît),
 BOISSAT, supérieur du collège de Rumilly.
 BONJEAN (chevalier) (Joseph), } à Chambéry.
 BOSCHIS (Louis-François), receveur des domaines,
 BOURBON, avocat,
 BOURGEOIS (Prudent), président du tribunal de première instance
 d'Annecy.
 BOURGET (baron du), }
 BRUNIER (Amédée), volontaire d'insinuation, } à Chambéry.
 BUISSON (François), ancien procureur,
 BURDIN, docteur médecin.
 CACHOUX, abbé, professeur au collège Ptolomée, à Sienne (Tos-
 cane).
 CAFFE, chevalier de la Légion-d'Honneur, de l'ordre impérial du
 Christ du Brésil, et des ordres de SS. Maurice et Lazare, doc-
 teur médecin, ancien chef de clinique de l'Hôtel-Dieu de
 Paris, président honoraire de la Société médicale d'émulation
 de la même ville, etc.
 CAIRE, prêtre, naturaliste, aux Sanières (Basses-Alpes).
 CALLOUD (Ch.), pharmacien,
 CARCET (Michel), avocat, } à Chambéry.
 CARRÉ, vicaire de Notre-Dame,
 CHABERT, curé de Grézin,

- CHABERT (Pierre-Antoine), juge au tribunal de première instance de Chambéry,
- CHAMOUSSET, grand-vicaire,
- CHAPPERON fils, négociant,
- R. de CHATILLON (baron), conseiller à la cour d'appel de Savoie, } à Chambéry.
- CHARLES (P.), avocat, vice-président de la Société d'histoire naturelle de Savoie, }
- De CHISSÉ DE POLLINGE (Georges), }
- CIMOSSA (Charles), secrétaire, chargé de l'économie du ministère de l'instruction publique, à Turin.
- CLARET (Antoine), gérant du *Courrier des Alpes*, }
- CLERC (Jean-Isidore), procureur, } à Chambéry.
- COLLOMB (Louis), commis banquier,
- COMTE (Joseph), homme d'affaires de M. le marquis Costa de Beauregard, de la Motte-Servolex.
- CERRUTTI, consul et chancelier de S. M. le Roi de Sardaigne, à Paris.
- CORCELLET (P.), secrétaire de la caisse d'épargnes,
- CORDIER, secrétaire-chef d'intendance,
- * COSTA DE BEAUREGARD (marquis),
- COT (Paul), notaire royal,
- CRETIN (commandeur), premier président à la cour d'appel de Savoie, } à Chambéry.
- CURT-COMTE (Eugène), avocat,
- CURTON (Jean-Joseph), substitut-avocat-fiscal-général,
- DÉAGE (Joseph-Auguste), juge d'instruction,
- DEGLAND (Côme-Damien), docteur en médecine et directeur du Muséum d'histoire naturelle de Lille.
- DELACHENAL (Ambroise), syndic de la ville de Chambéry,
- DELACHENAL (Francisque), avocat et professeur de droit,
- DÉNARIÉ (Pierre-Michel), architecte,
- DÉNARIÉ, substitut-avocat des pauvres, } à Chambéry.
- DÉPERSE (Joseph), avocat,
- DEPOISIER (J.), membre de plusieurs académies et sociétés savantes,
- DÉPOMMIER, grand-vicaire et supérieur du grand-séminaire de Chambéry,
- DÉPOMMIER, curé, à Hauteville.
- DESARNOD, avocat, à Chambéry,
- DÉVILLE DE TRAVERNAY (marquis), (Joseph), à Chambéry.

- DIDIER (Eugène), conseiller d'intendance, président de la Société d'histoire naturelle de Savoie.
- DOMENGE (chevalier) (Jean-Pierre), major de la garde nationale de Chambéry,
- DOMENGE-HÉRITIER, praticien du procureur des pauvres,
- DUBOULOZ (chevalier) (Jacques), avocat-fiscal au tribunal de première instance de Chambéry,
- DUCREST (Joseph), docteur médecin, à Ugines.
- DUFOUR (Pierre-François), agent-voyer-chef de la province de Savoie.
- DULLIN (chevalier), conseiller à la cour d'appel de Savoie.
- DUMAS et GUËRS, pharmaciens,
- DUNAND (Antoine), sous-procureur des pauvres,
- DUPASQUIER, conseiller à la cour d'appel de Savoie.
- DUPLAN (Claude), juge en retraite, à Moutiers.
- DUPUIS (M.), avocat,
- DUPUY (J.), négociant,
- DURAND, libraire, rue des Grès, à Paris.
- DUVERGER DE BLAY (chevalier), substitut-avocat-fiscal-général, à Chambéry.
- FAIRMAIRE (Edmond), naturaliste, à Paris.
- FALQUET (chevalier) (Ferdinand), substitut-avocat-fiscal-général,
- FILLIARD (chevalier) (Jacques-François),
- FINET (Auguste), procureur,
- FINET (Jean-Baptiste), avocat,
- FOREST (Charles), professeur suppléant de chimie appliquée,
- FRUMY (François), avocat,
- FUSIER (François), docteur médecin, à Maltaverne.
- GABET (Alphonse-Antoine), juge adjoint au tribunal de première instance d'Annecy.
- GABET (François), notaire royal,
- GALLAY (Antoine), avocat,
- GALLIAND (Humbert-Nicolas), notaire royal et liquidateur à la cour d'appel de Savoie,
- GAY DI QUARTI (chevalier), intendant général,
- GAY (Victor), notaire à Vulbens, au Vuache.
- GENIN (Félix), épiciier, à Chambéry.
- GINDROZ (André), à Genève.
- GIROD, avocat-fiscal-général à la cour d'appel de Savoie,
- GOJON (Henri), rentier,

} à Chambéry.

} à Chambéry.

} à Chambéry.

} à Chambéry.

} à Chambéry.

} à Chambéry.

- GOTTELAND, procureur,
 GOUVERT (Camille), avocat,
 GOYBET (Alexis), substitut-avocat-fiscal,
 GRAND (Emmanuel), avocat,
 GRAND (François), docteur en chirurgie,
 GREYFIÉ DE BELLECOMBE (comte), conseiller à la
 cour d'appel de Savoie,
 GROBERT (Jean-Baptiste), avocat,
 GROS (François), vicaire-général,
 GUILLAND fils, docteur médecin,
 GUILLERMET (Joseph), sous-secrétaire civil à la cour
 d'appel de Savoie,
 GUILLERMIN (Joseph), inspecteur des octrois,
 HENRY (Émile), géomètre,
 HÉRITIER (Maxime), procureur,
 HUGARD (Claude-Joseph), substitut-avocat-fiscal-
 général,
 HUGUENIN (Auguste), botaniste, professeur d'his-
 toire naturelle au collège national,
 JACQUEMOND (Louis), auditeur des guerres,
 JACQUIER (Baptiste), juge adjoint au tribunal de
 première instance de Chambéry,
 JANDET (Laurent), directeur-chef des octrois,
 JANIN (Jean), candidat notaire,
 JAUBERT (Jean-Baptiste), médecin, inspecteur des eaux minérales
 de Gréoulx, à Marseille.
 JOURDAN (Vincent), ancien insinuateur, à Chambéry.
 JUGE (chevalier de), conseiller à la cour d'appel de Savoie.
 KENIG (Gustave), chimiste à la manufacture d'Annecy et Pont.
 LACHAMERE (marquis de) (Octave), substitut-avocat-
 fiscal général,
 LACHAVANNE (comte de) (Christin),
 LAPERRIÈRE, procureur,
 LEBLANC (baron) (Stéphane),
 LOCHE (baron de) (J.), colonel-commandant,
 LOGUET fils,
 LONGOZ, sous-procureur,
 LONGUET (Charles), commissionnaire,
 LOUIS, curé, à Chainaz.
 LUBIN, procureur,
 MAFFAT (René), économiste du collège national,
 MANUEL (comte de), entomologiste,
 MARESCAL (chevalier), conseiller à la cour d'appel,
 MARESCHAL (Matthieu), notaire royal,

} à Chambéry.

} à Chambéry.

} à Chambéry.

- MARNIN (Laurent), rentier,
 MARTIN (Joseph), procureur,
 MÉNABRÉA (chevalier), conseiller à la cour d'appel de Savoie,
 MERCIER, curé de Notre-Dame,
 MERCIER (chevalier-commandeur) (L.), avocat-général à la cour d'appel de Casale.
- MEUGNIER (Hippolyte), employé à la trésorerie royale,
 MILLIET DE SAINT-ALBAN (comte), président de la cour d'appel de Savoie,
 MILLIOZ (Jean), maître de postes,
 MOLIN (Joseph), avocat,
 MOLLARD (chevalier), docteur médecin,
 MONET, agent d'affaires,
 MONOD (chevalier), conseiller à la cour d'appel de Savoie,
 MORET (Jean), vicaire de Saint-Alban.
- MORET, avocat,
 MOSSIÈRE (François), sous-procureur,
 NICOLLET, avocat,
 NICOLLET (Jean-Baptiste), conseiller à la cour d'appel de Savoie,
 NICOUDE (Jean-Baptiste) procureur,
 NICOUDE (Marc), conseiller à la cour d'appel de Savoie,
 OUGIER, avocat,
 PALLUET (Ferdinand), avocat,
 PARENT (Nicolas), avocat,
 PELLEGRINI (Bernard), ingénieur-architecte,
 PERNAT, avocat des pauvres,
 PEROTINO, docteur en médecine et chirurgie,
 PERRIER (Fortunat), étudiant, à Albert-Ville.
 PERRIER (Henri), élève du génie civil,
 PIAGET, substitut-avocat-fiscal,
 PICOLET (commandeur), sénateur du royaume, président à la cour d'appel de Savoie,
 PICTET (Wiliano), à Genève.
- PILLET (Louis), avocat,
 PILLET (Pierre-Victor), avocat,
 POGNIANT (Paul), avocat,
 POLLIER (Joseph), armurier,
 PONNET (Jean), procureur,

} à Chambéry.

} à Chambéry.

} à Chambéry.

} à Chambéry.

} à Chambéry.

- PORTE (Jean-Charles), étudiant, à Moûtiers.
 PORTIER DU BELLAIR, substitut-avocat-fiscal,
 PORTIER, substitut-avocat des pauvres,
 PUGET (Alfred), avocat,
 PUTHOD, imprimeur-libraire,
 PYTHON (Victor), banquier,
 QUÉTAND, chevalier des ordres de SS. Maurice et
 Lazare, avocat à la cour d'appel,
 QUINQUINET, greffier, à Aiguebelle.
 RABUT (François), professeur d'histoire au collège national de
 Chambéry.
 RAYNAUD (François), curé de Belmont-Tramonet.
 RENAUD (Antoine), procureur des pauvres à Chambéry.
 * RENDU (Louis), évêque du diocèse d'Annecy.
 REVEL, (chevalier), docteur médecin,
 RÉVIL (Alexandre), avocat,
 REY (chevalier), docteur médecin,
 REY (J.-J.), avocat,
 REYMONDON (César), employé à l'insinuation,
 RICHARD-CUGNET, notaire royal,
 RIEUX (Gustave), receveur des émoluments,
 RIVAUD (Joseph), avocat,
 ROLLANDY (Fortuné), propriétaire à Entrevennes (Basses-Alpes).
 ROSSET, prof. de philosophie au grand-séminaire,
 SAINT-BONNET (chevalier de), conseiller à la cour
 d'appel de Savoie,
 SAINT-MARTIN (Michel), abbé, professeur de phy-
 sique au collège national de Saint-Sulpice,
 SALUCE (François), chimiste,
 SEVEZ (Antoine), curé de Bellecombe-en-Bauges.
 SIMON, éditeur du *Dictionnaire de Bescherelle*, à Paris.
 * Société d'histoire naturelle de Savoie,
 SONGEON (André), botaniste,
 TARDY (François), docteur en médecine,
 TAVERNIER (Claude-Marie), notaire, à Thonon.
 THABUIS (Joseph), pharmacien, naturaliste, à Moûtiers.
 TOCHON (Georges-Marie), actuaire à la cour d'ap-
 pel de Savoie,
 TOCHON (Janus), sous-greffier du mandement de
 Chambéry,
 TOCHON (Pierre-Marie), secrétaire de la chambre
 d'agriculture et de commerce de Chambéry,
 TOURNIER, chanoine-official, professeur de théolo-
 gie au grand-séminaire,

} à Chambéry.

} à Chambéry.

} à Chambéry.

} à Chambéry.

} à Chambéry.

- | | | |
|---|---|-------------|
| TOURS (baron de) (Ernest), substitut-avocat-fiscal-général, | } | à Chambéry. |
| TREDICINI (marquis) (Ch.-F.), | | |
| TURREL, avocat, | | |
| VACCARY (Alexandre), rentier, | | |
| VALENTIN, directeur des Frères des écoles chré-tiennes, | | |
| VALLET, abbé, professeur de physique au grand-séminaire, | } | |
| VALLET (Jean), statuaire, | | |
| VAUDEY (L.), curé, à Saint-Georges-lez-Auxerie, | } | à Chambéry. |
| VERDET, rentier, | | |
| VERNAZ (Auguste), avocat, | | |
| VERNAZ (Jean-Baptiste), avocat, | | |
| VERNAZ, procureur du roi, | | |
| VEYRAT (François), propriétaire, à Grésy-sur-Isère. | } | à Chambéry. |
| VIGNET (T.-Constant), notaire royal, | | |
| VILLEBOIS (de) (Marie), économe de la maison du Sacré-Cœur, | | |
| VINCENTY (Joseph), avocat, | | |
| VIVIAND (Jean-Baptiste), rentier, à Tresserve. | | |
| VOIRON (Jean), épicier, à Chambéry. | | |

INTRODUCTION



Lorsque je publiais, en 1847, un Recueil d'observations sur les mœurs et les habitudes des oiseaux de la Savoie, je faisais connaître le désir qui m'animait de poursuivre avec le même zèle le cours de mes recherches scientifiques, afin de doter un jour ma patrie d'un Traité ornithologique complet, utile à mes compatriotes et aux naturalistes des diverses parties de l'Europe, appelés à le consulter. Il me paraissait alors peu probable, malgré mes collections et mes relations, que, cinq ans à peine écoulés, je pourrais livrer à la publicité le résultat exact de nombreuses années d'investigations,

d'études, de correspondances ornithologiques et oologiques. Si, d'un côté, j'ai eu plusieurs obstacles à surmonter avant d'avoir pu arriver à ce complément, de l'autre, je n'ai qu'à me féliciter de l'accueil obligeant des différentes personnes auxquelles je me suis adressé pour en obtenir des renseignements sur quelques espèces d'oiseaux dont je ne connaissais encore qu'imparfaitement et les mœurs et les localités qu'elles habitaient. Je n'ai, en outre, qu'à me louer de la concession de chasser pendant toute l'année, que daigna me faire S. M. Charles-Albert, pour couronner mon premier travail sur l'ornithologie. Ce bienfait, qui me mit à même de connaître et de comparer entre eux les plumages particuliers à chaque saison, ne tarda pas à m'inspirer de nouvelles forces pour triompher de toutes les difficultés qui s'opposaient au succès de mes études scientifiques. Je saisis donc ici cette occasion pour faire agréer à S. M. Victor-Emmanuel II, qui a bien voulu s'associer aux intentions bienveillantes de son auguste père, le roi Charles-Albert de glorieuse mémoire, le témoignage public de ma vive reconnaissance.

Je m'empresse aussi de témoigner toute ma gra-

titude à M. le marquis Costa de Beauregard, pour les intéressantes communications qu'il m'a faites sur l'histoire des oiseaux, pour les ressources précieuses que j'ai obtenues de l'examen de son magnifique cabinet d'ornithologie; — à M. André Songeon, botaniste savoisien, qui a participé à la plupart de mes excursions, de mes fatigues, et m'a aidé de ses observations; — à MM. de Lamotte, d'Abbeville; de Selys-Longchamps, de Liège; Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, Edmond Fairmaire, de Paris; à M. le docteur Degland, de Lille; à M. l'abbé Caire, des Sanières (Basses-Alpes), pour les nombreux documents qu'ils m'ont transmis, et les envois d'oiseaux et d'œufs des différentes contrées de l'Europe dont ils ont enrichi mes collections, ce qui m'a procuré les moyens de comparer les espèces de la Savoie avec des sujets de même espèce capturés dans d'autres climats; — à MM. le comte Alfred de Manuel, entomologiste; François Dumond, professeur d'histoire naturelle au collège national de Bonneville; Joseph Thabuis, pharmacien à Moutiers; l'abbé Morat, vicaire de Saint-Alban, qui m'ont fourni sur l'ornithologie et l'œologie de mon pays d'utiles observations, et dont les nouvelles

remarques que j'ai pu faire depuis m'ont toujours constaté les précieux témoignages. Plusieurs autres personnes m'ont encore fait des communications importantes que l'on trouvera insérées dans l'ouvrage ; qu'elles reçoivent aussi l'expression de toute ma reconnaissance.

En offrant au public un *Traité ornithologique de la Savoie*, j'ai voulu, afin que ce travail pût se lier avec ceux des auteurs qui l'ont précédé, et rendre, de mon côté, quelque service à la science, y traiter aussi d'oologie. Je décrirai donc avec les divers âges des oiseaux, avec leurs mœurs, la couleur propre aux œufs de chaque espèce qui niche habituellement ou accidentellement dans ce pays, puis leur forme, leur longueur, même leur hauteur et leur largeur mesurées sur la partie la plus développée de l'œuf et combinées sur plusieurs œufs de la même espèce. Je n'oublierai pas, pour rendre ce travail aussi complet que possible, d'exposer les motifs auxquels on devrait attribuer telles variétés dans les couleurs et dans la conformation de certaines espèces d'œufs que j'aurais à signaler, en traitant des oiseaux qui les pondent. La conscience que j'ai acquise de n'avoir rien épargné pour mériter

les suffrages de mes lecteurs me servira d'excuse auprès d'eux, si quelque erreur, quelque omission involontaire ont pu se glisser dans le cours de cet ouvrage. Pour cela, j'ai parcouru, le fusil sur l'épaule, durant chaque saison, la plaine, les montagnes qui pouvaient m'offrir la plus grande variété, ou plutôt l'assemblage le plus nombreux d'espèces à étudier et de nouvelles richesses oologiques. C'est ainsi que j'ai appris à connaître l'*habitat*, la nidification et l'incubation des espèces qui se reproduisent dans toute l'étendue de la Savoie. Aujourd'hui je m'empresse de faire agréer à mes compatriotes et à l'étranger le résultat de toutes ces recherches, dans le but spécial de les leur faire apprécier. J'indiquerai, à cette intention, les localités que les oiseaux fréquentent habituellement ou passagèrement, celles où se montrent, pendant leurs excursions, les espèces voyageuses, et les moyens de se les procurer. Cette indication sera précédée de la description du plumage des mâles et des femelles de tout âge, des différentes livrées dont se parent certaines espèces, suivant les saisons et spécialement au printemps, ainsi que des variétés locales ou accidentelles, de quelques notions sur les habi-

tudes, sur la pardiade et le nombre de pontes de chaque espèce, de la description des nids et des œufs qu'ils renferment, de leur quantité et principalement de faits nouveaux et presque ignorés. Enfin, mon travail, qui formera quatre parties, contiendra :

1° En tête de chaque partie, le tableau méthodique de tous les genres d'oiseaux qui y sont décrits;

2° Le nom de l'auteur qui, le premier, a dénommé chaque espèce que je décrirai; les noms vulgaires et patois annexés à chaque oiseau qui en a reçu (car plusieurs n'en ont pas encore, à cause de leur rareté ou de leur ressemblance avec quelques-uns de leurs congénères, dont on ne sait pas les distinguer), ce qui contribuera à faire connaître plus facilement à mes compatriotes les espèces qu'ils voudront étudier et les dispensera même souvent, pour les discerner, d'en consulter les descriptions. A cet effet, quand un oiseau portera divers noms vulgaires, je désignerai quels sont ceux les plus usités dans chaque canton qu'il habite.

3° La description de tous les oiseaux que l'on a rencontrés jusqu'à cette époque en Savoie et dans les pays circonvoisins; celle des deux sexes de tout âge, de leur taille, des variétés que l'on

remarque dans plusieurs espèces, et qui sont dues à l'influence d'un climat, au changement de nourriture auxquels elles ne sont pas habituées, à une maladie survenue, par exemple, en même temps que la mue, à un âge très-avancé, ou à d'autres causes très-difficiles à étudier ; le temps de la mue simple, double et raptile, avec l'explication des changements que l'une ou l'autre, et l'âge, apportent dans les livrées des oiseaux.

4° Les lieux où ils se tiennent par habitude ou seulement pendant quelques temps de l'année ; ceux que visitent les espèces voyageuses au temps de leurs passages périodiques ou accidentels ; les époques de l'an durant lesquelles celles-ci se montrent en Savoie, et quand elles s'en éloignent ; quelques notes sur les contrées d'où elles nous arrivent ; puis des notions sur les mœurs et les habitudes des oiseaux, sur les divers aliments qui servent à les nourrir, sur l'époque de la pariade et le nombre de pontes opérées par chaque espèce ; la description des nids, celle des œufs, leur quantité et leur forme ; enfin diverses remarques sur chaque ponte, sur l'incubation et l'éducation des petits des espèces qui se propagent au pays.

5° Quelques notes critiques sur des faits qui m'ont paru, dans des ouvrages, contraires aux observations dont je me suis cru parfaitement sûr, et quelques explications sur d'autres faits qui ont été jusqu'à présent regardés comme douteux.

Comme les planches, dessinées d'après nature, gravées et coloriées avec art, sont la confirmation des descriptions textuelles, comme, du reste, une description faite avec le soin le plus scrupuleux ne nous permet guère de prime-abord de reconnaître les espèces que l'on désire étudier, je me propose de publier après le texte de l'ouvrage, dans un Atlas à part, les espèces d'oiseaux peu connues ou nouvelles pour la Savoie, celles qui m'ont paru mal décrites, ou bien qui ne l'ont pas encore été avec les livrées que je choisirai, en même temps les œufs des oiseaux, à l'exception des plus communs, qui nichent habituellement ou accidentellement au pays. Chaque espèce d'œufs sera représentée par un seul sujet de grandeur naturelle, surtout pour les petites espèces, quand elle ne se trouvera pas sujette à des variétés trop sensibles, par deux et même plus, suivant que l'espèce offrira plus ou moins de diversités notables qui, si elles restaient

ignorées, pourraient facilement induire en erreur. Mon intention n'est pas de faire figurer avec les œufs les nids qui leur conviennent, car je suis persuadé qu'en décrivant exactement, dans le texte, leur conformation, les matériaux qui servent à leur construction, et en indiquant soigneusement les objets qui les supportent, autour desquels ils sont entrelacés, ou qui reçoivent assez souvent, sans appareil de nid, les œufs destinés à être couvés, j'aurai comblé cette lacune.

Je ne décrirai pas les oiseaux qu'on élève en Savoie à l'état de domesticité. L'ornithologie d'un pays doit avoir pour but principal de faire connaître par la description du plumage et des mœurs les oiseaux qui l'habitent d'une manière sédentaire, ceux qui y paraissent chaque année durant leurs migrations du nord au midi et *vice-versâ*, comme ceux qui s'y montrent si rarement qu'on ne sait à quoi attribuer leur séjour instantané parmi nous, sinon du moins à quelques perturbations atmosphériques, et ce serait, à mon avis, déplacé que d'y associer les espèces qui doivent à l'esclavage ou à la domesticité la privation entière ou partielle des caractères essentiels de leur nature primitive.

D'ailleurs, le nombre de ces oiseaux est si peu considérable en Savoie, et ceux-ci sont si connus de mes compatriotes, que j'ai cru me dispenser d'en donner même l'énumération nominale.

On verra, quant à la classification, que j'ai adopté sur plusieurs points de l'ouvrage celle de M. Temminck, comme étant la plus facile, la plus généralement suivie dans les collections particulières et des musées, mais que je lui ai fait subir, sur d'autres points, de nombreuses modifications, afin de rapprocher plus convenablement certains genres d'oiseaux, certaines familles qui, considérées sous le rapport presque analogue de leur conformation extérieure et de leur manière de vivre, m'ont paru trop éloignées les unes des autres.

Il n'existe pas d'ouvrage sur l'ornithologie de la Savoie, sinon l'opuscule que j'ai publié en 1847. Il n'en existe pas non plus sur l'oologie, ni sur les autres branches de l'histoire naturelle de ce pays, sauf quelques mémoires consignés dans les annales de l'Académie royale, dans les bulletins de la Société d'histoire naturelle de Savoie. On voit donc qu'il y a une grande lacune à remplir pour

compléter l'histoire naturelle de notre pays. C'est pour cela que je me suis imposé le premier ce travail. Je suis persuadé que mon exemple sera suivi par quelques-uns de mes compatriotes, qui s'empresseront de réunir et leurs peines et leurs travaux pour mettre la dernière main à ce travail; car la Savoie aussi possède ses naturalistes, ses observateurs capables d'une pareille entreprise, à laquelle je serais heureux d'apporter le concours de mes observations sur la Mammalogie ou l'histoire des mammifères de la Savoie.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DE LA PREMIÈRE PARTIE.

1 ^{er} ORDRE.....		Rapaces ou Oiseaux de proie, <i>Rapaces</i> .
1 ^{re} CLASSE.....		Rapaces diurnes.
1 ^{re} famille.....	{	Vulturidées, <i>Vulturidæ</i> .—Genres : 1 ^{er} , Vautour, <i>Vultur</i> ; 2 ^e , Catharte, <i>Cathartes</i> ; 3 ^e , Gypaète, <i>Gypaetus</i> .
2 ^e famille.....	{	Falconidées, <i>Falconidæ</i> .—Genres : 4 ^e , Faucon, <i>Falco</i> ; 5 ^e , Autour, <i>Astur</i> ; 6 ^e , Aigle, <i>Aquila</i> ; 7 ^e , Milan, <i>Milvus</i> ; 8 ^e , Buse, <i>Buteo</i> ; 9 ^e , Busard, <i>Circus</i> .
II ^e CLASSE.....		Rapaces nocturnes.
3 ^e famille.....	{	Strigidées, <i>Strigidæ</i> .—Genres : 10 ^e , Chouette, <i>Strix</i> . 1 ^{re} section : Chouettes - Hiboux ou Chouettes à aigrettes. 2 ^e section : Chouettes proprement dites ou Chouettes sans aigrettes.
II ^e ORDRE.....		Chélidons, <i>Chelidones</i> .
4 ^e famille.....	{	Caprimulgidées, <i>Caprimulgidæ</i> .—Genre : 11 ^e , Engoulevent, <i>Caprimulgus</i> .
5 ^e famille.....	{	Hirundinidées, <i>Hirundinidæ</i> .—Genres : 12 ^e , Martinet, <i>Cypselus</i> ; 13 ^e , Hirondelle, <i>Hirundo</i> .
III ^e ORDRE....		Alcyons, <i>Alcyones</i> .
6 ^e famille.....	{	Méropidinées, <i>Meropidinæ</i> . — Genre : 14 ^e , Guépier, <i>Merops</i> .
7 ^e famille.....	{	Alcédonidées, <i>Alcedonidæ</i> .—Genre : 15 ^e , Martin-Pêcheur, <i>Alcedo</i> .
IV ^e ORDRE....		Grimpeurs, <i>Scansores</i> .
8 ^e famille.....	{	Piccidées, <i>Piccidæ</i> . — Genre : 16 ^e , Pic, <i>Picus</i> . 1 ^{re} section : Tétradactyles. 2 ^e section : Tridactyles. — Genre : 17 ^e , Torcol, <i>Yunx</i> .
9 ^e famille.....		Cuculidées, <i>Cuculidæ</i> .—Genre : 18 ^e , Coucou, <i>Cuculus</i> .

ORNITHOLOGIE

DE LA SAVOIE



PREMIER ORDRE

RAPACES OU **OISEAUX DE PROIE** (*RAPACES*)

Caractères : Bec fort, crochu à sa pointe, couvert à sa base d'une peau membraneuse, dans laquelle sont percées les narines; celles-ci ouvertes. Pieds courts ou de longueur moyenne, emplumés jusqu'aux genoux ou jusqu'aux doigts; trois doigts devant, un derrière, entièrement divisés, ou l'intermédiaire et l'externe réunis à leur base par une membrane, habituellement rudes en dessous et armés d'ongles robustes, arqués et rétractiles.



Les Rapaces se reconnaissent facilement par d'autres armes non moins redoutables qui les rendent les plus forts et les plus dangereux de tous les oiseaux. Leur bec, quoique court, est d'une substance dure; il est arqué, quelquefois armé, comme chez les *Faucons*, de deux dents vers la pointe de la mandibule supérieure. Cette forme le rend éminemment propre à dépecer la chair des animaux

dont ils sont si avides. Ils ont les jambes emplumées, robustes et les pieds très-muscleux. Leurs ongles, recourbés et acuminés, sont susceptibles de se diriger, au gré de l'oiseau, en avant et en arrière. Le pouce est armé d'un ongle plus grand, plus fort que ceux des doigts antérieurs; ce qui, joint à la mobilité des autres ongles, contribue puissamment à leur faciliter l'enlèvement de toute espèce de proies. Leur vue, particulièrement celle des Rapaces diurnes, est en général très-perçante, à part quelques rares exceptions; elle est susceptible de découvrir du haut des airs et à des distances très-éloignées le mammifère, l'oiseau ou le reptile que convoite leur appétit. Leur plumage est le plus souvent sombre; il donne cependant lieu à de nombreuses variétés qui proviennent principalement de l'âge et du sexe. Quant à la taille, les femelles sont généralement près d'un tiers plus grandes que les mâles; c'est pour cela qu'on les nomme dans plusieurs espèces, et notamment dans les *Faucons* et les *Éperviers*, *Tiercelets*, parce qu'en effet c'est dans ces genres d'oiseaux que cette différence de taille est plus sensible. A leur plus grande dimension, elles joignent aussi plus de grosseur, conséquemment plus de force, même plus de courage que les mâles. Sans doute que la nature, en les douant de ces faveurs, a voulu les dédommager des peines et des périls auxquels les expose leur devoir plus

spécial de fournir à leur progéniture une subsistance qu'elles sont obligées de leur acquérir par la chasse, par la ruse et la force.

Les Oiseaux de proie ont le vol élevé, plus ou moins rapide, selon le poids ou la masse des espèces, vigoureux et naturellement propre à la chasse. Ils sont généralement durs, féroces et insociables. Errants presque sans relâche dans les airs, ils vivent solitaires ou seulement par couples et très-accidentellement par bandes dans nos contrées. Ils se retirent dans les rochers les moins accessibles, comme dans les forêts les moins fréquentées par l'homme et les plus abondantes en gibier de tout genre. Quelques-uns se fixent sur les bords des lacs et des fleuves pour s'y livrer presque continuellement à la chasse des oiseaux aquatiques et des reptiles, ou à la pêche des poissons qu'ils enlèvent dans leurs serres à la surface de l'eau. Un très-petit nombre d'espèces se réfugient dans les cavités des murailles en ruine, des tours isolées, des vieux châteaux abandonnés, où les rats, les musaraignes, les lézards forment leur principale nourriture.

Les Rapaces vivent presque exclusivement de chairs palpitantes. Quelques-uns, tels que les *Vautours* et les *Cathartes*, destinés à purger le sol qu'ils habitent de ses excréments pestilentiels, vont à la découverte des cadavres, dont ils se repaissent parfois si copieusement qu'ils ne peuvent reprendre

leur essor qu'avec peine ; puis ils n'attaquent les êtres vivants que lorsqu'ils se trouvent réunis plusieurs ensemble, ou quand toute autre nourriture leur ayant manqué depuis deux ou trois jours, ils se sentent vivement pressés par la faim, qui seule ainsi que le nombre les forcent à se montrer plus hardis, plus féroces que d'habitude. D'autres, surtout les moyennes et les petites espèces, vivent de petits oiseaux, de poissons, de reptiles, de petits mammifères, de gros insectes, entre autres de coléoptères et d'orthoptères. Ils mangent en général abondamment quand ils en trouvent l'occasion ; aussi, ils peuvent ensuite jeûner à l'aise pendant deux ou trois jours. Ils avalent avec voracité les morceaux de chair enveloppés de poils, de plumes, et rejettent quelquefois bientôt après, par le bec, en forme de petites pelotes, les poils, les plumes, les os roulés ensemble avec les autres substances indigestes. Ils boivent assez rarement, même quand ils vivent dans l'abondance, et il paraît que le sang de leurs victimes suffit pour les abreuver.

Tous les Oiseaux de proie occupent pour se reproduire ou les anfractuosités des rochers, ou les cavités des murs des anciens édifices, ou la cime des arbres les plus élevés des forêts. Ils mettent ordinairement deux ou trois semaines pour achever la construction de leurs aires : ils n'y apportent qu'une branche, qu'une bûchette à la fois, et les femelles

se voient souvent obligées de pondre avant que l'ouvrage soit terminé. Les Rapaces nocturnes ne font pas même de nid. Leurs femelles déposent simplement leurs œufs sur la pierre, ou sur le gravier dans des creux de vieux murs, dans des cavernes, ou sur la terre et sur la poussière dans des cavités d'arbres vermoulus, quelquefois, surtout les espèces moyennes, dans les nids abandonnés des *Buses*, des *Pies* et des *Corneilles*. La négligence que ces oiseaux mettent à se construire un nid pour couvrir et pour élever leur progéniture s'explique facilement par le petit espace de temps qu'ils ont chaque soir, dès le commencement de la nuit, et chaque matin, avant le lever du soleil, pour sortir de leur retraite, et qu'ils sont forcés d'employer plutôt à se procurer des aliments que des matériaux, afin de préparer le berceau de leur famille.

Les Rapaces ne font chez nous qu'une ponte par an. J'ai pourtant remarqué, notamment chez des sujets de moyenne et de petite taille, qu'ils entreprenaient une seconde ponte quand on leur avait ravi les premiers œufs, mais qu'ils ne travaillaient jamais à une nouvelle couvée, quand on s'était emparé, dans leurs aires, de leurs petits revêtus de leurs premières plumes. D'ailleurs, il ne leur resterait pas, après cet enlèvement, le temps nécessaire pour couvrir de nouveau et pour élever une autre famille avant le milieu d'août, qui est l'époque à

laquelle les jeunes rapaces sont habituellement assez forts pour vivre seuls.

Les grandes espèces pondent un ou deux œufs, très-rarement trois, et l'un d'eux se trouve assez souvent infécond, principalement chez les couples les plus jeunes et les plus vieux. Les moyennes en pondent deux ou trois, presque jamais quatre; les petites, quatre ou six. Les petits naissent avec le corps garni d'un duvet gris, blanc ou blanchâtre, selon les espèces.

PREMIÈRE CLASSE

RAPACES DIURNES

Tête petite ou moyenne, à proportion de celle des *Nocturnes*, plate en dessus, au lieu d'être aplatie de devant en arrière, comme chez ces derniers. Yeux latéraux ou dirigés de côté, à pupille ordinaire. La peau qui enveloppe la base du bec colorée et apparente.

Les Rapaces diurnes ne redoutent pas comme les *Nocturnes* l'éclat de la lumière. Ils recherchent, pour se livrer à leurs chasses habituelles, les lieux les plus éclairés; et les rayons du soleil, loin de les éblouir, contribuent au contraire à leur faire apercevoir leurs proies à des distances considérables. Ils ont le plumage plus serré, mais moins soyeux, le vol plus élevé et plus énergique que les *Nocturnes*. Leur plumage est plus varié, suivant l'âge, tandis que chez les *Nocturnes*, la livrée des *jeunes* est, dès

la première mue, presque sur tous les points semblable à celle des *adultes* et des *vieux*.

Première Famille.

VULTURIDÉES (Vulturidæ).

Bec allongé, courbé à l'extrémité de la mandibule supérieure. Tête et cou nus ou garnis de duvet, ou le cou seulement couvert de plumes, suivant les genres. Yeux placés à fleur de tête.

1er Genre : VAUTOUR (Vultur).

Tête petite, en raison du volume du corps, nue ou couverte d'un duvet court ainsi que celui du cou qui, pour cela, paraît mince et long. Bec droit, convexe en dessus, recouvert à sa base d'une cire glabre, nue ou duvetée selon l'âge, crochu à la pointe de la mandibule supérieure, incliné vers celle de l'inférieure. Narines latérales, percées diagonalement vers les bords de la cire. Tarses nus et réticulés. Ongles faiblement recourbés. Ailes très-longues.

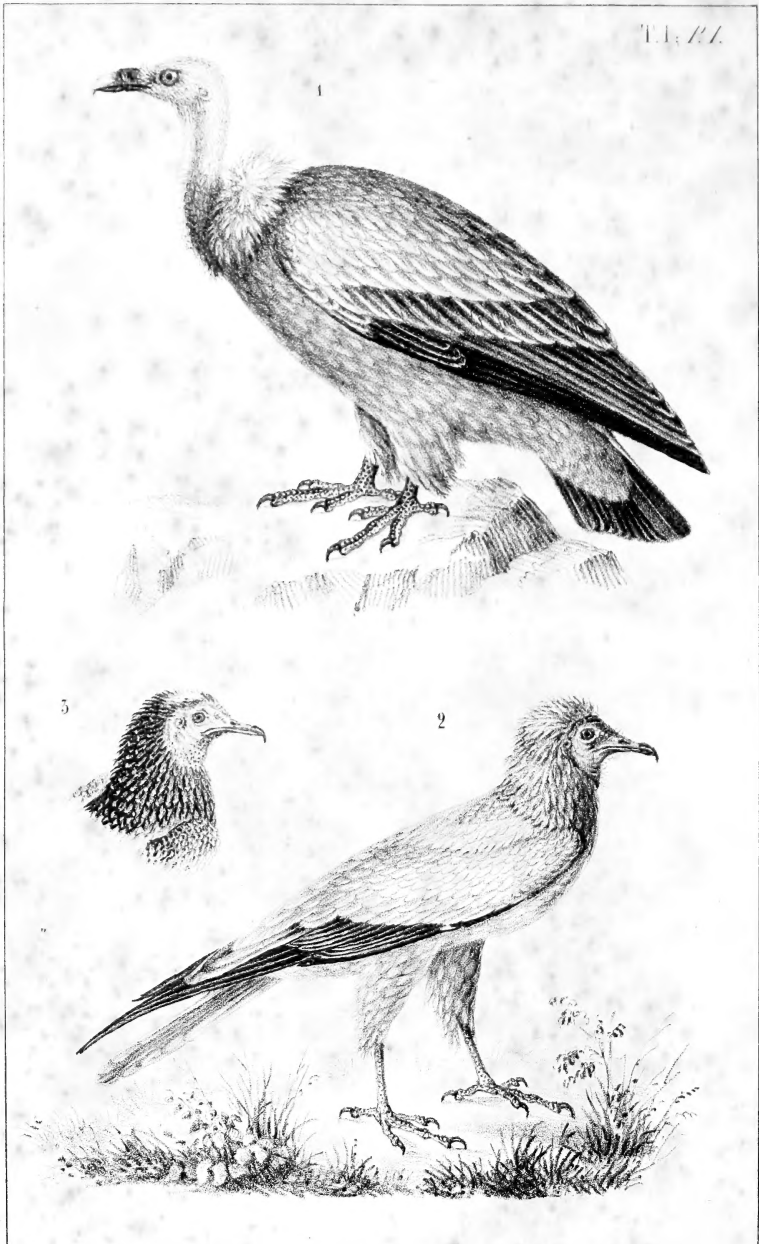
Les Vautours se distinguent encore des autres *Rapaces diurnes* par leur corps massif et robuste, par leur port indolent, presque horizontalement incliné, par l'écoulement de l'humeur puante qui sort fréquemment de leurs narines, après leur repas, par leur habitude de se tenir presque toujours à terre ou au bout des rocs, en laissant traîner leurs ailes et pendre leur queue d'une manière lâche et grossière. Guidés par un instinct merveilleux que l'homme ne peut expliquer, et favorisés par la finesse de leur vue, par la subtilité de leur sens olfactif, ils ont la faculté de découvrir à de grandes distances les lieux qui pourront leur fournir une proie, et de reconnaître quand ils sont près d'une voirie, par les émanations infectes qui par-

viennent jusqu'à eux. Ils se dirigent ensuite vers ces lieux avec acharnement, et s'y repaissent au point de ne pouvoir reprendre parfois que difficilement leur essor. Quand ils sont rassasiés, le bas de leur œsophage ressemble à une vessie gonflée. On les voit alors digérer très-tranquillement, pendant des heures entières, tenant la tête appliquée vers le jabot, les ailes et la queue pendantes. Leur naturel les porte à se nourrir, non-seulement de cadavres d'animaux de toute sorte, mais encore d'êtres animés, tels que d'agneaux, de jeunes chèvres, ou de veaux malades, qu'ils attaquent toujours plus hardiment quand ils se trouvent eux-mêmes réunis en bande ou poussés par la faim. Ils les culbutent devant eux en les embarrassant avec leurs longues ailes; ils les tuent à coups de bec et de serres, et les dévorent à loisir sur les lieux mêmes.

Les Vautours ne peuvent, à cause de la conformation de leurs pieds, surtout de leurs ongles, d'aileurs légèrement arqués, se permettre de porter à leur progéniture les aliments qu'ils lui destinent; mais ils s'en remplissent le jabot et viennent les dégorger devant leurs petits, dès qu'ils sont assez forts pour se tenir sur les pieds et prendre la nourriture qu'ils trouvent devant eux. Mais s'ils sont encore trop jeunes pour se servir et de leurs doigts et de leur bec, ils leur dégorgent la nourriture dans le bec. Ils muent une fois par an. Les *jeunes* ont le



T. I. //.



Lith. J. Perrin Libr. Edit. a Chambéry.

J. Verrier del.

- 1 Vautour Griffon, adulte, $\frac{1}{12}$ gr. nat. P. 21.
- 2 Catharte Alimoche, adulte $\frac{1}{7}$ gr. nat. P. 28.
- 3 " " " Tête et Cou du jeune d'un an.

plumage plus ou moins varié de nombreuses taches. Les parties qui sont chez les *vieux* couvertes d'une peau glabre sont duvetées chez les *jeunes*. Les *fémmelles* ne diffèrent extérieurement des *mâles* que par la taille, qui est chez elles toujours plus forte. Leur vol, quoique lent, est susceptible d'une très-grande élévation. C'est ordinairement avec peine qu'ils parviennent à prendre leur essor de terre, à cause de la longueur des ailes.

On n'a rencontré jusqu'à présent, en Savoie et dans le Dauphiné, que deux espèces de Vautour.

1. — Vautour Griffon (*Vultur fulvus*), TEMMINCK.

Noms vulgaires : *Vôtour* ; dans les montagnes, *Vôtor*.

Le Percnoptère, le Griffon (Buffon).—Le Vautour fauve (Cuvier).

La *fémmelle*, dans cette espèce, a 1 mètre 33 centimètres 3 ou 4 millimètres de longueur.

Le *mâle* est sensiblement plus petit qu'elle. C'est là la seule différence la plus apparente à l'extérieur qui existe dans les sexes.

Description des vieux : Tête et cou garnis d'un duvet court et blanchâtre. Base du cou entourée d'une sorte de collier de plusieurs rangs de plumes longues et étroites, d'un blanc légèrement teint de roux. Parties supérieures d'un cendré bleuâtre, parfois nuancé de roux sur le bord des plumes, comme on le remarque principalement chez des sujets qui touchent au vieil âge. Ailes et queue noirâtres. Par-

ties inférieures d'un isabelle clair ; un espace au milieu de la poitrine revêtu d'un duvet blanc. Bec d'un jaune livide ; cire du bec couleur de chair chez les sujets tués de fraîche date ; iris d'un brun clair. Pieds gris ou cendrés.

Les adultes : Plumage d'un brun fauve, avec quelques nuances cendrées sur le dessus du corps, ou rousses sur les parties inférieures, suivant que les individus sont plus ou moins *adultes*.

Les jeunes : Corps d'un brun clair ou fauve.

Le Vautour Griffon habite les montagnes de la Provence, de l'Ardèche, les Pyrénées, notamment les Cévennes, où on le chasse, selon M. Crespon de Nîmes, d'une manière si particulière, qu'on peut se les approprier vivants, c'est-à-dire, en formant un carré avec des claies et en jetant au milieu quelque chair corrompue. L'odeur infecte qu'elle répand ne tarde pas d'attirer les *Griffons* qui s'y abattent pour s'en repaître : mais une fois enfermés dans ce petit carré, il leur est impossible de pouvoir s'envoler, car, comme on sait, les *Vautours* sont obligés de s'efforcer à diverses reprises et de faire plusieurs sauts avant de pouvoir reprendre leur essor.

On le rencontre plus particulièrement encore dans l'Afrique, dans l'Arabie, où il vit par grandes bandes et en bonne intelligence. Il trouve d'ailleurs dans ces pays et l'occasion toujours sûre de satisfaire à chaque instant sa gourmandise, et la protection du

peuple pour les services qu'il rend à l'humanité, en purgeant le sol des cadavres et d'autres excréments qui, sous un ciel brûlant, ne tarderaient pas à répandre dans l'atmosphère des exhalaisons malsaines. Il ne vient que très-accidentellement visiter la Savoie. C'est presque toujours en automne, surtout quand les premières fraîcheurs se sont dévancées, et à l'approche du printemps, ordinairement après un hiver long et rigoureux, qu'il s'y est fait remarquer. Les localités où on l'a rencontré jusqu'à présent sont les montagnes circonvoisines de Moutiers, celles des Bauges, surtout celles qui nourrissent en été de nombreux troupeaux de chèvres et de moutons, telles que les montagnes du Tréloz, d'Orgeval, de Rosannaz, et celles du Faucigny, d'où M. Louis Coppier avait reçu, en 1846, un *jeune mâle* capturé aux environs de Chamonix.

On l'a, à ma connaissance, remarqué toujours seul et si rarement, qu'il doit avoir été jeté en Savoie par un coup de vent ou à la suite de plusieurs jours de pluie et de brouillard. S'il est affamé en arrivant, il s'approche des habitations rustiques, dont il sait pourtant se tenir assez à l'écart, comme s'il connaissait qu'il n'est plus dans les régions où on le respecte tellement qu'on craint de lui nuire, pour le motif que je viens de signaler. Il reste alors juché au bout d'un roc, ou à terre au milieu des champs, des prairies, ou sur le bord des eaux, où il se met à

dévorer toutes les immondices qu'il trouve. Si on l'approche, il part de loin, et s'élève en tournoyant au-dessus du lieu d'où il a pris son essor.

Le Griffon se nourrit d'animaux morts, de jeunes chèvres, d'agneaux et d'autres faibles animaux qu'il attaque principalement quand il est en bandes, qu'il terrasse et assomme en s'abattant perpendiculairement sur eux et de tout le poids de son corps. Il niche particulièrement dans les montagnes du Midi et construit dans des crevasses de rochers ou, selon M. Temminck, sur les plus hauts arbres des forêts, son aire avec des branches, avec des bûchettes et des racines. La ponte est d'un ou de deux œufs assez allongés, à surface rugueuse et d'un blanc gris ou verdâtre sans taches, ou seulement parsemés de quelques nuances plus sombres que le fond, comme ceux de l'*Aigle Jean-le-Blanc*, dont il ne diffère guère que par quelques millimètres en longueur et en largeur.

2. — Vautour Arrian (*Vultur cinereus*), TEMMINCK.

Noms vulgaires : *Vôtour* ; en montagne, *Vôtor ner* (Vautour noir).

Vautour brun (Cuv.). — Le Grand Vautour (Buff.). — Vautour noir (*Vultur niger*), Vieillot, Faune franç. (Pl. 1, fig. 1.)

Le *mâle*, dans cette espèce, a 1 mètre 15 ou 16 cent. de taille. La *femelle* est plus grande de 16 ou 17 centimètres.

Description des vieux mâles : Plumage d'un brun tirant sur le noir, sur le fauve chez les moins vieux. Partie postérieure de la tête et nuque cou-

vertes d'une peau bleuâtre qui blanchit quand l'oiseau est préparé ; le reste du cou garni d'un duvet serré et noirâtre ou fauve foncé. Côtés du cou revêtus d'une sorte de collier de longues plumes hérissées et brunes ou noirâtres : c'est dans cette espèce de collier que l'oiseau retire sa tête dans ses moments de repos. Bec noirâtre ; cire d'une couleur de chair nuancée de violet ; iris brun. Plumes des jambes assez longues et pendantes. Quelques plumes sur la moitié supérieures des tarses. Pieds de couleur livide ; ongles noirs.

Les *vieilles femelles* ont les couleurs du plumage plus sombres.

Les *jeunes des deux sexes* portent du duvet sur les parties de la tête qui sont nues chez les *vieux*. Leur livrée est, en outre, plus claire, surtout sur les parties supérieures.

Le Vautour Arrian est répandu dans les plus hautes montagnes du Tyrol, des Pyrénées, du midi de l'Espagne, de la Provence et de l'Italie. Il n'est pourtant nulle part aussi commun que le *Griffon*, qui paraît l'être moins que le *Vautour Chassefiente*, dans plusieurs des contrées que ces deux espèces habitent ensemble. On cite de très-rare exemples de l'apparition de l'*Arrian* en Suisse. Il ne s'y est montré jusqu'à présent qu'à des époques si différentes, que l'on doit l'y considérer comme oiseau de passage accidentel. C'est aussi accidentellement

que nous le remarquons dans notre pays. Je n'y ai vu qu'un *vieux mâle* qui avait été pris aux environs de Bonneville. Il paraît qu'il s'était tellement repu auprès du cadavre d'un chien jeté sur le bord d'un ruisseau, qu'il lui fût impossible de prendre le vol pour échapper à deux passants qui, en voyant son embarras, se précipitèrent sur lui, et, malgré la résistance qu'il leur opposa, parvinrent à l'abattre à coups de pierres.

Les auteurs qui ont traité de ce vautour n'ont pas su au juste où il niche : selon toutes les probabilités, ce serait dans les contrées montagneuses de la Sardaigne, de l'Asie, de la Sicile. Le mâle et la femelle établissent, suivant M. Benoît (*Ornitologia siciliana*) leur aire dans des rochers très-escarpés, et la femelle pond deux œufs de la longueur de ceux du *Griffon*, d'un blanchâtre pointillé ou tacheté irrégulièrement de brun ou de noirâtre, surtout sur le gros bout. Les petits, en éclosant, sont garnis d'un duvet fauve clair ou isabelle.

L'Arrian se nourrit de cadavres de toute sorte, de petits mammifères vivants, et principalement de levreaux, de brebis, de chevreaux. Comme le *Griffon*, il les assomme sur place, en se jetant de toute la pesanteur de sa masse sur eux, ou en les précipitant à coups d'ailes et de bec du haut des rochers où il les a surpris, afin de s'en repaître ensuite quand ils sont brisés par la chute. C'est

pour cela que les pâtres des Pyrénées, de la Dalmatie et des îles de la Méditerranée, redoutent tant son approche.

II^e Genre : CATHARTE (*Cathartes*).

Les Cathartes, connus de nos chasseurs sous les noms de *Petits Vautours* et *Vautourins*, diffèrent des *Vautours* proprement dits par leur tête et par le devant du cou qui sont nus *chez les vieux*, couverts de quelques poils qui laissent à découvert l'ouverture des oreilles *chez les jeunes*; par le reste du cou qui est garni de plumes; enfin par leur taille qui n'est guère que de la moitié de celle des *Vautours*.

Leur bec est allongé, droit, entouré à sa base d'une cire qui s'étend jusque vers le milieu du bec; crochu à l'extrémité de la mandibule supérieure, obtus à la pointe de l'inférieure, qui est plus courte. Ils ont les narines grandes et percées longitudinalement au milieu du bec; les ailes longues et terminées légèrement en pointe; les tarses nus et réticulés; les ongles forts, peu arqués, et la queue composée de quatorze rectrices.

Les Cathartes sont les oiseaux les plus sales des *Vulturidées*. Ils habitent, par troupes, les contrées méridionales qui leur fournissent en abondance des voiries, des immondices à dévorer. Ils attaquent

rarement les petits animaux ; mais ils se gorgent de reptiles vivants ou de leurs cadavres et d'excréments chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion.

Une seule espèce habite la Savoie et la Suisse : c'est la même qu'on rencontre, pendant l'été, dans la plus grande partie de l'Europe.

3. — Catharte Alimoche (*Cathartes peregrinus*), TEMMINCK.

Noms vulgaires : *Petit Vôtour*, Père blanc, Aigle ou *églo* blanc, Aigle chauve.

Vautour blanc, Vautour de Norwége (Buff.).—Vautour de Malte, *la femelle* (Buff.).—Pérocptère d'Égypte (Cuv.).

Cet oiseau doit ses noms vulgaires à la couleur plus ou moins blanche du plumage *des vieux*, ainsi qu'à la nudité de sa tête. Mais c'est mal à propos que l'on est toujours porté en Savoie à donner le nom d'*Aigle* à la plupart des *Oiseaux de proie* de grande ou de moyenne taille, et même aux *Milans* et aux *Buses*.

Ce Catharte, que les Turcs connaissent sous le nom d'*Akbohas*, qui signifie *père blanc*, était déjà fort connu des anciens peuples d'Égypte, qui le vénéraient comme un oiseau sacré. Ils le nommaient *poule de Pharaon*, à raison des services qu'il leur rendait, en les débarrassant des serpents, des cadavres et des immondices qui, sans lui et ses congénères, auraient infecté leur pays. C'était presque un crime, d'après l'histoire, que de tuer un *Catharte* dans les villes voisines du Caire ; aussi il y est en-

core de nos jours si peu sauvage qu'on le remarque sur les terrasses des jardins, sur les bâtiments des villes et même jusqu'au milieu de la foule, qui, bien loin de lui nuire, s'empresse au contraire de lui donner des aliments.

Description des vieux : Taille, 65 à 66 centimètres pour les deux sexes. Tout le plumage d'un blanc pur, ou mélangé un peu de roux, *chez les moins vieux*. Grandes pennes alaires d'un noir prononcé. Bec brun avec la cire jaune. La peau nue et ridée de la tête, de la gorge, et le jabot sont d'un jaune plus ou moins livide, selon les époques de l'année et les sujets. Les plumes du derrière de la tête, que l'oiseau peut librement relever ou abaisser, sont longues et effilées. C'est ordinairement en volant qu'il les baisse; puis il les redresse aussitôt que la vue d'un objet quelconque l'affecte. Les pennes caudales sont étagées, un peu acuminées; les pieds de couleur de chair vive, à l'époque des noces, et livide dans toute autre saison. L'iris est rougeâtre.

Les *jeunes*, *au sortir du nid*, sont d'un noir maculé de roux terne. La nudité de la tête, de la gorge est d'une couleur de chair tirant sur le bleuâtre, garnie d'un duvet rare, brun ou grisâtre. Leurs pieds, ainsi que la cire du bec, sont d'un gris cendré; l'iris est brun.

Après leur première mue et à mesure qu'ils avan-

cent en âge, leur livrée offre un mélange grossier de noirâtre, de gris sombre, de roussâtre plus ou moins pâle, spécialement sur les couvertures alaires, sur le cou et la poitrine.

Au printemps de la troisième année, les adultes commencent à se parer de quelques plumes blanches sur les parties inférieures. La nudité de la tête et du cou est alors d'un jaune verdâtre.

Les *sujets très-adultes* sont d'un blanc teint de roux, surtout vers l'extrémité des plumes du cou, du devant de la poitrine et du dos.

Le Catharte Alimoche n'est commun ni en Savoie, ni en Suisse. On ne l'y remarque que durant la belle saison, et principalement dans les régions les moins froides. Il se plaît au contraire mieux dans les climats méridionaux de l'Europe et particulièrement en Afrique. Il rentre en Savoie par paire, dès les premiers beaux jours de mars, pour remplir le devoir de la propagation. Pour cela, il se retire dans les rochers les plus escarpés de quelques-unes de nos montagnes, notamment de celles où paissent, pendant la plus grande partie de l'été, de nombreux troupeaux de moutons et de chèvres; c'est, en effet, dans ces localités qu'il trouve plus fréquemment l'occasion de vivre des cadavres que les bergers jettent à la voirie, ou enterrent dans les prés ou sur la lisière des bois. Dans ce cas, il les déterre, si la couche de terre ou de gravier qui les recouvre est

légère. Je peux garantir l'exactitude de ce fait : trois sujets tués, ces années dernières, dans nos environs, auprès d'une voirie, et que j'ai préparés, avaient les bouts des pennes alaires et caudales, le bec et les pieds garnis de terre fangeuse. Le mâle et la femelle se mettent dès le commencement d'avril à bâtir leur aire, qu'ils posent dans les antres, dans les crevasses des rochers les moins praticables et ordinairement taillés en pente verticale. Ils la forment avec des branches minces et de plusieurs décimètres de longueur, qu'ils recouvrent ensuite avec de petites bûches, avec des racines et des épines sur les bords. L'intérieur, qui est garni de mousse, de menus morceaux de bois, de racines assez déliées, et de débris de joncs et de roseaux, suivant les lieux, contient un œuf, très-rarement deux, que la femelle couve pendant près de trente jours. Ces œufs sont arrondis, à surface rude, et d'une longueur de 6 cent. 3 à 6 millim., sur 5 cent., 2 millim. de diamètre, d'un blanchâtre fortement maculé de rougeâtre, surtout vers le gros bout, où parfois la couleur du fond s'aperçoit à peine, ou bien, d'un blanc rougeâtre pâle avec quelques taches brunes ou jaunâtres. Il ne se passe presque pas d'année, sans qu'on ne rencontre une nichée de ce rapace dans les rochers de la proximité de la Dent-du-Chat, dans ceux de Saint-Jean-d'Arvey, de Méry, de Vérel-de-Montbel, de Bessans

en Maurienne, dans ceux qui s'élèvent au-dessus des vignobles de Chignin, de la Maladière, de Cruet, enfin dans ceux du mont Salève, près de Genève.

Depuis l'éclosion, et pour nourrir leur progéniture, le mâle et la femelle vont à la découverte dans des directions opposées. L'un d'eux vient habituellement planer au-dessus des villages, des fermes, afin d'y découvrir quelques immondices, ou d'essayer, dans une extrême disette, d'attaquer quelque animal domestique jeune ou maladif, tel qu'un agneau, qu'il pourrait surprendre dans les champs; l'autre visite la lisière des bois, le cours de l'eau où l'attirent souvent des cadavres charriés sur les bords, l'intérieur des marais, où il est toujours sûr de trouver abondamment des grenouilles, des crapauds, des reptiles morts ou vivants. Tantôt ils s'en repaissent pour venir alternativement une ou deux fois le jour en faire la distribution, par voie de dégorgeement, à leurs petits; tantôt ils enlèvent dans leur bec ou dans leurs serres les proies qu'ils leur destinent, et leur apportent ainsi beaucoup de serpents, de rats et de jeunes oiseaux. Ces derniers, en recevant leur subsistance, poussent des cris aigus que l'on peut comparer à ceux que jette le *Dindon ordinaire* quand il est en troupe. Ils se mettent ensuite à dévorer et saisissent dans leurs griffes les proies qu'ils ne peuvent avaler d'un seul

trait, pour les déchirer avec le bec et s'en repaître partie par partie.

Après l'éducation de leurs petits, le mâle et la femelle se séparent, et mènent dès-lors, comme leur progéniture, une vie errante et solitaire dans nos contrées jusqu'à leur départ qui s'effectue, pour les *sujets des jeunes couvées*, dès le commencement de l'automne ou un peu avant les premiers froids, et pour les *vieux sujets*, dès le milieu d'août. C'est toujours très-rarement qu'on les rencontre chez nous durant l'hiver, époque à laquelle on parvient à les approcher sans difficulté à la portée du fusil, et à les prendre dans des pièges tendus pour les *Corbeaux*.

Le Catharte Alimoche se tient en Savoie, pour se nourrir avant ou après l'éducation, tantôt près des clairières, tantôt sur les bords des lacs, des fleuves et des marais, sans pourtant s'éloigner trop des rochers, où, chaque soir, au soleil couchant, il se retire pour s'y loger la nuit. Près de l'eau, il reste perché pendant des heures entières sur un large tronc, sur une grosse pierre ou sur le sommet d'une motte de terre ou de gazon, d'où il épie sa proie et évente les cadavres. A l'entrée des bois, il guette de quelque élévation les jeunes couvées de tétras et de perdrix, les levreaux, les rats, les taupes, etc., sur lesquels il se précipite avec voracité, qu'il poursuit par saut, les ailes étendues et le cou pro-

jeté en avant, et qu'il tue à coup de bec et de serres.

Cet oiseau a, comme les *Vautours*, un instinct particulier qui le guide, ainsi que sa vue et son odorat, dans la recherche de sa subsistance. Il n'y a pas plutôt un cadavre dans le voisinage du canton qu'il habite, qu'on le voit venir planer au-dessus, puis descendre insensiblement en décrivant des cercles jusqu'à lui pour s'en repaître. Il est méfiant et rusé dans nos contrées, sans doute à cause de la chasse qu'on lui fait comme à tout autre Rapace. Ce n'est qu'en s'embusquant près de son aire, ou d'une voirie, qu'on parvient à le tirer. Il crie assez rarement en liberté, presque toutes les fois qu'on l'approche en captivité. Sa démarche est lente et mesurée; il marche en sautillant, comme les *Corbeaux*, quand il est occupé à poursuivre sa proie. Son corps exhale habituellement une odeur infecte, qui le putréfie de suite quand il est tué pendant les chaleurs. Il se plait assez à l'état de domesticité, surtout s'il y a été élevé jeune. Il sait lui-même demander sa nourriture en rodant autour de son maître ou de la personne qui la lui donne habituellement, et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que, pendant que l'on satisfait à sa voracité, il exprime sa reconnaissance ou son contentement par un mouvement précipité des ailes, mais tendre et digne d'exciter la pitié. Il importe, si on veut le conserver, de le

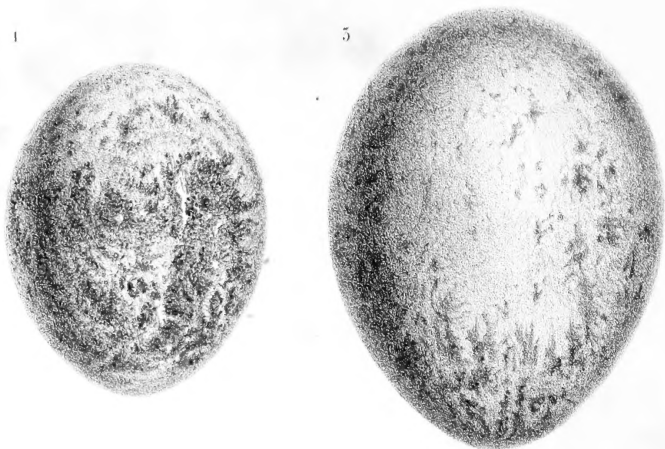
renfermer en hiver dans un endroit chaud, et disposé de manière à le faire jouir, s'il est possible, de temps en temps, de quelques rayons de soleil qu'il reçoit toujours avec plaisir en se couchant à plat ventre¹. Il sait aussi en captivité se faire respecter des oiseaux de rapine, quoique plus forts et plus méchants que lui, des animaux domestiques, surtout des chiens, qui se permettent de l'agacer, en se jetant au-devant d'eux pour paralyser leurs premiers efforts, en les poursuivant ensuite quand ils fuient, les ailes dressées, et en leur lançant de violents coups de bec. En liberté, les *Aigles*, les *Milans* et les *Autours* lui cherchent assez fréquemment querelle quand ils le rencontrent dans les airs. Ceux-ci prennent toujours le haut, puis ils fondent verticalement sur lui et lui tendent, chaque fois qu'ils l'abordent, de violents coups d'ailes. On a vu, en avril 1850, près d'Aix-les-Bains, le combat que lui a livré un Rapace (*un Milan Royal, d'après la description que l'on m'en fit*) : après plusieurs assauts, le *Catharte* succomba et tomba à terre avec le bout de l'aile fracturé; on le prit et on l'apporta vivant au jardin botanique de Chambéry, où il périt quelques jours après. Sa dépouille figure aujourd'hui dans la Galerie Costa.

¹ On a fréquemment élevé au jardin Botanique de la Société d'histoire naturelle de Savoie de *jeunes Cathartes*, qui, en effet, faute de prévoyance, périssaient pendant le froid, surtout à l'époque des dernières gelées.

III^e Genre : GYPAÈTE (*Gypaetus*).

Signes caractéristiques : Corps gros, robuste et allongé. Tête forte, large, aplatie au sommet et couverte de plumes étroites. Bec très-ouvert, long, garni à sa base d'un cire molle que recouvrent des plumes sétacées, et dirigées en avant; mandibule supérieure relevée vers la pointe, qui se courbe en crochet: un pinceau de poils rudes sous la mandibule inférieure. Narines percées en long, cachées par des poils raides couchés en avant. Pieds courts; tarsi emplumés jusqu'à la racine des doigts. Ongles faibles, peu recourbés. Ailes grandes. Queue longue et étagée.

Les Gypaètes, dont l'étymologie grecque, γύψ ἀετός (*vautour-aigle*), enseigne qu'il existe quelque ressemblance entre eux et les *Vautours*, ainsi que les oiseaux qui vivent exclusivement de proies vivantes, tels que les *Faucons* et les *Aigles*, sont les plus grands et les plus forts des Rapaces de l'Europe. Ils se rapprochent plus particulièrement des *Falconidées* par l'ensemble de leur conformation, que des *Vulturidées* dont je viens de traiter. Moins stupides que les *Vautours* et les *Cathartes*, ils ont encore plus de noblesse dans le port, plus d'élégance dans leurs mouvements. Ils parcourent, presque sans relâche et dans tous les sens, les hautes régions de l'atmosphère, où ils montent avec aisance, malgré l'impétuosité des vents. Leur nourriture se compose le plus habituellement d'animaux, quelquefois de la taille des veaux et des chèvres, qu'ils attaquent par la ruse, qu'ils exterminent sur place à coups d'ailes, de bec et de sternum, sans pouvoir les emporter ensuite pour les dépecer, à cause de la brièveté de leurs tarsi, de la faiblesse et principalement du défaut de courbure de leurs serres.



Lith. J. Ferrin. Libr. Edit. à Chambéry.

J. Verner del.

- 1 Œuf du Catharte Alimoche, $\frac{2}{3}$ gr. nat.
- 2 Gypaète Barbu, adulte, $\frac{1}{14}$ gr. nat. P. 57.
- 3 Œuf de l'espèce, $\frac{2}{3}$ gr. nat.

Ce genre ne possède chez nous qu'une seule espèce qui est redoutable dans les contrées de l'Europe, où elle est commune. Sa mue est simple et ne s'opère qu'à la fin de l'été.

4.—Gypaète Barbu (*Gypaetus Barbatus*), CUVIER.

Noms vulgaires : le Vautour doré (Buff.). — Phène des Alpes (*Phene Ossifraga*), Vieill., Faune franç. (Pl. 3, fig. 1, adulte; fig. 2, tête du jeune.)

Ce Rapace tire son nom *Barbu* du bouquet de poils qu'il porte sous la mandibule inférieure du bec. On l'a aussi nommé le *Vautour des agneaux* (*Læmmer Geyer*).

Le cabinet ornithologique de la Société d'histoire naturelle de Savoie possède un *vieux mâle* de cette espèce, qui fut tué, en décembre 1844, près de La Chapelle-en-Maurienne, à coups de bâton, sur la neige, où le froid, qui était alors très-intense, l'avait saisi. Voici sa description :

Taille, 1 mètre 48 cent. Bec de couleur de corne, et d'une teinte plus claire vers le crochet; poils de la mandibule inférieure noirs; une raie noire part de la base du bec, passe au-dessus des yeux et va se réunir à une autre qui remonte vers l'occiput; tête, joues d'un blanc roussâtre; devant du cou, gorge et parties inférieures d'un blanc lavé de roux-orange, plus foncé sur le devant du cou et le haut de la poitrine, où apparaissent quelques taches brunes, qui sont destinées à disparaître avec l'âge; manteau, dos, couvertures alaires d'un gris-brun

lustré, avec quelques parties des plumes, surtout le centre, grises et se terminant par une tache roussâtre; grandes pennes des ailes d'un brun noirâtre; queue longue, étagée, teinte de gris cendré et de brun, à baguettes blanches; pieds garnis de plumes d'un roussâtre-clair jusque près de la racine des doigts; ceux-ci bleuâtres; ongles noirs; iris d'un jaune brillant, entouré d'une paupière d'un rouge de sang.

Parmi les *sujets vieux* capturés en Savoie que j'ai pu examiner, j'en ai rencontré dont la tête était abondamment maculée de brun, et le bas du cou et du ventre marqué de noirâtre à l'extrémité des plumes. Quelques-uns avaient la raie noire de la base du bec plus large que d'autres, puis les joues, le haut de la tête mouchetés de noir. J'ai rencontré un exemple de cette livrée sur un *très-vieux mâle* tué, le 15 février 1851, à Modane, et que je déposerai incessamment dans la collection de la Société d'histoire naturelle.

A l'âge d'un an, le Gypaète Barbu a l'iris brun; son plumage est d'un brun presque noir, parfois d'un brun grisâtre, surtout à la tête, au cou et à la poitrine. La même Société en possède un avec cette livrée: c'est un des nombreux dons qu'elle tient de la générosité de M. le marquis Costa de Beauregard.

Plus tard, il commence à blanchir un peu sur la

tête, le cou et le dessous du corps, en conservant sur la poitrine plusieurs taches de brun-cendré. Ces taches disparaissent en totalité ou partiellement, suivant les individus, à la mue suivante, c'est-à-dire à la troisième. Je peux citer pour exemple de cet âge un *sujet adulte* tué dans le Chablais en 1848, qui figure mal monté au Muséum d'Annecy.

Après la troisième mue, on voit paraître plusieurs taches ou plutôt plusieurs espaces d'un jaune pâle ou d'un blanc roussâtre sur la tête, sur le cou et le ventre. Ma collection possède un *sujet* de cette livrée qui m'a été envoyé des Pyrénées.

Ce n'est guère avant la sixième, même la septième mue que le plumage de cet oiseau est parfait.

Le Gypaète Barbu est le plus grand, le plus fort et le plus carnassier des Oiseaux de proie de l'Europe. Il habite la chaîne des Alpes, les Pyrénées, le Tyrol, la Sardaigne et l'Afrique. Il est de nos jours l'un des Rapaces les plus rares de la Suisse et de la Savoie, où, il y a environ soixante ans, toutes les hautes montagnes en étaient si peuplées que chaque chasseur des Alpes le connaissait et en tuait fréquemment. On ne le rencontre plus que durant la belle saison, comme aux premières neiges et vers l'approche du printemps, mais toujours très-accidentellement en hiver, car il fuit habituellement

nos contrées avant l'intensité du froid, et se réfugie vers des pays plus chauds. Il nichait ces années dernières au Thabor-en-Maurienne et au Saint-Bernard ; mais la capture de quelques *jeunes sujets avant leur première mue*, faite depuis dans quelques parties des Alpes de la Suisse et de la Savoie, doit aujourd'hui nous engager à croire qu'il y a encore quelques couples de ce Rapace qui se reproduisent chez nous et chez nos voisins.

Il construit dans une excavation de rocher tout-à-fait impraticable son aire avec des branches, qui, par leur assemblage grossier, représentent en quelque sorte un plancher, néanmoins très-solide, que recouvrent ensuite des bûches, des racines, des poils, des débris de peaux et de laine que le couple s'est acquis dans ses sanglantes attaques sur le bétail du canton qu'il habite. La femelle pond en mai un œuf énorme, assez allongé, presque jamais deux. Ils sont de 8 à 9 cent. de longueur, sur 6 à 7 de largeur, à surface très-rude, entièrement blanchâtres, ou avec des nuances plus sombres que le fond, ou avec des taches grisâtres. En éclosant, les petits sont revêtus d'un duvet blanchâtre qui devient de plus en plus sombre jusqu'à l'apparition des premières plumes.

Le Gypaète Barbu vit solitaire pendant son séjour en Savoie, par paire, dès le retour de la saison des amours jusqu'après l'éducation de ses petits. Il fait

la guerre aux brebis, aux agneaux, aux chèvres, aux veaux qui vivent en pâturage dans les Alpes, à la plupart des mammifères sauvages et sans défenses, tels qu'aux chamois, aux lièvres, aux lapins, etc. Heureusement pour nos pâtres qu'il n'est plus aussi commun qu'il l'était autrefois, car il leur causerait de grands dommages, surtout de nos jours, où le bétail est presque leur unique ressource. C'est toujours par la ruse qu'il attaque et combat sa proie, surtout quand il a à lutter contre des animaux de forte taille. Pour cela, il épie l'instant qu'un de ces animaux s'écarte sur le bord des précipices, puis il tombe sur lui de tout son poids et avec impétuosité, le culbute en le frappant à la tête avec sa poitrine, avec ses ailes, munies de muscles puissants, et l'étourdit au point de le faire tomber dans l'abîme, où il le suit pour le dévorer sur place. Cette manière d'assaillir sa proie, ou plutôt cette barbarie, est inhérente au caractère du Gypaète; la nature, d'ailleurs, lui a donné non-seulement des tarsi trop courts, mais des serres trop faibles et trop peu crochues pour enlever de fortes proies, comme les plus gros des *Falconidées*.

Cet oiseau mange beaucoup à-la-fois quand il a des victimes fraîchement immolées. Son large gosier lui permet même d'avaler quelques parties des os les plus tendres. Il peut, après s'être bien repu, garder le jeûne pendant trois ou quatre jours.

Si après ce laps de temps il ne trouve pas de nouvelles proies vivantes à sacrifier à son appétit, il se rabat sur les cadavres, sur les immondices qu'il vient chercher en planant dans le voisinage des fermes, des châlets et des hameaux isolés. En domesticité, il ne fait pas preuve d'un grand courage envers les *Aigles* et les autres gros oiseaux de proie que l'on renferme avec lui. Mais il sait se faire craindre des *chiens* et des animaux domestiques contre lesquels il se lance les ailes étendues, et en leur présentant la poitrine comme pour les frapper avec le sternum. M. Crespon cite, dans l'Ornithologie du Gard, un fait arrivé sur une de ses nièces, âgée pour lors de deux ans et demi, qui établit que le *Gypaète* pourrait, quand il n'est pas surveillé de près en captivité, devenir nuisible aux enfants en bas-âge qui l'abordent, et probablement aux jeunes bergers que ce Rapace viendrait à surprendre seuls sur le penchant des rochers.

Deuxième Famille.

FALCONIDÉES (Falconidæ).

Les oiseaux de cette famille, qui comprend tous les *Rapaces Diurnes* dont j'ai encore à traiter, se distinguent très-facilement des *Vulturidées* par leurs yeux enfoncés sous une saillie musculaire qui en

forme les sourcils, par la tête et le cou parfaitement emplumés, par leur caractère fier et courageux. Leur tête est aplatie en-dessus ; le bec crochu à l'extrémité ou courbé dès sa base, qui est couverte par une cire nue et colorée. On remarque à l'origine des deux mandibules quelques poils courts et raides. Ils n'ont jamais le jabot aussi saillant que les précédents ; mais leurs serres sont plus acérées et plus crochues. Sujets à de nombreuses variétés qui dépendent généralement de l'âge et du sexe, ils n'acquièrent pas habituellement leur livrée parfaite avant la quatrième ou la cinquième année de leur vie, sauf quelques grosses espèces qui, tels que les *Aigles*, ne l'acquièrent pas avant l'âge de six et sept ans. Les *vieux* ont les couleurs plus pures, plus uniformes que les *jeunes* et les *adultes*, qui se reconnaissent le plus souvent aux raies, aux taches nombreuses et très-variées dans leur forme, surtout quand le plumage des premiers est coloré par masse, et spécialement aux traits longitudinaux, lorsque les *vieux* ont ces mêmes marques disposées transversalement. Les *mâles*, notamment ceux des petites espèces, diffèrent des *femelles*, tantôt par la taille qui est chez eux près d'un tiers moins grande, tantôt par les couleurs qui sont parfois très-différentes.

Les Falconidées sont les oiseaux de rapine les mieux organisés pour vivre de chasse, et quoique

la nature ne les ait pas tous doués de la même adresse, du même courage, ils n'en ont pas moins tous, y compris les *Buses*, un regard de fierté, un air de méchanceté que leur donnent leurs yeux enfoncés et protégés par des sourcils saillants. Les anciens seigneurs avaient la prérogative de se servir de ces oiseaux pour la *Fauconnerie*. Comme ils étaient plus ou moins susceptibles d'être utilisés pendant que ce genre de plaisir florissait, ils les distinguaient en *Oiseaux de proie nobles* et *Oiseaux de proie ignobles*. Les premiers étaient ceux qui se montraient les plus dociles pour cette chasse, tels que les espèces du genre suivant ; les autres étaient au contraire les plus lâches, par conséquent les plus indociles, comme les *Milans*, les *Buses*, qui effectivement sont privés des armes propres à l'attaque qui enhardissent les premiers.

IV^e Genre : FAUCON (*Falco*).

Signes caractéristiques : Bec court, crochu, le plus souvent courbé dès sa base, que recouvre une cire. Mandibule supérieure dentée de chaque côté vers la pointe. Mandibule inférieure plus courte, échancrée à l'extrémité. Narines arrondies, tuberculées dans le milieu. Tarses nus, couverts d'écaillés. Doigts longs, armés d'ongles acuminés, très-recourbés et rétractiles.

Je réunis dans ce genre les *Faucons proprement dits* de Temminck, qui forment la première division de son genre *Falco*. Ils habitent les bois ou les rochers, quelquefois les murailles des vieux édifices, et s'y propagent. Leurs œufs sont généralement

arrondis, d'une teinte rouge ou rougeâtre, avec des taches d'une couleur plus foncée, et ordinairement plus répandues sur l'un des deux bouts. Ils ont la vue perçante, l'ouïe fine, le vol élevé ou bas, selon le genre de gibier qu'ils chassent, et presque toujours rapide et soutenu. Leur force musculaire, l'impétuosité de leurs mouvements et de leurs assauts, les rendent redoutables à plusieurs autres Rapaces d'une grosseur supérieure. Ils se nourrissent principalement de proies vivantes qu'ils poursuivent à tire d'ailes, qu'ils saisissent souvent au vol en se précipitant sur eux verticalement, ou dont ils s'emparent à terre en fondant sur eux de la même manière.

On remarque en Savoie six espèces de *Faucons* dont une seule n'y paraît que très accidentellement.

5.—Faucon Pèlerin (*Falco Peregrinus*), TEMMINCK.

Noms vulgaires : *Fécon*, Mouchet, *Moucé*.

Le Faucon, le Faucon Sors, le Faucon de passage (Buff.). — Faucon ordinaire (Cuv.).

Ce Faucon, qui doit son nom *Pèlerin* aux grandes excursions qu'il fait pendant l'automne, est le plus redouté des campagnards, qui le voient souvent enlever leurs volailles.

Les *adultes* et les *vieux mâles* ont 41 cent. 5 millim. de taille. Quelques *sujets*, toujours rares chez nous, ont quelques centimètres de moins.

Les *femelles* ont 50 ou 51 cent. de longueur.

Les *vieux mâles* portent sur chaque côté de la tête une moustache noire qui prend naissance à la racine du bec. Le haut de la tête et du cou est d'un bleu noirâtre, toujours plus foncé au centre des plumes. Le reste des parties supérieures est d'un cendré bleuâtre, avec des bandes, et les baguettes des plumes d'une teinte plus foncée, avec quelques taches roussâtres sur les ailes. Les pennes de la queue sont tour-à-tour rayées de noirâtre et de cendré. La gorge, le devant du cou, la poitrine, sont d'un blanc finement marqué de traits longitudinaux, de taches lancéolées noires ; les autres parties inférieures d'un blanc sale, aussi finement traversé par des bandes brunes. Le bec est bleuâtre, armé de chaque côté de la mandibule supérieure d'une forte dent. La cire est verdâtre ; les paupières, l'iris et les pieds sont jaunes.

Les *vieilles femelles* ont généralement le plumage plus foncé en dessus, et le blanc du dessous du corps un peu roussâtre, avec les mêmes taches que les *vieux mâles*.

Chez les *jeunes des deux sexes*, les moustaches sont peu apparentes. Le front, la nuque, les joues, sont d'un blanc roussâtre taché de noirâtre. Le dessus du corps est d'un brun noirâtre, avec des taches plus claires. L'iris est brun ; la cire, le tour des yeux, les pieds, sont d'un jaune livide.

Ce Faucon varie beaucoup en avançant dans l'âge. Plus il devient *vieux*, plus le blanc des parties inférieures s'épure, et plus les taches y deviennent rares. Mais on le reconnaît toujours aisément à sa large moustache de la partie latérale du haut du cou.

Le Faucon Pèlerin est sédentaire et assez peu répandu en Savoie. Pendant la belle saison il se plaît dans les contrées montagneuses, et niche dans les creux de rochers escarpés, ou bien sur les épais buissons qui y croissent, dans les positions les plus élevées et les plus exposées au soleil levant, et très-rarement sur les arbres. Je l'ai rencontré, en juillet 1851, avec M. Alfred de Manuel, entomologiste savoisien, sur la cime du Mont-Cénis, dans les rochers de la proximité des glaciers de Ronche, et précédemment dans ceux qui longent le cours du Rhône, aux environs de la Balme et de Pierre-Châtel.

Le mâle cherche à s'apparier dès le mois de mars. Il fait alors entendre fréquemment, dans le district qu'il a choisi, sa voix, qui est un ensemble de cris forts, aigus et plaintifs. Ces cris ne sont jamais aussi fréquents que lorsqu'il est occupé à nourrir avec sa femelle, et du produit de ses chasses, trois ou quatre petits qui paraissent constamment affamés, comme si, en les poussant, il voulait nous faire connaître les peines continuelles que lui im-

pose le devoir de subvenir aux besoins de sa famille pendant près de deux mois.

La femelle pond au commencement de mai dans les vallées, seulement en juin dans les Alpes, trois ou quatre œufs assez arrondis, d'un rouge de brique plus ou moins vif, et ponctué ou tacheté de brun rougeâtre; ou bien d'un jaune rougeâtre, maculé ou parsemé de taches noirâtres, mêlées à d'autres d'un brun plus ou moins rougeâtre. Leur longueur est de 5 cent. 3 ou 4 millim., sur 4 cent. de diamètre. L'aire qui les a reçus est plate, composée de petites branches recouvertes avec des morceaux de bois, avec des racines, avec de la paille et de la mousse. Pendant que la femelle couve, on voit le mâle qui lui apporte de temps en temps, dans ses serres, quelque proie que celle-ci dépèce et dévore sur le bord de l'aire.

Le Faucon Pèlerin est un des Rapaces qui détruit le plus de levreaux, de téttras, de perdrix et de cailles. C'est en effet dans les lieux où ces sortes de gibier sont le plus répandues, qu'il cherche à se fixer, et non content d'y faire carnage sur les couvées, il attaque encore et poursuit avec impétuosité les pères et les mères. J'aurais plusieurs exemples à signaler pour garantir la vérité de ce que j'avance, si je ne craignais pas d'entrer dans des détails superflus; il me suffira de rappeler au souvenir de mes compatriotes ces *bartavelles*, ces *perdrix* qui

viennent, lorsqu'elles sont poursuivies avec acharnement, se jeter brusquement dans des cours, dans des jardins et dans d'autres lieux, où elles restent dans un tel état de stupeur qu'elles ne font pas même le moindre mouvement pour échapper à la main qui les saisit.

Ce Faucon chasse et poursuit sa proie à tire d'ailes, ou bien il tombe verticalement sur elle et la frappe d'un violent coup de poitrine ou de sternum pour l'assommer ou pour la culbuter devant lui ; il la saisit avec ses serres puissantes presque en même temps qu'il la frappe ; il la dévore sur les lieux quand elle est forte, autrement il l'emporte pour la dépecer dans les bois ou dans les rochers. En automne, il abandonne le séjour des montagnes pour se livrer à ses excursions annuelles. C'est alors qu'on le rencontre plus communément en Savoie. *Ceux de l'année*, qui sont les plus communs pendant cette saison, nous arrivent généralement du Nord, et passent la plus grande partie de l'hiver dans nos bois inférieurs, où les fixent les merles, les grives et les volatiles, dont ils font une grande destruction. En quittant les bois, ce Faucon se rend auprès des habitations rurales pour guetter les poules, les pigeons, les canards, dont il est très-avide ; puis il visite la plaine, où il fond à chaque instant avec une extrême rapidité sur les volées de l'*Alouette des champs* (*Alauda Arvensis*), et le bord des lacs, des

étangs, où l'attirent les différentes espèces de canards sauvages, qui savent pourtant éviter ses assauts en plongeant aussitôt qu'elles le voient fondre sur elles. Il s'empêtre facilement dans les filets ; mais il arrive que la célérité avec laquelle il fond sur la victime qu'il a visée donne si peu le temps aux oiseleurs de le voir venir dans leurs pièges, qu'ils voient enlever leurs appeaux avant d'avoir pu saisir la corde de leurs filets pour les fermer sur lui. Aussi, ils craignent généralement son approche. Ils n'en sont d'ailleurs avertis souvent que par son impétuosité ; car le bruit qu'il fait en fendant l'air pour arriver sur sa proie est si bruyant, qu'on croirait entendre passer sur sa tête, par exemple, une volée nombreuse d'*étourneaux*.

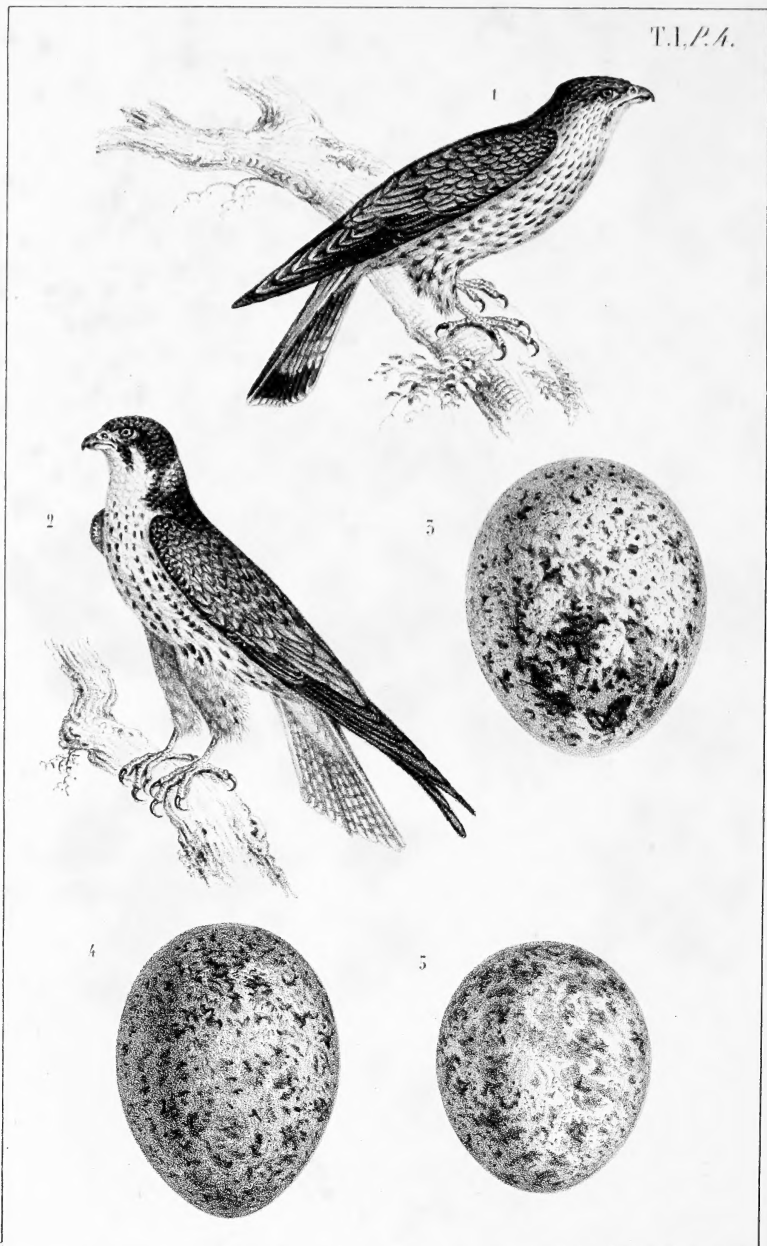
6.—Faucon Hobereau (*Falco Subbuteo*), VIEILLOT.

Noms vulgaires : Hobroz, Petit Faucon à Moustaches, Petit Moucet.
Le Hobereau (Buff., Cuv.).— Faucon Hobereau (Temm.).

Les *vieux mâles* sont d'un noir bleuâtre dessus le corps et bordés de gris cendré sur chaque plume. Leur gorge est blanche. Ils portent de chaque côté du cou une bande noire qui prend naissance depuis les yeux. Les autres parties inférieures sont d'un blanchâtre longitudinalement tacheté de noirâtre, à l'exception des cuisses, de l'abdomen, des couvertures sous-caudales, qui sont d'un roux vif. Le bec est bleuâtre ; la cire, les paupières, les pieds sont



T. I, P. 4.



Lith. J. Perrin Libr. Edit. à Chambéry.

J. Werner del.

- 1 Faucon Émérillon, mâle adulte; $\frac{1}{4}$ gr. nat.; P. 54.
- 2 Faucon Hobereau, mâle adulte; $\frac{1}{4}$ gr. nat.; P. 50.
- 3 Œuf de l'espèce; gr. nat.
- 4 Œuf de Faucon Cresserelle; gr. nat.
- 5 Œuf de Faucon Cresserelle; gr. nat.

jaunes. L'iris d'un brun rougeâtre. La taille est de 31 cent.

Les *vieilles femelles* ont environ 4 cent. de plus. D'un brun noirâtre en dessus, d'un brun pâle en dessous, elles sont généralement plus marquées de brun ou de noirâtre, et d'un roux moins vif que les *mâles* sur les cuisses et sur le bas-ventre.

Les *jeunes* se reconnaissent au brun noirâtre bordé de roussâtre des parties supérieures, aux deux grandes taches roussâtres de la nuque, au blanc roussâtre longitudinalement taché de brun des parties inférieures, au roux pâle des cuisses, aux raies roussâtres de la queue, que dépassent dans tous les âges les pennes alaires. Ils ont en outre l'iris brun foncé, les pieds d'un jaune mat et la cire verdâtre.

Les *très-adultes* portent encore sur la nuque une faible marque de roussâtre; leur tête est aussi, suivant les individus, assez colorée de brun, et les raies roussâtres de la queue paraissent à peine.

Le Faucon Hobereau est sédentaire et assez commun en Suisse et en Savoie, surtout dès le commencement d'octobre. A cette époque, plusieurs, notamment des *jeunes* et des *adultes*, arrivant du Nord de l'Europe, passent chez nous pour se rendre avant la rigueur de l'hiver dans des contrées méridionales.

Il habite en été les forêts, surtout celles de sapin

ORNITHOLOGIE

où fourmillent alors diverses espèces de volatiles qui forment sa principale nourriture. Il y niche sur l'un des arbres les plus élevés, ou dans la fente d'un rocher voisin des bois qu'il visite habituellement. Dès le mois de mai, le mâle et la femelle construisent leur aire avec les mêmes matériaux que le *Faucon Pèlerin*. On rencontre ordinairement cette aire dans les rochers de la Balme, en face de Pierre-Châtel, dans les rocs escarpés de l'hermitage de Saint-Saturnin, aux environs de Chambéry, dans les forêts de sapin d'Hauteluce, près d'Albertville, etc. Vers le milieu de mai, la femelle fait en huit jours sa ponte, qui est de quatre ou cinq œufs ronds, d'un blanc sale ou d'un roux clair, quelquefois d'un bleuâtre clair, avec des taches, des mouchetures noires, rousses, grises ou olivâtres. Ils ont 3 cent. 4 millim. de longueur, et 2 cent. 8 millim. de largeur. Les petits, qui éclosent vers le vingt-quatrième jour de l'incubation, sont entièrement couverts d'un duvet de blanc pur. Après leur sortie du nid, ce qui n'arrive guère avant le quarantième jour de leur naissance, ils restent encore pendant environ un mois dans le même canton que leurs parents, qui continuent à subvenir à leurs besoins et à leur enseigner, en enlevant dans leurs serres des volatiles qu'ils leur distribuent encore palpitants, la manière de chasser, de poursuivre et de saisir une proie.

En automne, dès les premières migrations des *grives*, les Hobereaux abandonnent les forêts montagneuses et se répandent dans les bois de la plaine et des collines. De temps en temps ils en sortent, surtout le matin, et prennent leur essor vers les champs, vers les prairies, pour chasser aux *alouettes*, aux *bergeronnettes*, aux *hirondelles* et aux *cailles* que les chiens font lever, et qu'ils ne craignent pas de poursuivre et de saisir jusque devant le fusil du chasseur. Quand ils veulent atteindre une proie agile, ils la poursuivent avec acharnement à tire-d'ailes; ils la lassent bien vite en la forçant de faire au vol des crochets multipliés, et ne tardent pas de parvenir à la frapper avec le sternum ou les ailes, et de la culbuter devant eux. Quand les oiseaux leur manquent, ils recourent aux insectes, surtout aux coléoptères, puis aux reptiles et aux mulots. Rentrés dans les bois, ils se cachent parmi les branches afin d'y guetter à loisir les *grives*, les *merles*, les *mésanges* et les *gros-becs*. Ils sont réduits à se cacher pour épier leur proie, car si ces genres d'oiseaux viennent à s'apercevoir de leur présence, ils s'en avertissent de suite réciproquement par des cris précipités et caractéristiques de leur crainte, et accourent en masse pour les assaillir de leurs criailleries et les obligent ainsi à sortir du bois. A chaque proie qu'ils enlèvent, ils retournent se cacher pour la dévorer, et après s'être rassasiés,

on les voit monter sur la cime d'un arbre où ils restent très tranquilles pendant près d'une heure. La guerre presque continuelle qu'ils font aux petits oiseaux, surtout aux *grives*, leur attire la vengeance des braconniers qui chassent spécialement ce même genre de gibier : ceux-ci, dans les bois où ils dressent habituellement leurs filets, en reconnaissant, par la grande quantité de plumes de divers volatiles qui couvrent quelquefois le pied des arbres, le poste habituel où ces Faucons s'embusquent et dépècent leurs proies, cherchent à les découvrir et parviennent presque toujours à les abattre ; c'est ce qu'attestent les *Hobereaux* que l'on trouve sur nos marchés, mêlés aux paquets de *grives* et de *merles*.

J'ai conservé plusieurs *Hobereaux* vivants que j'avais pris dans des pièges ; j'ai toujours remarqué que les *jeunes* se montraient assez doux, assez traitables. Mais je n'ai jamais pu, malgré tous mes soins, obtenir ce résultat des *vieux*.

7.—Faucon émérillon (*Falco Æsalon*), TEMMINCK.

Noms vulgaires : l'Émérillon, Tiercelet, Petit Moucet.

L'Émérillon, le Rochier (Buff.).—Faucon Émérillon (*Falco Lithofalco*), Vieill.

Description du vieux mâle : Taille, 28 ou 29 cent. Parties supérieures d'un cendré bleuâtre, marqué au centre de chaque plume d'une tache longitudinale noire. Parties inférieures d'un blanc rousâtre, tâchetées en forme de larmes de brun foncé. Ailes ne dépassant pas les deux tiers de la longueur

de la queue ; celle-ci terminée de blanchâtre , marquée de cinq raies noires et irrégulières , dont la dernière , à l'extrémité des plumes , est la plus large. Bec bleuâtre ; cire , tour des yeux et pieds jaunes. Iris brun.

Vieille femelle. Taille de 30 à 31 cent. Cendrée bleuâtre plus foncée sur le dessus du corps ; le blanc jaunâtre du dessous plus chargé de taches que chez le *mâle*.

Les *jeunes* ont les parties supérieures d'un brun foncé , avec une bordure roussâtre sur chaque plume , les plumes caudales alternativement barrées de noirâtre et de roux.

L'Émérillon est rare en Savoie pendant la belle saison , mais assez commun dès le mois d'octobre jusqu'à l'approche du printemps. Ce sont principalement des *jeunes de l'année* que nous rencontrons pendant l'automne et l'hiver. Ceux-ci arrivés , pour la plupart , des régions septentrionales de l'Europe , de la Norwège , de la Suède , où l'espèce est commune pendant le temps des nichées , hivernent en Savoie , s'y appariant en général sur la fin de l'hiver et retournent probablement par couple vers le Nord pour s'y reproduire.

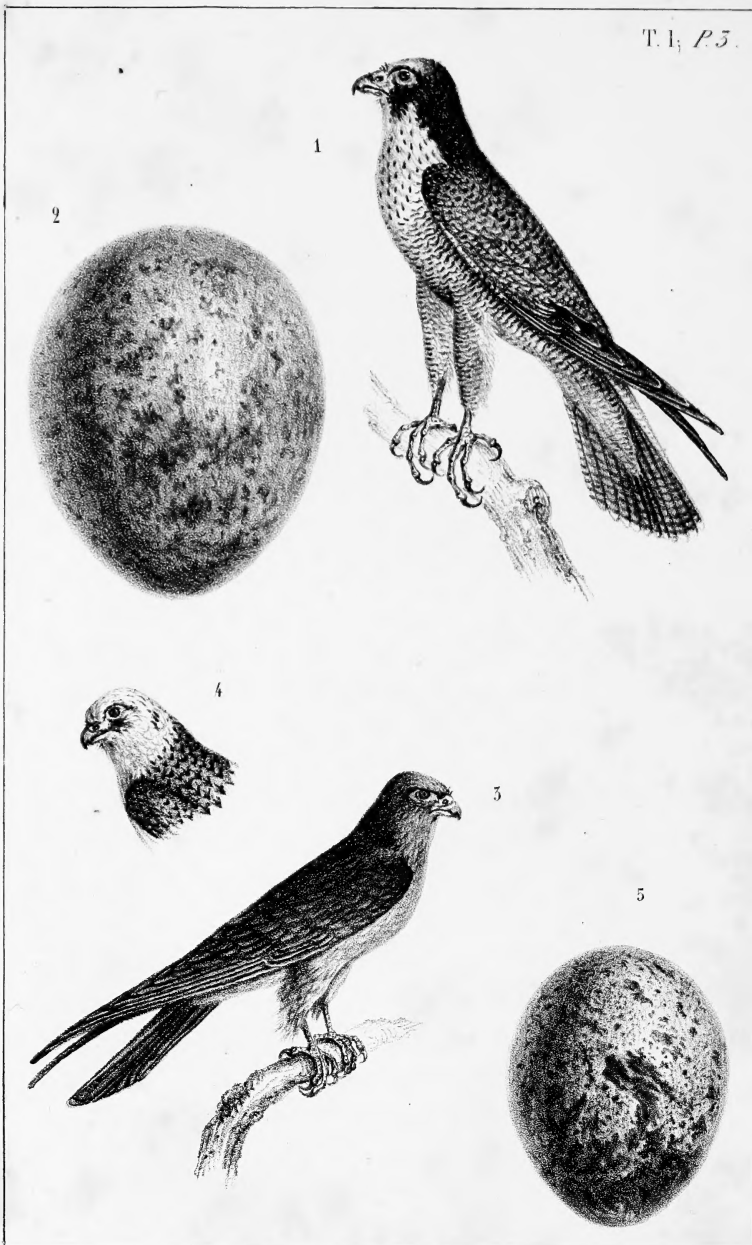
L'Émérillon , qui niche toujours en très-petite quantité dans notre pays , se retire à la fonte des neiges dans les montagnes les plus froides , où il trouve presque son climat du Nord. Il se reproduit habi-

tuellement dans les forêts de sapin des environs de Beaufort, dans celles du Haut-Faucigny, comme dans les rochers du Col-de-la-Magdeleine, dans ceux des gorges de la cime de Saint-Baldoph et d'Appremont, près de Chambéry. On trouve, dès la fin d'avril, son nid posé tantôt sur le sommet des chênes ou des sapins, tantôt entre les fentes des rochers. Il met ordinairement deux semaines pour l'achever; il n'y porte effectivement que deux ou trois fois le jour quelques faibles débris de branches, de racines et de paille. Ce n'est guère avant le 10 ou le 15 mai que la femelle commence à y déposer ses œufs qui, au nombre de cinq ou six, sont un peu moins gros que ceux du *Hobereau*, d'un rougeâtre plus ou moins foncé, parfois semblable à celui du *Faucon Cresserelle*, et marbrés ou ponctués à l'un des bouts de brun ou de noirâtre.

Les Émérillons qui ont passé l'été dans nos montagnes les abandonnent aux premiers frimats, en même temps que les *grives* et les autres genres d'oiseaux qui, dans ces lieux, forment la base de leur nourriture. On dirait qu'ils les suivent, car ils arrivent en plaine en même temps et s'établissent dans les mêmes localités.

Quoique l'un des plus petits Rapaces, l'Émérillon est doué d'un courage et d'une hardiesse surprenants. Il attaque des oiseaux bien plus gros que lui, tels que les jeunes téttras et les perdrix. Il vient à





Lith. J. Perrin Libr. Edit. à Chambéry.

J. Werner del.

- 1 Faucon Pèlerin, mâle adulte, $\frac{1}{2}$ gr. nat., P. 45.
- 2 Œuf de l'espèce, gr. nat.
- 3 Faucon à pieds rouges, vieux mâle, $\frac{1}{4}$ gr. nat., P. 57.
- 4 " " " Tête et Dos de la femelle adulte.
- 5 Œuf du Faucon Emérillon, gr. nat.

bout de les assommer d'un seul coup de bec sur la tête ou de sternum sur le dos, et va s'en repaître sur le haut d'un roc ou d'un arbre. Mais il chasse plus particulièrement aux cailles, aux alouettes, aux grives, aux hirondelles, surtout à l'*Hirondelle de fenêtre*, vulgairement nommée *Cul-blanc*, dont le vol est moins rapide, moins aisé que celui de l'*Hirondelle commune*, qui lui échappe souvent en traçant de nombreux crochets; enfin aux rats, aux musaraignes, aux lézards et aux insectes. Quand il plane, il s'élève à une hauteur prodigieuse, d'où sa vue lui permet encore de découvrir sur le sol les campagnols et les petits oiseaux. Il se montre ordinairement docile, même familier en captivité; c'est pour cela qu'on a toujours su avantageusement profiter de ses bonnes qualités pour l'art de la *Fauconnerie*. J'en ai nourri plusieurs qui avaient été pris dans des filets. Ils plumaient très-proprement tous les volatiles que je leur donnais. Je leur offrais souvent à la main des morceaux de viande qu'ils prenaient délicatement. Cependant, quand ils étaient *vieux*, ils se montraient indociles, même méchants, pendant les premiers jours de leur captivité.

S. — Faucon à Pieds rouges (*Falco Rufipes*), BECHST.

Noms vulgaires : Petit Mouchet noir, Emérillon aux Pieds rouges.

Le Faucon Kober (*F. Vespertinus*, Vieill.), Faun. franç. (Pl. 14, fig. 2, vieux mâle.) — Variété singulière du Hobereau (Buff.).

Description des vieux mâles : Taille, 27 cent. 7 ou

8 millim. Remarquables par la couleur d'un rouge cramoisi de la cire du bec, des paupières et des pieds, dont les ongles sont bruns à la pointe et jaunâtres dans le reste de la longueur. Parties supérieures, gorge, devant du cou, poitrine, partie supérieure du ventre, pennes des ailes d'un gris de plomb sans taches. Abdomen, cuisses et couvertures inférieures de la queue d'un roux vif.

Les *vieilles femelles* diffèrent des *vieux mâles* par leur taille, qui est de 29 cent., par la couleur rousse des plumes de la tête, du cou et de la poitrine.

Les *jeunes* des deux sexes se ressemblent, du moins jusqu'à la seconde mue. Ils sont plus ou moins, suivant l'âge, striés ou tachetés de brun, de rousâtre et de noirâtre. Leurs pieds, ainsi que la cire et leurs paupières, sont d'un jaune rougeâtre. Une large tache noirâtre et irrégulière entoure leurs yeux.

Les *mâles adultes* sont, avant de revêtir la livrée des *vieux*, d'un brun noirâtre, légèrement bordé de roux terne sur les parties supérieures, et fortement tachés ou espacés de brun foncé sur les parties inférieures.

Ce Faucon habite la Russie, l'Autriche, le Tyrol, en général les contrées les plus septentrionales. Il est rare en Savoie, plus abondant en Suisse. Nous ne rencontrons chez nous que quelques *sujets* isolés, ordinairement des *mâles adultes* et des *vieux*, qui y viennent chaque année en novembre et en décembre,

quelquefois en octobre, selon que le froid a été plus ou moins avancé dans leur séjour d'été. Quelques autres *sujets* s'avancent aux mêmes époques vers les contrées méridionales, qu'ils abandonnent, comme les nôtres, avant l'équinoxe du printemps, afin de rentrer dans leur vraie patrie où les rappelle l'amour. C'est donc dans l'intention de se soustraire aux rigueurs du froid des pays qu'ils habitent pendant l'été, que ces *Faucons* se livrent en automne à des voyages vers les régions tempérées et vers le Midi de l'Europe. Ces climats leur procurent alors avec abondance la subsistance que leur refusent momentanément les premiers. On m'a assuré que quelques couples, toujours fort rares, se sont propagés, surtout après un hiver très-long, dans quelques districts froids et boisés du Chamonix et de la proximité des Alpes Suisses. Sans garantir la sincérité de cette correspondance, je me permettrais seulement de faire observer qu'il n'y aurait rien d'étonnant de trouver dans ces localités le nid de ce *Faucon*; car cet oiseau peut facilement y rencontrer, suivant les perturbations atmosphériques, la même température que dans le Nord. Les œufs de ce Rapace, que j'ai reçus de Russie, sont un peu plus petits que ceux du *Faucon Cresserelle*, d'un fond rouge plus vif, et parsemé de quelques traits ou taches brunes et noirâtres.

Pendant son séjour en Savoie, ce *Faucon* se tient

dans les bois de haute futaie, comme dans les taillis des coteaux et de la plaine, où se retirent alors beaucoup d'espèces de petits oiseaux, tels que les mésanges, les pinsons, les bruants. Il les guette, caché parmi les branches, et pendant qu'il épie le moment favorable pour fondre sur eux, il ne fait pas d'autre mouvement que celui strictement nécessaire pour les suivre d'un œil attentif. Dès qu'il voit une proie qui lui paraît sûre, il s'élance sur elle sans bruit, l'enlève dans ses serres et l'emporte dans quelque lieu retiré pour la dévorer. Son vol est, quoique rapide, effectivement peu bruyant, probablement à cause de la petitesse de l'oiseau et de la mollesse de ses plumes. Il se nourrit encore d'insectes, surtout de gros coléoptères, de sauterelles qu'il saisit même au vol en rasant le sol, de souris et de petits lézards.

Ce Faucon n'est pas méchant en captivité. L'approche de l'homme ne l'effraie guère même en liberté; aussi le chasseur l'aborde facilement, et il est presque toujours assuré de le tuer quand il le rencontre dans les bois. J'ai nourri, pendant plusieurs jours, deux *vieux mâles*; ils se sont constamment montrés très-dociles.

9.— **Faucon Cresserelle** (*Falco Tinnunculus*), VIEILLOT, TEMMINCK.

Noms vulgaires : Coblettaz, Tiercelet; aux environs du Pont-Beauvoisin : Niobaz.

La Cresserelle (Buff.).—Epervier des Alouettes (Brisson).

Le *vieux mâle*, dans cette espèce, a 38 cent.

6 millim. de taille. Il est roux, parsemé de quelques taches angulaires et noires sur le dos, sur les scapulaires et les couvertures alaires, d'un cendré bleuâtre sur le haut de la tête et sur les plumes de la queue, que termine une large bordure noire, suivie d'une autre moins large et blanche. Il est d'un blanc roux sur les parties inférieures, marqué de taches noirâtres longitudinales sur la poitrine, et un peu arrondies sur les flancs. Le bec est bleuâtre ; l'iris brun plus ou moins foncé ; la cire, le tour des yeux et les pieds sont jaunes.

La *vieille femelle*, plus grande de 5 cent. que le *mâle*, diffère en outre par le roux strié de brun de sa tête, par les raies transversales brunes du dos et du dessus des ailes, enfin, par les plumes caudales, barrées alternativement de noir et de roux.

Les *jeunes mâles* ressembleraient assez pour le plumage aux *femelles*, si le roux des parties supérieures n'était pas plus sombre, et si la queue n'était pas ondulée de gris cendré. Ils ont l'iris presque noir : chez les *adultes*, il est d'un brun foncé.

Ce Faucon tire son nom *Cresserelle* des cris perçants qu'il pousse précipitamment en planant, ou perché, pendant le temps de la parade, comme pendant l'éducation de ses petits, et chaque fois qu'il se voit inquiété ou assailli dans son arrondissement par les *Buses*, par les *Corneilles* et les *Pies*. Ces cris

plaintifs, que l'on peut exprimer par les mots *pli, pli, pli, pli, pli, pli*, répétés plusieurs fois de suite, s'entendent de loin, et donnent l'alarme parmi les volatiles du même canton.

C'est le plus commun des *Faucons* de la Savoie. On l'y trouve répandu presque partout et durant toute l'année. Dès les premiers jours d'avril, on le voit travailler à la construction de son aire dans les crevasses des vieux châteaux, des tours, des clochers et d'autres édifices élevés tant à la ville qu'à la campagne, ou dans les cavités naturelles et sur les pans creux des rochers, quelquefois sur la cime des noyers, des peupliers de l'intérieur des champs et des prairies marécageuses, et dans les vieux nids de la *Corneille Noire* et de la *Pie*. Le mâle et la femelle y travaillent tour-à-tour, et voyagent les petites branches, les morceaux de ronces et d'épines qui forment l'extérieur de l'aire, puis les racines, la paille, la laine destinées à en tapisser l'intérieur. Ce qu'il y a de remarquable dans cette espèce, c'est que les vieux couples reviennent habituellement plusieurs années de suite au même nid, dont ils ne font que vider le dedans pour le réformer avec de nouvelle paille, avec d'autres brins d'herbes sèches, dans l'intention de se débarrasser de la vermine qui aurait pu s'y engendrer dès la dernière couvée. La femelle pond au commencement de mai cinq, six ou sept œufs de couleur

de brique plus ou moins foncée, ordinairement ponctuée ou tachetée d'un brun rougeâtre. Leur longueur est de 3 cent. 6 à 8 millim., sur 2 cent. 7 millim. de diamètre. Elle les couve seule et pendant environ trois semaines. Pendant l'incubation, on voit seulement le mâle paraître de temps en temps auprès de sa compagne et lui remettre de petits reptiles, surtout des lézards, des mulots et des oiseaux pour sa subsistance.

Les petits éclosent garnis d'un duvet blanc qui tombe peu à peu dès environ le seizième jour pour faire place à quelques plumes roussâtres, tachées de noirâtre, qui commencent à se montrer sur le dos, puis de chaque côté de la poitrine, ensuite aux ailes et à la queue. Leurs parents, qui chassent sans relâche pour les nourrir, leur donnent beaucoup de gros insectes dès le commencement, surtout des orthoptères, de petits lézards, des souris et des volatiles qu'ils vont enlever jusque dans les nids. Pour chercher à découvrir leur proie, ils décrivent en planant de nombreux cercles concentriques, et dès qu'ils l'ont aperçue, ils restent, pour l'épier, comme suspendus en l'air ; seulement ils agitent leurs ailes par un battement précipité, ils s'abaissent peu à peu en remuant doucement les ailes, tombent ensuite subitement et d'aplomb sur elle, l'enlèvent dans leurs serres et remontent presque perpendiculairement.

Les petits, qui ne sortent guère du nid que dans la première quinzaine de juillet, suivent encore pendant plusieurs jours leurs parents qui consacrent ce temps à les dresser à la chasse. Il nous était facile à Chambéry de faire cette remarque sur les couvées de *Cresserelles* qui se faisaient les années dernières sur le sommet de l'antique tour du Grand-Jardin. On y voyait, surtout dans les belles matinées de la fin de juillet et dans le mois d'août, ces oiseaux, qu'il était toujours aisé de reconnaître par leurs cris aigus (*pli, pli, pli, pli, pli*), planer par famille au-dessus de notre ville, folâtrer ensemble, se poursuivre et s'attaquer, mais sans se blesser, à mesure qu'ils s'élevaient dans les airs. On peut encore faire cette observation dans les prairies marécageuses, dans les champs situés aux environs des rochers ou des vieux bâtiments qui servent chaque année de refuge à plusieurs paires de ce *Faucon*, notamment dans les plaines de Barby et dans les prairies de la Motte et du Bourget.

Il me paraît de plus en plus évident, comme je l'ai déjà fait observer dans ma brochure de 1847, que ce *Faucon* aime à vivre en société avec ses semblables. On le voit en effet très-souvent, en automne et en hiver, se réunir, au coucher du soleil, sur le haut d'une tour, d'un monument élevé, par bandes de cinq ou six et même plus, suivant les localités, et y chercher un asile pour la nuit. Il

n'est pas, en outre, rare en Savoie et ailleurs de rencontrer sur une même tour, dans un même rocher, deux, trois et quelquefois quatre couvées de *Cresserelle* dont les chefs vivent ensemble en bonne harmonie. Chaque couple a un poste qu'il s'est assigné, et dans lequel le plus près voisin ne peut cependant s'introduire sans se voir repousser même par la femelle, qui laisse jusqu'à ses œufs pour le poursuivre.

Le Faucon Cresserelle n'est pas aussi hardi ni aussi courageux que ses congénères dont je viens de traiter, bien qu'on le voie quelquefois donner la chasse aux *Milans*, aux *Buses* et aux *Corbeaux*. Son vol est également moins rapide, et ordinairement moins élevé, surtout quand l'oiseau chasse, ce qui s'explique facilement; car, comme sa principale nourriture consiste en petits oiseaux, en insectes, notamment en carabiques et orthoptères, en lézards, en mulots et souris, qu'il cherche à découvrir sur le sol en restant pendant quelques instants comme suspendu en l'air, il s'ensuit qu'il ne peut, pour de si faibles proies, se tenir à de grandes élévations. Il est, en outre, peu méfiant. Les oiseleurs l'attirent facilement dans leurs filets en faisant agiter leurs appeaux dès qu'ils le voient planer dans le voisinage. Il fond souvent verticalement sur sa proie, quelquefois obliquement, ou bien en s'abaissant peu à peu et en rasant le sol quand il est près de sa victime. Il emploie cette ruse particulièrement

pour les oiseaux, afin de les surprendre plus aisément en cachant ainsi son arrivée, comme pour être mieux à la portée de les poursuivre au vol s'ils venaient à fuir avant qu'il ait pu les atteindre. Il épie aussi sa proie des arbres, dont il choisit habituellement la cime pour se poser, ou du bout d'un roc, et aussitôt il s'élançe sur elle dès qu'il en voit le moment favorable, la dévore sur place ou l'emporte dans ses serres sur quelque point élevé.

10.—Faucon Cresserelette (*Falco Tinnunculoïdes*), TEMMINCK.

Noms vulgaires : Faucon Cresserine (*F. Tinnuncularius*), Vieill. Roux.— (*F. Grillago*), Savi, Faune franç. (Pl. 16, fig. 3.)

Le *vieux mâle* a 30 cent. 5 ou 6 millim. de longueur. Il est sur le haut de la tête, sur les côtés du cou, sur la nuque, d'un cendré clair sans taches ; d'un roux rougeâtre sur le dos et les scapulaires ; d'un cendré bleuâtre sur le croupion et la queue, dont les plumes sont marquées vers l'extrémité d'une large bande noire et terminées de blanc. La gorge est jaunâtre ; les autres parties inférieures sont d'un roux rougeâtre clair, parsemées de petites taches ou de petits traits longitudinaux et noirs. Le bec est bleuâtre. La cire, le tour des yeux et les pieds sont jaunes ; les ongles d'un jaune clair.

Les mâles adultes ne diffèrent pas des *vieux*. *Les jeunes de l'an* ressemblent aux *femelles*.

Les vieilles femelles ont près de 6 ou 7 millim. de plus en longueur que les *mâles*. Elles ressemblent

assez, par leur livrée, à celles de *la Cresserelle*, qui sont pourtant plus grandes; mais on les en distinguera toujours par la couleur jaune des ongles, par la longueur des rémiges, qui aboutissent à l'extrémité de la queue, tandis que chez *les Cresserelles*, elles arrivent vers les trois quarts de la longueur des rectrices.

Le Faucon Cresserelette est particulier aux contrées méridionales. Il est commun en Sicile, en Sardaigne, dans le midi de l'Espagne et en Afrique, où il vit de la même manière que le *Faucon Cresserelle* chez nous; c'est-à-dire qu'il se rapproche aussi du voisinage de l'homme, qu'il habite les vieux édifices, les tours isolées et les rochers. Il est de passage dans le midi de la France et en Italie. Plusieurs ornithologistes prétendent que lorsque ce Rapace paraît dans les pays méridionaux et tempérés de l'Europe, c'est toujours à la suite des nuées de sauterelles qui, forcées par une saison très-sèche, abandonnent quelquefois l'Afrique, et sont poussées par le vent dans quelques îles de la Méditerranée ou dans quelques plaines cultivées de l'Europe. Sa nourriture se compose effectivement de beaucoup de sauterelles et d'autres gros insectes, de petits reptiles et de volatiles.

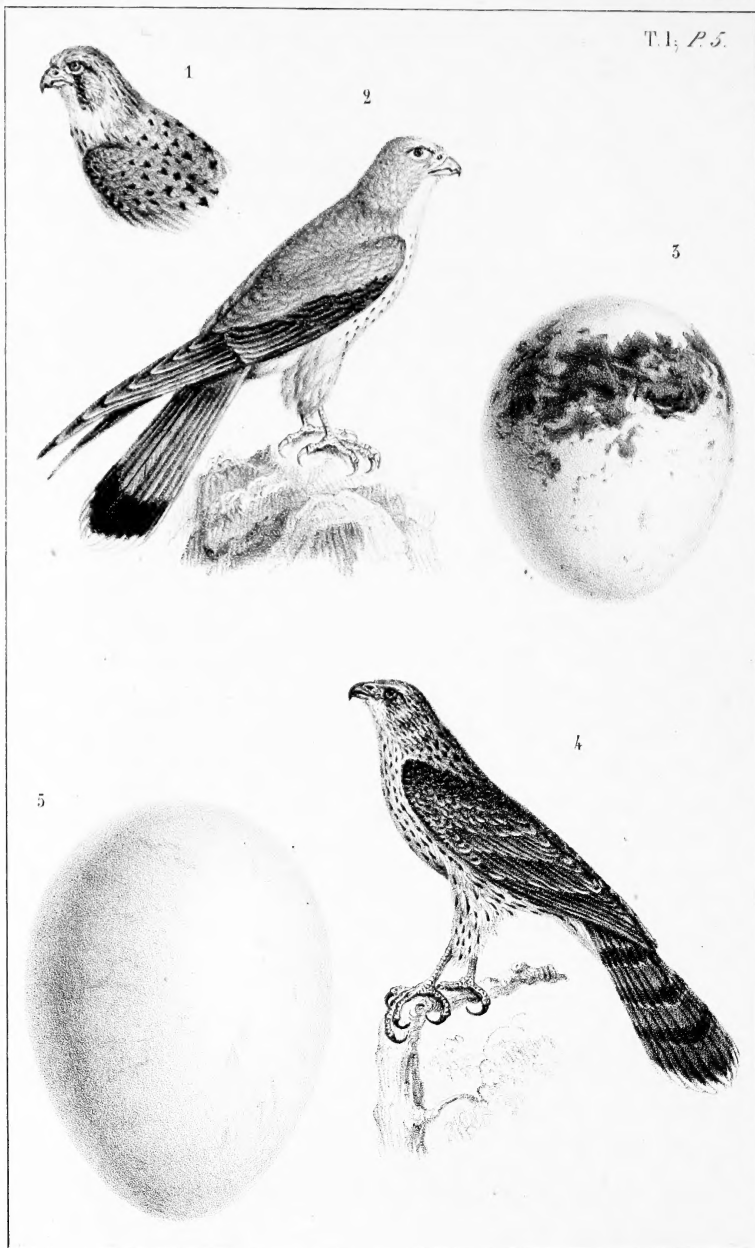
Le Faucon Cresserelette s'est montré jusqu'à présent si rare en Savoie, qu'on ne doit pas l'y considérer comme oiseau de passage régulier, et la cause

de son apparition paraît être toute accidentelle. On ne l'a encore remarqué que dans les vallées les plus méridionales de notre sol, dans les prairies de Saint-Jean-la-Porte, de Sainte-Hélène-du-Lac, sur les bords de l'Isère, aux environs de Saint-Pierre-d'Albigny, enfin dans le bassin de Chambéry et de ses environs marécageux. La position de ces diverses localités m'engage à croire que les *sujets* qui y ont été vus étaient venus de la Provence en remontant les vallées de l'Isère jusqu'à nous. Ce n'est que sur la fin de juillet et en août qu'on les y a rencontrés. M. Coppier de Bonneville possédait dans sa collection un *jeune mâle* et une *vieille femelle* qui avaient été capturés, comme il me l'a assuré, vers le milieu du printemps aux environs de Bonneville. On m'apporta sur la fin d'août 1839 un *mâle adulte* qui venait d'être pris aux filets à Barberaz, près de Chambéry. Je le gardai pendant huit jours ; je lui donnai à manger beaucoup de sauterelles, de grillons et de petits oiseaux, qu'il plumait assez proprement avant de s'en repaître. Il se montra toujours aussi doux, aussi familier qu'un *Faucon Cresserelle* que j'avais en même temps.

Ve Genre : AUTOUR (*Astur*).

Les Autours, qui forment la troisième division du genre *Falco* de M. Temminck, ont de si grands rapports avec les espèces du genre précédent, que

T. I, P. 5.



E. H. J. Ferzin Lib. Ed. à Chambéry.

J. Werner del.

- 1 Tête et Dos du Faucon Cresserelle, mâle adulte, $\frac{1}{4}$ gr. nat., P. 60.
- 2 Faucon Cresserelle, mâle adulte, $\frac{1}{4}$ gr. nat., P. 66.
- 3 Œuf de la grande race de l'Autour Epervier, gr. nat., P. 76.
- 4 Autour Palumbivore, jeune mâle de l'an, $\frac{1}{7}$ gr. nat., P. 69.
- 5 Œuf de l'espèce, gr. nat.

j'ai cru nécessaire de les classer de suite après, pour ne pas les en éloigner, comme l'ont fait plusieurs ornithologistes.

Les Autours diffèrent seulement *des Faucons* par leur tête, rétrécie en avant, par la pointe de la mandibule supérieure du bec, qui est dépourvue de dents, par leurs tarses, plus longs et écussonnés, par le doigt intermédiaire, qui dépassé beaucoup en longueur les latéraux, enfin par leurs ailes courtes, qui n'atteignent qu'à peine vers les deux tiers de la queue. Ils ont, ainsi que plusieurs autres Rapaces, le dos qui paraît fréquemment comme bossu dans le repos, à cause de la courbure de la colonne vertébrale. Leur vol est rapide, malgré la brièveté des ailes, et habituellement moins élevé que celui des *Faucons*. Ils sont aussi adroits, aussi méfiants et rusés qu'eux; mais ils arrivent obliquement sur leur proie, qu'ils poursuivent rarement au vol quand elle leur a échappé. Les petits oiseaux, les très-petits mammifères, les reptiles forment la base de leur nourriture. Ils nichent sur les arbres.

Ce genre possède en Savoie et en Suisse deux espèces.

11.—Autour Palumbivore (*Astur Palumbivorus*).

Noms vulgaires : Mouchet, Mochet, Gros Faucon, Grand Epervier; en montagne : *Falcon*, *Grous Moucéi*.

L'Autour (Buff.).—L'Autour (*Falco Palumbarius*), Temm.—Epervier—Autour (*Sparvius Palumbarius*), Vieill.—Autour des ramiers, de Selys-Longch.

Les *vieux mâles* ont le bec brun noirâtre et

bleuâtre en état de fraîcheur; la cire jaunâtre; l'iris et les pieds d'un jaune un peu rembruni; les sourcils blancs. Leur taille est de 44 cent. Ils sont d'un cendré bleuâtre sur le dessus du corps, blancs en dessous, avec de petites raies transversales noirâtres ou d'un brun foncé qui se croisent avec d'autres traits étroits, verticaux et de la même couleur. La queue, qui est cendrée, se trouve rayée de quatre ou cinq bandes d'un brun noirâtre.

Les *vieilles femelles* ont 64 ou 65 cent. de longueur : elles sont moins bleuâtres en dessus, mais plus colorées de brun que les *mâles* ; elles portent en outre un plus grand nombre de petites bandes brunes sur la gorge.

Les *mâles* et les *femelles* varient parfois suivant l'âge. On remarque des *individus* dont les parties supérieures varient de brun ou de blanc roussâtre; d'autres qui prennent du blanc sur toute la tête, ou seulement sur quelques parties.

Les *jeunes* diffèrent beaucoup des *vieux*. Ils ont une ressemblance avec les *jeunes* du *Milan Noir*, dont on les reconnaîtra cependant toujours par leur queue, qui n'est pas fourchue comme celle de ces derniers. Ils ont en dessus le plumage varié de brun et de roussâtre; en dessous, d'un roux blanchâtre, tacheté longitudinalement de brun : *ces taches, chez les vieux, sont plus petites et transversales*. L'iris est d'un gris blanchâtre; la cire, les

pieds d'un jaune livide ; la queue d'un gris brun, traversé par de larges bandes d'un brun plus foncé.

L'Autour est plus commun dans les contrées septentrionales que dans le midi de l'Europe, où les *sujets vieux* sont rares. Il ne l'est pas en Savoie quoiqu'on l'y rencontre pendant toute l'année. C'est dès le milieu de l'automne jusqu'à la fin de l'hiver qu'on se le procure le plus aisément. A cette époque le petit nombre de ceux qui ont passé l'été chez nous s'accroît par l'arrivée de quelques *jeunes*, et rarement des *vieux*, qui nous viennent du Nord, et nous quittent en général, si la saison est rigoureuse, pour aller se réfugier vers le Midi.

Il vit en été dans les pays de montagne les plus boisés ou dans les bois de haute-futaie souvent rapprochés des habitations, au-dessus desquelles on le voit, surtout le matin, planer pour guetter les poules, les pigeons qui s'éloignent trop des rustiques. Il fond sur eux chaque fois qu'il en trouve l'occasion. Pour arriver à l'improviste sur la proie qu'il vise, il a soin de venir en obliquant ou en volant près de terre. Mais c'est habituellement dans les grands bois ou sur leur lisière qu'il se tient pour chasser. Pour cela il s'embusque sur un tronc caché par les branches, et attend au passage les grives, les perdrix, les tétras, les levreaux, qu'il

enlève sans peine dans ses serres. Il fait aussi la guerre aux écureuils en les poursuivant autour des arbres, où ils grimpent ou montent en spirale, et en dévalisant leurs bauges quand elles ont des petits. Il avale les campagnols, les souris, les taupes tout entières; mais il rend habituellement par le bec, quelques moments après, leurs peaux, leur os, en forme de petites pelotes. Il rend aussi les os des oiseaux qu'il a avalés et qu'il ne peut digérer.

L'Autour niche principalement dans les vastes forêts de sapins de nos montagnes. Il entre en amour au mois d'avril. Le mâle pousse alors fréquemment des cris commençants par quelques notes rauques, un peu discordantes, et finissant par des sons plus forts, plus aigus. On les entend surtout le matin et à l'approche de la nuit, quand il réclame sa compagne. Celle-ci, en l'entendant, part de la forêt en l'avertissant par ses cris; puis ils s'élèvent tous les deux ensemble dans l'air en dessinant de nombreux cercles jusqu'à une grande hauteur, d'où on les voit, quelques instants après, se précipiter l'un après l'autre, et rentrer dans leur bois. Ils posent sur deux ou trois branches très-rapprochées leur aire, qui ne se trouve guère achevée avant une douzaine de jours. Formée en dehors avec de petites branches de sapin ou de hêtre, en dedans avec d'autres branches plus

minces et plus courtes et avec des racines, cette aire, dont les matériaux réunis sans art forment une espèce de plancher assez solide, contient, vers la fin de mai, trois ou quatre œufs un peu allongés, un peu plus petits que ceux du *Milan Noir*, d'un blanc bleuâtre sans taches, ou veiné, ou ponctué de brun ou de rougeâtre foncé. Leur longueur est en moyenne de 5 cent. 2 à 5 millim., et leur largeur de 4 cent. 1 ou 2 millim.

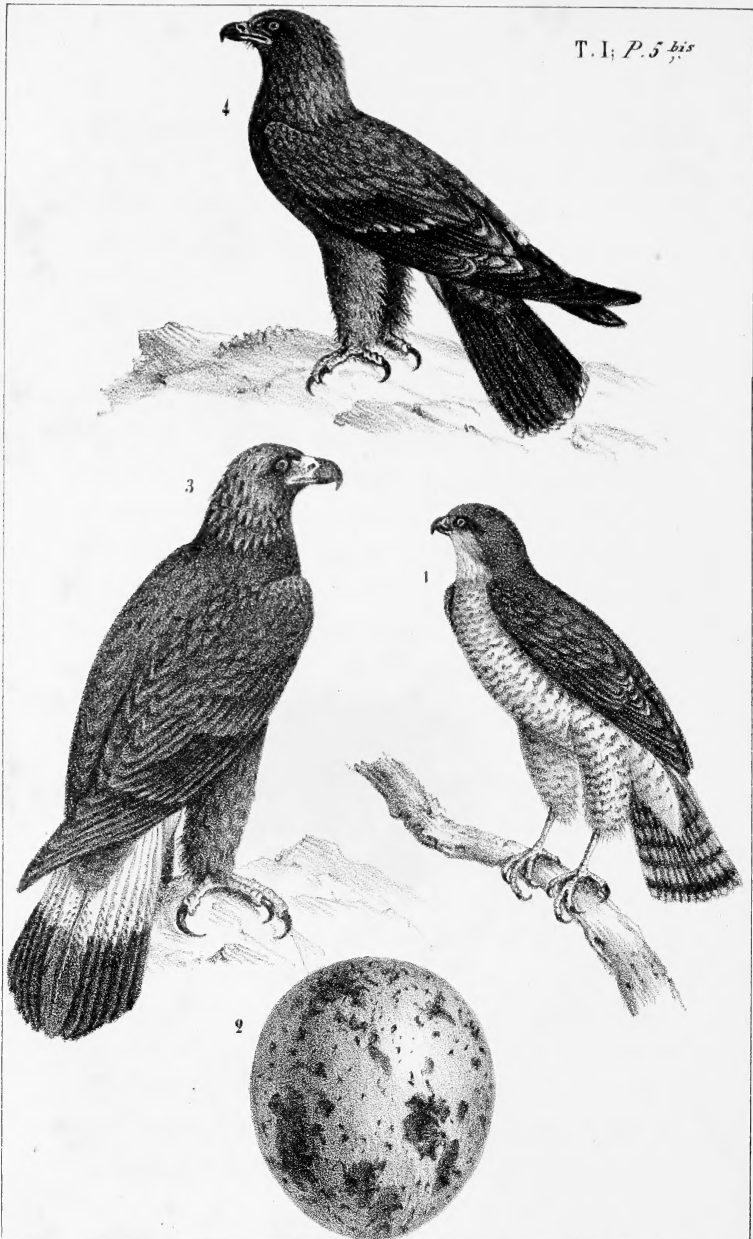
Les petits éclosent garnis d'un duvet blanchâtre qu'ils conservent très-épais jusqu'au quinzième jour. Il commence alors à disparaître par l'apparition des premières plumes brunes et roussâtres sur le dos, sur le cou et les ailes. La première nourriture qu'ils reçoivent de leurs père et mère consiste en gros scarabées et en coléoptères, en petits lézards, en souris et en jeunes oiseaux. Aussitôt qu'ils peuvent se passer des soins de leurs parents, ils s'en séparent, vivent isolés dans les bois, et font une guerre cruelle aux volatiles. On les rencontre déjà sur la fin d'août raser, aussi aisément que les *vieux*, d'un vol bas et lent, les buissons, les champs cultivés, pour s'assurer s'ils ne leur cachent point quelque proie, puis planer au-dessus des avoines, afin de découvrir les cailles ou les cailleteaux, les alouettes, qu'ils arrachent du sein des moissons et vont dépecer dans un lieu retiré.

C'est vers le milieu d'octobre, surtout à l'époque

des premières gelées blanches, et en même temps que les *grives* et les *bécasses*, que l'Autour descend des montagnes et vient s'établir dans nos grands bois des collines, dans ceux situés au pied des coteaux et des monts les plus riches en gibier de divers genres.

On le retrouve également de temps à autre dans les champs, où il se plaît à chasser aux alouettes. Il les attaque toujours en flanc, et les poursuit au vol avec une célérité remarquable. L'acharnement avec lequel il chasse, quand la faim le tourmente, l'entraîne parfois dans les pièges des oiseleurs qui, pour venir à bout de le retirer vivant des filets, comme aussi pour éviter les coups de bec et de serres qu'il leur lance, sont obligés de jeter sur lui quelque linge qui paralyse bien vite ses efforts.

J'ai vu de jeunes Autours réduits à la captivité ; ils m'ont tous paru d'un naturel dur et féroce, par conséquent très-difficile à apprivoiser. On a vu, en octobre 1850, au Jardin Botanique de la Société d'histoire naturelle de Savoie, un *Autour de quatre mois* assommer à coups de bec et de serres un *Milan Noir* du même âge, enrôlé depuis près de quinze jours avec lui, puis le dépecer et se nourrir de ses entrailles. En voyant que la nourriture ne manquait pas à ce Rapace, on n'a pas mieux su expliquer cette barbarie que par le besoin que pouvait avoir



Lith. J^s Perrin, Chambéry.

J. Werner del. & Lith.

1 Autour Épervier, vieux mâle; $\frac{1}{5}$ gr. nat.; P. 75.

2 Œuf de l'espèce; gr. nat.

3 Aigle Fauve ou Royal, à l'âge de deux ans; $\frac{1}{10}$ gr. nat.; P. 86.

4 Aigle Criard ou Plainif, adulte; $\frac{1}{8}$ gr. nat.; P. 96.

cet *Autour* de se repaître de chair palpitante, comme l'exige son naturel sanguinaire.

12.—Autour Epervier (*Astur Nisus*).

Noms vulgaires : L'Épervier, Tiercelet. En Tarentaise : Petit Mochet. Dans le vieil âge : Epervier roux.

L'Épervier, Buff. (*Falco Nisus*), Lin. — L'Épervier Commun (*Sparvius Nisus*), Vieill.

L'Autour Épervier ressemble à l'*Autour Palumbivore* par la distribution des couleurs du plumage ; mais il en diffère beaucoup par la taille.

Le *vieux mâle* de l'Épervier a 33 cent. 3 ou 4 millim. de longueur. Il est d'un cendré bleuâtre ou ardoisé sur le dessus du corps, avec un espace de blanc plus ou moins pur à la nuque. Le dessous du corps est blanc, rayé longitudinalement de brun sous la gorge, et transversalement sur les autres parties. La queue est d'un gris cendré, marqué de cinq bandes d'un cendré noirâtre ; le bec noirâtre ; la cire, l'iris et les pieds sont jaunes ; les ongles noirs.

Les *très-vieux mâles* prennent du roux sur les parties inférieures, et conservent les couvertures sous caudales blanches. L'iris se mêle un peu de rouge. C'est cette livrée qui les fait confondre par nos oiseleurs avec l'*Émérillon*.

Les *vieilles femelles* sont toujours plus grandes que les *mâles*. Elles ont généralement, en Savoie, 42 ou 43 cent. de taille. On les reconnaît en outre à leurs larges sourcils blancs. Elles ressemblent, pour le reste de leur livrée, aux *mâles*. On en trouve

pendant quelques-uns dont le plumage supérieur est d'un gris brun, avec une légère bordure rousse à chaque plume, avec quelques taches arrondies, blanches, sur les scapulaires, avec du blanc sur le sommet de la tête et à la nuque. Les variétés totalement blanches, ou seulement sur la plus grande partie du corps, sont excessivement rares en Savoie.

Nous remarquons en outre, chez nous, des *femelles* d'une plus grande dimension que les précédentes. Ma collection en possède une *jeune* de 46 cent. de longueur. Comme ces races sont rares dans notre pays, mais plus abondantes en Suisse et dans le Nord, d'où la plupart nous arrive en automne et en hiver, je les ai examinées et comparées soigneusement avec d'autres *femelles* plus petites capturées à la même époque dans nos contrées : je n'ai pas su découvrir entre elles d'autre différence que celle de la taille. C'est au *Falco Nisus Major* (*Grand Epervier*) de MM. Becker et Meisner que l'on doit rapporter ces races de *femelles*. Il est d'ailleurs bien reconnu que cette prétendue espèce n'est qu'un état différent de la *femelle* de l'*Epervier ordinaire*.

Les *jeunes mâles de l'an* sont bruns en dessus, un peu roussâtres sur la tête et le cou, tachetés longitudinalement de brun et de roussâtre sur la nuque, où le blanc apparaît à l'origine des plumes. Le plumage des parties inférieures est d'un roux

blanchâtre, marqué de taches transversales et en forme de lance de brun foncé.

Au printemps suivant ils commencent à prendre du cendré bleuâtre sur la tête, sur le dos et sur les ailes.

Les jeunes femelles ressemblent aux *jeunes mâles* : elles sont seulement toujours plus grandes.

L'Épervier et le Faucon Cresserelle sont, sans contredit, les deux Rapaces les plus communs de la Savoie. Le premier y est aussi sédentaire, et ressemble beaucoup au précédent par sa manière de vivre. Comme lui il hante principalement les bois de haute futaie, notamment les forêts de sapins de nos collines et de nos montagnes. Il y entre en amour dès les premiers jours du printemps. Le mâle annonce cette époque par des cris forts, constamment plaintifs et perçants. De temps en temps il se plaît à former des ronds ou des cercles en planant au-dessus du bois qu'il a choisi pour se reproduire, puis à se précipiter presque d'aplomb, quand il est parvenu à une grande élévation, à la rencontre de sa compagne qu'il a aperçue planer en dessous de lui. On voit alors le couple remonter ensemble dans les airs en criant, en traçant des cercles qu'ils entremêlent parfois de crochets, en s'agaçant et se poursuivant avec ardeur.

Le mâle travaille de concert avec la femelle dès la fin d'avril sur nos collines, en mai dans nos

régions montagneuses, à la structure de leur aire, qui se trouve le plus souvent posée sur deux ou trois branches très-rapprochées de sapin, et appuyée contre le tronc. Formée de la même manière et avec le même genre de matériaux que celle de l'*Autor*, cette aire n'est guère achevée qu'après quinze jours de travail. J'ai effectivement observé vers le 20 avril, dans les bois des collines, plusieurs nids d'Éperviers que je ne voyais pas terminés avant le 6 ou le 8 mai suivant. La ponte est presque toujours de cinq œufs arrondis, longs de 3 cent. 6 ou 8 millim., et larges de 3 cent. 1 ou 2 millim. chez les couples dont les *femelles* sont de taille ordinaire, et d'une longueur de 4 cent. 2 à 4 millim. au plus, sur 3 cent. 3 ou 4 millim. de diamètre chez ceux des *femelles* à fortes dimensions. Ils sont blanchâtres ou d'un blanc bleuâtre, ou d'un roussâtre très-clair avec de larges espaces, ou seulement avec des points, des lignes et des taches d'un brun rougeâtre ou roussâtre, souvent plus répandus vers le gros bout, où ils forment quelquefois une espèce de couronne. Ils éclosent vers le vingt-deuxième ou le vingt-quatrième jour de l'incubation, et les petits en sortent revêtus d'un duvet blanc. Le père et la mère les nourrissent et les élèvent avec soin; ils ne les abandonnent que lorsqu'ils sont assez forts, assez dressés à la chasse, qui est leur unique ressource pour vivre.

Après l'éducation, les Éperviers vivent solitaires par les bois, faisant presque sans relâche carnage des *grives*, des *rouge-gorges*, des *mésanges* et des *roitelets*. On rencontre en effet fréquemment, en passant par les forêts qu'ils hantent, au pied des arbres sur lesquels ils sont venus dépecer leur proie, des tas de plumes des différents oiseaux qui ont servi à les nourrir. S'ils sortent des bois, c'est pour aller rôder aux alentours à la quête des volatiles, notamment des *fringillées*, des *alouettes* et des *bergeronnettes*, sur lesquelles on les voit fondre à chaque instant. S'ils s'emparent d'une proie, ils retournent dans les bois, où ils se cachent pour la dévorer. Ils se montrent très-hardis, surtout dans les temps de disette, car ils viennent enlever dans les champs les *bergeronnettes grises* et les *printanières* jusque devant les oiseleurs et au milieu des troupeaux, sans s'inquiéter de la présence des bergers. Ce n'est qu'accessoirement qu'ils recourent pour vivre aux serpents, aux lézards et aux insectes.

Quelques Éperviers qui ont passé la belle saison chez nous nous quittent chaque année à l'approche du froid, et au même temps que d'autres nous arrivent des contrées septentrionales de l'Europe. Ils émigrent vers le Midi, d'où plusieurs reviennent par paire au printemps. Ceux qui bravent dans notre pays les rigueurs du froid se fixent à l'intérieur des bois d'arbres verts, où se rendent durant

cette saison beaucoup de petits oiseaux dont ils se nourrissent. Ils souffrent beaucoup pendant les fortes gelées, qui les font considérablement maigrir. On les entend de temps à autre pousser quelques cris perçants et plaintifs qui semblent annoncer leurs misères.

L'Épervier, réduit à la captivité, s'y apprivoise en peu de jours. On parvient d'abord à le rendre familier, surtout s'il est jeune, même à le porter sur la main, sans avoir rien à craindre ni de son bec, ni de ses serres.

VI^e Genre : AIGLE (*Aquila*).

Je réunis dans ce genre les espèces comprises par M. Temminck dans sa division d'*Aigles proprement dits*. Quelques auteurs, entre autres MM. Cuvier et Vieillot, ont formé pour ces oiseaux presque autant de genres ou de sections qu'on en compte d'espèces. Je n'ai pas adopté cette méthode, afin de ne pas trop multiplier les genres, surtout quand les caractères admis pour séparer, par exemple, le *Balbusard* et *Jean-le-Blanc* des vrais *Aigles*, sont si peu significatifs. Je me suis seulement borné à faire ressortir, en décrivant chaque espèce, leurs principaux signes distinctifs.

Les Aigles ont la tête aplatie en dessus, garnie de plumes comme chez les *Faucons* ; les yeux grands, renfoncés et protégés par une saillie très-avancée

du crâne. Leur bec est long, très-fort, ordinairement droit à sa base et subitement crochu à la pointe de la mandibule supérieure, qui est toujours plus longue que l'inférieure. Ils ont les pieds forts, nerveux; les tarses nus ou couverts de plumes jusqu'aux doigts; ceux-ci sont robustes, armés d'ongles puissants, très-recourbés et retractiles. Le doigt externe est réuni à sa base par une membrane avec l'intermédiaire. Leurs ailes sont longues et musculeuses.

De tous les Rapaces, les Aigles sont ceux pour lesquels la nature n'a rien épargné afin de les rendre les plus redoutables. A leur bec gros et puissant, à leurs ongles très-acérés, ils joignent un vol vigoureux, une très-grande force musculaire qui leur permet d'attaquer et de combattre, presque toujours avec succès, les animaux dont ils veulent se repaître. Ils poursuivent leur proie à tire d'ailes, ou bien ils l'épient de la cime des arbres et des rochers; ils la saisissent et l'enlèvent dans leurs serres, ou ils l'assomment sur place à coups de bec et de poitrine, puis ils la transportent dans les rocs ou dans les bois pour la déchirer et la dévorer. Ils l'enlèvent quelquefois perpendiculairement jusqu'à une grande élévation, d'où ils la laissent tomber pour achever de la tuer; mais ils plongent immédiatement après elle, sans la perdre de vue dans sa chute; ils la reprennent et la transportent ailleurs

pour la dépecer, à moins qu'elle soit d'une forte dimension; dans ce cas, ils la mettent en pièces sur les lieux mêmes. C'est ainsi qu'ils détruisent, suivant les espèces, beaucoup de moutons, de brebis, de lièvres, de tétras, de bartavelles, de perdrix, de volailles, de reptiles et de poissons. Les cadavres sont pour eux une nourriture tout accessoire, à laquelle ils ne recourent que dans l'extrême nécessité. Ils font leur séjour habituel ou des rochers les plus escarpés, ou de la lisière des forêts de montagne, ou des bords des eaux. Leur vue est susceptible de s'étendre à des distances prodigieuses. Elle a la propriété de se fixer sur le soleil à l'aide d'une membrane à coulisse. Leur plumage est sujet à de nombreuses variations, toujours plus notables dans les premières années de leur vie. Les grandes espèces ne se revêtent guère avant cinq, six ou sept ans de leur livrée parfaite. Ce sont ordinairement les grandes penes des ailes et de la queue qui acquièrent les dernières leur couleur invariable.

Six espèces d'Aigles se trouvent en Savoie. Quelques-unes y sont très-rares et seulement de passage.

13.—Aigle Impérial (*Aquila Imperialis*).

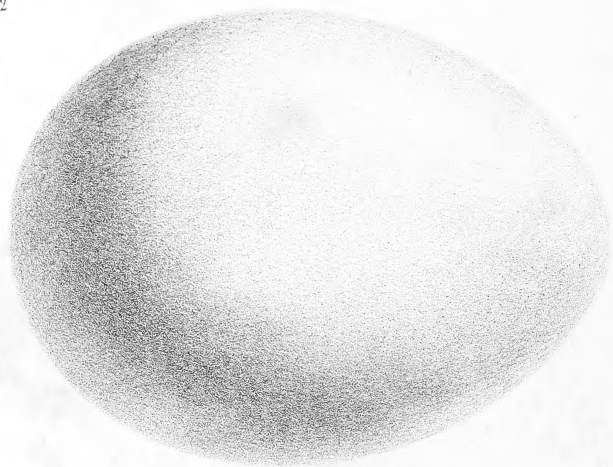
Nom vulgaire : Aigle Impérial (*Falco Imperialis*), Temm.

Cet Aigle est si rare en Savoie, en conséquence si peu connu des chasseurs, que je doute fortement





2



1 Aigle Impérial, mâle adulte; $\frac{1}{10}$ gr. nat., P. 82.

2 Œuf de l'espèce, gr. nat.

que le nom d'*Aigle Impérial*, qu'on donne d'ailleurs volontiers à tous les *Aigles de plumage sombre et de fortes dimensions*, doive se rapporter à celui de cet article. On l'applique, dans le vulgaire, de préférence aux *semelles de l'espèce suivante*, qui sont effectivement toujours plus grosses et plus grandes que les *mâles*.

L'Aigle Impérial a le port trapu; les ailes plus longues ou de la même longueur, suivant les sujets, que les penes caudales, qui sont coupées presque carrément.

Ces caractères, qu'il est essentiel d'examiner, le rendent inférieur de quelques centimètres de taille à l'*Aigle Royal* ou *Fauve*.

Le *vieux mâle* a 83 ou 84 centimètres de longueur. Son corps est massif, ordinairement plus gros que celui de l'*Aigle Fauve*.

On le distingue encore de celui-ci par les plumes du sommet de la tête et de l'occiput, qui sont acuminées et d'un blanc roussâtre, par des taches blanches ou blanchâtres, plus ou moins nombreuses, suivant l'âge, que l'on remarque sur les plumes des scapulaires. Le dessus du corps est brun très foncé; le dessous d'un brun presque noir avec du roux à l'abdomen; la queue noire ou noirâtre, ondée de gris à sa partie supérieure. L'iris est d'un jaune pâle; la cire du bec et les doigts jaunes. Le doigt du milieu porte à sa dernière phalange cinq écailles; les au-

tres, trois ou quatre, selon que les sujets sont plus ou moins âgés.

La *vieille femelle* est de 94 à 96 centimètres de taille. Sa livrée est fauve, avec plus ou moins de taches brunes, suivant son âge.

Les *jeunes, jusqu'à l'âge de deux ans*, sont d'un brun roussâtre, tachetés de roux clair sur les parties supérieures; d'un jaune roussâtre clair ou de couleur isabelle sur la nuque et sur les parties inférieures. Quelques plumes des scapulaires sont marquées de blanc à la pointe; celles de la poitrine et du ventre bordées sur les côtés et terminées de roux assez vif. Ils ont l'iris brun; les doigts d'un jaune livide.

A l'âge de trois ans, le plumage est déjà plus foncé, et le blanc des scapulaires plus marqué. Quelques taches brunes et noirâtres paraissent sur la poitrine, sur le ventre et le dos.

L'Aigle Impérial habite particulièrement les vastes forêts des montagnes des parties orientales et méridionales de l'Europe, la Hongrie, la Dalmatie, l'Égypte, la Sardaigne, etc. Il est rare au centre de l'Europe. Il bâtit son aire immense dans les rochers les plus escarpés, ou sur le sommet des plus hauts arbres. La femelle pond deux œufs, rudes au toucher, légèrement plus arrondis que ceux de l'*Aigle Royal*, et d'un blanc sale sans taches ou espacé de quelques nuances plus sombres que le fond. Son

entrée dans l'Ornithologie de la Savoie est due à l'apparition accidentelle et seulement pendant l'été de quelques *sujets* sur la cime du Mont-Cénis, où ils parviennent sans doute de quelque localité du Piémont, et en suivant, pendant leur chasse ou leurs grandes excursions, la pente méridionale de cette partie des Alpes. Les naturalistes de Genève signalent également la capture de cet Aigle dans le Jura. M. Molin, ancien avocat des pauvres à Chambéry, qui plusieurs fois eut l'occasion en Maurienne d'examiner des *aiglons*, croit avoir reconnu cette espèce dans *deux sujets de trois ou quatre mois* qui avaient été enlevés dans un rocher à Bessans. La description qu'il m'en fit, surtout l'existence qu'il eut soin de me signaler *de quelques plumes blanches sur les scapulaires*, me confirmèrent dans sa croyance. Les possesseurs de ces deux *aiglons* lui assurèrent que le même rocher possédait déjà, l'année précédente et à la même place, une couvée de cette espèce, dont ils s'étaient également emparés.

L'Aigle Impérial est la terreur des mammifères et des gros oiseaux sans défenses, tels que des tétras, des bartavelles et d'autres espèces qui fréquentent les mêmes localités que lui. Il attaque presque toujours victorieusement les chiens égarés des chasseurs, les renards, les chevreaux, les moutons, les lièvres et même, d'après M. Temminck, les daims et les chevreuils. Il épie sa proie de la cime d'une roche,

du haut d'un arbre, ou en planant majestueusement dans les airs, et il se précipite sur elle de tout le poids de son corps; il la poursuit en décrivant une ligne horizontale, quand elle fuit; il l'enlève palpitante, ou il l'assomme sur place à coups de bec sur la tête, notamment vers la région des yeux, à coups précipités sur la poitrine, sur le cou et sur le dos.

Je n'entrerai pas dans d'autres détails pour décrire les mœurs de cet *Aigle*; elles sont, du reste, presque en tout semblables à celles de l'espèce suivante.

14.—**Aigle Fauve** (*Aquila Fulva*).

Noms vulgaires. Le Grand Aigle, l'Aigle des Alpes; quelquefois, surtout pour les femelles, Aigle Impérial; pour les jeunes, Aigle Noir.

Le Grand Aigle ou l'Aigle Royal, l'Aigle Commun (Buff.). — Aigle Commun (*Aquila Fulva*), Vieil. — Aigle Royal (*Falco Fulvus*), Temm.

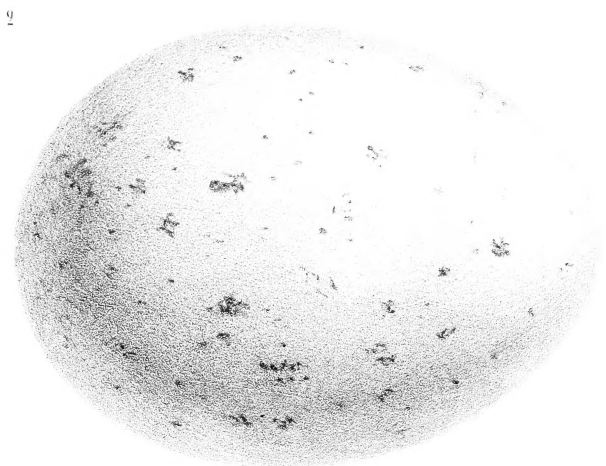
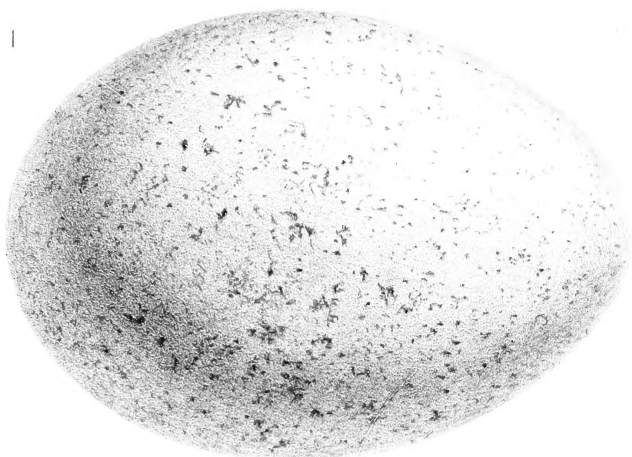
Quelques chasseurs de nos contrées donnent habituellement aux *sujets* les plus gros ou les plus grands de cette espèce, par conséquent aux *femelles*, le nom d'*Aigle Impérial*. J'espère que la description des sexes et des divers âges que je vais donner, comparée avec celle de l'espèce précédente, contribuera puissamment à empêcher désormais cette impropre dénomination.

L'Aigle Royal *vieux* a 1 mètre de longueur dès l'extrémité du bec au bout des ongles.

La *vieille femelle* a 1 mètre 15 ou 16 cent.

On trouve en Savoie une race de sujets fort rares, spécialement composée de *mâles*, dont la taille ne





Lith. J. Ferrin Libra. Nat. à Chambéry.

J. Werner del.

1 et 2 Œufs d'Aigle Fauve ou Royal; gr. nat.; P. 86.

s'étend guère qu'à 76 ou 80 centimètres. Je suis parvenu à m'en procurer trois individus, tous trois mâles, dont un seul était *jeune*. Je me suis fait un vrai plaisir d'en envoyer un *très-adulte* à M. de Lamotte d'Abbeville, qui a enrichi ma collection d'un grand nombre d'espèces d'oiseaux maritimes.

Comme les sexes ne diffèrent guère extérieurement que par la taille ou la grosseur, je ne crois pas utile de les décrire à part.

Les *vieux* ont les parties du corps d'un brun obscur, plus ou moins marqué de noirâtre, selon l'âge, sauf la tête, la nuque, les côtés du cou, qui sont garnis de plumes acuminées d'un roux vif qui devient fauve chez les *très-vieux sujets*. Les scapulaires ne portent jamais, comme chez le précédent, des taches blanches ou blanchâtres. Les plumes des parties intérieures des cuisses et du tarse sont d'un brun clair ou fauve. Les ailes sont moins longues que les pennes caudales. Celles-ci sont arrondies, noirâtres, traversées par quelques bandes irrégulières d'un gris parfois très foncé. Le bec est de couleur de corne bleuâtre, surtout vers le milieu; la cire, les doigts sont jaunes; les ongles noirs; l'iris est brun.

A l'âge d'un et de deux ans, cet Aigle est d'un blanc plus ou moins roux sur les tarses. Le roux est disposé ordinairement par petits traits longitudinaux chez les sujets de la seconde année. Les sujets à tarses d'un blanc pur paraissent être particuliers

aux contrées septentrionales, à la Suède, à la Norwège, etc. La queue est blanche dès la base jusqu'environ aux deux tiers de sa longueur; après, d'un noirâtre ou d'un brunâtre, selon les individus. Le plumage est d'un brun très-foncé, même noirâtre chez quelques-uns, et d'un brun mêlé très-légèrement de roussâtre chez d'autres. La tête et la partie postérieure du haut du cou sont colorées de roux, plus vif chez ceux de *deux ans* que chez ceux de la *première année*. Les plumes des parties inférieures, notamment celles de la poitrine, sont marquées, surtout après la première mue, à leur racine, d'un blanc roussâtre clair, ce qui fait quelquefois paraître cette livrée comme tachetée de blanchâtre sur le dessous du corps.

A l'âge de *trois ans*, la queue est encore blanche, mais parsemée de taches d'un brun sombre, ou d'un gris foncé, depuis la base jusque vers la moitié; ensuite elle est noirâtre. Le plumage est d'un noirâtre plus ou moins marqué de roux sur la tête, sur le dessus et les côtés du cou, et presque tout noirâtre sur le reste du corps.

On se procure parfois chez nous des sujets *très-adultes*, dont la tête, la face, le devant et le derrière du cou sont d'un fauve uniforme. Le plumage des autres parties est également fauve, mais d'une nuance plus foncée, et il porte, principalement sur la poitrine et le ventre, quelques taches ou quelques

espaces d'un brun foncé ou noirâtre. Les tarses sont aussi fauves.

L'Aigle Fauve est sédentaire et assez répandu en Suisse et en Savoie. On le remarque également dans la plus grande partie de l'Europe. Il se plaît principalement dans les Alpes, tantôt autour des forêts, tantôt sur le penchant des rochers, là surtout où paissent habituellement les troupeaux de chèvres et de moutons. Il y exercerait fréquemment ses ravages, si les pâtres, afin de prévenir les attaques toujours improvisées de cet oiseau cruel, ne se mettaient en devoir de surveiller avec soin leur bétail, de crier et d'agiter des clochettes dès qu'ils le voient planer dans les environs. Ses proies les plus ordinaires sont les chevreaux, les agneaux qu'il trouve égarés par les taillis et sur la pente des rochers, les jeunes bêtes fauves et notamment les lièvres, les marmottes, les écureuils, les tétras, les bartavelles. Des chasseurs dignes de foi m'ont assuré que dans nos Alpes, cet Aigle attaque les chamois de deux ou trois mois; qu'après les avoir assommés sur place en se jetant avec impétuosité sur eux et en les frappant du bec sur la tête, il les enlève dans ses serres jusqu'à une certaine hauteur et les laisse tomber, afin de les achever, pour s'en repaître ensuite à loisir. C'est aussi de cette manière qu'il extermine le plus souvent les moutons, les lièvres, les chiens, les renards qu'il vient d'enlever tout vivants dans ses

serres. On se plaît aussi, en Savoie, à raconter, dans quelques localités, que cet Aigle aurait emporté dans son aire des enfants de 4, 5 et 6 ans. Bien que je considère ce Rapace assez fort, assez cruel et assez audacieux pour consommer de pareils enlèvements, je ne rapporterai cependant pas ici les faits qui m'ont été signalés, faute d'avoir pu, malgré tous mes désirs, en rencontrer des témoins oculaires ou d'autres dignes de foi.

Le mâle recherche sa femelle dès la fin de février. Dès lors, jusqu'à l'éclosion, il pousse plus fréquemment que durant les autres saisons ses cris rauques, parfois semblables à la voix enrouée d'un petit chien que l'on frappe. Suivant qu'il habite des lieux plus ou moins reculés, il se met à construire en avril, ou seulement en mai, son aire qu'il pose dans une cavité des plus hauts rochers du canton qu'il s'est choisi, quelquefois au milieu de deux pics élevés de rochers très-rapprochés et abrités contre les intempéries de l'air, et toujours très-rarement sur de grands arbres. Cette aire, qui est très-large, presque aussi plate qu'un plancher, se trouve formée avec des perches d'un ou deux mètres de longueur, que couvrent en dehors de petites branches, et en dedans beaucoup de racines, d'herbages et de mousse. Quand elle est fixée entre deux pics de rochers, les plus grandes branches, qui se trouvent en dessous, s'appuient par les deux extré-

mités sur le bord de chaque pic et sont traversées par d'autres branches plus courtes et plus minces. Elle sert habituellement pour plusieurs années au même couple. Il paraît que cet Aigle n'abandonnerait jamais le rocher ni la forêt qu'il a une fois choisis pour se reproduire, s'il ne s'y voyait pas inquiété par les dénicheurs pendant l'incubation ou l'éducation de ses petits, surtout quand ce poste lui permettrait de vivre au milieu de l'abondance. En effet, quelques paires se sont propagées de nos jours pendant plusieurs années consécutives dans les grands rochers de Saint-Jean-d'Arvey, dans ceux de Lathuille, qui dominant les vignobles de Chignin et de Torméry ; aussitôt que deux ou trois couvées leur eurent été ravies, on les vit abandonner ces rochers pour aller à la découverte d'un lieu plus sûr pour la propagation de leur espèce.

La femelle pond chaque œuf par intervalle de six ou huit jours et même plus. C'est pour cela sans doute que l'un des petits est toujours plus fort que l'autre qui éclot après. Les œufs, qui sont ordinairement au nombre de deux et dont un est quelquefois infécond, ont la surface très-rude et comme fendillée. Ils sont généralement un peu allongés, d'un blanc sale, quelquefois un peu cendrés, et plus ou moins mouchetés ou tachetés de brun rougeâtre. Ils sont rarement sans taches, mais plus fréquemment marqués de petits traits très-irréguliers. Leur

longueur en moyenne est de 7 cent. 8 ou 9 millim., sur un diamètre de 6 cent. 2 à 5 mill. L'un est souvent plus petit ou moins large de 2 à 5 mill. que l'autre. C'est peut-être celui qui doit produire un *mâle*, si l'on en juge d'après la taille de ce dernier, qui est constamment moins grande que chez la *femelle*.

Les petits naissent vers le trentième jour de l'incubation, revêtus d'un duvet blanc légèrement gris. Un mois après, quelques plumes commencent à se montrer sur le dos. Ils mangent seuls avant de pouvoir se tenir fermes sur les pieds. Ils savent pourtant s'en servir assez vite pour dévorer les aliments que leur apportent leurs parents. Ils s'appuient pour cela sur le bas-ventre et saisissent dans les serres leur nourriture qu'ils déchirent avec le bec. Pour se procurer leur subsistance, le mâle et la femelle chassent, tantôt ensemble, surtout quand ils ont à combattre de fortes proies, tantôt séparés et dans des directions très-opposées, lorsque leur chasse doit se borner à l'enlèvement de quelques petits mammifères, ou de quelques gros oiseaux. Ils ont l'habitude d'étendre leurs excursions jusqu'à des distances très-éloignées de leur famille. C'est alors que, profitant de leur absence, les dénicheurs se font descendre à l'aide de cordes jusqu'à l'aire, pour y enlever les *aiglons* qu'elle renferme. Guidés tantôt par l'espoir du gain, tantôt par le désir de voir le couple abandonner une région qu'il dévaste

tous les jours, ils ont la précaution de se munir de pistolets ou de bâtons ferrés pour le cas où l'un du couple ou tous les deux à la fois viendraient à les attaquer en les surprenant pendant l'enlèvement de leurs petits. J'ai eu occasion de voir, à Saint-Michel-des-Déserts, un homme de trente ans qui s'était ainsi laissé surprendre par le père et la mère de deux *aiglons*. Il m'a assuré qu'il aurait infailliblement péri victime des coups de bec et de poitrine que le mâle et la femelle essayaient de lui porter à la tête, en plongeant alternativement sur lui, s'il n'avait eu soin de s'armer d'un bâton ferré à la pointe, avec lequel il pût se défendre contre un pareil assaut. J'ai vu à Termignon, le 16 juillet 1851, fixés sur une porte de remise, les restes assez bien conservés d'une femelle de ce Rapace qu'un dénicheur, sur lequel celle-ci s'était précipitée en le voyant enlever sa progéniture, avait assommée quinze jours auparavant à coups de bâton.

Aussitôt que les *aiglons* quittent l'aire, le mâle les laisse et vit seul de ses rapines. La femelle, au contraire, reste encore avec eux habituellement jusqu'au commencement d'août, pour achever leur éducation comme pour les protéger contre les attaques des autres Oiseaux de proie. Ensuite, elle rejoint le mâle et chasse avec lui pendant le reste de la belle saison. Dès lors, jusqu'au printemps suivant, les *jeunes Aigles* vivent solitaires.

Aux premières neiges, l'Aigle Fauve quitte les Alpes pour venir explorer les vallées et les montagnes inférieures. Il s'y établit aux abords des bois et attend au passage les lièvres, les coqs de bruyère, les perdrix. Il arrive toujours rarement jusqu'à la plaine où la faim semble le guider; alors il s'abat sur les bords des lacs, des fleuves, des ruisseaux marécageux, où il se repaît de reptiles, de grenouilles, de crapauds, etc. Quoiqu'il ait la précaution de se tenir à l'écart des chasseurs, il épie cependant le moment favorable de fondre sur leurs chiens. S'ils blessent un lièvre, un tétaras, une bartavelle, il suit attentivement ce gibier et se précipite sur lui, l'enlève avant que les chasseurs aient pu arriver à la remise. Dans les temps de neiges, il se rapproche des hameaux un peu retirés et cherche à viser les oiseaux de basse-cour qui s'éloignent des habitations; puis il se retire et va se cacher dans les bois ou dans les rochers. Pendant cette saison, quelques sujets partent de nos contrées, où ils ne peuvent vivre que difficilement, pour les contrées méridionales qu'ils abandonnent à l'approche du printemps, afin de rentrer dans les Alpes.

Cet Aigle livre de terribles combats au *Hibou Grand-Duc* (*Strix Bubo*), quand il le rencontre dans les rochers ou dans les forêts. L'Aigle, qui provoque toujours, se jette avec violence sur cet adversaire. Le *Grand-Duc*, dont le courage et la force égalent

en partie ceux de l'*Aigle Fauve*, résiste vivement à ses assauts. Il sait même les parer en enflant singulièrement ses plumes alaires et en lui lançant de violents coups de serres. Ce combat, qui dure souvent plusieurs minutes, devient quelquefois funeste à tous les deux. Des voyageurs dignes de foi ont été témoins, il y a déjà plusieurs années, d'un de ces combats qui eut lieu dans un roc boisé qui borde la route principale de Moutiers. Ils ont vu ces deux Rapaces, après s'être vivement meurtris à force de coups de serres, de bec et d'ailes, s'élancer brusquement l'un sur l'autre, s'enfoncer leurs serres si profondément dans les chairs, qu'ils ne purent les en retirer et périrent sur place, épuisés de fatigues et de blessures¹.

L'*Aigle Fauve* a le regard fier et assuré, la vue très-étendue et l'ouïe très-fine. Il ne s'appriivoise jamais. Il se montre seulement un peu traitable quand il a été pris et élevé très-jeune en domesticité. Dans tout autre cas, il paraît constamment farouche et d'un air sombre. Quand on lui jette une proie vivante, sa cruauté redouble, son aspect devient plus terrible. Ses yeux s'enflamment; il tombe sur sa victime et l'entoure de ses ailes en la saisissant dans ses serres pour l'étouffer. Puis, d'un regard fier, il la considère se débattre et crier en

¹ Les dépouilles de ces deux oiseaux furent, quelques jours après, envoyées en France par deux des spectateurs du combat.

vain. Il la tue et l'enlève du sol pour la porter sur son juchoir où il se met de suite à la dépecer. Si la chair lui convient, il en avale souvent de gros morceaux qui lui coûtent de longs et de pénibles efforts.

La chair de l'Aigle Fauve est dure et coriace. La loi de Moïse en interdit l'usage aux Juifs.

N. B. L'Aigle Bonelli (*Falco Bonelli*), Temm., découvert en Sardaigne par M. le chevalier de la Marmora, et l'Aigle Botté (*Falco Pennatus*), Temm., n'ont pas encore été observés en Savoie. Les contrées méridionales de l'Europe sont leur séjour habituel. M. le marquis Costa de Beauregard a fait don à la Société d'Histoire Naturelle de Savoie de deux magnifiques sujets de la première espèce. L'un d'eux, le plus âgé, mérite d'être examiné pour sa livrée.

15.—Aigle Criard ou Plaintif (*Aquila Planga*).

Noms vulgaires : Petit Aigle Noir; dans quelques lieux de la Maurienne, surtout à Bessans : Aigle de Prusse.

Le Petit Aigle (Buff.).—L'Aigle Tacheté (Cuv.).—L'Aigle Criard (*Falco Naevius*), Temm.—Aigle Plaintif (*Aquila Planga*), Vieill. Faun. franç. (Pl. 4, fig. 2.)

C'est aux cris perçants et plaintifs que pousse fréquemment cet Aigle en planant ou en chassant, et même pendant son repos, qu'il doit sa dénomination.

Le mâle a 62 ou 63 cent. de taille.

La femelle n'en a guère que 68 ou 69.

Les *vieux mâles* et les *vieilles femelles*, qui sont très-rares en Savoie, ont le plumage d'un brun ferrugineux obscur et sans taches, tantôt plus clair, tantôt plus foncé, suivant les différents états de la vieillesse et des sexes, sur le croupion, sur les

cuisse et sur l'abdomen. Les plumes des tarses sont blanches et maculées de brun chez quelques-uns, et d'un brun clair chez d'autres. Le bec est noir; l'iris brun; la cire et les doigts sont jaunes.

Les *jeunes sujets*, que l'on remarque plus fréquemment dans notre pays, sont également d'un ferrugineux obscur, mais tachetés de blanchâtre sur les couvertures des ailes, sur les plumes secondaires et sur les flancs. Les plumes de la queue sont d'un brun noirâtre et terminées de blanc-grisâtre. Plus les *sujets* sont *jeunes*, plus les taches blanchâtres sont nombreuses. Celles-ci se fondent insensiblement dès la troisième année dans le brun ferrugineux du plumage.

Les *individus très-adultes* portent encore quelques faibles taches, presque effacées, sur les ailes et sur les scapulaires. A la mue suivante, elles disparaissent totalement.

L'Aigle Criard est rare en Savoie où l'on ne trouve guère que des *jeunes d'un, de deux ou de trois ans*. Les *vieux* n'y paraissent qu'accidentellement. Les lieux montueux et boisés, le voisinage des eaux, la proximité des prairies et des marais sont les localités que ce Rapace recherche pendant son séjour dans le pays. On l'a jusqu'à présent remarqué chaque année, pendant la belle saison, le long des rochers qui dominent Méry, aux environs d'Aix-les-Bains, le long de ceux de Vérel-Pragondran, de

ceux qui avoisinent la route de Saint-Genix par Yenne, surtout le long du Rhône, enfin dans quelques lieux de la Maurienne, principalement près de Lans-le-Bourg et de Bessans. Les hautes montagnes du midi de l'Europe et du nord de l'Afrique le possèdent plus abondamment.

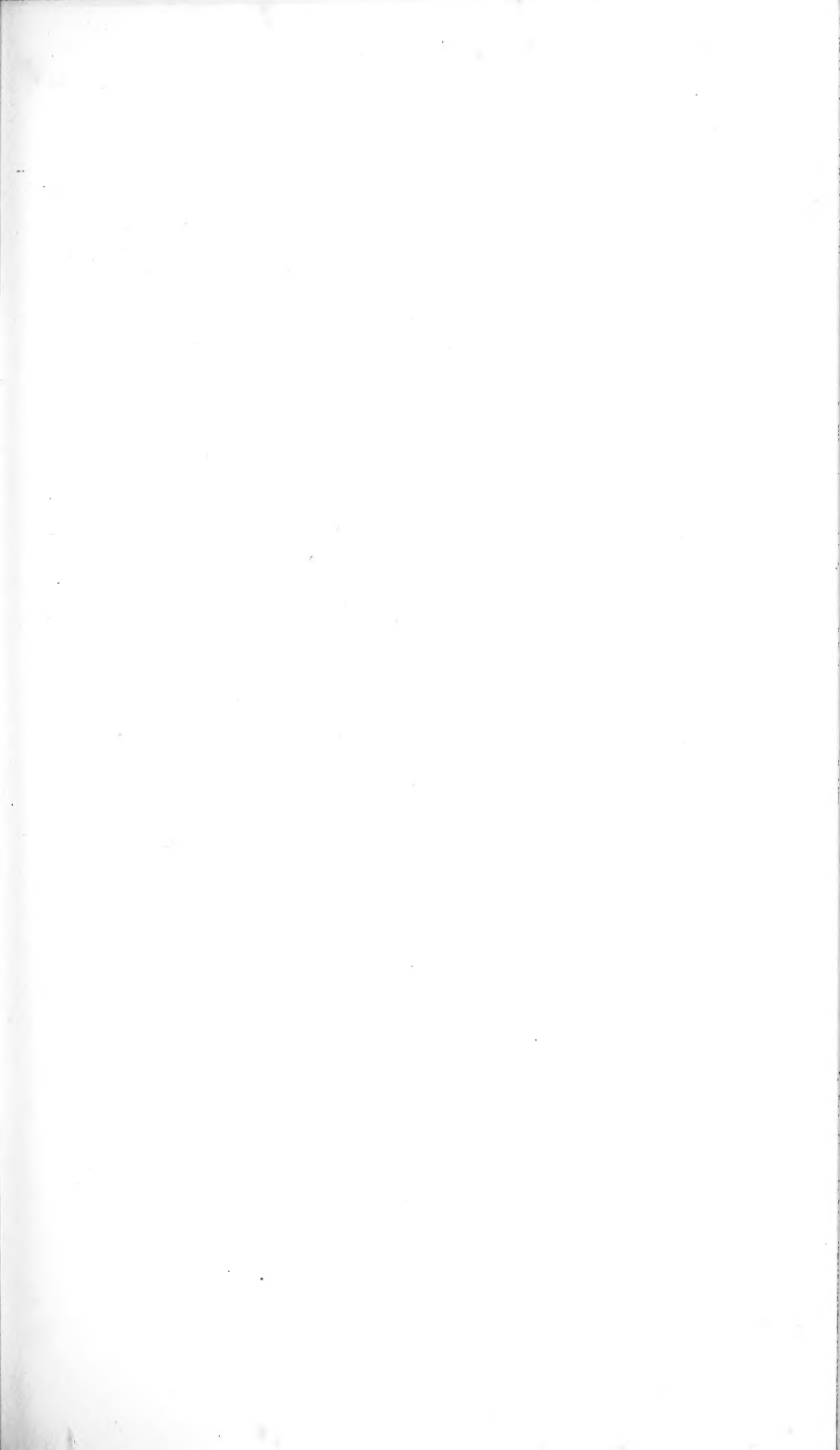
Il se montre sur la fin de mars et nous quitte avant le froid pour retourner vers les climats chauds. Aussitôt arrivé, il se met de concert avec sa compagne, qui paraît être venue en même temps que lui, à construire son aire dans une crevasse de rocher ou sur les branches des plus épais buissons qui y croissent entre les fentes, très-rarement sur les arbres, même sur les plus élevés. J'ai observé en 1844 et en 1845 un nid de cet Aigle construit sur le même buisson de buis, dans les rochers de Mont-Basin, situés au pied du Nivolet, et dans une position assez praticable, puisqu'on pouvait y arriver sans difficulté en se cramponnant seulement aux taillis. En 1846, je rencontrai encore un autre nid dans le même rocher et tout près de la place qu'occupait, les deux années précédentes, celui dont je viens de parler ; ce qui m'engage à croire que c'est le même couple qui est venu pendant ces trois années consécutives se reproduire dans cette localité. Ce nid était formé en dessous avec de petites branches, assez minces, de 70 à 80 cent. de longueur, et garni sur les bords et à l'intérieur de

rameaux de buis, de racines, de feuilles sèches et de bruyères. Vers le 25 avril, il contenait un œuf, et, au 1^{er} mai, un autre. Ces deux œufs, qui formaient toute la couvée, étaient plus gros et plus rudes à la surface que ceux de la *Buse Variable* (*Buteo Variegatus*), et ceux du *Milan Royal* (*Milvus Regalis*); ils étaient de 6 cent. 5 mill. de longueur, sur un diamètre de 4 cent. 7 mill., et assez arrondis, blanchâtres ou d'un blanc teint de gris, tachetés et rayés d'un brun roux ou rougeâtre, surtout au gros bout. Vers le 26^e jour de couvaison, le premier œuf pondu éclosait; cinq ou six jours après, l'autre. Les petits étaient couverts d'un duvet presque d'un blanc pur. Dès le 10^e jour de l'éclosion, jusqu'au moment d'abandonner leur première demeure, on les entendait presque continuellement crier. Leurs parents les nourrissaient avec des serpents et avec d'autres reptiles, avec des petits oiseaux, avec des poules et de très-jeunes levreaux, dont les dénicheurs trouvaient ensuite sur les bords du nid les os ou les squelettes admirablement déchiquetés.

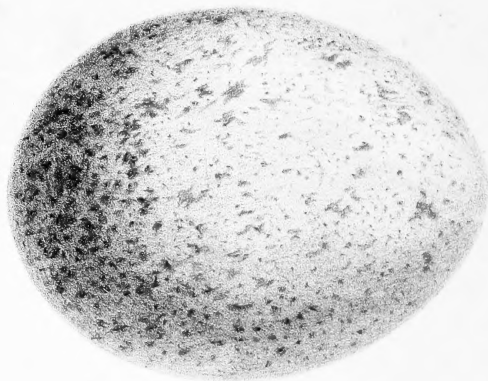
Les petits, après leur éducation, vivent isolés. Leurs parents continuent à vivre ensemble jusqu'à leur départ de nos contrées, qui s'effectue en septembre. En attendant cette époque, ils hantent les régions montagneuses, notamment les plus boisées, et restent deux ou trois jours de suite dans le même

canton, s'ils y trouvent abondamment du gibier. Pendant qu'ils chassent, ils jettent de temps en temps des cris aigus, comme s'ils voulaient s'avertir réciproquement des rencontres de gibier qu'ils font, ou se rappeler quand ils se croient égarés. Aussitôt que les vivres leur manquent dans les bois, ils vont planer au-dessus des villages pour y guetter les poules, les jeunes dindons, les canards, qu'ils n'osent pourtant pas enlever aussi audacieusement que l'*Aigle Fauve*, jusque sous les yeux de l'homme. L'*Aigle Criard* est effectivement d'un naturel plus timide et plus craintif. Il préfère se nourrir, dans les temps de disette, au milieu des champs et des marais et sur les bords des étangs, de volatiles, de lézards, de campagnols, de souris et de gros insectes.

Il m'est arrivé de rencontrer dans mes excursions, vers la fin de l'été de 1845 et de 1849, sur les collines de Saint-Sulpice et de Vimines, aux environs de Chambéry, l'*Aigle Criard* par bandes de trois, cinq, et même plus de sujets. Quand il est ainsi attroupe, il suit, en se rendant très-probablement dans le Midi, la direction des collines ou des fleuves. Lorsqu'une bande veut s'arrêter, c'est celui qui est en tête qui commence à former des ronds au-dessus du lieu où elle doit se fixer quelques instants; les autres, qui étaient un peu en arrière, se rejoignant, tracent également des ronds avec le premier, et fondent tous ensemble, comme d'un



1



2



1 Œuf d'Aigle Criard ou Plaintif, *gr. nat.*, P. 96.

2 Aigle Pygargue, *jeune*, $\frac{1}{u}$ *gr. nat.*, P. 101.

commun accord, sur les rochers ou sur les bois qu'ils ont choisis pour s'y reposer ou pour y chercher des aliments, avant de reprendre leur route vers leur quartier d'hiver.

16.—Aigle Pygargue (*Aquila Albicilla*).

Nom vulgaire : Aigle de Mer.

Le Grand Aigle de Mer, l'Orfraie (Buff.). — Aigle Pygargue (*Falco Albicilla*), Temm.—(*Vultur Albicilla*), Linn.

C'est à cette espèce qu'il convient de rapporter les *Grands Aigles à couleurs sombres qui pêchent quelquefois en hiver sur les bords de nos fleuves et de nos lacs*¹.

Le *vieux mâle* du Pygargue a 78 cent. de taille; 2 mètres 3 cent. d'envergure.

La *vieille femelle* a 88 à 90 cent. de longueur, et 2 mètres 17 à 19 cent. de vol.

Comme l'on ne trouve pas de différence dans la livrée des sexes, je n'en ferai qu'une description.

L'on n'a, jusqu'à ce jour, rencontré en Savoie que des *jeunes sujets d'un ou de deux ans*. Ils sont bruns sur la tête et le cou, où chaque plume est d'une teinte plus claire à la pointe et blanche à l'origine. Ils ont le dos, le dessus des ailes, le dessous du corps variés de brun ou de brunâtre, de roux et de blanchâtre; c'est le centre des plumes qui est roux; l'origine est blanchâtre, et le reste brun ou brunâtre. La queue est noirâtre, légère-

¹ J'emploie ici les mêmes termes dont se servent nos chasseurs pour désigner cette espèce.

ment variée de gris, de brun et de blanchâtre. Les rémiges sont noirâtres. L'iris est d'un brun foncé ; les pieds sont jaunes, et la cire jaunâtre. Le bec est noirâtre, plus haut et plus subitement courbé à la pointe que celui de l'*Aigle Fauve* ; son corps est également plus massif. Les tarses sont emplumés seulement jusque près des deux tiers de la partie supérieure.

Les *sujets de deux ans* sont reconnaissables par leur queue moitié blanche, moitié noirâtre, et par leur bec jaunâtre.

Les *vieux* ont les plumes caudales blanches, le bec blanchâtre, et le plumage d'un brun nuancé de cendré, toujours plus clair sur la tête et le dessus du cou. Quant aux autres parties, elles sont presque semblables à celles des *jeunes* et des *adultes*.

Le Pygargue habite principalement le nord de l'Europe. Il y fréquente les bois ou les rochers les plus voisins de l'eau, et cherche également sur les bords de la mer et des fleuves sa nourriture, qui consiste en poissons, en petits mammifères et en oiseaux aquatiques. Il passe toute la belle saison et une partie de l'hiver dans quelques contrées septentrionales, sur les côtes de la France, de la Hollande et de l'Angleterre. Son aire, qu'il bâtit dans des rochers inaccessibles, ou sur le sommet des arbres les plus élevés, possède ordinairement deux œufs obtus un peu plus gros que ceux de

l'*Aigle Fauve*, blancs et parsemés de quelques taches rougeâtres.

Cet Aigle s'avance rarement jusque dans notre pays. Ce sont presque toujours les hivers les plus rigoureux qui l'amènent sur nos lacs et sur nos fleuves, et c'est pour cela que son apparition, surtout quand elle a lieu en novembre et en décembre, fait présager aux chasseurs qui l'aperçoivent un hiver très-long et très-froid. Un Pygargue s'est montré ces années dernières, pendant trois hivers consécutifs, sur les bords du lac du Bourget. Il y arrivait au commencement ou à la fin de décembre, selon que le froid était plus ou moins intense. Il fuyait de loin l'approche des chasseurs qui cherchaient à le tirer. C'était principalement une heure environ avant la nuit, ou de grand matin, qu'on le voyait parcourir d'un vol bas et lourd le lac. Il s'y laissait de temps en temps tomber, comme s'il eût été emporté par son propre poids, pour saisir des poissons à fleur d'eau, même en y entrant jusque près de la moitié du corps et en tenant les ailes dressées au-dessus des vagues. Une femelle *de l'an* a été capturée, dans cette même localité, le 24 décembre 1851. Je la possède dans ma collection, et je la tiens de M. Buisson, ancien procureur au Sénat de Savoie. En la dépeçant, j'ai trouvé dans son œsophage deux morceaux de viande fixés à un petit hameçon, qu'elle avait très-probablement

avalés sur le bord du lac, où les pêcheurs ont généralement l'habitude de placer en hiver ce genre d'appât pour les canards sauvages.

Le Pygargue a aussi été remarqué quelquefois le long du Rhône et de l'Isère, posé sur les grosses pierres ou sur les pieux qui bordent les eaux ou qui s'élèvent au-dessus du courant. Il y veillait les poissons. Pour cela il paraissait très-agité; il se tournait dans tous les sens, et faisait à chaque instant de nouveaux élans, comme pour se précipiter à l'eau à la poursuite des poissons qu'il voyait passer devant lui. Il en fait si habituellement sa nourriture, que son corps en exhale l'odeur. Il chasse aussi aux *Canards sauvages*, et fond sur leurs volées, tantôt verticalement, tantôt obliquement : verticalement, quand il ne les découvre qu'au moment où il plane au-dessus d'elles; obliquement, lorsqu'il les a guettées à quelque distance du poste qu'elles occupent. Quand la faim le tourmente, il ne dédaigne pas de recourir aux cadavres ni aux immondices.

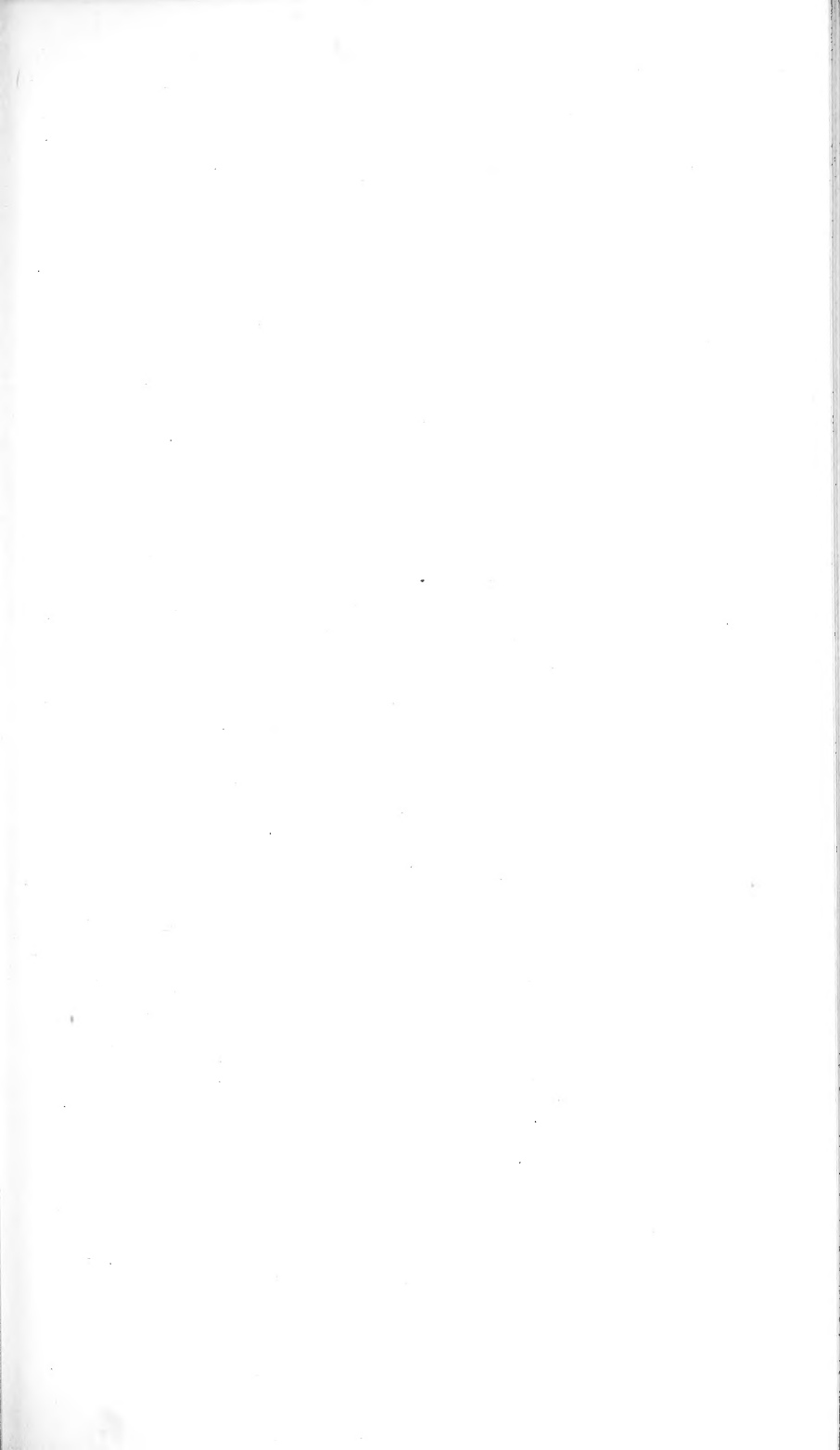
Tous les Pygargues que nous avons observés nous ont quitté aux premiers dégels survenus après le froid qui les avait amenés.

17.—Aigle Balbuzard (*Aquila Fluvialis*).

Noms vulgaires : Aigle Plongeur, Aigle Pêcheur.

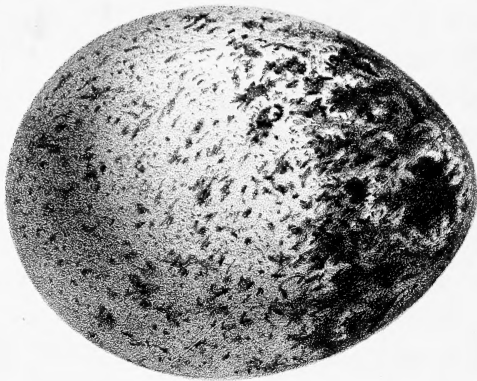
Le Balbuzard (Buff.). — *Falco Piscatore* (Savi). — Aigle Balbuzard (*Falco Haliaetus*), Temm.

Le *vieux mâle*, qui est à peu près de la taille de





2



la *Buse Commune*, a 58 cent. 6 millim. de longueur.

La *vieille femelle* n'a que 5 ou 6 cent. de plus. Il n'existe pas extérieurement d'autre différence sensible dans les sexes.

L'Aigle Balbuzard a les plumes du sommet de la tête et de la nuque effilées, blanchâtres, à nervure noire ou noirâtre, et bordées, suivant l'âge, de blanc roussâtre. Il porte une large bande d'un brun foncé qui part du bec et du coin de l'œil et s'étend sur les côtés du cou. Les parties supérieures sont d'un brun noirâtre; les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou et les autres parties inférieures sont blanches, sauf le haut de la poitrine qui porte, en forme de plastron, un espace de fauve clair, ou de roux pâle, plus ou moins tacheté de brun, suivant les états différents d'âge. Le bec est noir; l'iris jaune; la cire et les pieds sont bleuâtres. Les tarses garnis, seulement sur la partie externe et supérieure, de plumes courtes et serrées, puis d'écailles rudes dans le reste qui est nu. La queue est coupée carrément; elle est d'un brun plus ou moins roussâtre, rayée transversalement et en dedans, sur les pennes latérales, de blanchâtre et de brun foncé. Les ailes la dépassent de 8 cent.

Dans le *jeune âge*, il est si peu différent des *vieux*, des *adultes de deux et de trois ans*, qu'on ne peut l'en distinguer que par le roussâtre qui borde les

plumes du dos et les couvertures alaires, par les taches fauves du plastron de la poitrine, qui sont toujours plus nombreuses.

Cet Aigle vit indifféremment dans toutes les contrées de l'Europe, en Afrique et en Amérique. Il fréquente les rivages de la mer, mais spécialement les bords des fleuves, des lacs et des étangs pour y pêcher presque sans relâche les gros poissons qu'il s'approprie avec ses serres, tantôt à la superficie de l'eau, tantôt en plongeant.

Quoique plus voisin des *Aigles* que de tout autre genre d'oiseaux de rapine, il n'a ni le port, ni l'aspect, ni les habitudes des *Vrais Aigles*, pas plus que leur force, leur fierté et leur courage. C'est pour cela que quelques auteurs l'en ont éloigné pour en former un genre à part. Il est toujours très-rare en Savoie. Il passe habituellement par paire au printemps, et seul ou un à un sur la fin de l'été ou au commencement de l'automne. On ne l'y remarque pas longtemps. Il paraît qu'il ne s'y arrête que le temps nécessaire pour se chercher quelques aliments ou pour prendre du repos, et que déjà le lendemain, ou quelques heures après son arrivée, il continue sa route vers d'autres contrées. C'est le long du Rhône et de l'Isère, sur les bords des lacs du Bourget, d'Aiguebelette et d'Annecy qu'on est parvenu jusqu'à présent à le rencontrer. Il était tantôt perché sur des branches basses et très-rap-

prochées de l'eau, tantôt sur le haut des grosses pierres ou sur toute autre élévation. Là il attendait sa proie, particulièrement le poisson qu'il saisissait dans ses serres à fleur d'eau ou en plongeant jusques près des deux tiers du corps. C'est de cette habitude de vivre que les chasseurs lui ont donné le nom d'*Aigle Pêcheur*. Il s'avance aussi jusqu'à l'intérieur des marais les plus voisins des lacs ou des fleuves qu'il a l'habitude de parcourir, et s'y pose à terre ou sur un saule, sur un peuplier ou sur quelque buisson du bord pour y guetter les grenouilles, les reptiles, ainsi que leurs cadavres qui servent aussi à le nourrir. C'est toujours rarement qu'il attaque les oiseaux, même les espèces aquatiques qui habitent souvent les mêmes lieux que lui. Sa chair est quelquefois, surtout en automne, très-grasse, et pue le poisson.

Le Balbuzard ne niche pas en Savoie. Il se reproduit dans plusieurs départements de France, surtout dans ceux qui lui offrent des rivières bordées de rochers ou de bois marécageux. Il place son aire sur les plus hauts arbres ou dans des crevasses de rochers. La femelle pond deux ou trois œufs rudes comme ceux des autres *Aigles*, de la longueur de ceux de l'*Aigle Criard*, et d'un blanchâtre ou d'un jaunâtre très-clair, et marqués, surtout à l'un des bouts, de points ou de larges taches d'un roux ou d'un rougeâtre plus ou moins foncé.

18.—Aigle Jean-le-Blanc (*Aquila Brachydactyla*).

Noms vulgaires : Aigle Blanc, le Petit Aigle Blanc (pour le distinguer du *Catharte Alimoche*).

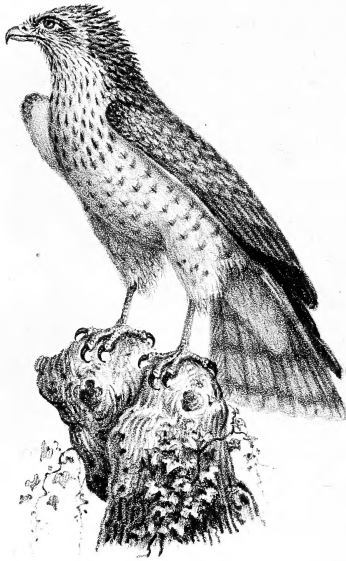
Le Jean-le-Blanc (Buff.). — Circaète Jean-le-Blanc (*Circaëtus Gallicus*), Vieill.—Aigle Jean-le-Blanc (*Falco Brachydactylus*), Temm.

Cet Aigle est très-reconnaissable par sa grosse tête, par la couleur blanche qui règne sur la plus grande partie de son plumage. M. le marquis Costa de Beauregard possède dans sa collection *six sujets de divers âges* d'une rare beauté. C'est sur eux et sur les *trois* de ma collection que j'ai pris la description que je vais donner.

Les *vieux mâles* ont 64 cent. de taille. *Chez eux*, le haut de la tête, les joues, la gorge, le devant du cou sont blancs, variés sur le centre des plumes de taches longitudinales d'un brun clair. Chez les *très-vieux individus*, ces taches sont moins nombreuses, ou n'apparaissent qu'à peine, sauf cependant sur la poitrine, où elles sont généralement apparentes. Le ventre, les flancs sont également blancs, et parsemés de taches transversales d'un brun grisâtre. Le dessus du corps est brun, avec l'origine des plumes blanche et la bordure d'un brun clair. La queue est carrée, d'un gris brun, et marquée de trois bandes de couleur plus foncée. Le bec, qui se courbe insensiblement dès la base, est de couleur de corne. La cire et les pieds sont bleuâtres; les tarses longs, nus et garnis d'écaillés moins rudes et moins visibles que chez le *Balbu-*



1



2



1 Aigle Jean-le-Blanc, adulte $\frac{1}{10}$ gr. nat., P. 108.

2 Œuf de l'espèce, gr. nat.

zard. Les plumes des jambes sont d'un blanc parfait; les doigts un peu courts; l'iris d'un jaune brillant. Au-dessus de chaque œil est un sourcil noir très-étroit.

Les *vieilles femelles* n'ont que 5 cent. de plus que les *mâles*. Elles ont, en outre, moins de blanc et plus de taches brunes sur la tête, sur le cou et la poitrine, sur le ventre et l'abdomen.

Les *jeunes de l'an* sont d'un brun roux sur la gorge et la poitrine, avec ou sans taches blanches. Le dessus de la tête est brunâtre avec du blanc à l'origine des plumes, et du noirâtre peu marqué le long des baguettes. Le dessus du corps est également du même brunâtre que le haut de la tête.

Dès le *printemps de la seconde année*, les parties inférieures se colorent déjà de beaucoup de blanc. Le brun roux devient plus clair sur le devant du corps; le brun foncé du dessus s'éclaircit également: quelquefois il prend une teinte rousse.

A la *troisième année*, le brun roux clair s'est effacé sur la gorge ou sur la poitrine, où l'a remplacé le blanc plus ou moins pur. On y remarque çà et là des taches d'un brun clair, marquées au centre d'un trait longitudinal et noirâtre. Le blanc commence aussi à dominer sur la tête et la nuque.

Les *sujets* à parties inférieures blanches et sans taches sont très-rares dans notre pays. Cette livrée est propre à un âge très avancé.

L'Aigle Jean-le-Blanc n'est pas sédentaire en Savoie, où il est même actuellement assez rare. Son séjour n'est pas de longue durée, puisqu'il nous arrive au commencement d'avril, quelquefois sur la fin de mars, des contrées méridionales où il va se réfugier pendant l'hiver; et que les *vieux* nous quittent déjà dès la fin d'août, et les *jeunes* en septembre. Il s'établit dans les rochers les plus hérissés de buissons et de taillis, dans les bois environnant l'eau, les champs, les marais et les habitations rustiques. Il trouve avec abondance dans ces lieux la nourriture qui lui convient le mieux, surtout les poules, les mulots, les taupes, les rats, les oiseaux, les reptiles de toute sorte, notamment les serpents qu'il aime à l'excès.

Le mâle et la femelle, qui rentrent en Savoie généralement appariés, s'empressent, aussitôt leur retour, de travailler à la confection du berceau de leur progéniture. Ils le construisent tantôt sur les plus hauts sapins ou sur les chênes, tantôt dans des anfractuosités de rochers ou simplement sur les plus gros buissons épineux qui y croissent, quelquefois près de terre et dans des positions que l'on atteint souvent sans péril, même sans faire usage de cordes. L'aire, une fois achevée, est plate, un peu creusée au milieu, qui est destiné à recevoir la couvée, et formée au-dehors avec de petites branches, surtout avec celles d'aubépine; en dedans, avec des

rameaux de buis, avec des débris de roseaux, avec des racines déliées et avec de la mousse. Vers le 20 ou le 25 avril, la femelle y dépose, pour toute sa ponte, un seul œuf. Celui-ci est allongé, très gros à proportion de la grosseur de l'oiseau, rude sur toute sa surface, d'un blanc teint légèrement de gris verdâtre. Sa longueur est de 7 cent. 4 millim., et sa largeur centrale de 6 cent. Un ou deux couples se propagent, presque chaque année, dans les rochers qui bordent le lac du Bourget, depuis Bordeaux jusqu'à l'abbaye d'Hautecombe, dans les rochers supérieurs de Vérel-Pragondran et de Mont-Basin, dans les rocailles boisées des environs de la cascade de Couz, de la montagne de l'Épine et du Mont-du-Chat, enfin dans quelques localités montagneuses des Bauges. Partout où ils se fixent, ils recherchent les cantons les plus voisins des torrents, des bois, des champs et des prairies; et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que quelques paires reviennent pendant plusieurs années de suite se reproduire dans le même nid, ou plutôt sur le même buisson ou dans la même cavité que les années précédentes. Tous les nids que j'ai examinés en Savoie durant l'incubation ou après l'éclosion, comme tous ceux que j'ai reçus, ne renfermaient qu'un seul œuf ou un seul *aiglon*.

Pendant que la femelle couve, on voit chaque jour le mâle qui lui apporte de temps en temps, dans

ses serres, des reptiles, surtout des serpents et des couleuvres, si l'on en juge d'après leurs débris osseux que l'on trouve au bord de l'aire quand on va la dénicher.

Après l'éducation des petits, c'est-à-dire vers la fin de juillet, le mâle, la femelle et le jeune se séparent pour se choisir chacun un poste, afin d'y vivre jusqu'à l'époque de leur départ. Cependant, s'ils s'y voient en danger, ils l'abandonnent pour quelques jours. Puis ils s'y montrent de nouveau, mais avec plus de défiance, car on les observe dès lors presque continuellement perchés sur quelque éminence, d'où ils voient venir de loin les chasseurs. S'ils sont forcés d'abandonner encore leur poste de prédilection, ils se répandent autour des champs, autour des marais et des bois, qu'ils ne laissent que pour venir planer aux environs des habitations, et tâcher, quand tout est tranquille, d'enlever quelque proie. La plupart des *vieux sujets* se portent dans les Alpes; j'en ai observé qui parcouraient d'un vol bas, mais bruyant (car cet Aigle vole avec un battement d'ailes assez fort), les broussailles et les rocailles, où se trouvent alors répandues les nichées de tétras, de bartavelles et de perdrix dont ils font carnage.

Le Jean-le-Blanc a pour toute voix un sifflement aigu et désagréable. Il le pousse plus fréquemment en captivité qu'en état de liberté, et presque chaque

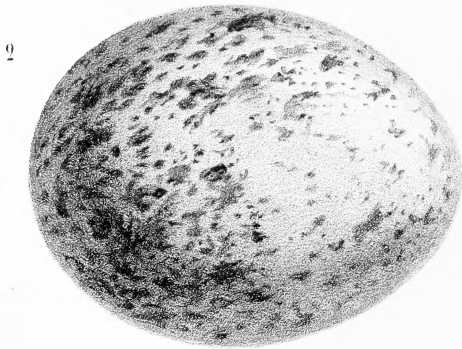
fois qu'on l'approche. Sa vue lui permet de découvrir de très-haut les plus petits reptiles, comme les plus petits mammifères, sur lesquels il fond perpendiculairement. C'est principalement le matin et le soir, une ou deux heures avant le coucher du soleil, qu'il se livre à la chasse. Il entreprend de temps à autre quelques excursions qu'il prolonge pendant tout le jour, puis il revient, à l'approche de la nuit, à son poste habituel, et se retire pour dormir sur un arbre très-touffu ou dans une fente de rocher. Pris jeune dans le nid et élevé en domesticité, il devient familier. Quand il a faim, il demande sa subsistance en rôdant ou en faisant quelques sauts autour de la personne qui la lui donne habituellement, ou bien encore par quelques cris perçants et en agitant ses ailes. Lorsqu'il est repu, il boit quelquefois, et en buvant, il plonge la tête dans l'eau jusqu'aux yeux.

VII^e Genre : MILAN (*Milvus*).

Signes caractéristiques : Bec petit, faible, courbé dès la base. Tarses minces, courts, réticulés et un peu emplumés au-dessous du genou; doigts faibles; ongles médiocres, faibles. Ailes longues et étroites. Queue longue et fourchue.

Les Milans ont le vol très-élevé, facile et très-soutenu. Ils s'élèvent ordinairement en décrivant des cercles et presque sans efforts. On peut toujours les reconnaître facilement, quand ils volent, par leurs ailes étroites et très-étendues, surtout par leur grande queue fourchue. On les remarque plus souvent

dans les airs ou perchés sur quelque élévation qu'à terre. C'est de l'espace souvent immense qui les sépare du sol qu'ils découvrent leur proie, sur laquelle ils se précipitent d'aplomb. Ils ne la poursuivent pas à tire-d'aile, comme les *Faucons*, mais ils la cherchent à terre ou sur l'eau en planant et en traversant les airs de différentes façons. Les levreaux, les rats, les tétras, les perdrix, les reptiles de divers genres et les poissons qui effleurent en nageant la surface de l'eau, forment la base de leur nourriture. Ils fondent sur eux en traçant une ligne verticale et avec une extrême vitesse, les emportent dans leurs serres et vont s'en repaître sur le bout d'un arbre ou d'une roche. Ils vivent aussi de cadavres de poissons et de reptiles qu'ils voient flotter sur l'eau. Cette habitude de recourir parfois aux cadavres, comme leur prudence d'éviter, à cause de la faiblesse de leur bec et de leurs serres, la rencontre des autres Rapaces, même de ceux d'une faible taille, en montant dans des régions supérieures à celles qu'ils parcourent, n'auraient cependant jamais dû les faire regarder comme des oiseaux lâches. Il y aurait, en effet, témérité de leur part de s'obstiner à résister aux assauts que les autres Rapaces, plus avantageusement organisés qu'eux pour la lutte, leur livreraient chaque fois qu'ils les rencontreraient dans les airs et dont ils auraient bientôt à se repentir. D'ailleurs, j'ai été à même de m'assurer que les



Lith. J. Peccin Libr. Edit. à Chambéry.

J. Werner. del.

1 Milan Royal, jeune mâle, après la mue; $\frac{1}{8}$ gr. nat. P. 115.

2 Œuf de l'espèce; gr. nat.

Milans faisaient quelquefois preuve de plus de force et de plus de courage que ne semble le permettre la conformation des armes dont la nature les a doués pour chasser et se défendre. En décrivant les deux espèces de *Milans* que la Savoie possède, je citerai des faits qui, joints à ce que j'ai déjà dit de ces oiseaux dans ma brochure de 1847 (page 21^e), contribueront, je l'espère, à ne plus les faire considérer désormais comme les plus lâches des Oiseaux de proie.

19. Milan Royal (*Milvus Regalis*), VIEILLOT.

Noms vulgaires : Aigle à Queue fourchue. Sur nos bords riverains : *Boïe*.
Lè Milan Royal (Buff.).—Milan Royal (*Falco Milvus*), Temm.

Il paraît que le nom de ce Rapace vient du plaisir qu'avaient les anciens princes de lui faire donner la chasse et battre par les *Faucons* et l'*Épervier*.

Le *vieux mâle*, par rapport à la longueur de sa queue, a 66 cent. 5 millim. de taille.

La tête, les joues, le cou sont revêtus de plumes effilées, blanchâtres et rayées longitudinalement d'un brun roux. Le dessus du corps est également d'un brun roux, mais bordé sur chaque plume de roux plus clair. Un roux de rouille, flammé de brun sur le centre des plumes, couvre les parties inférieures. Les rémiges sont noires. La queue est très-fourchue et d'un roussâtre marqué de bandes brunes peu apparentes. Le bec est couleur de corne

foncée, noir seulement à la pointe. La cire et les pieds sont jaunes.

La *vieille femelle* a 72 centim. de longueur. Elle est plus marquée de blanchâtre sur les plumes de la tête et du cou, plus brune sur les parties supérieures, où la bordure rousse est également plus claire que chez le *mâle*.

Les *jeunes de l'an* ont les plumes de la tête moins effilées, par conséquent plus arrondies que chez *les vieux*. Ces plumes sont d'un roux clair et terminées de blanc. Le dessus du corps est roux, tacheté de noirâtre au centre des plumes. L'iris est d'un brun clair; la cire et les pieds jaunes.

Le Milan Royal se trouve dans presque toute l'Europe. Il est plus abondant en Savoie pendant certaines années que pendant d'autres, surtout quand le mois de mars, qui est l'époque de son retour du Midi, est beau. S'il est au contraire froid ou pluvieux, il ne s'arrête qu'en très-petit nombre, et la plupart ne fait guère que de traverser nos vallées pour aller nicher dans d'autres climats plus doux. J'ai en effet pris moi-même et fait prendre ensuite, dans le courant de mai, dans plusieurs localités que je citerai plus bas, jusqu'à six couvées de ce *Milan* dans une seule saison. J'ai renouvelé avec le même succès cet enlèvement en 1843, 1844, 1845 et en 1848, tandis que j'ai eu beaucoup de peine à m'en procurer, dans les mêmes lieux, une ou deux nichées

par année en 1846, 1847, 1849, 1850 et en 1852, à cause de la rareté de ce Rapace dans notre pays pendant ces années.

Cet oiseau nous arrive un à un vers le milieu ou sur la fin de mars ; puis il nous quitte en même temps que l'*Aigle-Jean-le-Blanc*. Il s'apparie au commencement d'avril. Ceux qui ne paraissent que vers la mi-avril reviennent presque toujours accouplés. Ces retardataires sont ordinairement les paires que l'on rencontre pendant plusieurs années consécutives dans les mêmes localités.

Le Milan Royal se plaît à la proximité des montagnes, dans les bois, dans les taillis, dans les marais, et principalement dans le voisinage des lacs, des rivières et des étangs bordés de rochers. On l'y voit presque continuellement occupé à pêcher le poisson ou à chasser les perdrix, les petits mammifères, les serpents et les lézards. Les lieux de la Savoie où il se donne annuellement rendez-vous pour pondre sont les rochers que baigne le Bourget, depuis l'antique château de Bordeaux jusqu'à la proximité d'Hautecombe, les rochers inférieurs de la Dent-du-Chat, ceux qui dominent Méry, puis diverses localités rocailleuses et boisées des bords du Rhône et de l'Isère. Son nid, que j'ai le plus souvent découvert sur d'épais buissons fixés entre les fentes des rochers, est construit avec de petites branches réunies grossièrement, que recouvrent d'autres branches plus pe-

tites qui sont à leur tour couvertes de racines, d'herbages secs et de mousse. L'intérieur contient, toujours au commencement de mai, deux ou trois œufs moins arrondis que ceux des *Faucons* et à surface plus polie que ceux des *Aigles*. Ils ont en longueur 5 cent. 6 ou 7 millim., et en largeur 4 cent. 2 millim. Leur couleur est d'un blanchâtre teint quelquefois de cendré ou de roux très-clair, avec des taches irrégulières ou de grands espaces bruns ou roussâtres. Si, en couvant, la femelle voit le mâle planer dans le voisinage, elle le réclame par de petits cris perçants et terminés par quelques sons langoureux. Celui-ci cède bien vite à l'invitation ; il donne un coup d'aile, plonge en décrivant une ligne perpendiculaire et s'arrête sur le bord du nid auprès de sa compagne. En voyant dévaster leur aire, surtout quand il possède des petits, le mâle et la femelle poussent des cris qui sont plus forts et plus aigus que les cris ordinaires ; ils s'élèvent en décrivant avec rapidité des cercles au-dessus du ravisseur, et fondent à chaque instant, l'un après l'autre, avec la célérité du trait, jusque devant leur ennemi, comme s'ils voulaient essayer de le frapper. Je fus, en 1844, témoin de ce fait aux environs d'Hautecombe, et quelques jours après, je fis prendre, dans les mêmes lieux, une autre nichée par un jeune homme de 16 ans. Cet intrépide dénicheur, en attendant les plaintes et les menaces des chefs

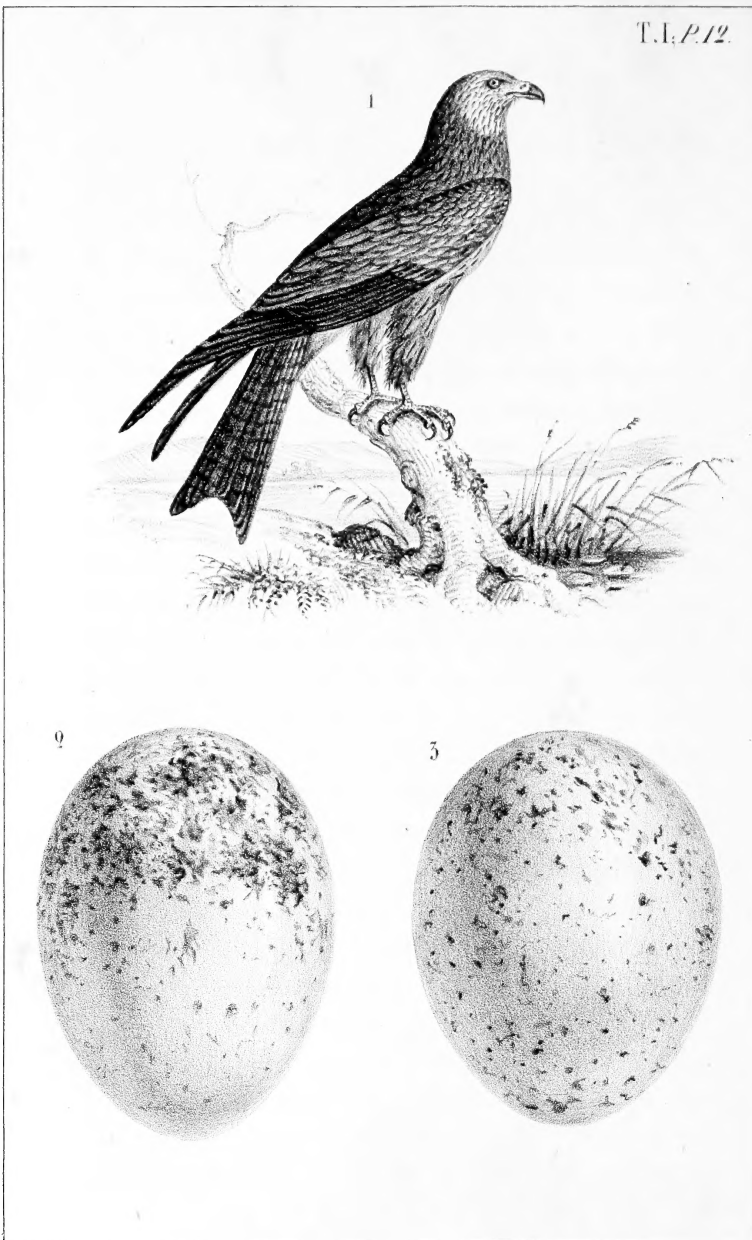
de la couvée, ne perdit pas courage; il se couvrit seulement la tête de son mouchoir, de crainte d'être attaqué pendant l'enlèvement des petits, puis il laissa son chapeau sur le bout d'un roc tout près de lui. L'un du couple fondit avec impétuosité sur le chapeau, et malgré les efforts que fit le ravisseur pour l'en détourner, il l'emporta dans les airs et le laissa tomber quelques instants après sur le lac du Bourget.

Le Milan Royal s'éloigne peu du canton qu'il s'est choisi pour son séjour. Il y vit en bonne intelligence avec ses semblables, et avec le *Milan Noir*, son congénère; ce qui s'explique facilement, car chaque contrée qu'il habite lui procure en abondance des reptiles, des poissons, ou de petits mammifères, non-seulement pour lui seul, mais encore pour plusieurs autres. Il a la vue très-perçante, le vol élégant et ordinairement très-élevé. Quoique parvenu à une hauteur considérable, il découvre sans peine les poissons qui, en nageant, effleurent la superficie de l'eau, les reptiles, les campagnols, les oiseaux qui cherchent leur vie dans les champs ou sur la lisière des bois. Il descend peu à peu toujours en épiant sa proie et finit, quand il se voit à portée de se l'approprier, par se précipiter d'aplomb sur elle. Il la saisit avec autant de dextérité sur le sol que sur l'eau et l'emporte dans ses serres. On l'observe quelquefois à une hauteur prodigieuse de la plaine

s'élançer avec une extrême vitesse sur le penchant d'une colline ou d'un roc où il vient de découvrir un levreau, une compagnie de perdreaux dont il fait une forte consommation quand il étend en juin et juillet ses excursions jusque dans les montagnes. Il cherche aussi à enlever, surtout de grand matin, même avant le lever du soleil, auprès des fermes et des basses-cours, des poules et de jeunes canards. Il se retire ensuite, aussitôt que les campagnards reprennent leurs travaux ordinaires, pour pêcher le long des rivières et des lacs, ou à l'intérieur des marais.

Le Milan Royal se plaît assez à l'état domestique. Comme il est sans malice quand on l'a élevé jeune, il y plairait s'il ne poussait pas fréquemment des cris plaintifs qui fatiguent les personnes à portée de les entendre. Il se tait, quand on l'enferme avec d'autres Rapaces plus dangereux que lui, et sait se tenir à l'abri de leurs attaques en se postant au dessus d'eux et sur le juchoir le plus élevé. C'est aussi en s'élevant très-haut et au-dessus des *Faucons* qui lui livrent combat, quand ils le rencontrent dans l'air, qu'il parvient à s'en débarrasser et à se faire respecter.





Lith. J.Perrin Libr. E.dit. à Chambéry.

J.Werner. del.

1 Milan Noir, mâle adulte; $\frac{1}{7}$ gr. nat.; P.121.

2 et 3 Œufs de l'espèce; gr. nat.

20. Milan Noir (*Milvus Ater*).

Noms vulgaires : Milan, Boie, Maréchal.

Le Milan Noir (Buff.).—Milan Noir ou Parasite (*Falco Ater*), Temm.

Ce Milan est plus petit que le précédent.

La taille du *vieux mâle* est de 61 cent.

Il est d'un brun foncé nuancé de gris sur le dessus du corps, d'un blanchâtre rayé longitudinalement de brun sur le dessus de la tête, sur la gorge et le cou, d'un brun roussâtre sur les parties inférieures, avec des taches longitudinales étroites et noirâtres sur le centre des plumes. Les plumes des ailes sont noires; les cuisses d'un roux foncé. La queue est moins fourchue que chez le *Milan Royal*, d'un gris brunâtre et rayée en travers de plusieurs bandes d'un brun clair. Le bec est petit et noir; l'iris brun et nuancé de cendré. La cire et les pieds sont jaunes.

La *vieille femelle* a 66 ou 67 cent. de longueur. Ses couleurs sont seulement plus ternes que celles du *mâle*.

Les *jeunes, à la sortie du nid jusqu'au printemps suivant*, sont d'un brun très-foncé, avec la bordure de chaque plume rousse. Celles de la tête sont marquées à l'extrémité d'un blanc jaunâtre.

Au printemps suivant, le roux des parties inférieures paraît; le blanc jaunâtre de la tête et de la gorge se change en blanchâtre et les plumes deviennent plus effilées sur ces parties. On remarque en-

core pendant le reste de l'année quelques bordures rousses çà et là sur le dos et les ailes.

Le Milan Noir se trouve plus répandu dans le centre et le nord que dans le midi de l'Europe. Il est, comme le *Milan Royal*, rare ou assez commun, suivant les années, dans quelques localités de la Savoie. Il s'y trouve ordinairement en petite quantité, quand le *Milan Royal* s'y montre plus abondant que d'habitude, et lorsque ce dernier manque presque, ou lorsqu'il ne s'y fait voir que par couples rares, il le remplace presque en aussi grand nombre, dans les mêmes postes et principalement sur les bords des lacs, des grands étangs, des fleuves et des rivières situés à la proximité des rochers ou des bois de haute futaie. Je signalerai ici comme principales localités les rochers qui bordent le lac du Bourget, ceux de Brison-Saint-Innocent, le Mont Salève, d'où les paires qui s'y propagent s'éloignent chaque jour, et toujours aux mêmes heures, pour se répandre sur le lac de Genève et y pêcher; enfin tous les lieux que j'ai cités à l'article précédent.

Il nous arrive en même temps que son congénère; mais il nous quitte un peu plus tard, car on le tue encore auprès de nos eaux en octobre, même aux premières gelées blanches. Sa principale nourriture consiste en poissons vivants ou morts, et en reptiles qu'il cherche à découvrir en parcourant

d'un vol bas les lacs, le cours des rivières et leurs bords. Il fond sur eux à chaque instant, en décrivant une ligne perpendiculaire ou oblique selon la distance de laquelle il s'élançe, et selon la position de sa proie. Il les enlève avec une dextérité remarquable dans ses serres à fleur d'eau ou en y entrant quelquefois jusque près de la moitié du corps; il tient alors les penne des ailes étendues au-dessus des vagues. Quand il s'éloigne des eaux, c'est pour aller visiter les champs, les marais, les rocailles ou les taillis des environs, afin d'y chasser aux oiseaux, aux rats, aux campagnols, aux serpents et aux gros insectes. Quelques heures après, on le voit reparaître dans son canton, dont il ne s'écarte qu'à de faibles distances pendant le temps de la couvée et de l'éducation.

Le Milan Noir est plus agile, moins sauvage que le *Milan Royal*. Il plonge assez fréquemment à côté des barques des pêcheurs du lac du Bourget pour enlever les poissons que ces derniers se plaisent à lui jeter pendant leur pêche en le voyant passer ou planer au-dessus d'eux. On l'élève et on le nourrit aussi facilement en domesticité que le précédent. Il ne s'y montre pas méchant, mais très-craintif et comme toujours inquiet. Il faut bien se garder de le renfermer avec des *Faucons* et des *Autours*, car ceux-ci lui livrent fréquemment bataille. C'est pour cela qu'il s'en tient toujours à l'écart, qu'il cherche

ordinairement à occuper le poste le plus élevé de la cage, afin de laisser dessous lui ses méchants compagnons de captivité¹. S'il veut manger, quand on vient de renouveler la nourriture, il est forcé d'attendre sur son juchoir que ceux-ci se soient repus les premiers, car s'il essayait de se repaître avant eux, il recevrait bien vite la chasse de leur part.

C'est vers le 20 ou le 25 avril que ce Milan commence à préparer son aire, qu'il forme avec les mêmes matériaux que son congénère. Il la pose également sur la cime des arbres, mais plus fréquemment sur les gros buissons ou au milieu des arbustes qu'abritent les rochers sur le bord des eaux où il a l'habitude de se livrer à la pêche. Quelquefois il s'approprie les nids abandonnés de l'*Aigle-Jean-le-Blanc* et du *Milan Royal*, et les reconstruit seulement à l'intérieur, quelques jours avant la ponte. Elle est de deux, plus souvent de trois œufs. Ils ont en moyenne 5 cent. de longueur, sur 4 cent. de largeur. Ils sont blanchâtres, ou d'un blanc bleuâtre clair, ou d'un blanc teint de jaunâtre très-clair avec des taches ou seulement des points et des raies brunes ou roussâtres souvent très-rapprochées et plus nombreuses sur le gros bout. Pendant que la femelle couve, elle laisse de temps en

¹ Voyez le fait cité à ce sujet à la fin de l'article de l'*Autour Palumbivore*.

temps ses œufs pour aller à la recherche de sa subsistance que le mâle ne lui apporte pas aussi exactement que le précédent à sa compagne. On la voit parfois s'élançer de son aire et fondre sur un reptile ou sur un poisson qu'elle vient d'apercevoir sur l'eau et retourner à sa couvée pour les dépecer. Les petits éclosent vers le vingt-cinquième jour de l'incubation. Ils sont totalement garnis d'un duvet blanchâtre. Le père et la mère les nourrissent et les élèvent avec attachement. J'en ai vu qui poursuivaient à outrance des *Corbeaux*, des *Éperviers* et des *Cresserelles* qui étaient venus chercher leur vie à proximité de leur progéniture. Si l'on parvient à examiner le nid de ce Milan, seulement quinze ou vingt jours après l'éclosion, on y trouve déjà beaucoup d'ossements de serpents, surtout de la *Couleuvre-à-Collier*, qui est commune en Savoie, mêlés à ceux de lézards et de poissons. Aussitôt après l'éducation, les jeunes et les vieux vivent solitairement. Dès le mois d'août, ils se livrent à des excursions dans notre pays et visitent les lacs supérieurs et inférieurs, les rivières, les étangs qu'ils rencontrent sur leur passage.

VIII^e Genre : BUSE (*Buteo*).

Les Buses ont la tête large et grosse, le corps trapu, le bec court, recourbé dès sa base et ar-

rondi en dessus. Elles ont, suivant les espèces, l'espace entre l'œil et la commissure du bec garni de rares poils, ou couvert de plumes serrées et coupées en écailles. Leurs tarses sont courts ou médiocres, nus et réticulés, emplumés à la moitié de la partie supérieure ou jusque près des doigts.

Elles n'ont ni le port fier et élané des *Aigles*, ni le courage, ni la force musculaire des *Faucons*, ni le vol élégant des *Milans*. En liberté, comme en domesticité, elles sont indolentes et voraces ; elles y conservent un air de stupidité toujours plus sensible chez l'espèce commune que chez les autres, et qui paraît provenir de la faiblesse de ses yeux que le grand jour blesse. Leur nourriture se compose de volailles, de volatiles, de serpents, d'insectes, de baies et principalement de campagnols qui sont si funestes aux moissons. Elles habitent les bois, les taillis, les prairies marécageuses et les champs plantés d'arbres, sur lesquels elles se reposent pendant des heures entières pour attendre leur proie, qu'elles saisissent à terre par surprise et jamais à tire-d'aile.

Les Buses sont les Rapaces les plus difficiles à décrire exactement, à cause des variétés sans nombre auxquelles elles sont généralement sujettes pendant les différentes périodes de leur vie. Il est assez rare de se procurer deux *Buses* de la même espèce

parfaitement semblables, à moins qu'elles soient absolument du même âge et du même climat. Les unes sont presque toutes blanches, ou fortement marquées de blanc sur le brun, qui est la couleur principale de leur livrée ordinaire; les autres sont presque entièrement d'un brun foncé, ou mélangées différemment de brun, de roussâtre, de blanc et de blanchâtre.

La Savoie possède dans ce genre trois espèces, dont une seule y est sédentaire.

21. Buse Variable (*Buteo Variabilis*).

Noms vulgaires : Petit Aigle, Buse, *Boïe*, *Huache*.

La Buse (Buff.) — La Buse Commune (Cuv.) — La Buse (*Falco Buteo*), Temm. — La Buse Changeante et la Buse à Poitrine Barrée (Vieill.).

Cette espèce varie tellement dans la distribution de ses couleurs qu'il est presque impossible d'en donner une description exacte. Mais, comme c'est spécialement chez les *jeunes sujets* que les variétés sont plus notables, je me bornerai à décrire les *vieux*, et à signaler les principaux changements qui surviennent, suivant l'âge, suivant les saisons et les climats, dans les livrées des *jeunes* et des *adultes*.

Taille des vieux mâles : 55 à 56 cent.

Description de leur plumage : Parties supérieures et inférieures d'un brun foncé, d'un roux terreux presque uniforme chez les *très-vieux*. Gorge blanchâtre ou d'un gris brun, marquée de traits longitudinaux et bruns; milieu du ventre traversé par

quelques bandes blanches et brunes : ces bandes sont roussâtres sur les plumes de l'abdomen ; cuisses d'un blanc roussâtre et traversées, suivant les individus, par des bandes brunes ; queue bariolée de brun, de grisâtre ou de roux cendré ; bec noirâtre, ou couleur de plomb foncé ; iris jaune ou brun ; cire et pieds jaunes.

Les *vieilles femelles* sont plus grosses et un peu plus longues que les *mâles*. Leur taille est de 61 à 62 cent. Elles ressemblent extérieurement pour le reste aux *mâles*.

Les *jeunes* sont moins foncés en couleur, plus marqués de blanchâtre ou de roussâtre clair, surtout en dessous. Aussitôt après leur première mue, qui s'opère à l'approche de l'automne, ils portent quelques reflets violâtres peu apparents sur le haut du dos et sur les ailes. La livrée de cet âge, la plus commune en Savoie, est celle qui est d'un brun noirâtre plus ou moins foncé et longitudinalement flammé de blanc ou de blanchâtre sur les parties inférieures.

Parmi les nombreuses variétés de cette Buse, on distingue, en Savoie, les livrées suivantes :

1° Brun roussâtre plus ou moins foncé en dessus, zoné de blanchâtre et de brun sur la poitrine et sur le ventre ;

2° Plumage varié par plaques, par mèches ou par traits bruns, roux et blancs ;

3° Livrée presque totalement blanche, surtout sur le devant du corps et sur la tête, où les taches brunes ou noirâtres sont rares et étroites. Cuisses blanchâtres ;

4° Queue blanche jusque près de la moitié supérieure, avec le corps mélangé de brun et de blanc en dessus. Le dessous blanc, presque sans taches.

Les individus de la livrée des n^{os} 3 et 4, surtout du dernier, sont très-rares en Savoie. On ne les y rencontre que durant les hivers rigoureux. Ils me paraissent en conséquence venir du Nord. Selon toutes les probabilités, ces deux livrées doivent se rapporter à la Buse Blanchâtre (*Buteo Albidus*, Gm.), espèce encore très-douteuse, et dont traite M. de Selys-Longchamps dans sa *Faune Belge* (pag. 55).

La Buse Variable, que l'on trouve répandue dans toute l'Europe, est l'un des Oiseaux de Proie les plus communs de notre pays. On l'y remarque pendant toute l'année et toujours plus abondamment en automne, à l'époque des migrations de la *Grive de Vigne* et des espèces de *Fringillées* qui nous quittent les dernières avant le froid. A cette saison, plusieurs sujets nous arrivent du Nord un à un, quelquefois en petites troupes qui se répandent par les champs, par les taillis ou par les bois de haute futaie, afin d'y passer tout l'hiver ; quelquefois, elles ne font que traverser nos contrées pour se rendre dans le Midi avant les gelées.

Dans les temps de neige, cette Buse vient s'em-
busquer, surtout le matin, jusque sur les arbres des
vergers et sur ceux les plus voisins des villages, pour
y guetter les volailles. Si elle est pressée par la faim,
elle se montre plus audacieuse que d'habitude; elle
enlève, en plein jour, les poules qu'elle découvre
autour des maisons, le long des sentiers et des
haies. Les villageois qui, pour cela, redoutent son
voisinage, poussent en la voyant de fortes clameurs
pour l'effrayer. Si plus tard elle reparait, ils cher-
chent à s'en débarrasser en l'attirant dans des
trappes où ils mettent pour appât le cadavre d'une
poule, d'un rat, ou quelques morceaux de viande.

Quand elle est chassée des environs des fermes
et des hameaux, elle se réfugie pendant le reste de
la mauvaise saison dans les prairies, dans les ma-
récages où les chasseurs la rencontrent, pendant la
plus grande partie du jour, blottie sur un tronc de
saule ou de peuplier, au bout d'un buisson ou d'une
motte de terre. Si un cadavre gît dans la proximité
de son poste habituel, on l'y découvre mêlée avec
les corbeaux qui parfois l'insultent par leurs longs
croassements et se réunissent pour la chasser, afin
de rester seuls en possession du cadavre. Chaque
soir, au coucher du soleil, elle se retire dans un des
bois les plus près de son canton de jour, et passe la
nuit sur la cime d'un chêne ou d'un sapin touffu.
Le lendemain, dès que le jour commence à paraître,

elle est déjà en station dans les champs, dans les prairies marécageuses qu'elle occupait la veille. C'est toujours sans peine que l'on parvient à l'élever et à la rendre familière à l'état domestique. Elle plairait bien davantage, si elle ne conservait pas dans son port et sur sa physionomie un air de stupidité qui a donné lieu à un proverbe très-connu. Cet air lui est également particulier en liberté. Les auteurs sont d'avis de l'attribuer à la faiblesse de ses yeux que le grand jour semble blesser, et dont la pupille est effectivement très-dilatée.

Pour nicher, la Buse Variable s'établit dès la fin de mars dans les bois qui couvrent le pied et le milieu des montagnes, ou dans les taillis qui croissent parmi les rochers, et seulement à la fin d'avril dans les Hautes Alpes. Le mâle, dès le moment où les paires se forment, jette des cris rauques, entremêlés de quelques sons aigus chaque fois qu'il revoit sa compagne, et chaque fois qu'il s'élève en formant des cercles avec elle. Le mâle et la femelle construisent leur nid sur l'un des plus hauts chênes ou sur l'un des sapins les plus élevés du bois qu'ils ont choisi, ou bien encore dans la fente d'un rocher garni de broussailles, ou simplement au milieu d'une touffe d'herbe ou d'un épais buisson protégés contre les intempéries de l'air par l'avancement d'un roc supérieur. Formé en dehors avec des bûchettes, en dedans avec des racines, avec des her-

bages et des débris de branches, ce nid renferme en mai deux ou trois œufs ovales, blanchâtres, sans taches, ou ondulés de gris, ou plus ou moins tachetés de brun clair ou de jaunâtre. Leur longueur est de 5 cent. 2 ou 4 millim., et leur largeur de 4 cent. 2 ou 3 millim. Pour nourrir leurs petits, le père et la mère chassent sans relâche et leur fournissent ainsi des reptiles, des campagnols, des coléoptères et des volatiles qu'ils enlèvent jusque dans leurs nids. Puis, leur éducation terminée, tous vivent séparément les uns des autres.

Aux premiers jours d'octobre, et plus particulièrement à l'époque des premières gelées blanches, cette Buse abandonne les forêts des montagnes et s'abat dans la plaine autour des bois, des champs, des marais, des lacs et des rivières. Elle continue à y vivre solitaire jusqu'à la période prochaine. Si l'on en voit deux ou trois dans une même localité, il est toujours facile de remarquer par la distance qui les sépare l'une de l'autre que chacune a son petit canton dont elle ne s'éloigne que la nuit, ou quand elle n'y trouve pas à vivre pour le moment, ou quand elle y est menacée. Elle se montre toujours paresseuse, même lorsqu'elle se dispose à chasser. Pour cela, elle se juche sur un tronc découvert ou sur une branche sèche et isolée ; quelquefois elle reste à terre, ou sur le bout d'une pierre ou d'une perche servant de limite. Elle attend ensuite patiemment

pendant des heures entières qu'un rat, qu'un reptile, qu'un volatile passe, ou s'arrête devant elle, pour se jeter dessus et le dévorer. Faute de petits oiseaux, de reptiles et de très-faibles mammifères, elle se repaît d'insectes, surtout de sauterelles et de grillons, quelquefois de grenouilles, de crapauds, de poissons morts et d'immondices. Elle ne saisit sa proie qu'à terre, où elle la mange, à moins qu'elle ne s'aperçoive de l'approche d'un autre Rapace ou de quelque autre ennemi; dans ce cas, elle l'emporte ailleurs. Néanmoins elle chasse aussi en planant dans les airs, mais toujours d'un vol bas, à cause de la faiblesse de sa vue, et arrive sur sa proie en suivant une ligne tantôt oblique, tantôt perpendiculaire ou horizontale.

22. — Buse Pattue (*Buteo Lagopus*), VIEILLOT.

Noms vulgaires : Bue Blanche. Base aux Pieds Pattus, *Vuiche Blanche*.
Falco Lagopus (Linn.).—La Buse Pattue (Cuv.).

Cette Buse est nettement caractérisée par les plumes qui lui garnissent les tarses jusqu'aux doigts. Ce caractère, puis sa taille plus petite, suffisent pour la distinguer de prime abord de la *Buse Variable* et de la *Bondrée*.

Le mâle a 52 ou 53 cent. de taille. La femelle est plus grande; sa longueur s'étend jusqu'à 67 ou 69 cent.

Les adultes et les jeunes mâles sont blanchâtres ou d'un blanc plus ou moins teint de jaunâtre, avec de

larges bandes brunes sur la tête, sur le haut du cou, sur la gorge, sur les parties inférieures, et d'un brun foncé ou noirâtre sur le dos et les ailes, avec une bordure de jaune roussâtre clair sur les plumes. Ils portent un large plastron de brun foncé vers l'abdomen, du blanchâtre ou du blanc jaunâtre sur les couvertures inférieures de la queue. *Quelquefois l'espace de brun vers l'abdomen s'efface chez quelques sujets ; dans ce cas, les côtés du corps sont largement tachés de cette couleur.* Les pennes caudales sont blanchâtres depuis leur base, d'un brun uniforme sur le reste, sauf l'extrémité qui se termine par du blanc terne. Le bec est noir ; l'iris brun ; la cire et les doigts jaunes ; les plumes des tarses d'un blanc jaunâtre, parsemé de quelques taches brunes.

Les *femelles* sont généralement plus marquées de blanc sur les parties supérieures, plus tachetées de brun sur les flancs et le bas-ventre que les *mâles* du même âge.

Les *sujets vieux*, que l'on ne rencontre que très-rarement dans nos climats, se reconnaissent par le bleuâtre qui domine sur le dessus du cou et sur les parties supérieures.

Cette Buse est sujette à diverses variétés qui sont pourtant moins nombreuses et plus constantes que celles de l'espèce commune.

On remarque la Buse Pattue dans la plus grande partie de l'Europe, et notamment dans le Nord où

elle se reproduit sur de grands arbres. La ponte est de trois ou quatre œufs, plus petits que ceux de l'espèce précédente, d'un blanc sale, avec des taches brunâtres ou d'un roux terne, plus répandues au gros bout.

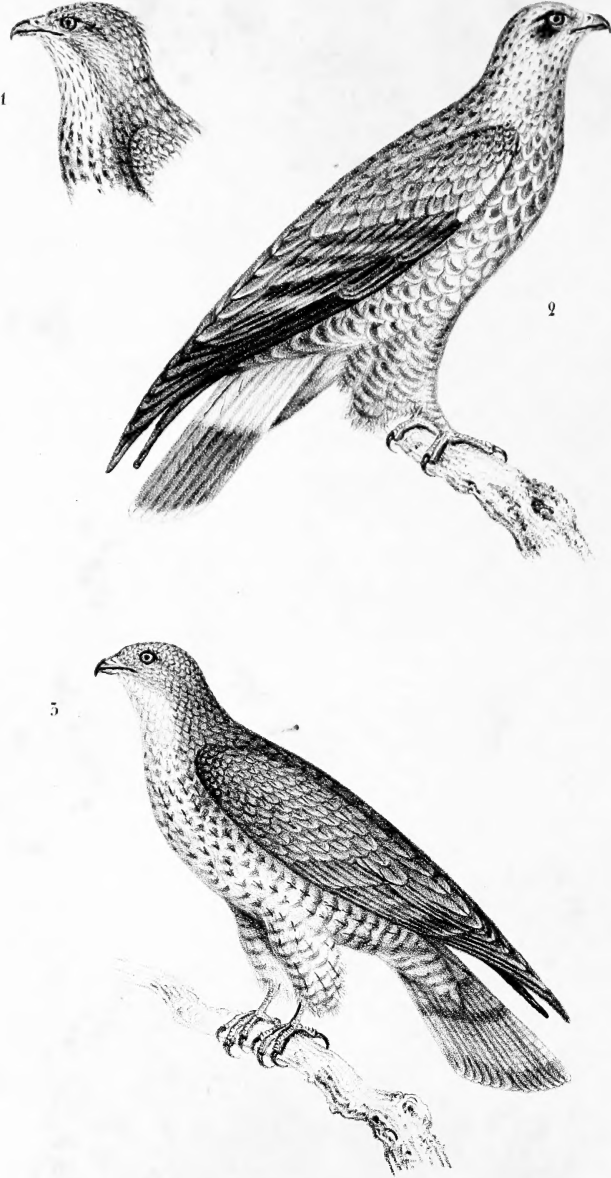
Elle se montre rarement dans le Midi et seulement sur la fin de l'automne et pendant l'hiver. C'est aussi à cette époque qu'elle vient visiter la Savoie, presque toujours en même temps que le *Busard Saint-Martin*. Elle paraît ordinairement un peu plus tôt dans la province du Faucigny et dans celle du Genevois que dans celle de la Savoie-Propre, surtout aux environs de Chambéry où elle se trouve toujours plus tardivement que dans les autres climats du Nord auxquels elle est habituée. Elle nous arrive chaque année en si faible quantité que l'on peut, sans contredit, la considérer comme l'un des Rapaces de passage les plus rares du pays. On l'y observe encore tantôt une à une, tantôt en société de la *Buse Variable*, jusqu'à l'époque des dernières gelées.

Pendant son séjour chez nous, cette Buse se fixe sur la lisière des bois les plus solitaires, dans les taillis ou dans les broussailles du voisinage des eaux, à l'intérieur des marais et des champs plantés çà et là d'arbres ou de hauts buissons. Elle vit dans ces divers lieux à peu près de la même manière que la *Buse Variable*. Comme elle, elle s'embusque tan-

tôt sur un arbre, tantôt sur le bout d'une pierre ou d'un buisson et attend quelque proie facile pour fondre sur elle; mais elle n'a pas la patience d'attendre, comme cette dernière, sa proie pendant des heures entières. Quand elle n'a rien aperçu, après une pause de quelques minutes, elle s'élançe et vole avec activité à la découverte. On l'a vu, vers la fin de l'hiver, sur le bord des fossés marécageux et montée sur une motte de terre, veiller les grenouilles, les salamandres, qu'elle saisissait brusquement au moment où elles venaient se montrer à la surface de l'eau, et retourner, après chaque capture, sur sa première élévation pour s'en repaître. Pendant la neige, elle se plaît à faire la chasse par les taillis aux petits oiseaux et par les champs aux *Alouettes*. Dans les temps de disette extrême, elle dévore même les cadavres et les objets immondes qu'elle rencontre le long des eaux ou sur les fumiers dans les champs.

La Buse Pattue est d'un naturel plus sauvage, plus féroce et moins indolent que la *Buse Variable*. Les chasseurs ne l'approchent que très-difficilement. Réduite à l'état de captivité, elle refuse assez fréquemment toute nourriture; si l'on parvient à la conserver, son instinct féroce ne la quitte jamais. De temps en temps, elle s'emporte dans sa prison et se livre à des mouvements si brusques, si désordonnés qu'elle ne tarde pas à casser le bout de ses

T. I; P. 15.



Lith. J. Perrin Libr. Édité à Chambéry.

J. Werner del.

- 1 Buse Variable; *Tête et Cou du jeune de l'an*, $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 127.
- 2 Buse Pattue; *adulte*, $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 133.
- 3 Buse Bondrée; *mâle adulte*, $\frac{1}{6}$ gr. nat.; P. 137.

pennes alaires et caudales, et à se meurtrir la tête en se jetant avec force contre les parois de sa cage.

23. — Buse Bondrée (*Buteo Apivorus*), VIEILLOT.

Noms vulgaires : *Mouchei*, Mochet.

Falco Apivorus (Linn.).—La Buse Bondrée (Buff.).—Buse Bondrée (*Falco Apivorus*), Temm.—Bondrée Apivore (*Pernis Apivorus*), de Selys-Longch. (Faune Belge).

La Buse Bondrée varie aussi considérablement d'après l'âge et le sexe. La collection de M. le marquis Costa de Beauregard en possède diverses variétés très-remarquables, surtout deux individus presque entièrement d'une couleur de chocolat.

Description des vieux mâles : Taille, 61 cent. ; bec plus long que celui de la *Buse Variable*, noir, jaune sur les angles et à l'intérieur ; cire d'un cendré foncé ; iris et pieds jaunes. Lorum, ou espace entre l'œil et le bec, couvert de petites plumes serrées et coupées en écailles, au lieu de poils, comme chez les deux autres espèces. Tête d'un gris cendré ou bleuâtre ; dessus du corps d'un brun plus ou moins nuancé de cendré et fuligineux sur le manteau ; gorge d'un blanc jaunâtre, tacheté longitudinalement de brun. Les autres parties inférieures blanches ou blanchâtres, marquées de taches allongées, triangulaires et brunes ; queue grisâtre, portant trois bandes d'un brun noirâtre, séparées à distances égales.

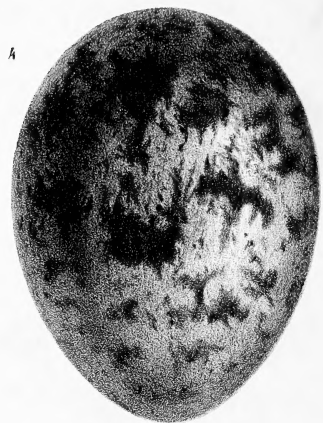
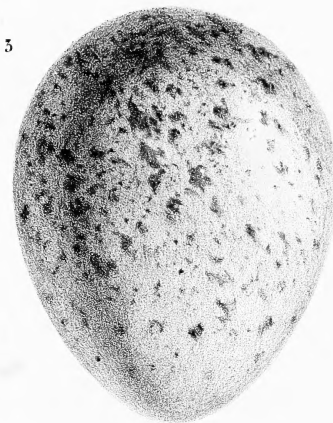
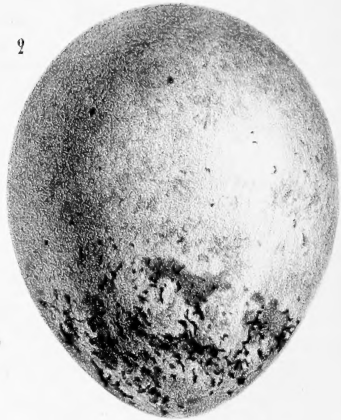
Les vieilles femelles : Longueur, 66 à 67 cent. ; front d'un bleu cendré. Dessus du corps d'un brun roussâtre, tacheté de brun foncé au centre des plu-

mes. Parties inférieures d'un roussâtre clair, taché de brun foncé, ou blanchâtres avec des taches d'un brun roussâtre, suivant l'âge.

Les *jeunes* ressemblent beaucoup aux *femelles à l'âge de deux ans*; ils portent des couleurs qui tiennent déjà du *vieux mâle* et de la *vieille femelle*.

La Buse Bondrée est un oiseau qui aime à se livrer annuellement, au printemps et en automne, à de longues pérégrinations, et qui n'est que de passage dans la plupart des contrées qu'il visite. Il est très-rare en Savoie. Il y passe pourtant chaque printemps, depuis le commencement d'avril jusqu'aux premiers jours de mai; mais il ne s'y montre qu'accidentellement en automne ou sur la fin de l'été, au moment des migrations des *Cathartes* et des *Milans*. Au printemps, on le rencontre plutôt par paires que seul, et toujours très-rarement par petites sociétés de trois ou cinq individus. En automne, on le voit presque toujours isolé.

La Bondrée niche accidentellement dans nos contrées. Ce ne peut être que des couples arrivés très-tardivement au printemps qui s'y propagent. Ils se fixent à cette intention dans les bois de chênes et de sapins de nos montagnes les plus solitaires et les moins froides; principalement dans ceux qu'avoisinent des prairies, des lacs, des rivières, tels que les forêts qui hérissent les sommités des rochers des bords du Rhône. Le nid, qui se trouve sur un arbre



Lith. J. Perrin Libr. Éd. à Chambéry.

J. Werner del.

1 et 2 Œufs de Buse Variable; *gr. nat.*

3 Œuf de Buse Pattue; *gr. nat.*

4 Œuf de Buse Bondrée; *gr. nat.*

très-élevé, ou bien encore sur un épais buisson situé entre les fentes des rochers, est construit avec de petites branches et garni en dedans avec des racines, des feuilles sèches et des buchettes. La femelle y dépose sur la fin de mai, ou seulement au commencement de juin, trois ou quatre œufs à peu près de la grosseur de ceux de l'*Autour*, d'un blanc grisâtre ou roussâtre, avec des taches ou de grands espaces d'un brun foncé, si nombreux et si serrés que souvent la couleur du fond s'aperçoit à peine. Le mâle et la femelle nourrissent leurs petits avec de grosses chenilles rases ou poilues, avec des chrysalides, des scarabées, des souris, des lézards, des limaces et des baies qu'ils ramassent dans les prairies, auprès des clairières et à l'entrée des bois. Après l'éducation, toute la famille vit encore en bonne intelligence dans le même canton, qu'elle ne tarde pas à abandonner pour se diriger ensemble vers les contrées méridionales.

La Buse Bondrée ne se plaît que dans le voisinage de l'eau, dans celui des champs, des prairies, des marais et des bois, parce qu'elle y trouve en abondance sa principale nourriture, c'est-à-dire, les rats, les campagnols, les souris, les taupes, les serpents, les lézards, les grenouilles, les volatiles, les larves, les insectes ailés, telles que guêpes, abeilles, libellules, etc., etc. Elle épie sa proie de la cime d'un arbre ou d'un taillis et s'élance avec rapidité sur elle.

Quelquefois elle cherche sa vie à terre parmi les broussailles, parmi les pierres et les moissons, et on la voit à chaque instant poursuivre par bonds les insectes, les reptiles qui fuient devant elle. Elle chasse aussi en parcourant d'un vol bas, mais plus rapide que celui de la *Buse Variable*, les champs cultivés, le bord des bois, les broussailles qui confinent les rivières; et si elle ne découvre pas de cette manière quelque proie à enlever, elle s'embusque pour cela sur un tronc isolé ou au bout d'une branche, ou bien encore, elle vole d'un arbre à l'autre, en rasant presque toujours le sol, jusqu'à ce qu'elle ait trouvé un poste plus propice à sa chasse.

IX^e Genre : BUSARD (*Circus*).

Signes caractéristiques : Corps svelte. Tête plate en dessus, entourée, en tout ou en partie, d'une espèce de collerette formée par les plumes des régions du menton et des oreilles, ce qui donne à ces Rapaces quelque ressemblance de physionomie avec les *Oiseaux de Proie Nocturnes*. Bec médiocre, presque droit à sa base, garni d'une cire poilue à son origine. Ailes longues. Pennes caudales allongées et un peu arrondies à l'extrémité. Tarses longs, minces, nus et reticulés; ongles greles et aigus.

Les Busards diffèrent essentiellement des *Buses* par leurs tarses très-allongés, par leur demi-collier de plumes serrées qui part du menton et s'étend jusqu'aux oreilles, par leur corps plus élancé et par leur tête moins large; ils sont encore plus agiles et plus rusés qu'elles, mais moins hardis que les *Faucons*. Leur vol est le plus souvent très-bas, surtout

quand ils chassent. Les marais, les plaines, le bord des bois et de l'eau sont leur séjour de prédilection. Ils y nichent, au contraire des autres Rapaces, à terre ou près de terre sur quelque élévation, parmi les herbes, les roseaux, les broussailles et les moissons. Ils cherchent leur proie à terre en volant, ou bien ils l'épient en se tenant cachés au sein des buissons et des branches touffues. Ils se nourrissent d'oiseaux aquatiques, de poissons, de reptiles, de petits mammifères, d'insectes terrestres et aquatiques.

Nous avons quatre espèces de *Busards* qui viennent plus ou moins régulièrement visiter la Savoie pendant l'automne, durant l'hiver et à l'approche du printemps. Elles sont soumises, suivant les différents états d'âge et de sexe, à plusieurs changements de livrée qui ont donné lieu à de nombreuses erreurs dans les descriptions et dans les synonymies des espèces européennes. C'est M. Temminck qui est parvenu le premier à donner sur ces oiseaux des connaissances exactes.

24. — Busard Roux ou des Marais (*Circus Rufus*).

Noms vulgaires : Faucon des Marais, Roussarde.

La Harpaye, le Busard des Marais (Buff.).—Le Busard de Marais, la Harpaye (*Circus Rufus*, *C. Æruginosus*), Vieill. — Busard Harpaye ou de Marais (*Falco Rufus*), Temm., Faune Franç. Pl. 10, fig. 1 et 2.)

Ce Busard est remarquable, aux diverses périodes de sa vie, par les différences notables de ses couleurs. Ce sont ces changements si fréquents de

livrée qui ont été cause que l'espèce a été reproduite pendant longtemps sous plusieurs dénominations particulières. Quelques amateurs d'ornithologie prétendent encore que le Busard des Marais (*Circus Æruginosus*) de plusieurs auteurs, que je considère pour un individu du *Circus Rufus*, à l'âge de deux ans et après sa seconde mue, doit en former une espèce distincte. La *Harpaye* de Buffon représente un sujet de cette dernière espèce dans un âge avancé, et son *Busard des Marais* n'est autre que le même oiseau à l'âge d'un an et à la seconde mue.

Le *Busard Roux* ou *des Marais* a 55 ou 56 cent. de longueur. La *femelle* en a 58 ou 59. Elle ressemble au *mâle* pour les couleurs jusqu'à un âge très-avancé.

Description des vieux et des adultes après leur troisième mue : Tête, nuque, gorge, haut de la poitrine d'un blanc jaunâtre, plus foncé chez les *adultes*, avec ou sans traits longitudinaux et bruns au centre des plumes (*les vieux sont ceux qui n'en portent pas habituellement*) ; scapulaires et couvertures des ailes d'un brun roussâtre, d'un roux de rouille, marqué de quelques taches jaunâtres sur le ventre, sur les flancs, sur l'abdomen, sur les jambes et sur les plumes sous-caudales. Quelquefois (*chez des individus vieux*), le ventre est coloré de blanc, et la tête est blanchâtre, striée de roussâtre. Rémiges blanches à l'origine, noires sur le reste de la lon-

gueur. Pennes secondaires des ailes et rectrices d'un gris cendré. Bec noir; cire verdâtre; iris jaune rougeâtre; pieds jaunes.

Les *sujets à l'âge d'un an*, qui sont ceux que l'on rencontre le plus habituellement en Savoie, ont généralement toutes les couleurs d'un brun foncé ou ferrugineux, avec le haut de la tête, l'occiput et la gorge d'un brun jaunâtre plus ou moins clair. Les parties supérieures portent du brun jaunâtre à l'extrémité de leurs plumes. L'iris est d'un brun tirant au jaunâtre.

Après la seconde mue, ils prennent une teinte cendrée sur le brun des parties supérieures, du blanc jaunâtre parsemé de taches brunes et longitudinales sur le haut de la tête, sur l'occiput et la gorge, enfin du roux sur le brun des parties inférieures.

Le Busard des Marais se trouve, pendant ses excursions annuelles, dans toutes les contrées qui lui offrent des marais, de vastes plaines et des fleuves. Il reste, durant toute l'année, dans le Midi; il est très-abondant en Hollande. Suivant M. Temminck, on le trouve en hiver et au printemps dans les dunes, dans les lieux arides, où il se nourrit de lapins tués par les Hermines, et, pendant la saison des pontes, d'œufs des *Gallinacées*, des *Échassiers* et des *Palmipèdes*. Il retourne ensuite dans les marais à l'époque des *couvées*, et y devient le fléau des *Foulques* et de beaucoup d'autres oiseaux d'eau. Il

niche à terre ou fort près de terre, au milieu des buissons qui couvrent les bords déserts des lacs, des fleuves et des marais, ou sur une élévation au centre des joncs, des roseaux et des plantes aquatiques. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs un peu ronds, d'un blanc bleuâtre sans taches, ou quelquefois avec des nuances plus sombres que le fond.

Je n'ai pas un seul exemple de l'apparition ou du séjour de ce Busard en Savoie pendant la période des nichées. Je ne suis parvenu à observer ou à me procurer que quelques rares individus, et principalement dans les mois de mars et d'avril, au point que je considère le passage de ce Rapace en automne comme accidentel dans nos contrées. Pendant le court espace de temps que dure son séjour dans notre pays, ce Busard se fixe auprès des marécages les plus riches en oiseaux, surtout en bécassines, en poules d'eau et en sarcelles, sur les bords des lacs et des rivières et autour des bois qui les avoisinent. Il s'y nourrit d'oiseaux d'eau et de forêt, de rats aquatiques, de reptiles, de limaçons, de grenouilles, de poissons morts ou vivants qu'il cherche parmi les roseaux, sur la berge des fossés et parmi les taillis, tantôt à terre, tantôt en volant horizontalement, tantôt en formant des ronds à quelques décimètres au-dessus du sol. Il ne poursuit jamais sa proie au vol ou à tire-d'aile; il tombe sur elle d'aplomb ou en traçant une ligne horizontale.

C'est ainsi que je l'ai vu chasser au-dessus des broussailles des bords de l'Isère et du Rhône, au-dessus des vignobles de Saint-Jean-la-Porte, de Cruet et des Abîmes de Myans. Les chasseurs de ces contrées l'accusent de détruire, en y restant pendant quelques jours au printemps, beaucoup de paires de *Perdrix Grises*, beaucoup de *très-jeunes levreaux* qu'il assomme sur place à coups de bec et de serres ; c'est à cette intention, disent-ils, qu'il visite presque continuellement d'un vol ras et lent les vignes et les fourrés. Ce Busard est en effet d'une voracité surprenante, qu'il doit sans doute aux grands mouvements que son agilité et le besoin de vivre lui rendent nécessaires. Il est assez rusé et ne donne pas facilement dans les engins qu'on lui tend.

25. — Busard Saint-Martin (*Circus Cyaneus*).

Noms vulgaires : Rouchet, pour les femelles et les jeunes ; Grisot et Mouchet gris, pour les mâles.

L'Oiseau de Saint-Martin, fig. du mâle ; la Soubuse, fig. de la femelle et des jeunes (Buff.). — Busard Soubuse (*Circus Gallinarius*), Vieill. — Busard Saint-Martin (*Falco Cyaneus*), Temm.

Ce sont principalement de *vieilles femelles* et de *jeunes sujets d'un ou de deux ans* de ce Busard qui viennent chaque année nous visiter. Les *vieux mâles* y sont toujours très-rares.

La taille des *mâles* est de 50 à 51 cent. ; celle des *femelles* a 4 cent. 5 ou 6 millim. de plus.

Les *jeunes mâles* ressemblent beaucoup jusqu'à leur seconde année aux *vieilles femelles*. Celles-ci,

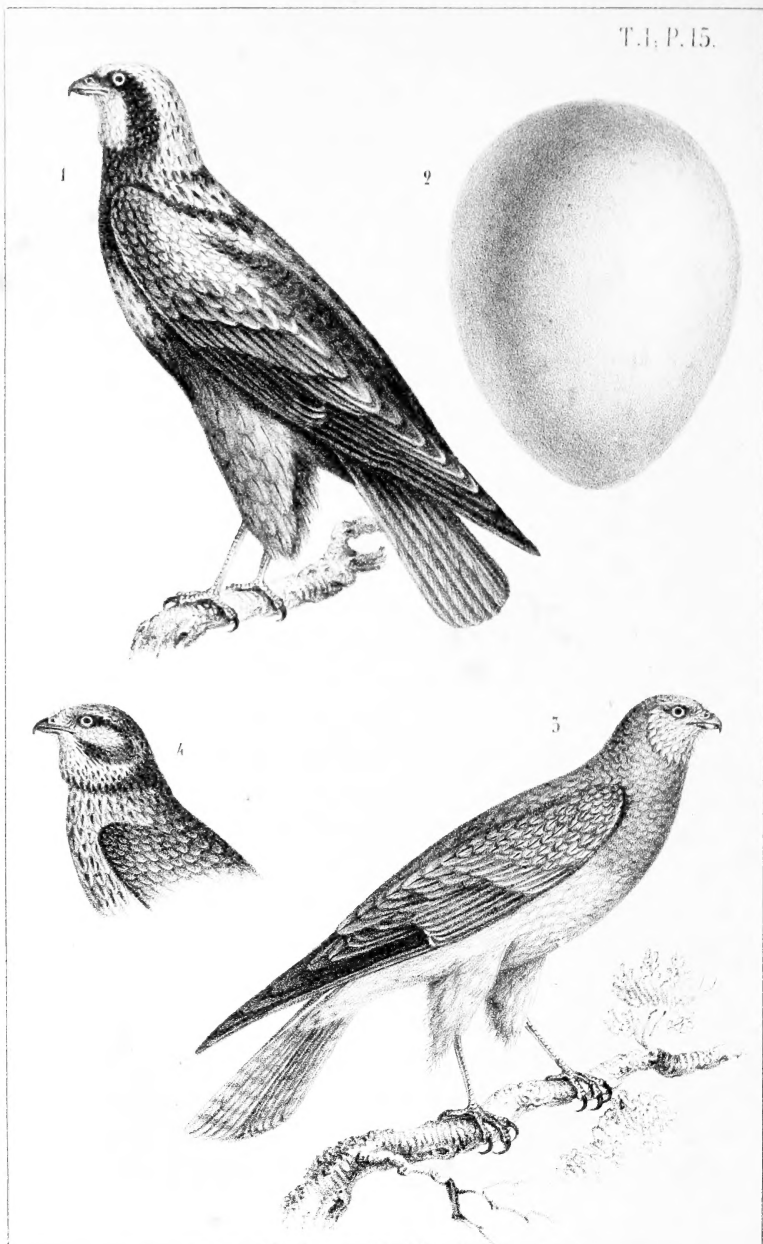
sont d'un brun terne sur le dessus du corps, avec les plumes de la tête, du cou et du dos bordées de roux. Toutes les parties inférieures sont d'un jaune roussâtre, tachetées longitudinalement de brun. Un blanc marqué de roux règne sur le croupion. Les rémiges portent à l'extérieur des raies brunâtres et noires, à l'intérieur des raies noires et blanches. L'iris et les pieds sont jaunes; le bec de couleur de corne. Chez *les jeunes*, l'iris est brun.

Les *mâles*, dans leur *deuxième année*, prennent déjà quelques espaces plus ou moins étendus de bleuâtre et de blanc sur le roux et sur le brun de leur plumage.

Les *vieux mâles* sont d'un gris bleuâtre sur la tête, le cou, les ailes et la gorge, puis blancs sur le croupion, le ventre, les flancs, l'abdomen, les cuisses et les sous-caudales. Les rémiges sont blanches à l'origine, noires sur le reste. Les pennes de la queue sont d'un gris cendré en dessus et blanchâtres au bout. L'iris, les pieds et le bec sont comme chez les *vieilles femelles*.

Quoique toujours assez rare en Suisse et en Savoie, le Busard Saint-Martin s'y fait cependant remarquer plus fréquemment et pendant plus de temps que le *Busard Roux* ou *des Marais*. Il arrive chaque année en octobre, en même temps qu'il se montre dans le Midi de la France, et y séjourne jusqu'à l'intensité du froid. Il disparaît alors, et revient sur la fin de l'hiver par

T. I, P. 15.



Lith. J. Perrin Libr. Edit à Chambéry.

J. Werner del.

1 Busard Roux ou des Marais, mâle à sa 2^{me} année; $\frac{1}{3}$ gr.; nat. P. 141.

2 Œuf de l'espèce; gr. nat.

3 Busard Saint-Martin, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 145.

4 » » » Tête et Cou de la femelle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat.

les premiers vents chauds pour se retirer au printemps dans les contrées tempérées et septentrionales où il se propage. Il pose son nid au milieu des moissons, plus rarement dans les marais que le précédent, mais plus fréquemment dans les bois marécageux. Sa couvée est de quatre ou cinq œufs, assez semblables à ceux du *Busard des Marais*, d'un blanc bleuâtre terne, sans taches, ou marqués çà et là de quelques espaces d'un roux ou d'un grisâtre clair.

Pendant son passage ou pendant son séjour chez nous, il se tient particulièrement sur les bords des étangs et des rivières, à l'intérieur des marais et sur la lisière des bois les plus près des lacs inférieurs et supérieurs : ceux de Lathuile, de la Rochette, des Marches et d'Aiguebelette.

C'est ordinairement seul qu'on le remarque occupé, le matin, à chasser aux petits oiseaux, aux rats, aux reptiles qu'il cherche à terre en rasant les buissons et les herbes d'un vol tantôt lent, tantôt rapide, selon le genre de proie qu'il chasse. Le soir et pendant le reste du jour, il se cache de préférence sur un arbre touffu pour attendre en embuscade sa proie, et de temps en temps il fond sur les grives, sur les campagnols, sur les reptiles et sur les gros scarabées qu'il découvre à sa portée. Il mange sa proie à terre, ou bien il l'emporte dans ses serres sur un arbre ou sur quelque point élevé. Il avale par

petites pièces les oiseaux et les reptiles, même les plus faibles, comme je l'ai reconnu par leurs débris que j'ai trouvés dans l'œsophage, coupés par petits morceaux, en disséquant, en mars 1848, deux *Busards* de cette espèce.

26. — Busard Cendré (*Circus Cineraceus*), MONTAGU.

Noms vulgaires : Comme les précédents.

Le Busard de Montagu (*Circus Montagui*), Vieill. — Busard Montagu (*Falco Cineraceus*), Temm. Faune Franç. (Pl. 12, fig. 1, *mâle*; fig. 2, *jeune*.)

Ce Busard s'est fait jusqu'à présent remarquer si rarement en Savoie et à des époques si différentes, sauf toutefois durant l'été, époque à laquelle l'on n'est pas encore parvenu à l'observer, que je dois considérer comme accidentelle son apparition jusqu'à nous. J'en ai observé, le 4 mars 1845, deux ensemble, un *mâle* et une *femelle*. Ils ont voltigé pendant presque toute la matinée au-dessus de l'Albanne, aux environs de Chambéry. J'ai pu les observer de près pendant quelques instants, et j'ai facilement reconnu le *mâle*, qui était *vieux*, par ses couleurs uniformes des parties supérieures, surtout par les deux bandes noires et transversales des plumes alaires. Plus tard, le 21 avril 1850, je rencontrai encore un autre *mâle* de la même livrée sur les bords de l'Isère, à une faible distance de Montmeillant. L'hiver suivant, on me fit voir un *jeune mâle* qui venait d'être tué sur le bord du lac d'Aiguebelette. Je regrette beaucoup que ce *sujet*

soit resté entre des mains profanes où il sera sans profit pour la science.

C'est à M. Montagu, naturaliste anglais, que nous devons la connaissance de ce **Busard**, que l'on confondait auparavant avec le *Busard Saint-Martin*.

Le *vieux mâle* a 48 cent. de taille. Il est d'un cendré bleuâtre, plus foncé que chez ce dernier, sur les parties supérieures. Les pennes secondaires de ses ailes portent en travers deux bandes noires, dont une seule paraît quand l'aile est ployée. Un cendré bleuâtre plus clair que celui des parties supérieures règne sur la gorge, sur le devant du cou et sur la poitrine. Le ventre, les cuisses, les flancs, l'abdomen sont blancs, marqués, le long des baguettes, de traits longitudinaux d'un roux de rouille. — *Ces traits serviront toujours à le distinguer du mâle du Busard Saint Martin, qui n'en a jamais.*) La queue est cendrée, le plus souvent rayée de quelques bandes roussâtres et transversales, sauf les deux pennes du milieu qui sont uniformes. Le bec est noir. L'iris et les pieds sont jaunes.

La *vieille femelle* a beaucoup de ressemblance à celle du *Busard Saint-Martin*; mais sa taille est moindre, car elle est de 51 à 52 cent., au lieu de 55 à 56, comme chez cette dernière. Elle porte en outre, de chaque côté de la tête, vers la région ophthalmique, deux taches blanches ou blanchâtres

que sépare une bande noirâtre. Elle ressemble pour le reste à sa congénère.

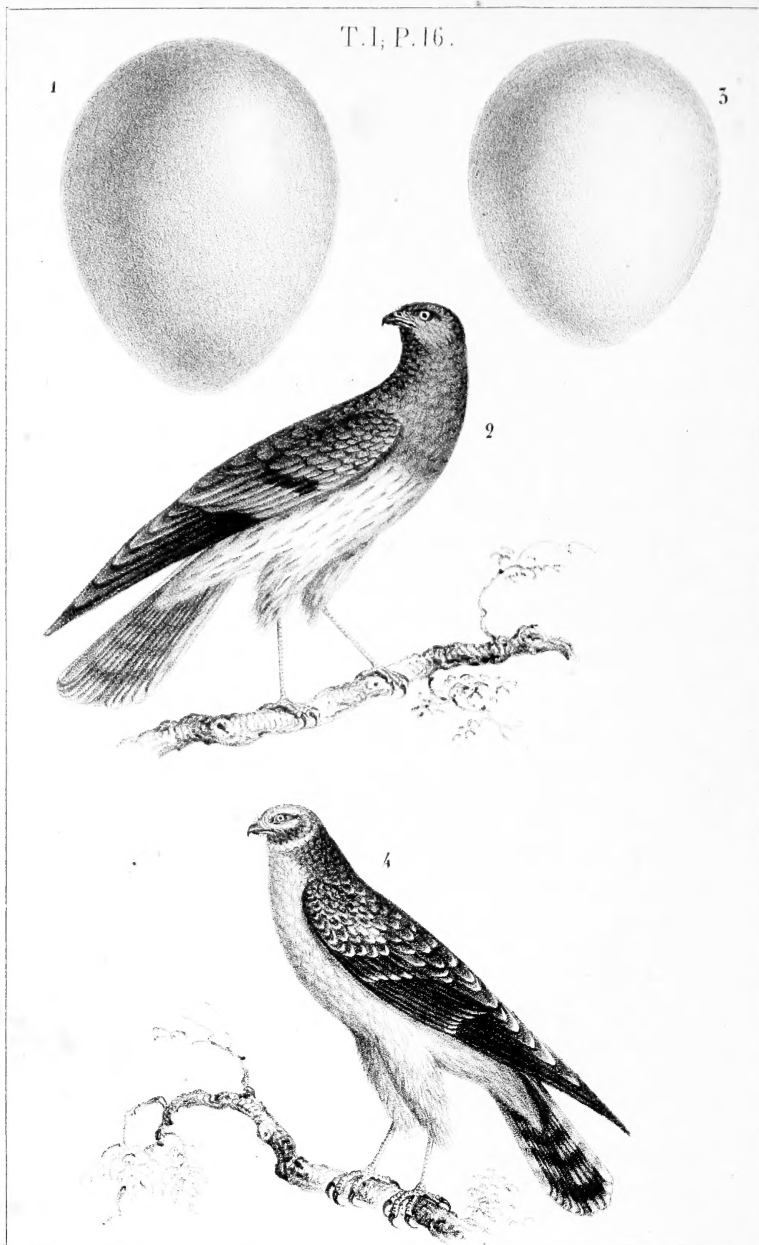
Les *jeunes* varient beaucoup en prenant de l'âge. La livrée la plus régulière, c'est-à-dire celle de la première année, est celle des *individus des deux sexes* dont le dessus du corps est brun foncé et chaque plume bordée de roux clair, le dessous d'un roux rougeâtre avec un grand espace blanc autour des yeux.

Le Busard Cendré habite spécialement les contrées orientales de l'Europe. Il est commun, d'après M. Temminck, en Hongrie, en Pologne, en Autriche, en Hollande. On le trouve, au printemps, dans les dunes au bord de la mer. Il est probablement encore commun dans d'autres contrées marécageuses de l'Europe où on le croit plus rare qu'il ne l'est, vu sa grande ressemblance avec le *Busard Saint-Martin*, avec lequel on peut le confondre facilement, surtout en le voyant voler. Il niche à terre dans les bois qui avoisinent les lacs et les marais, et parmi les bruyères des lieux découverts. La femelle pond trois, quatre ou cinq œufs semblables à ceux des *Busards précédents*, tantôt blanchâtres, sans taches, tantôt d'un blanc bleuâtre avec quelques nuances plus sombres que la couleur du fond.

Ce Busard recherche pour vivre les pays découverts, les champs cultivés, les lieux marécageux et la lisière des bois qui bordent les eaux. Il s'y nourrit



T. I, P. 16.



Lith. J. Perrin Libr. Edit. à Chambéry.

J. Werner del.

- 1 Œuf de Busard Saint-Martin; *gr. nat.*
- 2 Busard Cendré, mâle adulte; $\frac{1}{2}$ *gr. nat.*; P. 148.
- 3 Œuf de l'espèce; *gr. nat.*
- 4 Busard Pâle, jeune mâle; $\frac{1}{2}$ *gr. nat.*; P. 151.

avec des reptiles, des coléoptères, des vers, des petits oiseaux, des mulots, des taupes, préférant néanmoins les petits reptiles à toute autre nourriture. Quoiqu'il ait la plupart des habitudes du *Busard Saint-Martin*, on le rencontre cependant plus souvent que lui dans les marécages.

27. — Busard Pâle (*Circus Pallidus*).

Busard Méridional (*Falco Pallidus*), Crespon.—(*Falco Pallidus*), Sikes et Gould.—Busard Blafard (*F. Pallidus*), Temm.

Je possède un individu de cette espèce, tué le 25 avril 1851 sur le bord de l'Isère, près du pont de Montmeillant. C'est le seul qui, à ma connaissance, ait été rencontré jusqu'à présent en Savoie. Je l'ai comparé avec un *mâle*, absolument du même âge, qui m'a été envoyé d'Égypte. Je n'ai pas trouvé entre eux la moindre différence. Je le présume *vieux*. Voici sa description.

Taille, 41 cent. 6 millim. Front et sourcils blancs. Plumage des parties supérieures d'un cendré blafard, plus clair sur la nuque. Croupion et couvertures supérieures de la queue d'un blanc marqué en travers de cendré. Pennes latérales de celle-ci alternativement rayées de blanc et de brun cendré; les deux du milieu d'un cendré foncé. Parties inférieures blanches, un peu cendrées sur la poitrine et le haut du ventre et presque imperceptiblement striées de cendré vers les flancs et la région des cuisses. Bec bleuâtre foncé. Pieds jaunes.

Suivant M. Temminck, la *femelle* a le plumage dessiné de la même manière que celle du *Busard Saint-Martin* ; seulement, toutes les couleurs sont plus pâles.

Les *jeunes* sont roux sur les parties inférieures, et leurs pennes caudales rayées de brun et de roux. Les scapulaires sont bordées de roux, et la nuque porte un espace de roux mêlé de blanchâtre sur quelques plumes. La région ophthalmique est colorée de blanc ou de blanchâtre. Les autres parties supérieures sont d'un brun assez foncé, çà et là marqué de roux à l'extrémité des plumes.

Je possède un *sujet* de cette livrée. Je le tiens de M. Edmond Fairmaire de Paris, qui l'avait reçu de la Russie méridionale.

Ce Busard habite l'Espagne, quelques contrées méridionales de la France et de l'Italie, l'Asie et l'Égypte. Il doit encore se montrer plus ou moins rarement dans d'autres pays de l'Europe, puisqu'il paraît, quoique très-accidentellement, en Savoie. Sa nourriture est la même que celle de ses congénères. Sa propagation a encore besoin d'être étudiée.

Quand cette espèce de *Busard* aura été bien examinée et comparée soigneusement avec les différents états d'âge et de sexe du *Busard Saint-Martin* et du *Busard Cendré*, on reconnaîtra peut-être qu'elle est plus répandue en Europe qu'on ne l'a supposé jusqu'à présent.

DEUXIÈME CLASSE

RAPACES NOCTURNES

Ces oiseaux sont nettement caractérisés par leur genre de vie nocturne et par leur tête grosse, large, arrondie, sauf sur la face où elle est aplatie, simple dans sa parure ou ornée de deux aigrettes; par leurs yeux qui sont très-grands et saillants, dirigés en avant, comme chez les *Mammifères*, et plus ou moins entourés d'un cercle de plumes fines et raides; les antérieures enveloppent la base de la base du bec, qui est molle, moins apparente que dans les *Rapaces diurnes*, et les postérieures recouvrent l'ouverture des oreilles. Les pupilles sont aussi très-dilatées; c'est pour cela que la vue de ces oiseaux, fatiguée par la clarté du jour, ne peut guère distinguer les objets que dès le crépuscule et pendant la nuit. Ils ont le crâne épais, mais tendre et garni entre ses lames de plusieurs cavités qui tendent toutes à l'oreille et contribuent à rendre plus parfaite la finesse de l'ouïe. Enfin leur bouche est fendue d'une manière hideuse, et leur aspect repoussant les fait détester des petits oiseaux, surtout des *Fringillées*, des *Sylviadées*, des *Parusidées*, etc. Ceux-ci se plaisent à les assaillir, à les poursuivre de leurs longues et confuses criaileries, dès qu'ils parviennent à les surprendre de jour dans leur gîte ou dans les bois. J'ai déjà dé-

crit assez longuement dans ma brochure de 1847 les assauts que ces volatiles, auxquels s'associent les *Geais*, les *Pies*, les *Merles* et les *Gribis*, livrent aux Rapaces nocturnes dans les forêts. De là nous est venu l'art de la *pipée*. Je m'abstiendrai donc de revenir sur ce sujet en renvoyant mes lecteurs aux pag. 31, 32 et 33 de cet opuscule.

Les Oiseaux de proie nocturnes se trouvent répandus dans toutes les parties du monde. La Savoie en possède neuf espèces qui, toutes en général, sont sédentaires. Les cavités des vieux arbres, les creux et les fentes des rochers, les masures, les galetas, les clochers et les anciens bâtiments délaissés sont les postes qu'ils préfèrent. Ils en sortent au crépuscule et à l'aurore; ils se répandent alors dans les bois, dans les marécages et les champs, autour des habitations rustiques, pour y chercher leur nourriture. Ils attaquent des mammifères de taille plus ou moins faible, suivant leurs forces et la puissance de leurs armées; ils surprennent les oiseaux pendant leur sommeil ou en se tenant en embuscade à l'entrée des forêts; ou bien enfin ils parcourent les champs et les marais pour y chercher les reptiles, les poissons, les grenouilles, les insectes, même les cadavres et les excréments dans les temps de disette. Ils plument généralement, surtout les petits Nocturnes, les volatiles avant de les dépecer pour les avaler; quant aux

mammifères les plus faibles, tels que les souris, les musaraignes, les campagnols, qui sont très-nuisibles aux moissons, et dont ils font une forte destruction, ils les consomment souvent tout entiers, après les avoir toutefois meurtris et broyés avec les serres et le bec. Dans ce cas ils rendent, comme les *Rapaces diurnes*, par le bec, les peaux, les poils et les os réunis en formes de petites pelotes. Ils chassent pendant toute la nuit, dans les temps de lune, et durant environ deux heures, après le coucher du soleil, lorsque la nuit est obscure. Ils rentrent ensuite dans leurs retraites, ou bien ils restent blottis, si le temps est beau, sur des troncs ou parmi les branches, d'où ils repartent vers le commencement de l'aurore, afin de profiter encore de quelques instants avant le jour pour se remettre à chasser.

Les Nocturnes pondent leurs œufs, en Savoie, dès le commencement de mars, quelquefois sur la fin de février. Il faut cependant excepter ceux qui ont l'habitude de se livrer chaque année, en automne, à des excursions, ou qui vont passer l'hiver dans les contrées méridionales, d'où ils ne reviennent pas avant la fin de mars, et qui pour cela ne couvent guère avant le mois de mai. En général, ils font une seule couvée et ne construisent pas de nid pour la recevoir. Leurs œufs, qui sont ordinairement ronds, à surface lisse, blanchâtres ou d'un

blanc pur, sont déposés à nu dans les creux des arbres ou des rochers, dans des cavernes, dans des crevasses de mur ou dans les galetas des églises et des vieux châteaux. Les Nocturnes ne se donnent pas la peine de construire de nid, car les quelques heures pendant lesquelles ils peuvent s'aventurer hors de leur refuge, le soir et le matin, sont absorbées par la chasse, et il ne leur reste pas un instant à employer à la recherche des matériaux nécessaires à la formation d'une aire pour leur progéniture. C'est encore pour ce motif que certaines espèces qui nichent sur la fin de l'hiver, placées dans la nécessité de garantir leur couvée contre les intempéries de la saison, en sont réduites à s'approprier quelquefois les vieux nids de *Corbeaux*, de *Corneilles* et de *Pies*. En éclosant, leurs petits sont couverts d'un duvet blanchâtre et très-long. Ils mangent aussi vite seuls que ceux des *Rapaces diurnes*, et, comme ceux-ci, ils n'abandonnent pas leur première demeure avant de pouvoir aisément voler, et avant d'être déjà en état de se procurer quelque aliment. Leur vol n'est pas bruyant à cause de la mollesse de leurs plumes. Si l'on vient à les forcer à prendre leur essor pendant le jour, ils ne font que de courtes volées ; ils se jettent bien vite parmi les branches les plus touffues d'un arbre, d'un taillis, ou dans quelque enfoncement de rocher, où ils attendent la nuit pour en

sortir. C'est le plus souvent cette situation critique qui attire autour d'eux tous les petits oiseaux du voisinage. Le premier de ceux-ci qui s'aperçoit de leur vol dérobé jette un cri d'alarme qui suffit pour réunir en un instant tous les autres, et alors, à l'envi, ils accablent leur ennemi de leurs cris insultants. Surpris ainsi en plein jour, les Nocturnes répondent à leurs assaillants par des attitudes très-curieuses : on les voit balancer lourdement, de droite à gauche, leur tête seule ou tout le corps à la fois, souffler horriblement, faire parfois craquer fortement leur bec, suivant que l'ardeur ou le nombre des combattants augmentent, et enfler singulièrement toutes les plumes du corps, notamment des ailes, comme pour mieux réussir à les effrayer en faisant paraître leur corps le double plus gros qu'il n'est. Toutes leurs plumes sont très douces, soyeuses et flexibles, d'un fond ordinairement gris, roux ou roussâtre, blanc ou blanchâtre, avec des points, des traits, des mèches linéaires ou arrondies. Le plumage des *fémmelles* diffère de celui des *mâles* seulement par les teintes plus claires. La taille est presque toujours la même pour les deux sexes, et la mue est simple. Pour toute voix les Nocturnes ont des cris ou des soufflements tristes et lugubres. A la faveur du silence de la nuit, ils s'entendent de loin et servent d'épouvantail aux personnes superstitieuses, qui prétendent tirer de leur manière de

crier divers présages aussi ridicules les uns que les autres.

A l'exemple de plusieurs ornithologistes, et en me basant sur la similitude des mœurs, des habitudes et des signes caractéristiques des Rapaces nocturnes, je ne formerai de toutes les espèces qu'une seule famille et qu'un seul genre que je diviserai pourtant en deux sections, selon que les espèces ont ou n'ont pas d'aigrettes. Les particularités admises par quelques auteurs pour les distinguer entre elles, et qui les ont obligés de créer presque autant de genres ou de sous-genres qu'on en compte d'espèces, m'ont paru si peu sensibles, par conséquent si difficiles à reconnaître, surtout sur des *sujets* préparés ou montés, que je n'ai vu aucune nécessité d'adopter leur système. Je me bornerai à suivre le plan méthodique le plus simple et le plus clair, afin de ne pas contribuer à rendre presque impossible l'étude de ces oiseaux. Le célèbre Cuvier, entre autres, s'est basé pour la division de ses genres et sous-genres sur la forme de la conque auditive. D'autres se sont réglés sur le disque qui entoure leurs yeux et ont renfermé les Nocturnes dans deux groupes. Ils ont rangé dans le premier, sous le nom de *Chouettes-Éperviers* ou *Accipitrines*, les espèces dont le disque est nul ou à peine marqué, parce qu'elles semblent se rapprocher un peu plus que les autres des *Rapaces diurnes* par la confor-

mation de leurs yeux, et par l'ouverture de leurs oreilles qui est ovale et presque de la même dimension que chez ces derniers. Le second groupe a été destiné aux espèces à *disque complet et bien apparent*, composé de deux cercles, dont l'un interne à plumes effilées et à barbules très écartées, l'autre externe, à plumes rudes, aplaties en forme d'écaillés et circonscrivant le premier, comme on le remarque chez les *Chouettes-Hulotte, Effraie*, etc.

Troisième Famille.

STRIGIDÉES (Strigidae).

Indépendamment des caractères décrits en tête de l'article précédent, les oiseaux de cette famille sont encore reconnaissables par leur bec fort, épais, comprimé latéralement, incliné depuis sa base, garni d'une cire molle et couverte de plumes sétacées dirigées en avant. Sur le bord antérieur de cette cire se trouvent percées les narines qui sont latérales, arrondies et pareillement cachées par l'extrémité des plumes ou des poils de la racine du bec. Leur tête est très-emplumée, leur face très-large. Leurs yeux que le grand jour blesse sont pareillement très-larges et brillants. Les tarsi, quelquefois même les doigts jusqu'aux ongles, sont couverts de plumes ou de duvet. Les doigts ont des

ongles forts, arqués, très-aigus et rétractiles. Le doigt de derrière s'articule au bas du tarse et sur le même plan que les doigts antérieurs, ce qui le rend libre et réversible. Les ailes se terminent généralement en pointe et en dentelures sur les bords extérieurs des premières rémiges.

Les Strigidées se ressemblent tous par leurs formes, par la nature soyeuse de leur plumage, enfin par leurs habitudes que je viens de décrire.

X^e Genre : CHOUETTE (*Strix*).

(Voyez les caractères dans les deux articles qui précèdent.)

Première Section.

CHOUETTES-HIBOUX ou CHOUETTES A AIGRETTES.

Ces Nocturnes ont le front orné de deux petits bouquets de plumes en forme d'aigrettes, qu'ils peuvent dresser ou abaisser à volonté. Leurs ouvertures auriculaires sont plus ou moins grandes, selon les espèces, et protégées en avant par un opercule membraneux. Leurs mœurs, leurs habitudes sont les mêmes que celles des espèces de la *Seconde Section*, et quoique leur vue souffre du grand jour, ils peuvent cependant voir suffisamment pour se soustraire jusqu'en plein jour à la poursuite des chasseurs. Leurs œufs ont généralement un faible brillant qui est moins apparent ou

qui n'existe pas même sur ceux des *Nocturnes* de l'autre *Section*.

Quatre espèces de *Hiboux* se trouvent en Savoie.

28. — Hibou Grand-Duc (*Strix Bubo*), TEMMINCK.

Noms vulgaires. Dans les pays de montagne : Faroux, le Doc, *Grou Carant*. En plaine : le Grand-Duc à Cornes, *Grand Chavant*.

Le Grand-Duc (Buff., Cuv.).—La Chouette Grand-Duc (*Strix Bubo*), Vieill.

Ce Hibou est le plus grand et le plus gros des *Rapaces nocturnes* de notre pays.

Le *vieux mâle* a 65 ou 66 cent. de longueur. Il porte sur le front deux larges aigrettes qui, semblables à des cornes écartées l'une de l'autre de 4 à 5 cent., sont noires ou noirâtres et finement bordées de roussâtre. Le dessus du corps est fauve avec une mèche et de nombreux petits points latéraux noirâtres sur chaque plume. La face est mélangée de roux, de noir et de gris ; la gorge est blanche. Le dessous du corps d'un roux fauve, marqué de taches longitudinales et de petits traits transversaux noirâtres.

Les tarses, jusqu'aux ongles, sont revêtus de plumes très-serrées, semblables à des poils et d'un roux fauve. Le bec est légèrement tourné de côté. Les yeux sont très-grands, à prunelles larges et noires. L'iris est d'une couleur orange très-vive.

La *vieille femelle* a 68 ou 69 cent. de taille. Elle est moins marquée de blanc à la gorge, et d'un roux moins vif que le *mâle*.

Les *jeunes mâles* ressemblent aux *vieilles femelles*. Les *jeunes femelles* ont toujours les couleurs d'une teinte plus claire que les *vieilles*.

Le Hibou Grand-Duc est sédentaire en Savoie. Il est assez commun suivant les localités, et principalement dans les forêts de nos régions septentrionales, notamment dans celles du Faucigny, de la Maurienne et de la Tarentaise. La difficulté de le rencontrer pendant le jour, durant lequel il se cache très-soigneusement dans les fourrés, dans les rocs creux ou dans les excavations d'arbres, le fait presque partout en Savoie considérer comme un oiseau plus rare qu'il n'est. Cependant il arrive fréquemment que les chasseurs qui vont le soir à l'affût des lièvres et des bécasses l'entendent pousser ses forts gémissements et le voient même passer-près d'eux, quand il commence à se livrer à ses ébats nocturnes.

Il habite pendant l'été et pendant une partie de l'automne tantôt les plus sombres forêts de nos collines et de nos montagnes, surtout celles de pins et de sapins, tantôt les rochers couverts de broussailles et capables de lui fournir des cavernes ou de profondes cavités pour se blottir le jour et pour reproduire son espèce. Il entre en amour dès le mois de février; c'est alors qu'on entend fréquemment au crépuscule et pendant la nuit ses cris ou plutôt ses souffles gémissants qui rendent au loin les mots: *hou, hou, hou, hou*. La femelle pond en mars sur

les collines ou dans les montagnes de moyenne élévation, seulement à la fin d'avril ou en mai dans les régions alpestres plus reculées. Ses œufs, au nombre de deux, sont de 6 cent. 4 millim. de longueur, sur 5 cent. 1 à 2 millim. de largeur, arrondis et d'un blanc sale quelquefois teint de roux très-clair. Ils sont posés tantôt à nu sur la pierre, sur le gravier ou le bois, tantôt sur la poussière vermoulue, tantôt sur quelques brins d'herbes et de pailles, sur quelques débris de feuilles sèches, que le couple a trouvés au fond de la cavité qu'il s'est appropriée dans un vieil arbre, dans un rocher, dans une mesure ou dans le galetas d'un château abandonné. Une ou deux paires établies à quelque distance l'une de l'autre se propagent habituellement chaque année dans les creux profonds des rochers qui bordent le Rhône, surtout dans ceux du voisinage de la Balme, dans ceux des gouffres de Chailles, près du Pont-Beauvoisin, dans la vaste forêt des Déserts nommée le *Bois-Brûlé*, et, comme vient de me l'annoncer M. Thabuis de Moutiers, dans les bois et les fentes des rocs boisés d'Aigueblanche, des Allues, de Naves, en Tarentaise.

Le père et la mère nourrissent leurs petits, qui sont très-voraces, avec des grenouilles et des crapauds, avec des limaçons, des rats, de gros insectes, etc., comme l'indiquent les débris de ces genres d'animaux que l'on remarque autour d'eux,

quand on les visite, pendant leur premier âge, dans le nid. Mais à mesure qu'ils acquièrent de la force et qu'ils se trouvent en état de manger seuls, ils leur apportent des oiseaux, de petits mammifères et d'autres proies plus nourrissantes que les premières, qu'ils se procurent pendant leurs excursions de nuit. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'ils ont chacun leur petit à nourrir; en conséquence, chaque petit a devant lui ou à ses côtés sa part d'aliments. Quand ils ont une proie qu'ils aiment, ils en avalent, après l'avoir dépecée eux-mêmes, des morceaux énormes qui leur coûtent, pendant la déglutition, de grands et pénibles efforts. Lorsqu'on les approche, ils baissent la tête en nous apercevant; ils ébouriffent leurs plumes et balancent grotesquement leur corps de diverses manières, en soufflant et en faisant fortement craquer leur bec.

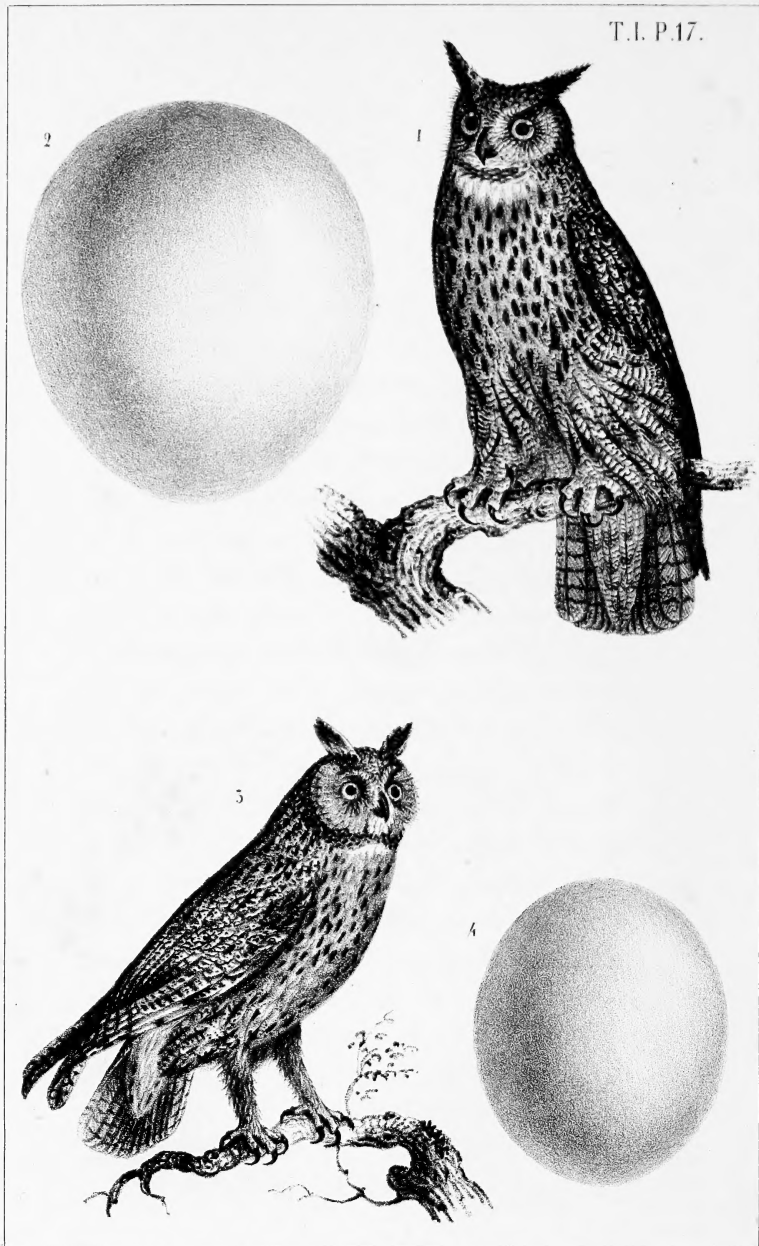
Après l'éducation, ce Hibou vit tout-à-fait solitaire. Il continue à hanter les mêmes localités que pendant le temps de sa nichée. Il s'y nourrit avec de jeunes lièvres, avec des écureuils, des martres, des rats, des reptiles, des téttras, des perdrix, et avec des cadavres quand il est pressé par la faim et lorsqu'il ne rencontre pas d'autre proie. Durant cette saison, il crie bien moins fréquemment que pendant le printemps. Il sort de sa retraite quelques moments après le coucher du soleil et n'y rentre quelquefois pas avant l'aurore, surtout dans les temps de lune

et de neige qui lui laissent seuls la faculté de bien voir et de chasser avec succès pendant toute la nuit. Il faut en outre qu'il supporte aisément la clarté du jour, puisqu'on ne l'approche guère de près, même en plein midi, dans les bois. Il fuit dès qu'il nous découvre. En partant, il rase la terre ou les buissons d'un vol très-léger, comparativement aux formes massives de son corps, et il ne s'aventure pas loin du lieu d'où il a pris son essor sans se jeter dans quelque endroit obscur des rochers ou des bois. Au contraire, quand il sort le soir, au crépuscule, pour se livrer à quelque excursion, il s'élève de suite très-haut dans les airs et pousse de temps à autre quelques-uns de ses cris ou de ses soufflements lugubres. Si, en s'aventurant au premier crépuscule, les *Buses*, les *Corbeaux*, ou l'*Aigle Fauve*, son plus dangereux ennemi, viennent à l'apercevoir, ils lui livrent bataille. Les *Buses* et les *Corbeaux* commencent à l'accueillir par des cris d'alarme, puis ils l'insultent et fondent tour-à-tour avec impétuosité au devant de lui, comme pour lui fermer le passage ou pour le terrasser; mais le Hibou résiste à ces assaillants avec tant de courage et d'opiniâtreté qu'il les force à se retirer vaincus avant la nuit; du reste, ceux-ci comprennent que c'est l'heure à laquelle ce Rapace recouvre tous les avantages inhérents à son genre de vie nocturne : la vue, l'adresse et la force; et qu'il y aurait témérité de leur part

de s'obstiner à prolonger plus tard leurs assauts. Quant à l'*Aigle Fauve*, j'ai déjà traité dans son article des attaques qu'il livre à ce Hibou; j'éviterai donc de les décrire de nouveau.

Le Hibou Grand-Duc ne descend guère en plaine que vers la fin de l'automne, ou dès les premiers froids et pendant l'hiver quand il ne trouve pas à se nourrir dans son canton. Il y arrive toujours de nuit et il se répand autour des marécages, le long des rivières et sur les bords des lacs et des étangs, afin de faire sa nourriture des grenouilles, des poissons morts, des rats et des oiseaux d'eau. Il s'approche rarement des villes et des bourgs. Quand il s'y trouve, il va se jucher sur l'un des points les plus élevés du toit d'un édifice, sur la cime d'une tour ou d'un clocher d'où il jette habituellement quelques cris qui ne manquent pas d'effrayer à l'excès les personnes timides et superstitieuses. S'il s'y laisse surprendre par le jour ou par une obscurité très-profonde, au point qu'il se voit dans l'impossibilité de regagner sa retraite habituelle, il se réfugie dans un galetas élevé ou dans une excavation à l'intérieur d'un mur d'une construction en ruine, et il y reste tapi jusqu'à la nuit suivante. Il se fait bien à la captivité, pourvu qu'on lui donne toujours abondamment des vivres. On obtient même de lui plus d'agrément que l'on en attendait. Il sort de la maison de ses maîtres et va se fixer tout près, sur le

T.I. P.17.



Lith. J. Perrin. Impr. Edif. à Chaux-de-Fort.

J. Werner del.

- 1 Hibou Grand-Duc, mâle adulte; $\frac{1}{2}$ gr. nat.; P. 161.
- 2 Œuf de l'espèce; gr. nat.
- 3 Hibou Moyen-Duc, mâle adulte; $\frac{1}{2}$ gr. nat.; P. 167.
- 4 Œuf de l'espèce; gr. nat.

bout d'une cheminée ou au milieu des branches d'un arbre touffu ; puis il revient chaque fois qu'on l'appelle par le nom auquel on l'a habitué, et quand il veut manger ¹. Si quelqu'un qu'il n'a pas l'habitude de voir veut l'agacer, il commence par enfler ses ailes et toutes ses plumes d'une manière vraiment curieuse ; ensuite, il tourne lourdement sa tête et tout son corps à la fois de droite à gauche, en soufflant horriblement et en frappant avec force les deux mandibules du bec l'une sur l'autre, et il lance à celui qui l'incommode des coups de bec et de serres.

29. — Hibou Moyen-Duc (*Strix Otus*), TEMMINCK.

Noms vulgaires : *Chavant*, *Çavant*, Duc et *Duque*.

Le Hibou ou Moyen-Duc (Buff.)—(*Strix Otus*), Linn.—Le Hibou Commun ou Moyen-Duc (Cuv.)—La Chouette-Duc (*Strix Otus*), Vieill.

Ce Hibou a 36 cent. de taille dans les deux sexes.

Les *adultes* et les *vieux mâles* ont les deux aigrettes, composées de plumes noires, bordées de jaunâtre et de blanchâtre. Elles sont plus longues, plus éloignées l'une de l'autre que celle du *Hibou Brachiote*, que nos chasseurs prennent pour la *femelle* du Moyen-Duc. Un roux jaunâtre, taché longitudinalement de brun et de gris, occupe les parties supérieures du corps. Les inférieures sont

¹ Nous voyons à Chambéry, chez M. de Loche, un *Grand-Duc* qui a été élevé avec un soin tout particulier, et qui offre depuis plusieurs années tous ces avantages à son maître.

d'un roux plus clair et marquées de taches longitudinales d'un brun foncé. Le bec est noir ; l'iris d'un jaune rougeâtre. Les tarses et les doigts sont revêtus, jusqu'à l'origine des ongles, de plumes très-épaisses, soyeuses et d'un roux clair.

La *femelle* est reconnaissable par sa gorge blanche et par le blanchâtre qui règne plus sur son plumage que sur celui du *mâle*.

Les *jeunes*, avant de muer pour la première fois, c'est-à-dire, depuis leur sortie du nid jusqu'en septembre, ont l'iris jaune et le roux du plumage encore plus pâle que celui des *femelles*, avec des lignes transversales brunes. Après la mue, leur livrée ressemble déjà à celles des *vieux*.

Cette espèce de Hibou est plus commune en Savoie que la précédente. Elle s'y trouve également pendant toutes les saisons. Les masures, les vieux bâtiments déserts, les cavernes, les bois les plus touffus, les endroits les plus fourrés sont les lieux qui la recèlent. Elle vient en outre rôder, surtout en automne et pendant l'hiver, tantôt autour des marécages et dans les bois champêtres où elle reste cachée pendant le jour, tantôt auprès des habitations rurales où elle ne dédaigne pas, durant la neige, de se nourrir d'immondices et d'excréments humains. A l'approche de la mauvaise saison, elle abandonne les forêts montagneuses et les cavernes des rochers, où elle ne trouve plus que la misère,

et vient s'établir dans les plaines cultivées, dans les marais boisés, dans les granges isolées qu'elle garde le jour et même la nuit si elle y trouve abondamment des rats, des souris et d'autres petits mammifères rongeurs dont elle est très-avide. Dans les champs, dans les marais et parmi les broussailles, elle vit de grenouilles, de crapauds, de campagnols et de chauves-souris, puis de cadavres quand les autres aliments lui manquent. Elle a ordinairement l'habitude de pousser quelques cris avant de se mettre en chasse, et elle se tait pendant qu'elle cherche sa subsistance. Elle fait aussi entendre de temps en temps, durant les matinées nébuleuses, sa voix qui, comme en été, se compose de quelques notes fortes et plaintives que l'on peut traduire par les mots *clou*, *clou*, prononcés avec lenteur.

Le Moyen-Duc se dispose à nicher dès le commencement de mars, quand il a passé l'hiver dans notre pays, et en avril, lorsqu'il s'est livré, à l'approche du froid, à des excursions vers des climats plus doux, à la suite desquelles il m'a toujours paru rentrer au pays par paire. Il se retire alors particulièrement dans les régions montueuses et boisées. La femelle dépose ses œufs dans un arbre creux, dans une fente ou dans une caverne de rocher, dans une crevasse de mur, et assez fréquemment dans les vieux nids de *Corneilles*, de *Pies* et d'*Écureuils*.

Sa ponte est de quatre ou cinq œufs ronds et d'un blanc tendre. Ils sont moins larges que ceux de la *Chouette Hulotte* et constamment plus gros que ceux du *Hibou Brachiote*. Leur longueur est de 3 cent. 7 ou 8 millim., et leur largeur de 3 cent. Quand on connaît le lieu qui renferme la couvée, on remarque chaque soir, une heure environ après le coucher du soleil, comme de très-grand matin, la femelle qui en sort pour aller à la recherche de sa nourriture. On la voit ensuite revenir quelques moments après, emportant le plus souvent avec elle et dans ses serres un reptile, un petit mammifère ou un oiseau qu'elle achève de dévorer dans son nid.

A l'éclosion, le mâle et la femelle travaillent sans relâche pendant le court espace de temps qu'ils ont chaque soir et chaque matin pour faire des provisions que leur petite famille dévore ensuite le jour dans sa cavité. Aussitôt qu'elle est à même de pouvoir suivre ses parents, elle abandonne cette première demeure pour se répandre avec eux dans les bois avoisinants. C'est vers la fin de l'été que chaque famille se disperse et mène dès lors jusqu'au renouvellement de l'amour une vie triste et solitaire.

Nos oiseleurs se servent avec succès de ce *Hibou* pour la chasse à *la pipée*. Il se prive d'ailleurs facilement. Quand on l'aborde en domesticité, il prend des positions toutes plus ridicules les unes que les autres. Mais si l'on veut le tourmenter, il nous pré-

sente d'abord son bec entr'ouvert qu'il fait à chaque instant craquer d'un ton menaçant, puis ses serres qui sont à craindre. Si on l'inquiète encore davantage, il se dresse verticalement pour mieux se mettre en état de défense.

30. — Hibou Scops ou Petit-Duc (*Strix Scops*), FEMMINCK.

Noms vulgaires : *Petit-Duque, Cloûte, Fiou, Loppaz.*

Le Scops ou Petit-Duc (Buff.).—La Chouette Scops (*Strix Scops*), Vieill.

Le Petit-Duc ou le Scops est le plus petit des *Hiboux* de la Savoie. Il n'a que 19 cent. 2 ou 3 millim. de taille. Ses aigrettes sont courtes, et composées de six plumes réunies en touffe. La *femelle* porte également le même indice sur le front.

Je fais ici cette remarque, afin que plusieurs de nos chasseurs ne prennent plus désormais pour la *femelle* de ce Hibou la *Chouette Chevèche*, qu'ils confondent ainsi parce qu'ils croient que la *femelle* du Scops ne porte pas, comme le *mâle*, les deux petites cornes sur la tête.

Les *mâles* ont les aigrettes et les plumes de la tête brunes, marquetées de petits points noirs. Le reste du plumage supérieur est d'un cendré roussâtre, irrégulièrement tacheté de brun, de gris, de noir et d'un peu de blanc sur les scapulaires. Ils ont les couleurs des parties inférieures plus claires que celles des parties supérieures, et chaque plume se trouve marquée le long de la baguette d'un trait

noirâtre. Le bec est noir ; l'iris jaune. Les tarses sont garnis de plumes d'un gris roussâtre, mêlé de taches noirâtres et longitudinales ; les doigts sont nus.

Les *femelles* qui ressemblent aux *jeunes de l'année* portent seulement plus de gris sur leur livrée que les *mâles*.

Ce Hibou ne se trouve pas dans toutes les contrées du Nord de l'Europe, tel qu'en Angleterre, en Hollande et en Suède, ou, du moins, si on l'y rencontre, c'est toujours accidentellement. Il est, chaque année, commun dans les pays de plaine de la province de Savoie-Propre, surtout aux environs de Chambéry ; au contraire, il est bien moins répandu en Suisse, dans la Haute-Maurienne, dans la Tarentaise, dans le Haut-Faucigny, dans le Genevois, même autour d'Annecy, où il est si rare que plusieurs chasseurs ne le connaissent pas. C'est le seul des *Rapaces nocturnes* dont l'espèce tout entière déserte nos contrées pour aller passer l'hiver dans des climats plus chauds. Il a pour cela l'habitude de se réunir en troupe, sur la fin de septembre et à la nuit tombante, et il part avant l'obscurité parfaite. Pendant ses pérégrinations, il s'arrête dans presque tous les bois ou les champs plantés de vieux arbres qu'il découvre, pour se nourrir ou pour se chercher un refuge, afin de s'y cacher, quand le jour menace de le surprendre. Si une bande s'abat dans un séjour ma-

récegeux et voisin de quelques bois champêtres, il est rare qu'elle ne s'y fixe pas pour une ou deux nuits consécutives : c'est en effet dans ces localités que tous ses aliments de prédilection, les grenouilles, les campagnols, les musaraignes, les orthoptères se trouvent le plus en abondance. Les châtaigneraies de Bois-Plan, de la Ravoire, de Saint-Baldophe, aux environs de Chambéry, possèdent tous les ans, en septembre, un peu avant que le jour poinde, une, quelquefois deux bandes voyageuses de ce Hibou. Les sujets de ces troupes ont l'ennuyeuse habitude d'accompagner, comme les *Chevèches*, les personnes qu'ils voient passer à travers les champs ou le long des sentiers qui les bordent. Ils volent tantôt d'un arbre à l'autre, et toujours un peu en avant des personnes qu'ils semblent s'obstiner à avertir de temps en temps de leur présence, en jetant quelques cris plaintifs; tantôt ils voltigent presque autour d'elles si doucement, à cause de la mollesse de leurs plumes, qu'elles ne les voient ou ne les entendent passer que lorsqu'ils sont tout près d'elles. Mais sitôt que le jour commence à paraître, tous ces *Hiboux* gardent déjà isolément des creux d'arbres; ou bien ils sont blottis dans le fort des taillis et des branches, où ils attendent la nuit pour se rassembler de nouveau et pour continuer leurs migrations.

Le Scops reparait en Savoie aux premiers jours

d'avril. C'est ordinairement dès le 10 de ce mois et à la tombée de la nuit que nous commençons à entendre ses cris plaintifs et sifflés (*sclou, sclou*). Il les pousse des tilleuls, des marronniers des promenades publiques de Chambéry, surtout au Verney, où ce Hibou se plaît singulièrement à cause du voisinage de l'Albanne. Il hante en nombre, chaque soir, quand il a des petits à nourrir, les bords de cette rivière, afin d'y guetter des arbres les poissons qu'il sait saisir à fleur d'eau avec une adresse remarquable, les petits rats d'eau, les chauves-souris qu'il poursuit et qu'il attrape au vol, en formant aussi lestement qu'elles dans l'air de nombreux crochets. Il demeure tapi pendant tout le jour sur un tronc d'où il est toujours difficile de le découvrir à cause du petit volume qu'il y fait, ou dans un arbre creux. Les cris gémissants qu'il pousse de temps en temps le jour le font quelquefois apercevoir, surtout dans les bois les plus touffus, à l'entrée de son refuge où il ne fait le plus souvent paraître que la tête. C'est principalement pendant l'époque de l'amour, que l'on est à même de faire cette remarque; alors il appelle sa compagne, qui souvent lui répond aussi d'une cavité d'arbre voisin. Avant de sortir le soir de sa retraite, c'est-à-dire une heure environ après le coucher du soleil, il fait entendre doucement sa voix, qui prend peu à peu plus de force et plus d'étendue à mesure que l'obscurité augmente. Pour

se propager, il s'empare des cavités des vieux arbres, notamment de celles des noyers, des châtaigniers, des tilleuls et des marronniers qui sont situés dans les champs, sur le bord des routes, des promenades, des rivières et des marais, et en général dans les lieux les plus rapprochés des habitations. Il se reproduit habituellement en plaine par plusieurs paires réunies dans une même localité, mais par couples rares dans les pays de montagne. La femelle pond au commencement de mai, sur la terre ou sur la poussière vermoulue du fond de l'excavation qu'elle s'est choisie, quatre ou cinq œufs arrondis et d'un blanc un peu lustré. Ils ont en longueur 2 cent. 8 mill. ou 3 cent., sur 2 cent. 5 mill. de diamètre. Elle les couve sans la participation du mâle pendant vingt jours. Celui-ci ne l'aide pas même à vivre pendant ce temps; en effet, il ne lui apporte pas régulièrement des aliments. C'est cette négligence, ou plutôt cette insouciance, qui l'oblige, chaque soir, à la tombée de la nuit et à l'aurore naissante, de quitter, pour quelques instants, ses œufs afin d'aller elle-même chercher sa nourriture. Mais dès l'éclosion, le mâle rivalise avec elle de zèle pour nourrir leur progéniture. Il chasse de concert avec sa compagne pendant la plus grande partie de la nuit. Il ne paraît pas que les petits, après leur sortie du nid, se séparent de leurs parents. Il m'a au contraire semblé que toute la famille continue à

vivre ensemble dans le même canton ; qu'elle se mêle parfois à d'autres familles, avec lesquelles elle forme des bandes plus ou moins nombreuses, suivant les localités, qui se revoient chaque soir, et qui vivent en parfaite intelligence jusqu'à leur départ de nos contrées.

Le Scops se nourrit de très-petits mammifères, de menus reptiles, de frai de grenouilles, de petits poissons qu'il trouve morts sur les rivages laissés à sec ou qu'il enlève vivants dans ses serres à la superficie de l'eau. Il associe encore à ce genre d'alimentation des volatiles, des insectes tendres, des vers, des limaçons, des papillons nocturnes, spécialement des *Sphinx* et des *Phalènes* qu'il capture au vol, comme les *Chauves-Souris*, le soir, dès le crépuscule et le matin, aussitôt que le jour commence à poindre. C'est l'oiseau de nuit le plus recherché par nos oiseleurs pour la chasse à *la pipée*, à cause de sa docilité et de la facilité avec laquelle on l'élève en domesticité. Il plume toujours proprement les petits oiseaux qu'on lui donne à manger, en les tenant dans ses serres ; mais il est assez souvent sujet à des attaques épileptiques. J'en ai possédé deux qui en étaient atteints une fois chaque semaine et presque toujours après leur repas ; ils ont fini par s'assommer en tombant, frappés d'un accès de cette maladie, du poste où ils se perchaient habituellement pour se repaître des proies que je leur donnais.

31. — Hibou Brachiote (*Strix Brachyotus*), TEMMINCK.

Noms vulgaires : Grande Chevette, Chouette Dorée, Chouette des Marais.

Chouette ou Grande-Chevêche (Buff.). — La Chouette ou Moyen-Duc à Huppes courtes (Cuv.). — Chouette à Aigrettes courtes (*Strix Brachyotus*), Vieill.

La petite tête de ce Hibou, son iris d'un jaune doré, ses deux aigrettes très-peu apparentes, très-rapprochées sur le front et formées seulement de trois ou quatre plumes courtes et peu distinctes des autres de la tête, serviront toujours pour le faire distinguer au premier aspect du *Hibou Moyen-Duc*, avec lequel plusieurs de nos chasseurs le confondent.

Le Hibou Brachiote a 36 cent. de longueur.

Le vieux *mâle* est noirâtre autour des yeux, d'un brun foncé au centre des plumes des parties supérieures et d'un jaunâtre sur les bords. Il porte quelques taches arrondies et blanchâtres sur les scapulaires. Le dessous du corps est d'un jaune isabelle rayé longitudinalement de brun très-foncé; ces raies deviennent moins larges et la couleur du fond s'éclaircit à mesure qu'elles s'approchent des penes caudales; celles-ci sont alternativement barrées de roux, de noirâtre et terminées de blanchâtre. Le bec est noir ainsi que les ongles; l'iris d'un beau jaune. Les tarses et les doigts sont couverts, jusqu'à la racine des ongles, de plumes soyeuses d'un roux clair.

Les *femelles* et les *jeunes* ne diffèrent des *vieux*

mâles que par les couleurs de leur plumage qui sont moins foncées et par leurs taches moins larges.

Le Hibou Brachiote se trouve dans la plupart des contrées de l'Europe, même en Sibérie. C'est le plus rare des *Hiboux*, en Savoie, pendant la belle saison ; mais il est toujours assez abondant durant l'automne, surtout dès le 15 octobre jusqu'à la fin de novembre, c'est-à-dire à l'époque du passage des Bécasses. Il arrive après le crépuscule du soir et de très-grand matin, en même temps qu'elles, et il se répand dans presque les mêmes postes pour y passer le jour ; aussi les chasseurs qui vont à l'affût le tuent souvent à ces mêmes heures pour la Bécasse. Il nous vient alors du Nord, mais il nous quitte en grand nombre pour aller passer le temps le plus rigoureux de l'hiver dans le Midi, d'où il s'éloigne à l'approche du printemps afin de rentrer dans les pays septentrionaux de l'Europe où il se donne rendez-vous pour la belle saison. Il niche toujours en très-petite quantité en Savoie. Il me paraît que ceux qui s'y propagent sont des sujets acclimatés au pays, qui donnent ensuite naissance à d'autres qui s'y reproduisent aussi à leur tour sans s'éloigner beaucoup, même pendant les temps de neige, des lieux qui les ont vus naître et élever. Ces couples sont spécialement établis dans nos régions montagneuses les plus froides. Ils y choisissent habituellement pour poste les antres, les anfrac-

tuosités des rochers, les crevasses des murailles des bâtiments ruinés et solitaires, les vieux décombres situés dans le voisinage des lacs, des étangs, des torrents et des prairies marécageuses, autour desquels ils se répandent chaque soir pour y vivre pendant une bonne partie de la nuit. Les femelles déposent, au commencement du printemps, sur la pierre, sur le gravier ou sur la terre, quelquefois dans les nids abandonnés des *Cresserelles* et des *Corbeaux*, trois, quatre ou cinq œufs ronds, blancs et un peu luisants. Ils sont constamment moins gros que ceux du *Hibou Moyen-Duc*. Ils ont 3 cent. 7 millim. de longueur et 3 cent. de largeur.

On voit par là que ce *Hibou* ne recherche pas habituellement la proximité de l'homme, ou plutôt, pour mieux m'expliquer, qu'il préfère, pendant l'été, les lieux montagneux et délaissés au voisinage et à l'intérieur des villes et des villages, où se plaisent à l'excès plusieurs autres *Nocturnes* ; qu'il n'aime pas se tenir dans les bois de haute futaie, mais plutôt dans les rochers, dans les carrières, dans les vieux châteaux déserts, et, surtout en automne, à l'époque de ses migrations, dans les lieux couverts de taillis et de broussailles ou sur le bord des grands bois. Il se retire même dans les champs cultivés, parmi les buissons qui bordent les marais et les rivières et jusqu'au milieu des joncs et des roseaux, où les chasseurs le surprennent quelque-

fois occupé à la pêche des salamandres et des grenouilles. Il part presque de dessous leurs pieds et au nez des chiens qui l'arrêtent. Sa voix, que l'on entend particulièrement à la fin de l'hiver et pendant toute la durée du printemps, est moins désagréable que celle de la plupart de ses congénères. Elle est plutôt douce et d'un ton encore plus mélancolique que celle du *Petit-Duc*. Elle semble exprimer le mot *goud*, et quand la pluie est imminente, les gens de nos campagnes prétendent qu'elle devient plus fréquente et qu'elle paraît articuler les deux syllabes *go-goud*. Sa nourriture se compose de petits oiseaux, de coléoptères, de sauterelles, de petits reptiles, de grenouilles, surtout du frai de la Grenouille Mangeable (*Rana Esculenta*) et du Cra-paud Commun (*Bufo Vulgaris*). Il se nourrit aussi de petits poissons qu'il tire souvent hors de l'eau avec ses serres ou qu'il trouve morts sur les bords des fossés et des rivières, enfin de rats, de souris et de campagnols, qui sont très-nuisibles aux moissons. Il fait surtout de ces derniers une forte consommation. Il rendrait donc, si son espèce était encore plus répandue, de grands services à l'agriculture. C'est pour ce motif qu'il devrait être bien plus respecté des chasseurs qu'il ne l'est aujourd'hui ainsi que ses congénères. Tous ces oiseaux sont appelés à rendre de nombreux bienfaits aux cultivateurs, en diminuant le nombre considérable

de ces petits mammifères rongeurs qui deviennent, pendant l'automne et l'hiver, le fléau de leurs greniers.

Deuxième Section.

CHOUETTES PROPREMENT DITES OU CHOUETTES
SANS AIGRETTES.

Les espèces de cette section ont la tête simple ou dépourvue d'aigrettes; la face plus large que celle des *Hiboux*; l'ouverture des oreilles très-étendue et couverte d'une valvule cutanée; les tarses velus jusqu'aux doigts ou jusqu'à la racine des ongles et les doigts garnis de quelques poils.

Elles restent, comme les *Hiboux*, blotties pendant le jour dans des creux d'arbres et de rochers, ou dans d'autres lieux obscurs. Elles se mettent ensuite à chasser au crépuscule et pendant la nuit quand la lune éclaire. Leur réputation d'oiseaux sinistres ou de mauvais augure est cause qu'elles sont généralement fort peu estimées, et même détestées de plusieurs personnes, surtout de celles qui savent tirer de leur manière de crier des présages ridicules, auxquelles elles ajoutent foi. Les œufs qu'elles pondent sont de forme arrondie et d'un blanc ou d'un blanchâtre mat, par conséquent moins polis à la surface que ceux des espèces de la *Première Section*.

Celle-ci possède en Savoie cinq espèces.

32. — Chouette Hulotte ou Chat-Huant (*Strix Aluco*).

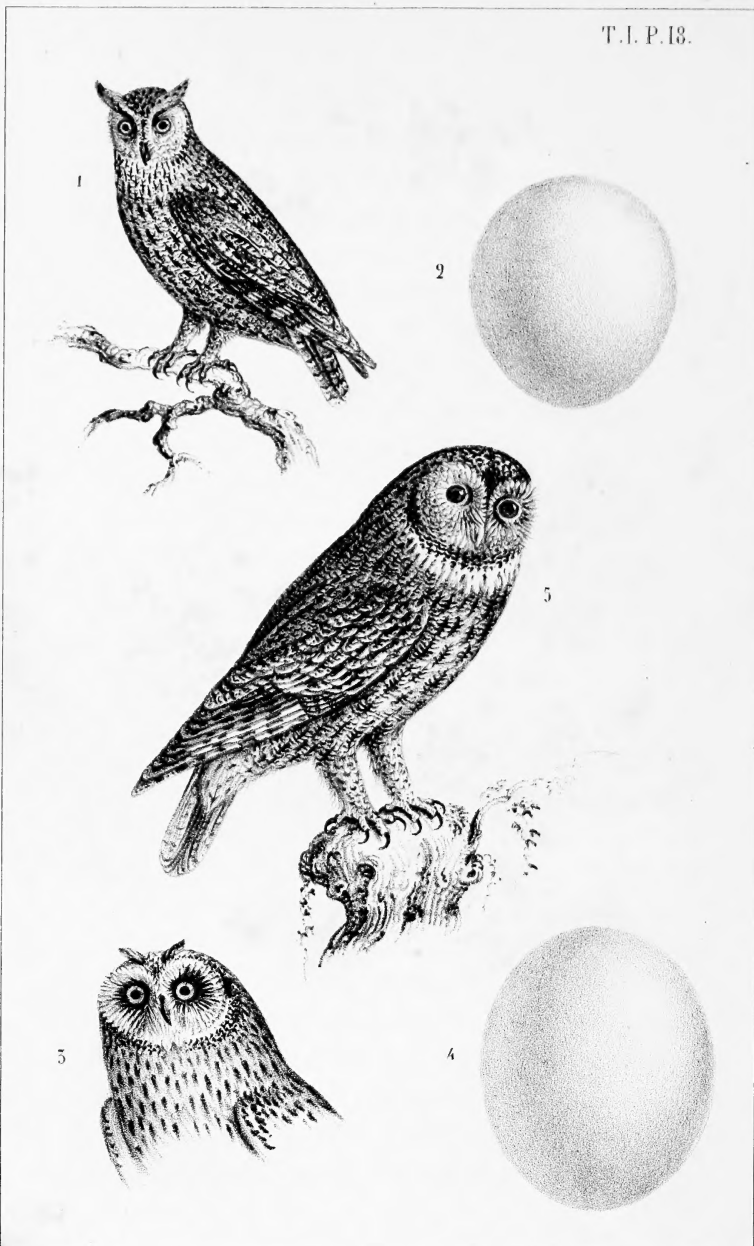
Noms vulgaires : Chat-Huant, *Chaouan*, Chouette des Bois. En Tarentaise : Chavin.

La Chouette Hulotte et le Chat-Huant (Buff.).—Le Chat-Huant (Cuv.).—La Chouette Chat-Huant (*Strix Stridula*) et la Chouette Hulotte (*Strix Aluco*), Vieill.—Chouette Hulotte *Strix Aluco*, Temm.

Le *vieux mâle* de cette Chouette a 41 cent. de taille. Il diffère beaucoup à l'extérieur de la *femelle* et des *jeunes*, au point que quelques auteurs s'y sont laissés tromper et ont reproduit cette espèce sous deux dénominations différentes : tantôt sous celle de *Hulotte*, tantôt sous celle de *Chat-Huant*.

Sa tête est grosse et aplatie vers l'occiput; son corps est trapu. Les plumes des parties supérieures sont variées de grandes taches longitudinales d'un brun foncé, et d'autres plus petites rousses et blanchâtres. On remarque sur les scapulaires quelques taches blanches bien apparentes. Le dessous du corps offre un mélange de gris ou de blanc roussâtre, suivant les individus, et de mèches brunes et longitudinales, ainsi que de petits traits transversaux brun-noirâtres, qui suivent la direction des baguettes des plumes. Les ailes et la queue sont alternativement rayées de roux cendré ou de grisâtre et de noirâtre. Le bec est jaunâtre; quelquefois, surtout en hiver, il est verdâtre. Les yeux sont très-larges, enfoncés et environnés de petites plumes grisâtres. L'iris est d'un bleu noir, surtout quand l'oiseau est mort; d'un brun très-foncé chez

T. I. P. 13.



Lith. J. Perrin Libr. Edit. à Chambéry.

J. Werner. del.

- 1 Hibou Scops ou Petit Duc, mâle; $\frac{1}{4}$ gr. nat.; P.171-2 Œuf de l'espèce gr. nat.
 3 Hibou Brachyote. Tête et Cou de la femelle; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P.177.
 4 Œuf de l'espèce; gr. nat.
 5 Chouette Hulotte ou Chat-Huant, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P.182.

les *jeunes* et les *adultes*. Les pieds sont revêtus jusqu'aux ongles de plumes blanchâtres et tachetées de points noirs ou noirâtres.

La *femelle* et les *jeunes* de l'année ont toujours plus de roux que les *mâles*. Ils sont assez fréquemment d'un roux ferrugineux obscur, avec des barres et des taches brunes ou noirâtres.

A la sortie du nid, les *jeunes* paraissent tout grisâtres, à cause de l'assemblage de leurs plumes d'un gris foncé, de leurs taches et de leurs lignes noires ou noirâtres avec ce qui reste du duvet blanchâtre qu'ils acquièrent en éclosant et qu'ils ne perdent totalement qu'après s'être revêtus de leur première livrée.

J'ai pris deux *femelles* sur leurs œufs. Elles étaient parfaitement semblables aux *vieux mâles*, dont le plumage est varié de gris foncé, de blanc et de brun noirâtre. Dois-je conclure de là que, dans un âge avancé, la *femelle* se revêt de la livrée du *mâle*? Je préfère pour le moment rester dans le doute à ce sujet et laisser à d'autres le soin de l'éclaircir. D'ailleurs, cette *Chouette* est soumise à de nombreuses variétés qui dépendent de l'âge et de causes accidentelles qui peuvent provenir des divers climats qu'elle habite. En variant, dans les deux sexes, tantôt d'un blanc pur ou d'un blanc gris, tantôt d'un blanc roussâtre et parsemé de petits points, de nombreuses taches ou de mouchetures

noires ou d'un brun foncé et triangulaires, rien n'empêche que les *femelles* passent parfois à la livrée particulière à certains *mâles* du même âge qu'elles.

On rencontre la Chouette Hulotte dans toute l'Europe et principalement dans le Nord. Elle est assez commune en Savoie pendant toute saison ; mais elle est moins abondante en plaine, sauf en hiver, que dans les pays de montagne, où elle recherche, pendant son séjour d'été, les forêts sombres des régions les plus septentrionales. Elle est en effet beaucoup plus répandue dans celles de la Tarentaise, de la Maurienne et du Haut-Faucigny que dans les bois même les plus touffus des autres contrées de la Savoie. Son nom lui vient des cris forts et monotones qu'elle pousse, en toute saison, pendant l'obscurité de la nuit. Par ces cris, elle semble prononcer les syllabes *hou, hou, hou, hou, hou*, qu'elle articule souvent par trois, quatre et cinq de suite, en séparant, dans ce cas, par un intervalle de quelques secondes, les trois ou les quatre premières syllabes de la dernière, comme celle-ci l'est aussi des autres qu'elle pousse ensuite. Dans le premier âge, sa voix est différente. Elle prononce les mots *grütz, grütz*, qui lui ont sans doute valu chez des auteurs son nom *Stridula*. Quelques temps après, ces cris sont remplacés par les syllabes *hō, hō, hō*, surtout dans les moments

d'effroi ou de surprise, et par les mots *hou, hou, hou*, dès l'approche du printemps.

La Hulotte habite les bois de haute futaie les plus ombragés, notamment ceux de sapin, de noyer et de châtaignier. Elle s'y cache pendant tout le jour dans des creux d'arbres ; quelquefois elle reste tapie, surtout dans les beaux jours de l'été, sur un tronc entouré de branches. Avant de pondre, la femelle s'arrache les plumes du milieu du ventre afin de donner plus de chaleur à sa couvée. Elle pond en mars, quelquefois sur la fin de février, dans les bois de la plaine comme dans ceux des collines qui l'avoisinent, quatre ou cinq œufs de 4 cent. 2 ou 4 millim. de longueur, sur 3 cent. 6 ou 8 millim. de diam. Ils sont blanchâtres et arrondis, et posés dans un enfoncement que la femelle a pratiqué avec le bec et les pieds dans la poussière vermoulue du fond de la cavité de l'arbre qu'elle s'est appropriée ; ou bien encore, dans les nids délaissés par les *Buses*, par les *Corbeaux* et les *Corneilles*, par les *Pies* et par les *Ecureuils*. Dans ce cas, elle n'a, avant sa ponte, qu'à réunir les matériaux de ces vieux nids désagrégés par la vétusté ou par les intempéries de l'air pour en former quelque apparence de nid. Elle se livre à l'incubation pendant tout le jour et pendant la plus grande partie de la nuit. Elle ne quitte effectivement ses œufs qu'au crépuscule du soir et du matin, afin d'aller à la

découverte de quelque nourriture, dont elle transporte parfois dans son nid le reste qu'elle n'a pu manger pendant sa chasse pour s'en repaître quand la faim lui revient en couvant. Pendant le jour, le mâle se tient tout près de la nichée dans un creux d'arbre, ou parmi les taillis et les branches les plus feuillées, et il ne s'éloigne jamais beaucoup de sa compagne, même durant la nuit. Quand il se dispose à sortir, il l'avertit, quelque temps avant, par des cris plus faibles que ceux qu'il a l'habitude de faire entendre lorsqu'il la réclame dans les forêts. Leurs petits sont très-voraces. Ils dévorent dans leur cavité, pendant la plus grande partie de la nuit et du jour, la masse de coléoptères, de scarabées, de grenouilles, de lézards et de volatiles que le père et la mère leur apportent tour à tour après leurs explorations nocturnes. Ils prennent leur proie dans les serres et s'appuient sur le bas-ventre pour la déchirer mieux à l'aise avec le bec, quand ils ne sont pas encore en état de se tenir fermes sur leurs pieds; puis ils se la portent souvent au bec avec la patte droite, lorsque leurs jambes ont les muscles suffisamment forts pour les supporter avec tout le poids de leur corps. Si l'on vient à les surprendre dans le nid, ils poussent de longs souffles en ébouriffant toutes leurs plumes; ils se serrent les uns contre les autres, et tous ensemble ils font craquer avec force leur bec comme pour effrayer.

Sur la fin de l'été, c'est-à-dire après l'éducation des petits, la *Hulotte* vit solitairement par les bois, par les taillis des lieux frais et humides, où elle trouve aisément des reptiles, des grenouilles et des insectes pour vivre. C'est dans ces dernières localités que les chiens la forcent souvent, en chassant la *Bécasse*, à prendre le vol en plein jour. Elle cause ainsi des surprises aux chasseurs qui, croyant voir lever une *Bécasse*, s'empressent de la tirer. Cependant son vol large et léger, qui n'est pas même à ses premiers élans accompagné d'un battement d'ailes bruyant, comme celui de la *Bécasse*, devrait de suite faire reconnaître que c'est une *Hulotte* ou toute autre *Chouette* qui vient de s'élever. On s'épargnerait par là souvent de fusiller des *oiseaux nocturnes* que l'on devrait, au contraire, protéger au point de faciliter leur multiplication, puisqu'ils sont du nombre des oiseaux destinés à purger les champs, les jardins et les greniers d'une infinité de petits mammifères très-nuisibles à l'agriculture.

La *Chouette Hulotte* vit d'insectes de divers genres, spécialement de sauterelles et de grillons, de reptiles, de grenouilles, de poissons et de leur frai, de rats, de musaraignes, de campagnols, de taupes, de petits oiseaux et très-accessoirement de cadavres d'insectes et de faibles animaux. Elle s'apprivoise sans difficulté et se montre d'une douceur extrême. Elle n'a pas l'habitude de prendre en do-

mesticité, quand on l'approche, des attitudes ridicules, comme plusieurs de ses congénères. Au contraire de la *Chouette Effraie* qui se laisse en captivité quelquefois mourir de faim au milieu de l'abondance, elle sait réclamer par de petits cris plaintifs sa nourriture, dès qu'elle lui manque, en voyant paraître la personne qui la lui donne chaque jour ; elle semble même vouloir exciter sa pitié en faisant subir à ses ailes et à son corps un léger trémoussement.

33. — Chouette Effraie (*Strix Flammea*), VIEILLOT.

Noms vulgaires : Effret, Chouette ou Oiseau de la Mort, *Chouette des Galetas*.

Strix Flammea (Linn.).—L'Effraie ou la Fresaie (Buff.).

La taille de l'Effraie est de 36 cent.

L'adulte et les vieux mâles sont jaunâtres, ondes de gris, de brun et pointillés de blanc sur le dessus du corps. Ils sont en dessous d'un blanc soyeux et éclatant, ou d'un blanc roussâtre sans taches ou moucheté de petits points bruns et noirâtres, suivant l'âge ; mais les vieux ont toujours le plumage plus pur que les adultes. Les ailes et la queue sont également jaunâtres et cendrées à leur extrémité ; cette dernière est en outre traversée par trois ou quatre bandes grisâtres. Un duvet soyeux et blanc garnit les tarses jusqu'aux doigts, qui sont aussi revêtus, mais avec beaucoup moins d'épaisseur, du même duvet. Le bec est moins courbé dès son ori-

gine que dans les autres espèces de *Chouettes* de cette section ; il est blanchâtre, un peu couleur de chair près de la base. Un cercle de plumes effilées et blanches environne les yeux. L'iris est d'un noirâtre foncé ; d'un noir bleuâtre, après la mort de l'oiseau.

Les *jeunes mâles* ressemblent aux *jeunes femelles*. Ils sont seulement plus roux sur les parties inférieures que les *vieux* ; et les *femelles* portent quelques mouchetures brunes sur ces parties.

La *femelle adulte* a les couleurs plus claires et mieux distinctes que le *mâle du même âge*.

L'Effraie est sujet à varier d'un blanc pur, ou d'un blanchâtre sur lequel paraissent les taches et les points du plumage tantôt avec leurs couleurs ordinaires, tantôt avec des teintes plus claires.

Cette Chouette est la plus commune de toutes celles de la Savoie. Elle est plus habituellement que les autres regardée comme un oiseau de très-mauvais augure, surtout quand elle se met de nuit à souffler ou crier d'une manière si lugubre, sur le toit, sur la cheminée ou dans les galetas de la maison d'un malade, que des personnes, surtout à la campagne, croient alors qu'elle vient appeler à la mort. Elle se fixe principalement dans les lieux les plus populeux pour vivre et elle y séjourne durant toute l'année. Les tours, les clochers, les galetas des églises et des hauts bâtiments et les vieux édifices

lui servent de retraite habituelle. C'est dans les creux et dans les fentes de leurs murailles, ou dans quelque enfoncement sous le toit et toujours rarement dans les excavations des vieux arbres que la femelle dépose ses œufs. Ceux-ci dont le nombre est de quatre ou cinq, sont un peu plus allongés que ceux des autres *Nocturnes*, arrondis aux deux bouts et blanchâtres. Leur longueur a 4 cent. ou seulement 3 cent. 5 ou 6 millim., sur 3 cent., ou 2 cent. 5 millim. de diamètre. Elle commence à pondre sur la fin de mars ou dans les premiers jours d'avril. Elle réunit quelques jours auparavant un peu de paille, quelques feuilles sèches qu'elle arrange avec si peu de goût que, par leur ensemble, elles n'ont pas même la moindre apparence d'un nid. Quelquefois elle couve simplement sur la pierre, ou sur le mortier qu'elle a trouvé au fond de la cavité destinée à servir de berceau à sa progéniture. A l'éclosion, le mâle lui vient en aide pour nourrir les petits; et pendant qu'elle les réchauffe dans ses plumes, durant la plus grande partie des nuits fraîches du printemps, il chasse aux petites grenouilles, aux sauterelles, aux limaçons, aux souris; puis il les apporte à sa compagne qui les distribue à chaque petit. Ceux-ci, après la sortie du nid, ne se séparent de leurs parents que lorsqu'ils sont dressés suffisamment à la chasse pour n'avoir plus besoin d'eux pour vivre. Ils vivent alors solitaires, ou bien ils se

réunissent plusieurs ensemble dans un même canton où ils se revoient chaque soir jusqu'au commencement de février, époque à laquelle les paires se forment pour la reproduction de leur espèce.

Je dois ici faire remarquer que quelques petites bandes d'*Effraies* nous arrivent presque chaque année du Nord, dès la fin d'octobre jusque vers le commencement de décembre. Ces sociétés, qui sont principalement composées de *femelles* et de *jeunes sujets de l'année*, nous quittent généralement pour se diriger vers le Midi, aussitôt que le froid atteint le degré d'intensité qui les a déjà fait fuir des contrées septentrionales.

M. J.-B. Jaubert confirme la migration de cette Chouette en automne des régions froides vers les régions tempérées dans une petite brochure qu'il a eu la bonté de m'envoyer. Elle est intitulée : *Quelques mots sur l'Ornithologie européenne* de M. le docteur Degland, et *sur une critique* de M. Charles Bonaparte. (Marseille, 1851.)

Les *Chouettes Effraies* habitent l'intérieur des villes, des bourgs et des grands villages dont elles gardent les galetas, les granges et les autres lieux où l'on dépose des céréales. Elles les purgent des rats, des souris, des mulots qui, sans elles, y causeraient de grands dommages. Elles y restent tapies pendant tout le jour et même pendant toute la nuit, c'est-à-dire que plusieurs d'entre elles n'ont pas d'autres

retraites ; que parfois elles y vivent en petite société, et qu'elles n'en sortent que quand elles n'y trouvent plus de proie à dévorer. C'est alors qu'elles se répandent dans les bois, dans les champs et autour des marais, où elles se nourrissent d'insectes, de crapauds, de lézards, de petits mammifères rongeurs, de volatiles qu'elles surprennent endormis et de cadavres. A l'approche du lever du soleil, elles regagnent leur refuge habituel. Mais si elles se laissent surprendre par le jour, elles se cachent dans les buissons, parmi les branches et dans les cavités des arbres et des rochers des lieux où elles se livraient à la chasse quand le jour a paru.

Je viens de dire que la Chouette Effraie passe chez le vulgaire pour être un oiseau tout-à-fait sinistre. Elle s'est acquise cette réputation qui est très-ancienne par ses cris, ou plutôt par ses soufflements lugubres, par son habitude désagréable de suivre ou d'accompagner la nuit les voyageurs qu'elle voit passer dans son district, en voletant tantôt en avant, tantôt en arrière d'eux. Sa voix, que l'on n'entend que pendant l'obscurité, se compose tantôt d'une tirade de souffles forts, semblables à ceux d'un homme ivre qui dort la bouche ouverte, et que l'on imite par les mots *chéi, chéi, chéi*, que l'oiseau répète quelquefois pendant près d'une heure sur les toits des habitations, sur les arbres qui les avoisinent ou sur les clôtures des cours et des jardins,

tantôt de quelques cris bruyants qu'il pousse avec précipitation dans les bois, dans les champs et les marais, comme en volant autour des lieux habités. Ces cris peuvent s'exprimer par les syllabes *gréi, gréi, gréi, gréi*, répétés plusieurs fois de suite. Ils sont quelquefois suivis ou précédés, surtout au printemps, d'une espèce de gémissement semblable à un soupir langoureux que l'on croirait, quand il est plus bref que d'habitude, venir d'un *Hibou*, notamment du *Scops* ou *Petit-Duc*.

En venant chercher dans les villes un abri contre les rigueurs du froid, cette Chouette s'établit jusque dans les cheminées qui lui offrent dans leurs parois supérieures une cavité assez large pour la loger pendant le jour et pendant une partie de la nuit. Il n'est pas rare qu'il lui arrive dans ce poste, surtout au moment où elle se dispose à sortir pour aller à la recherche de sa subsistance et même le jour quand elle sommeille, de perdre son équilibre et de tomber avec fracas des cheminées et d'apparaître, en se débattant toujours, au milieu d'un appartement, à la grande surprise du propriétaire qui se crée de suite, s'il est sujet à ajouter foi aux idées superstitieuses, de grandes frayeurs pour l'avenir. Cette Chouette est pourtant un oiseau bien innocent et bien utile parce qu'il détruit lui seul une prodigieuse quantité de souris, de campagnols, de taupes, de curtilières qui sont si nuisibles aux grains et aux

jeunes plantes. Beaucoup d'agriculteurs savent apprécier son utilité, et bien loin de l'expulser ou de l'abattre quand ils le découvrent dans leurs greniers, ils en ferment au contraire, dans l'intention de l'y garder pendant quelques jours, avec des linges ou des grillages, les fenêtres ou toute autre ouverture qui ont servi à l'introduire. D'autres se donnent la peine, quand ils l'ont pris dans le nid, de l'élever, afin de le fixer plus tard, lorsqu'il sera en état de chasser, dans leurs granges ou dans leurs galetas pour qu'il les débarrasse des rats et des souris qui les peuplent. Il se fait assez à la captivité pourvu qu'on lui laisse beaucoup d'espace à parcourir et qu'on ne lui fasse pas souffrir la faim. On a beau lui donner abondamment les aliments qu'il affectionne, si le lieu qui le renferme n'est pas assez spacieux pour lui permettre de se livrer à quelques ébats, on le voit dépérir d'un jour à l'autre. Souvent il refuse même de manger.

34. — Chouette Chevêche (*Strix Noctua*), REtz.

Noms vulgaires : Petite Chouette, *Cevette*, *Civetta* ; en Tarentaise : *Nuiteiaz*.

La Chevêche ou Petite-Chouette (Buff.).—(*Strix Nudipes*) Nilsson.—La Chevêche Commune ou Perlée (Cuv.). — La Chevêche (*Strix Passerina*), Vieill.

Il n'existe pas dans cette espèce de différence sensible entre la livrée des *mâles adultes* et celle des *vieux*. Je n'en donnerai donc qu'une seule description.

Leur taille est de 25 cent. Ils sont d'un gris foncé

sur les parties supérieures et parsemés de taches blanches, qui sont plus étroites sur la tête que sur les autres parties où elles se trouvent larges et arrondies. Un blanc pur occupe la gorge et le haut de la poitrine. Un blanc roussâtre, taché de brun cendré, règne sur le reste des parties inférieures. Le bec est brun à la base, jaune vers le bout. Les narines sont rondes. L'iris est jaune et petit, à proportion de celui des espèces précédentes. Les tarses sont couverts d'un duvet blanc qui est clairsemé sur les doigts.

Les *femelles*, auxquelles les *jeunes de l'année* ressemblent, diffèrent seulement des *mâles* par leurs couleurs qui sont moins vives et par des taches roussâtres qu'elles portent sur le cou,

La Chouette Chevèche est presque aussi commune en Savoie que l'*Effraie*; elle y est également sédentaire. Mais elle se trouve plus répandue dans les pays de plaine que dans ceux de montagne, où quelquefois, suivant les localités, la *Chouette Tengmalm* la remplace, comme je vais l'expliquer à l'article suivant. Elle est un peu plus grosse que le *Hibou Petit-Duc*, avec lequel plusieurs chasseurs la confondent. J'espère que l'on reviendra désormais de cette erreur, que ne peuvent d'ailleurs laisser subsister ni la différence de la taille de ces deux *Nocturnes*, ni celle de leurs habitudes, et encore moins la privation dans les deux sexes de la

Chevèche des deux aigrettes qui parent le front du *mâle* et de la *femelle* du *Petit-Duc*.

La *Chevèche* préfère aux bois les ruines des vieux édifices, les masures, les tours et les châteaux abandonnés, comme les vastes galetas des églises et des couvents, ainsi que les arbres creux qui avoisinent ces lieux. C'est là qu'elle passe la plus grande partie de sa vie; c'est là qu'elle s'apparie aussitôt après le froid et qu'elle se propage. La femelle y pond sur la fin de mars ou en avril quatre ou cinq œufs habituellement arrondis, un peu plus gros que ceux du *Hibou Petit-Duc*, blancs ou un peu lavés de rous-sâtre très-clair. Leur longueur a 3 cent. 2-4 millim., et leur largeur, 2 cent. 5-7 millim. Ils sont posés sur le gravier ou sur la terre dans un trou de mur, sur le bois à l'intérieur des avant-toits, comme aussi dans des excavations de poutres, quelquefois sur quelques débris de racines, de feuilles sèches et de linge que des rats avaient aussi, dans l'intention de se reproduire, amassés dans une cavité, mais toujours rarement dans des arbres creux.

Cette Chouette voit plus aisément pendant le jour que ses congénères: aussi le disque de plumés qui entoure ses yeux est beaucoup moins apparent que dans les autres espèces. C'est donc pour cela qu'on la remarque déjà au soleil couchant, et même pendant les matinées sombres, se livrer à la chasse à l'entrée d'un bois, autour des ruines et des vieux

bâtimens où elle a choisi son refuge. On la voit aussi, pendant le temps de l'incubation, sortir plus tôt de son nid au crépuscule que les autres *Chouettes* et y rentrer encore fréquemment plus tard le matin, quelquefois en même temps que le soleil commence à paraître sur l'horizon. Pendant l'automne et l'hiver, on la rencontre particulièrement le soir et de grand matin dans les haies, sur les arbres qui longent les routes et les sentiers, ou qui s'élèvent au milieu des champs, même au centre des bourgs et des villages. Dans les temps de neige, elle se rapproche des fermes et y vit jusque d'immondices et des excréments de l'homme et des animaux. Elle s'introduit aussi dans les bâtimens isolés, dans les cavernes des rochers, dans les souterrains des châteaux-forts, dans les vastes caves, où l'attirent alors les rats et les chauves-souris. Elle fait de temps en temps résonner ces lieux de sa voix qui est moins sourde que celle de la plupart des autres *Chouettes*. Chaque cri prononce ordinairement les mots *hème* ou *ëedm*, répétés plusieurs fois de suite par intervalle de 2 ou 3 secondes et de la même manière qu'un homme en appelle un autre. Ces cris distinctement articulés d'une voix forte pendant les ténèbres et pendant le silence de la nuit ne manquent pas de causer aussi de grandes frayeurs aux personnes qui ont la faiblesse de croire aux *revenants*, surtout quand, à l'époque de l'amour, cette *Chouette*

associe à ces derniers cris une sorte de soupir languoureux qui lui est particulier pendant cette saison. Elle se plaît aussi, comme le *Petit-Duc* et l'*Effraie*, à suivre de nuit et principalement à l'aurore naissante, en criant de toutes ses forces, les personnes qu'elle voit passer près d'elle le long des routes et des sentiers bordés de grands arbres et auprès des habitations qu'elle est venue visiter en cherchant sa subsistance. Je me suis vu plusieurs fois accompagné au point du jour par cette Chouette, quand, en me dirigeant à la chasse en automne, je passais par les sentiers ou par les champs plantés de noyers et de châtaigniers aux environs des décombres ou des ruines qui lui servaient alors de retraite pendant le jour. Une, entr'autres, à la Ravoire, près de Chambéry, m'a suivi pendant près d'une demi-heure, en voletant tantôt d'un arbre à l'autre, tantôt de maison à maison. Deux coups de fusil que je lui tirai à l'aventure quand il me semblait l'apercevoir voler ne parvinrent pas même à la chasser d'autour de moi. Au contraire, ils lui firent redoubler ses cris, au point qu'un instant après je me vis accompagné par deux autres Chevèches de plus, qu'avaient sans doute attirées les cris précipités de la première.

— La Chevèche se nourrit de petits oiseaux qu'elle tient avec une de ses pattes pendant qu'elle les plume avec le bec pour les manger ensuite, de

souris, de petits rats, de gros insectes, notamment d'orthoptères, de sauterelles et de grillons, qu'elle cherche par les champs, de petits reptiles, surtout du Lézard des Murailles (*Lacerta Muralis*) et de la Salamandre Tachetée (*Salamandra Maculosa*), enfin de petites grenouilles, de frai, et assez rarement de cadavres et d'objets immondes. Elle s'élève et se prive facilement, surtout quand l'on est parvenu à se la procurer très-jeune. J'en possédais une, en 1847, qui était sensible aux caresses. Elle souffrait avec une patience admirable qu'on lui frottât avec la main le sternum, le dos et la tête. Pendant cette opération qui semblait lui procurer quelque jouissance, elle restait comme sans vie, couchée tantôt sur le dos, tantôt sur le ventre. Les oiseleurs de nos contrées n'ont pas l'habitude de se servir de cette *Chouette* pendant l'été et pendant le commencement de l'automne, pour attirer dans leurs pièges ou sur leurs gluaux les volatiles. Ils lui préfèrent pour ce genre de chasse le *Hibou Petit-Duc* ou le *Scops*. Je ne saurais pourtant trop leur conseiller d'en faire usage, car elle est d'une douceur extrême et aussi capable que ce dernier de résister à la fatigue que lui occasionne cette chasse, c'est-à-dire, celle à la *pipée*. Je l'ai vu d'ailleurs plusieurs fois s'acquitter à merveille de ce petit supplice.

35. — Chouette Tengmalm (*Strix Tengmalmi*), VIEILLOT.

Noms vulgaires : *Chevette* ; en Tarentaise : *Nuitelaz*, comme l'espèce précédente.

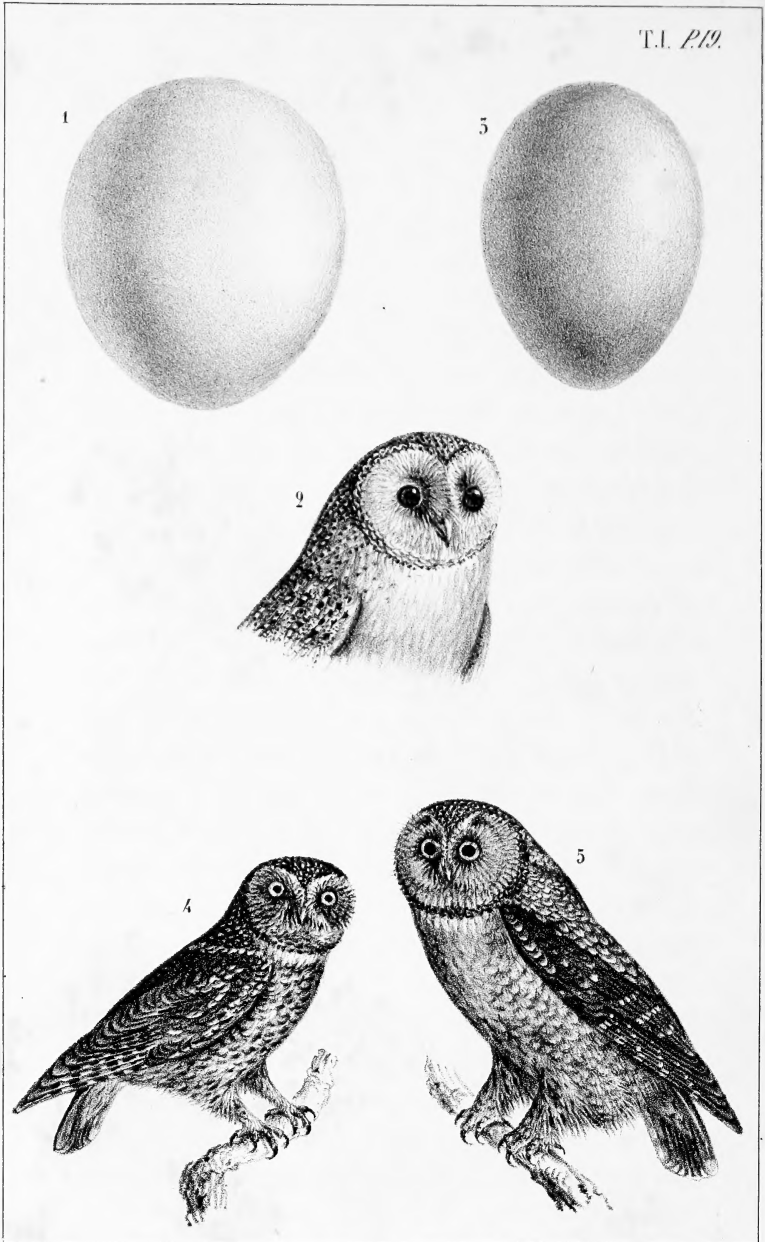
(*Strix Tengmalmi*), Linn. — (*Strix Noctua*), Teng.—Faune franç. (Pl. 23, fig. 1.)

Les *adultes* et les *vieux mâles* ont 27 cent. 5 à 6 millim. du bout du bec à l'extrémité de la queue.

La *female* est plus grosse et plus grande de 8 à 9 millim. que le *mâle*.

Les caractères les plus apparents qui distinguent cette Chouette de la *Chevêche* sont ses pieds garnis jusqu'aux ongles d'un duvet blanchâtre, long, très-serré, et qui cache même le dessous des doigts. La *Chevêche*, au contraire, a les *pieds couverts d'un duvet qui diminue toujours plus à mesure qu'il s'avance sur les doigts où il est déjà tout à-fait rare*. La *Chouette Tengmalm* a en outre la tête plus large et la face plus colorée de brun, surtout autour des yeux. Les plumes de sa queue sont constamment plus longues de 4 à 5 cent. que celles de la *Chevêche*.

Le *mâle adulte* est sur le dessus du corps d'un brun roussâtre et parsemé particulièrement sur la tête, sur la nuque et les ailes, de petites taches blanches et arrondies. Les plumes caudales portent ces taches en forme de cinq bandes transversales. Les plumes de la gorge et des joues sont blanches ; le lorum et le tour des yeux noirs ou noirâtres. Le reste des parties inférieures est blanc avec de larges taches longitudinales d'un brun clair, parfois nuancé



Lith. J.Perrin Libr. Edit. à Chambéry.

J.Werner del.

- 1 Œuf de Chouette Hulotte ou Chat-Huant; *gr. nat.*
- 2 Chouette Effraie, tête d'un mâle; $\frac{1}{4}$ *gr. nat.*; P.188.-3 Œuf de l'esp.; *gr. nat.*
- 4 Chouette Chevêche, mâle; $\frac{1}{4}$ *gr. nat.*; P.194.
- 5 Chouette Tengmalm, femelle adulte; $\frac{1}{4}$ *gr. nat.*; P.200.

de roux. Le bec est jaune ou jaunâtre, et l'iris d'un jaune brillant. Le duvet des tarsi est blanc chez les *vieux*, blanc roussâtre ou tacheté de brun clair, suivant les individus, chez les *adultes*.

La *femelle adulte* est toujours un peu plus forte de taille que le *mâle*, comme je l'ai déjà fait remarquer plus haut. Elle est en outre nuancée de gris sur le brun roux des parties supérieures et en même temps plus tachetée de blanc. Elle ressemble par le reste du plumage au *mâle*.

Les *jeunes de l'année* ne diffèrent presque pas des *femelles* pour les couleurs de leur livrée.

La Chouette Tengmalm habite les contrées du Nord : les Vosges, la Suède, la Norvège, la Russie, quelques parties de l'Allemagne, les cantons les plus boisés de la Suisse, notamment ceux du Valais et de la partie vaudoise du Jura; elle n'est pas rare en Savoie, suivant les localités, et elle y reste pendant toute l'année. C'est principalement dans les bois touffus, dans ceux de mélèzes et de sapins des environs d'Albert-Ville, de toute la Tarentaise, de la Maurienne et du Chamonix, c'est-à-dire dans nos régions septentrionales qu'on la trouve la plus répandue. Dans plusieurs points de ces contrées, elle remplace la *Chouette Chevêche* qui n'y existe pas ou qui est regardée comme un oiseau de passage très-accidentel, surtout à mesure qu'en s'éloignant des habitations l'on arrive à la hauteur où

commencent à se développer des forêts de sapins.

Cette Chouette ne se plaît jamais dans les vieux bâtiments, ni à l'intérieur des tours, des clochers et des galetas que recherche spécialement la *Chevêche*. Elle n'aime que la solitude dans les bois épais des montagnes, surtout dans les plus anciens de pins, de sapins et de mélèzes, qui lui procurent le plus de vieux arbres perforés et propres à la cacher pendant le jour et à recevoir sa couvée. Elle y passe toute la belle saison, la plus grande partie de l'automne, même un peu de l'hiver quand la température est mixte, c'est-à-dire, tantôt adoucie par quelques pluies amenées par le vent du sud ou du sud-ouest, tantôt refroidie par la neige ou par le vent du nord, et *vice versa*. Elle y fait, surtout quand elle a des petits à nourrir, un grand carnage des volatiles qui, tels que les *Becs-fins*, les *Roitelets* et les *Mésanges*, abondent ordinairement dans les grands bois noirs de ces contrées. Elle entre en amour aussitôt la fonte des neiges, c'est-à-dire, aux premiers beaux jours de la fin de mars et du commencement d'avril. Mais la femelle ne pond guère avant les premiers jours de mai, dans les bois qui garnissent le milieu des montagnes, et seulement vers le 5 ou le 10 de juin, dans les forêts les plus reculées. Je me suis procuré deux femelles prises pendant le temps de l'incubation; l'une m'a été remise avec cinq œufs par M. Thabuis

de Moutiers : elles avaient toutes les deux le milieu du ventre dégarni de plumes, et la peau, sur cette partie, d'un jaune safrané. La couvée de cette Chouette se compose toujours de quatre ou de cinq œufs, et non pas seulement de deux ou de trois, comme l'ont avancé des auteurs. Elle est déposée sur la poussière vermoulue de l'intérieur d'un arbre creux, surtout d'un sapin, où l'on trouve parfois quelques plumes que la femelle s'est arrachées sous le ventre, ou bien dans une cavité de rocher boisé, mais si rarement dans cette dernière localité, que je crois devoir attribuer le choix de ce séjour à la privation, dans les bois du voisinage, de quelque cavité d'arbre propice à couvrir. Les œufs sont un peu plus gros que ceux de la *Chevêche*, un peu allongés et d'un blanc mat. Ils portent quelquefois des nuances sales qu'ils prennent sans doute au moment où la femelle les dépose sur la poussière ou sur la terre de la cavité qui souvent se trouve exposée aux intempéries de l'air, et qui pour cela est ordinairement humectée au moment de la ponte. Ils ont en général 3 cent. 6-7 millim. de longueur, sur 2 cent. 6 millim. de largeur. On trouve souvent dans la couvée un œuf plus petit et même plus arrondi que les autres. J'en possède un de 3 cent. de longueur, sur 2 cent. 5 millim. de diamètre. Je présume que c'est le dernier pondu, car l'on remarque aussi, pendant les quinze premiers jours qui suivent l'é-

clusion, que l'un des petits est souvent moins gros que ses compagnons.

La Chouette Tengmalm n'abandonne les pays montagneux que lorsque la neige et l'intensité du froid viennent lui dérober sa principale nourriture, en forçant les petits oiseaux, les petits mammifères rongeurs qui la forment, à se chercher aussi un autre refuge. Elle s'abat alors de nuit dans les bois des collines et de la plaine. On l'y observe parfois, dans les temps sombres, voltiger jusqu'en plein midi, ce qui me fait croire qu'elle redoute peu, comme la plupart des *Chouettes du Nord*, la clarté du jour, pendant laquelle celles-ci peuvent encore voir suffisamment pour chasser et poursuivre aussi leur proie. Elle se nourrit encore d'insectes, surtout de carabiques, de sauterelles, de sphinx, de phalènes et d'autres gros papillons crépusculaires et nocturnes, de lézards, de limaces qu'elle cherche à terre parmi les herbes, parmi les buissons et les pierres. Quand elle ne trouve pas sa subsistance dans les bois, elle en sort vers le milieu du crépuscule pour se répandre dans les champs, dans les prairies et dans les marécages qui les avoisinent. C'est là qu'elle vit en outre avec de petites grenouilles et avec leur frai, avec des musaraignes, avec des mollusques terrestres et de petits oiseaux qu'elle trouve endormis. Elle s'habitue assez facilement à l'état domestique, pourvu qu'on ne lui

fasse pas souffrir la faim. M. Thabuis en nourrissait une à Moutiers, en 1852, qui préférait à la viande crue les *Helix Pomatica* et *Hortensis* ainsi que divers autres mollusques de terre qu'il lui donnait en état de fraîcheur.

36. — Chouette Chevèchette (*Strix Passerina*).

Chouette Chevèchette (*Strix Acadica*), Temm. — (*Strix Acadiensis*), Lath.

Cette Chouette est la plus petite de toutes celles de l'Europe. Sa taille n'est que de 15-16 cent.

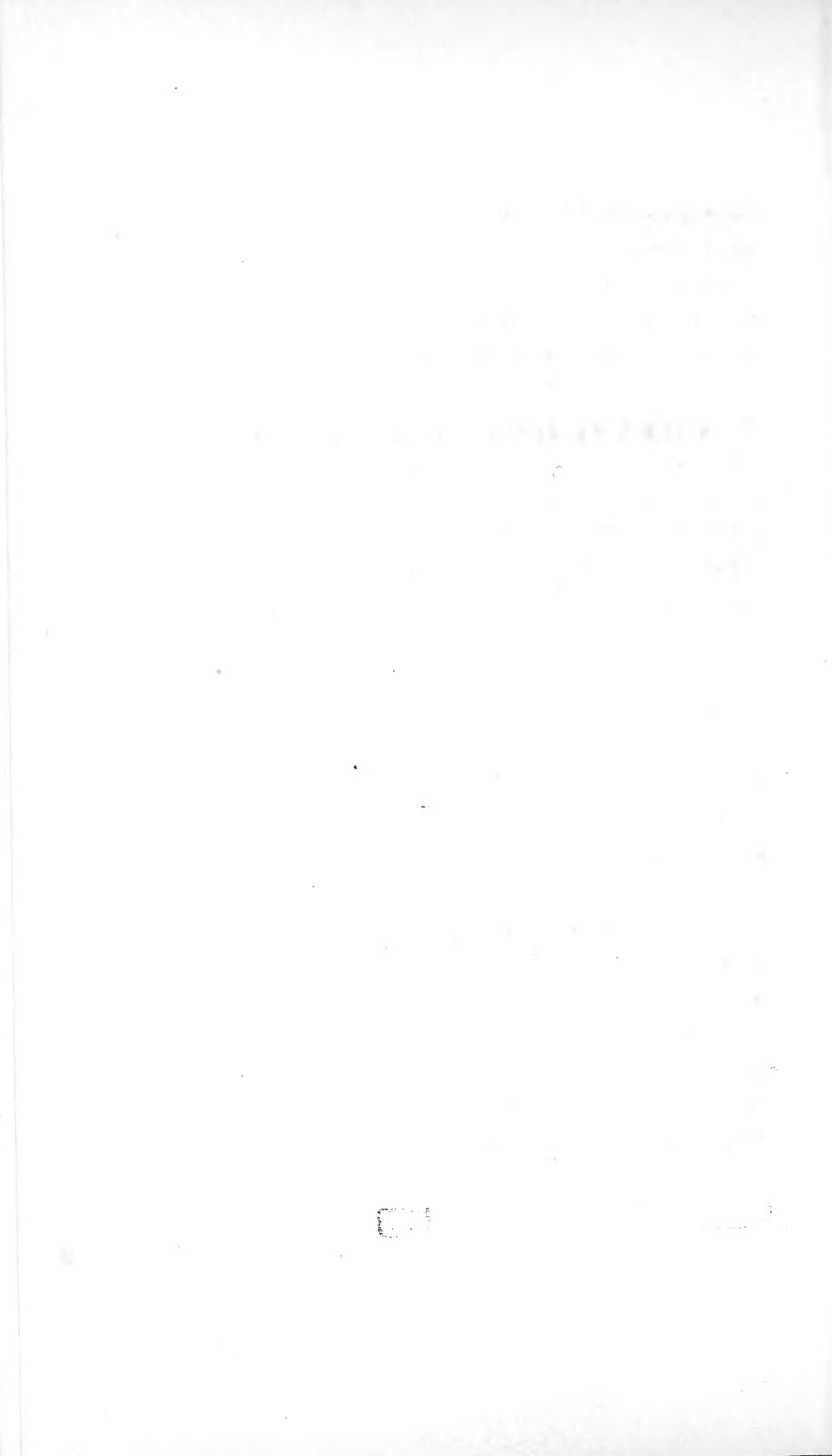
Le *mâle adulte* est d'un gris brun foncé avec des taches et des points blancs sur les parties supérieures; *les points sont principalement marqués sur la tête*. Un blanc taché longitudinalement de brun règne sur les parties inférieures, sauf sur les flancs où ces taches sont disposées en travers. La gorge et surtout les côtés du cou sont blancs. Les tarses et les doigts sont couverts d'un duvet blanchâtre et serré jusqu'aux ongles. Les plumes de la queue portent quatre bandes blanches et étroites; elles sont ensuite terminées par un liseré blanchâtre. Le bec est jaune vers la pointe, mais d'une teinte jaunâtre foncée à la base; l'iris est jaune.

La *femelle*, selon M. Temminck, a les couleurs brunes du plumage plus foncées et les taches blanches du dessus du corps nuancées de jaunâtre.

La Chouette Chevèchette est encore fort peu connue des naturalistes, à cause de sa rareté et du

petit nombre de pays qu'elle habite en Europe. On la trouve uniquement dans les régions les plus septentrionales, comme sur les montagnes les plus froides et les plus boisées. Elle est tout-à-fait rare en Savoie où elle ne se tient que dans les dernières forêts des Alpes, dans celles de pins et de sapins, dont elle ne s'éloigne qu'à de faibles distances, même pendant l'hiver. Les sombres forêts de Villaremberg et d'Albiez-le-Jeune, en Maurienne, la possèdent pendant toute l'année, et les braconniers qui y vont en automne à l'affût des *Grives* ou des *Merles* la tuent quelquefois pour une Grive, à la nuit tombante, quand elle commence à se livrer à ses ébats nocturnes. Elle n'est, en effet, pas plus grosse que le *Merle* ou la *Grive Mauvis*, vulgairement appelée en Savoie *Quilon* ou *Quiet*. M. Berthoud, pharmacien, à Montmeillant, me fit don, en juillet 1849, d'un mâle de Chevèchette qui lui avait été envoyé de la Rochette. Il conviendrait donc de supposer que les forêts de Saint-Hugon et celles des Alpes qui dominant la Rochette possèdent aussi cette Chouette. M. Edmond Fairmaire, de Paris, me signala, en 1850, la capture de trois sujets de cette espèce dans le Valais, en Suisse, et qui venaient alors de lui être adressés. Si j'ai été heureux de pouvoir donner à l'article précédent des détails précis sur la ponte et sur la nidification de la *Chouette Tengmalm*, qui étaient également peu con-

nues des ornithologistes, je ne puis pas encore rendre le même service à la science au sujet de la Chevêche qui m'a, jusqu'à ce jour, échappé pendant le temps de sa ponte. Les renseignements que j'ai obtenus de divers chasseurs des contrées qu'elle habite me portent à avancer qu'elle se reproduit dans les petites cavités naturelles des sapins qui tombent en pourriture ; que sa progéniture se compose de cinq ou six petits et qu'elle se nourrit de souris et de sauterelles qu'elle cherche parmi les taillis, de papillons nocturnes et de chauves-souris qu'elle poursuit et saisit au vol sur la lisière des bois, dès le crépuscule du soir et au moment où les Grives rentrent dans l'épaisseur des forêts pour y chercher un refuge pour la nuit.



DEUXIÈME ORDRE

CHÉLIDONS (CHELIDONES).

Caractères : Bec petit, déprimé, large à la base, presque triangulaire et très-fendu. Mandibule supérieure plus ou moins courbée à la pointe; l'inférieure droite et plus courte que la première. Tarses courts : trois doigts devant, divisés ou réunis à la base par une courte membrane; celui de derrière souvent réversible : ongles le plus souvent crochus. Ailes longues. Queue ordinairement fourchue.



Les Chélidons sont des oiseaux très-reconnais-
sables par leur vol rapide et très-soutenu; par leurs
mouvements brusques et accélérés, quand ils veu-
lent s'emparer d'une proie agile; par leur vue per-
çante, par leur cou raccourci, par leur gosier large,
enfin par leur bec fendu jusque près des yeux, qu'ils
tiennent généralement entr'ouvert ou bâillant, afin
d'y engloutir, en volant, les insectes qui se présen-
tent à eux ou ceux au-devant desquels ils se préci-
-pitent. Ils se nourrissent exclusivement d'insectes
ailés, qu'ils saisissent encore à fleur d'eau, comme
en rasant le sol, les herbes et les buissons. C'est
aussi en effleurant l'eau à sa superficie qu'ils étan-

chent généralement leur soif. Par la brièveté de leurs pieds, quelques-uns ne peuvent ni marcher, si ce n'est qu'avec peine, ni grimper; aussi se posent-ils le moins souvent à terre où la longueur des ailes leur devient quelquefois, surtout sur la surface d'un terrain uni, un obstacle, lorsqu'ils doivent regagner promptement les airs. Pour se reposer pendant leur vie qui est presque toute aérienne, certaines espèces, les *Martinets*, par exemple, s'accrochent par les pieds aux fentes des murailles et des rochers, ou bien ils se jettent de plein vol dans des cavités. Leurs nids, selon les espèces, sont placés dans des excavations de mur et de rocher, à l'entrée ou à l'intérieur des habitations humaines, quelquefois à terre, sur le sable et parmi les pierrailles. Ils sont, chez les espèces qui se donnent la peine de les construire, formés entièrement ou garnis seulement à l'intérieur avec des matières molles; dans ce cas, ils sont ordinairement façonnés en dehors comme un ouvrage de maçonnerie, avec des matériaux durs et solides que les paires se préparent, comme on le remarque chez les *Hirondelles*, à l'aide de leur bec le long des ruisseaux, des torrents et même dans les rigoles des rues les plus fréquentées. Les œufs, chez la plupart, sont blancs, quelquefois lustrés, et, chez le plus petit nombre, d'un blanc tacheté de brun, de rougeâtre et de cendré. Leur forme est le plus souvent oblongue.

Les Chélidons sont nomades ; ils émigrent par bandes plus ou moins nombreuses vers les climats chauds, dès qu'ils commencent à se ressentir de la disette des mouches et des autres insectes des régions supérieures de l'air. Leur mue est simple et ordinaire, c'est-à-dire qu'elle n'apporte pas à sa période, dans les couleurs de la nouvelle livrée, de changement notable et différent des teintes de celle qui a précédé cette crise. Les *mâles* et les *femelles* se ressemblent beaucoup par la distribution des couleurs : les *mâles* ont les nuances plus vives que les *femelles*. Les *jeunes de l'année* ne diffèrent presque pas des *adultes*, ni des *vieux*. Ils ressemblent généralement aux *femelles*.

Je réunis dans cet ordre les *Engoulevents*, les *Martinets* et les *Hirondelles* que je classe en deux familles.

Quatrième Famille.

CAPRIMULGIDÉES (Caprimulgidae).

Les oiseaux de cette famille ont tous, avec les *Rapaces nocturnes*, une singulière analogie que leur donnent et leur manière de vivre et leur organisation extérieure. Ils ont, comme eux, de grands yeux que la clarté du jour offusque également, de larges oreilles, la bouche très-fendue, et le plumage doux et soyeux, ce qui rend aussi leur vol fort peu

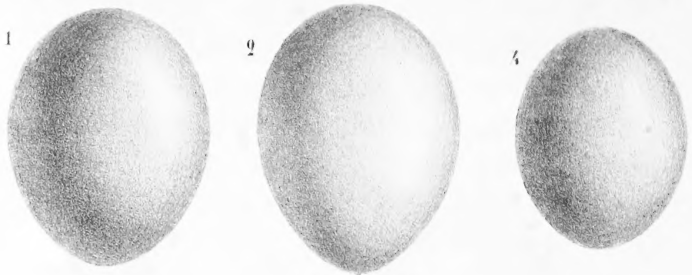
bruyant, bien qu'il soit prompt et rapide. Ce sont ces caractères et la vie demi-nocturne de ces oiseaux qui m'ont déterminé à les classer immédiatement après les *Rapaces nocturnes*.

XI^e Genre : ENGOULEVENT (*Caprimulgus*).

Signes caractéristiques : Tête aplatie : cou très-court. Bec petit, fendu jusqu'au-delà des yeux, flexible, garni à la base de quelques poils raides, crochu vers le bout et retroussé à la pointe de la mandibule inférieure. Narines fermées par une membrane à rebords saillants et surmontés par les plumes du front. Tarses courts, en partie emplumés. Doigts antérieurs réunis par une membrane jusqu'à la première articulation : le postérieur versatile, c'est-à-dire, pouvant rester en arrière ou se porter en avant, au gré de l'oiseau. Ongle du doigt intermédiaire le plus long de tous et denté en scie. Ailes longues. Queue formée de dix pennes ou rectrices.

Si les Engoulevents se rapprochent des *Oiseaux de proie nocturnes* par leur plumage soyeux, sombre, ordinairement d'un gris ou d'un roussâtre agréablement mélangé de petits points, de taches et de traits longitudinaux et transversaux; par leur vue qui souffre du grand jour, au point qu'ils sont réduits à chercher leur subsistance pendant le crépuscule du soir et du matin; par leur habitude de ne point se préparer de nid pour couvrir, ni pour élever leur progéniture, pour le même motif que j'ai déjà signalé en traitant des *Rapaces nocturnes*, ils ne s'éloignent pas non plus des *Martinets*, ni des *Hirondelles*, tant par leur manière de quêter leurs aliments que par la nature de leurs pieds, de leur bec et par la conformation de leur bouche largement fendue. Comme les premiers, ils attendent le





Lillo, J. Perrin Libr. Edit. à Chambéry.

J. Werner del. et Lith.

1 Œuf de Chouette Chevêche; *gr. nat.* - 2 Œuf de Chouette Tengmalm; *gr. nat.*

3 Chouette Chevêche, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ *gr. nat.*; P. 205.

4 Œuf de l'espèce; *gr. nat.*

5 Engoulevent Commun, jeune mâle; $\frac{1}{4}$ *gr. nat.*; P. 215 - 6 Œuf de l'esp.; *gr. nat.*

coucher du soleil ou le crépuscule pour prendre leur essor, dans l'intention de se livrer à la chasse des insectes et des papillons nocturnes; comme les derniers, ils engloutissent dans leur bec, qu'ils tiennent ouvert, en volant, leur proie qui y reste collée aux parois, par le moyen d'une liqueur gluante dont l'œsophage est enduit à cet effet. Ils n'ont pas la faculté de voir durant l'obscurité complète, et s'ils prolongent quelquefois leur chasse un peu plus avant dans la nuit que d'habitude, c'est quand ils veulent profiter de toute la clarté de la lune.

Les Engoulevents muent une fois par an.

La Savoie n'en possède qu'une espèce.

37.—Engoulevent Commun (*Caprimulgus Vulgaris*), VIEILLOT.

Noms vulgaires : *Crapô-Volant*, *Tette-Chèvre*, *Râcle*, Engoulevent.

L'Engoulevent (Buff.).—Engoulevent d'Europe (Cuv.).—L'Engoulevent Ordinaire (*Caprimulgus Europæus*), Temm.

Cet oiseau tire son nom vulgaire *Crapô-Volant* de la ressemblance que l'on trouve entre un de ses cris et la voix du vieux Crapaud Commun (*Bufo Vulgaris*), et de la forme de son bec énormément fendu, comme la bouche de ce reptile. Celui de *Tette-Chèvre*, auquel répond son nom latin *Caprimulgus*, a pour cause une opinion aussi ancienne que ridicule et triviale, qui prête à ce genre d'oiseau l'habitude de venir têter les chèvres et les autres animaux domestiques qui paissent avec elles et de leur faire perdre le lait en les tétant. Il est vrai que l'on voit les *En-*

goulevents voler quelquefois, à l'approche de la nuit, autour des troupeaux de chèvres, de brebis et de vaches; mais c'est dans l'intention d'y chasser aux insectes, surtout aux diverses espèces de coléoptères qui, attirées par le crottin, fourmillent souvent dans les lieux que fréquentent ces troupeaux, et non pas pour sucer le lait de ces animaux, comme quelques anciennes personnes de la campagne le croient encore dans certaines localités. Les habitants du Bourget et du Mont-du-Chat nomment cet oiseau *Râcle*, à cause de sa forme aplatie et des couleurs sombres de son plumage. La dénomination d'*Engoulevent* vient de ce qu'il ouvre en volant le bec, dans lequel il engouffre en même temps l'air ou le vent et les insectes.

L'Engoulevent Vulgaire a 29 cent. de taille.

Le *vieux mâle* est varié de points, de taches, de lignes longitudinales et transversales, cendrées, rousses et noirâtres. Il porte, sur le haut de la tête, sur le dos, des traits longitudinaux noirs, de grands espaces blancs sur les côtés de la gorge et sur les bords de la mandibule inférieure du bec. Les autres parties du dessous du corps se trouvent rayées en travers de brun et de roussâtre. Le haut de l'aile est traversé par une bande d'un jaune roussâtre. Les barbes externes des rémiges, dont les trois plus extérieures ont une grande tache blanche, sont marquées de roux irrégulièrement et en travers.

La queue est bariolée comme les ailes et terminée de blanc sur les deux pennes extérieures. Le bec et l'iris sont noirs. Les bords de la mandibule supérieure du bec portent de longs poils, raides et noirs. Les pieds sont d'un brun roussâtre et les tarses couverts, jusque vers le talon, de petites plumes.

Les *femelles* n'ont pas de taches blanches sur les rémiges, ni sur les rectrices latérales ; elles ont les couleurs généralement plus claires et les traits noirs de la tête et du dos moins apparents que chez les *mâles*. Leur taille est en outre un peu plus petite : elle n'a guère que 27 cent.

Les *jeunes* ont déjà, depuis leur sortie du nid, le plumage coloré et varié à peu près comme celui des *vieux*. Ils en diffèrent principalement par leur taille qui est plus petite et par leur queue plus courte. Mais ils ressemblent toujours plus aux *femelles* qu'aux *mâles*.

L'Engoulevent Vulgaire se trouve dans presque toute l'Europe ; mais il est plus abondamment répandu dans le Midi que dans le Nord, où il ne se montre guère avant le mois de mai, à son retour des pays chauds. Pendant la saison des nichées, il n'est pas rare en Savoie, dans les rochers boisés et dans les pierrailles hérissées de buissons qui longent le Rhône, dans les rocailles du Mont-du-Chat, dans celles de l'ermitage de Saint-Saturnin, etc. Sur la fin de l'été, surtout à l'époque de ses migra-

tions, on le rencontre parfois communément au crépuscule sur les bords marécageux du lac du Bourget et principalement autour des décombres de l'antique château de cette localité.

Il commence à paraître chaque année en Savoie vers le 20 avril. Il arrive de nuit ou de très-grand matin, tantôt seul, tantôt par paire et volant, dans ce cas, presque toujours l'un après l'autre à quelque distance. Le mâle s'annonce le jour même de son retour par des cris que l'on ne peut mieux comparer qu'au battement d'un rouet. En arrivant, il s'abat dans les bois les plus humides des collines et de la plaine, dans les taillis qui couvrent le bord des prairies, des marécages et des rivières, comme dans les lieux garnis de bruyères et dans les rochers ou les terrains rocailleux situés à la proximité de l'eau. S'il s'est abattu seul dans un poste qui convienne à son genre de vie demi-nocturne, il s'y établit et attend qu'une femelle, attirée par ses cris, vienne s'y fixer avec lui. Quand elle s'est rendue à ses désirs, il la suit toujours de près, le soir et le matin, quand ils se livrent ensemble à leurs ébats ordinaires. De temps en temps ils se divertissent; ils se poursuivent avec vivacité et s'agacent réciproquement par quelques cris monotones, mais très-expressifs pour la circonstance. Pendant le jour, si le mâle ne peut pas s'enfouir avec sa femelle dans le même refuge, il ne s'en

écarte pas ; il se blottit tout près sur une large branche, sur un tronc, ou bien suivant les localités, à terre et parmi les herbes, les pierres et les buissons, ou dans une caverne ou dans une fente de roc. Puis, dès qu'il s'aperçoit que le soleil est peu élevé sur l'horizon, il commence à avertir sa compagne, par quelques cris, qui semblent presque étouffés, du moment favorable de quitter leur retraite pour se revoir et pour chasser ensemble. On peut facilement faire ces remarques, en restant pendant quelques instants, à la tombée de la nuit, sur la fin d'avril ou en mai, aux pieds des rochers qui bordent le Rhône, depuis la sortie de Yenne jusqu'à la Balme, où plusieurs couples de cet oiseau se donnent chaque année rendez-vous pour nicher.

Quand la femelle est prête à pondre, le mâle, qui jusque-là s'était montré son plus fidèle soutien, l'abandonne presque ; il la laisse couvrir seule, et encore il ne prend qu'une part très-faible à ses peines, quand elle nourrit ses petits. Elle ne fait pas habituellement de nid. Ses évolutions crépusculaires durent si peu de temps qu'il lui est impossible de pouvoir se nourrir et se procurer en même temps les matériaux nécessaires à la construction d'un nid. En effet, comme oiseau de crépuscule, elle n'a pas plus de deux ou de trois heures pour y voir avantageusement, afin de se chercher des aliments, et cet espace est d'autant plus insuffi-

sant que, pour vivre, cet oiseau est le plus souvent obligé de poursuivre sa proie dans le vague de l'air, comme les *Chauves-Souris*. La femelle, lorsqu'elle se dispose à pondre sur le sol, remue seulement la terre, le sable ou les petites pierres pour pratiquer un enfoncement propre à recevoir ses œufs; puis elle réunit quelquefois, pendant l'incubation, quelques morceaux de gravier, quelques brins d'herbes, de racines et de bruyères qu'elle trouve déjà arrachés autour de sa couvée, et dont elle entoure ses œufs. Mais ceux-ci sont généralement déposés à nu dans un creux, tantôt sur la terre battue au pied d'un arbre, tantôt sous les buissons rampants, tantôt parmi les pierres et les bruyères ou dans une fente de rocher, tantôt enfin parmi des décombres ou dans des arbres creusés par le temps et qui tombent en vermoulure. Elle ne fait qu'une seule ponte par an; celle-ci se compose de deux ou de trois œufs et rarement de quatre. Je n'ai vu qu'une seule fois ce nombre, dans un nid que M. André Songeon, botaniste, rapporta, en juin 1852, de Montagnole, près de Chambéry. Ils ont 3 cent. 1 à 3 millim. de longueur, sur 2 cent. seulement ou sur 2 cent. 2 à 3 millim. de diam. Leur forme est oblongue et leur couleur d'un blanc ou d'un blanchâtre lustré et marbré assez régulièrement de brun, de cendré, quelquefois de violâtre. Il paraît, si l'on doit ajouter foi aux assertions de

plusieurs campagnards, surtout de ceux des localités où cet oiseau est le plus commun pendant l'été, que la femelle a la singulière habitude, quand elle s'est aperçu d'un danger qui menace sa couvée, surtout de quelques visites importunes, de voyager dans son large bec successivement ses œufs, et de les transporter ainsi dans un endroit qui lui paraît plus sûr que le premier, dont elle ne s'éloigne cependant qu'à une faible distance. Ce fait, qui serait très-curieux, m'a encore été certifié ces années dernières par des braconniers du Mont-du-Chat qui auraient vu, à la tombée de la nuit, des *femelles d'Engoulevent* transporter, de leurs nids, qu'ils connaissaient, leurs œufs qu'elles allaient cacher l'un après l'autre dans un autre canton tout près du premier. Il paraîtrait encore, suivant ces derniers, qu'elles en font tout autant à l'égard de leurs petits, lorsqu'ils sont éclos depuis peu de jours, et qu'elles les excitent, quand ils sont déjà forts, à se sauver eux-mêmes, en se traînant parmi les pierres ou les buissons jusque dans un autre asile qu'elles sont allées préalablement leur choisir. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'on a trouvé, dans un même jour, dans les rocailles du Mont-du-Chat, jusqu'à trois *Engoulevents très-jeunes* et incapables de voler, blottis séparément et à une distance d'environ 15 ou 20 mètres l'un de l'autre, parmi des pierrailles, comme au milieu des buis-

sons et des herbes, et presque à l'endroit même où l'on avait encore pu les voir la veille réunis. Les mères nourrissent leurs petits jusqu'à ce qu'ils soient en état de voler suffisamment pour poursuivre et saisir leur proie dans le vague des airs. Jusqu'à cette époque, elles leur apportent à chaque instant, au crépuscule, leur large gosier rempli d'insectes, de frai de grenouilles et de crapauds.

L'Engoulevent Vulgaire sort de sa retraite pour se mettre en chasse en même temps que les *Chauves-Souris*. Il ne prend guère son vol pendant le jour que lorsqu'il y est forcé ; c'est alors qu'il part presque de dessous nos pieds. Son vol est alors bas et souvent accompagné de plusieurs crochets, mais toujours de plus courte haleine qu'après le coucher ou avant le lever du soleil. Il a effectivement les yeux si sensibles qu'une grande clarté les offusque, et il ne peut bien voir qu'avec une lumière affaiblie. Sa nourriture consiste en hannetons, bousiers, guêpes, sphinx, phalènes et autres papillons nocturnes. Il les poursuit d'un vol prompt et rapide, mais peu bruyant, à cause de la mollesse de ses plumes, et en tenant son bec ouvert pour les y engloutir à mesure qu'il les atteint ou que ceux-ci se livrent à lui. Il n'a pas besoin de le fermer chaque fois qu'un insecte y entre, car il reste collé au gosier à une humeur gluante qui l'y retient. Mais ce n'est pas sans peine qu'il parvient à se procurer au vol sa subsistance. Comme ses proies les

plus habituelles sont ailées et qu'elles fuient par conséquent avec agilité devant lui, il lui arrive de les échapper facilement aux premiers élans et de ne pouvoir ensuite s'en emparer qu'à force d'allées, de venues, et en exécutant divers crochets, à l'exemple des *Chauves-Souris*. Si le grand jour ou la vive nuit le surprend, sans qu'il ait eu le temps de se chercher un refuge sur les arbres, dans l'épaisseur des branches ou des feuilles, dans les cavernes et dans les crevasses des vieilles constructions, il s'arrête à l'endroit même où il s'est laissé surprendre pendant sa chasse. C'est ainsi que nous pouvons expliquer le motif pour lequel nous rencontrons fréquemment en chassant, sur la fin de l'été, dans les vignobles, dans les champs et dans les prairies, des Engoulevents blottis à terre et en plein air parmi les pierres et les herbes, et dans plusieurs autres lieux aussi peu favorables à leur conservation.

L'Engoulevent se nourrit encore de limaçons, de petits coquillages, de vers et de très-petites grenouilles qu'il découvre, pendant ses évolutions, le long des eaux et sur les plantes aquatiques. Il avale ces diverses proies tout entières, parce que son bec ne peut, à cause de la flexibilité de ses mandibules, lui permettre de les broyer. Il marche avec tant de peine qu'il paraît plutôt se traîner sur le sol ; mais c'est toujours sans difficulté qu'il prend son essor de terre.

Cet oiseau se met à abandonner nos contrées dès le commencement de septembre. Les *vieux* partent toujours les premiers et les *jeunes* guère avant le 20 septembre. Ceux que l'on remarque plus tard sont généralement des *sujets* qui nous arrivent d'autres contrées de l'Europe et qui passent chez nous, en se dirigeant vers les climats chauds, leur séjour d'hiver. Ils émigrent le plus souvent seul ou un à un; quelquefois, quand ils se trouvent plusieurs habitués dans une même localité, ils s'attroupent, et encore ils ne partent pas par pelotons serrés, mais ils volent tous l'un après l'autre et en gardant entre eux quelque distance. Dès le milieu d'août et en septembre, leur chair est ordinairement couverte de graisse et d'un manger délicat: c'est ce que plusieurs chasseurs ne veulent pas croire, sans doute à cause de la répugnance qu'ils éprouvent à l'aspect d'un oiseau dont les formes sont si peu gracieuses.

N. B. L'Engoulevent à Collier Roux (*Caprimulgus Ruficollis*) n'a pas encore été remarqué en Savoie. Je ne désespère pourtant pas qu'on ne parvienne à l'y trouver par la suite, d'autant plus qu'il s'est déjà fait, ces années dernières, capturer plusieurs fois dans des départements méridionaux de la France. On le considérait, jusqu'à présent, comme particulier au nord de l'Afrique et au midi de l'Espagne. Aujourd'hui on signale déjà plusieurs apparitions de cet oiseau en Provence, aux environs de Nîmes et de Montpellier; et bientôt, j'espère, de nouvelles captures dans d'autres régions viendront nous confirmer que cet *Engoulevent* n'est pas aussi rare en Europe qu'on le suppose encore généralement. Je crois donc nécessaire, pour prévenir au moins tout oubli dont on pourrait m'accuser à l'avenir, si cet oiseau venait à se faire observer dans mon pays, d'indiquer ici les deux caractères essentiels qui serviront toujours à le faire distinguer de l'*Engoulevent*

Vulgaire. Je veux parler d'un large espace de blanc qu'il porte sur le devant du cou et d'une espèce de large collier roux, d'où on lui a tiré sa dénomination, qui entoure la nuque, descend de chaque côté du cou et s'étend sur la gorge qui est aussi de la même couleur. Ma collection en possède un mâle de toute beauté, que M. Edm. Fairmaire de Paris a eu la complaisance de me procurer.

Cinquième Famille,

HIRONDINIDÉES (Hirundinidæ).

Il y a peu de familles en Ornithologie aussi nettement caractérisées que celle des Hirondinidées. Tous les oiseaux qui lui appartiennent ont le bec court, triangulaire, large à la base, fendu quelquefois jusqu'au-dessous des yeux; les tarses courts et les ailes généralement très-longues. Ils se plaisent à la proximité des habitations et jusqu'à l'intérieur des villes les plus populeuses, ou dans les rochers. Pour vivre, ils recherchent en général les lieux humides et très-arrosés, principalement le bord des rivières sales où se réfugie, pendant les temps de pluie, une grande quantité de diverses sortes de petits insectes ailés qui forment la base de leur nourriture. Ils les attrapent au vol avec une dextérité remarquable qu'ils ont soin d'accompagner de quelques mouvements brusques, quand la proie qu'ils poursuivent fuit devant eux avec légèreté. Ils boivent en rasant à fleur d'eau; et de temps à autre, ils se plongent dans cet élément pour se baigner, et pour se sou-

lager de la vermine qui souvent les accable. Leurs nids, chez les uns, sont faits presque sans appareil et se trouvent ordinairement renfermés dans quelques cavités de mur ou de rocher. Chez d'autres, ils sont maçonnés à l'extérieur avec des matières dures et gâchées, de manière à former une construction solide que quelques espèces (*les Hirondelles*) appliquent contre les angles supérieurs des fenêtres, dans les enfoncements des murailles des maisons et des édifices, ou dans ceux des rochers. Leur vol est le plus souvent très-rapide et très-prolongé. Leurs migrations s'opèrent par bandes quelquefois nombreuses. Leur vue est perçante. Les *jeunes* ne diffèrent qu'un peu des *adultes* et des *vieux* jusqu'à la première mue. Les sexes sont également peu distincts entre eux.

Cette famille renferme les deux genres Martinet (*Cypselus*) et Hirondelle (*Hirundo*).

XII^e Genre : MARTINET (*Cypselus*).

Signes caractéristiques : Bec glabre, très-court, large à sa base, triangulaire, fendu jusqu'en dessous des yeux, crochu à la pointe de la mandibule supérieure et reiroussé vers le bout de l'inférieure. Narines fendues en long vers le haut du bec, près de l'arête, à bords élevés et garnis de petites plumes. Tarses très-courts; les quatre doigts dirigés en avant, comme une main, entièrement séparés, courts et gros. Ongles crochus et très-rétractiles. Queue moins longue que les ailes : celles-ci très-étendues.

Les Martinets sont des derniers oiseaux qui nous arrivent au printemps et les premiers qui nous quittent en été. Leur retour en Savoie, comme leur

départ, est subordonné aux variations subites de la température, ou plutôt à l'absence plus ou moins prolongée des insectes de haut vol qui servent le plus habituellement à les nourrir. Leur vie est plus aérienne que celle des *Hirondelles* et de tous les autres genres d'oiseaux de l'Europe. Ils se trouvent presque continuellement dans les airs où ils poursuivent et engloutissent dans leur bec, qu'ils tiennent bâillant ou entr'ouvert, les insectes ailés. Ils s'y divertissent et paraissent, dans la plupart de leurs mouvements, plutôt voguer en tournoyant de temps en temps, que voler, tant ils ont peu l'habitude de remuer leurs grandes ailes. Quand ils veulent se poser, ils s'abattent sur des points élevés et penchés où ils prennent une position rampante et d'où ils s'élancent ou plutôt se précipitent ensuite pour regagner leur liberté aérienne. Ils s'accrochent aussi, pour se reposer, par les pieds, aux fentes des rochers, des murs et des arbres, ou bien ils se jettent brusquement dans une cavité. Ils ne s'arrêtent jamais à terre que quand ils y sont forcés et amenés par une chute, par une indisposition subite, ou par tout autre accident imprévu. A peines'y trouvent-ils qu'ils se voient dans l'impossibilité de reprendre leur vol, à cause de la brièveté de leurs tarsi et de la longueur démesurée de leurs ailes. Ils s'y montrent comme dans un état de stupeur, et ils ne font pas même de mouvement pour échapper

à la main qui veut les prendre. Ils se mettent pourtant en état de regagner les airs, en venant à bout, à force de se traîner sur le sol, de rencontrer quelque éminence, une pierre, un mur ou un arbre contre lesquels ils s'appliquent et d'où ils s'élancent après quelques instants de repos, pour récupérer leur liberté naturelle. Quelquefois ils frappent subitement avec les pieds la terre en étendant sur elle les ailes qu'ils battent l'une contre l'autre pour s'élever du sol. S'ils y parviennent, on les voit d'abord décrire un cercle bas, puis un autre plus élevé, et successivement parvenir à rejoindre leurs compagnons dans les régions supérieures de l'air.

Les sexes, chez les Martinets, se ressemblent beaucoup à l'extérieur. Les *jeunes* diffèrent fort peu des *vieux* et seulement jusqu'à la première mue. Celle-ci est simple. Elle s'opère pour tous les âges sur la fin de janvier et en février, par conséquent dans les climats chauds.

Nous avons, en Savoie, chaque année, deux espèces de Martinets.

38. — Martinet des Alpes (*Cypselus Alpinus*).

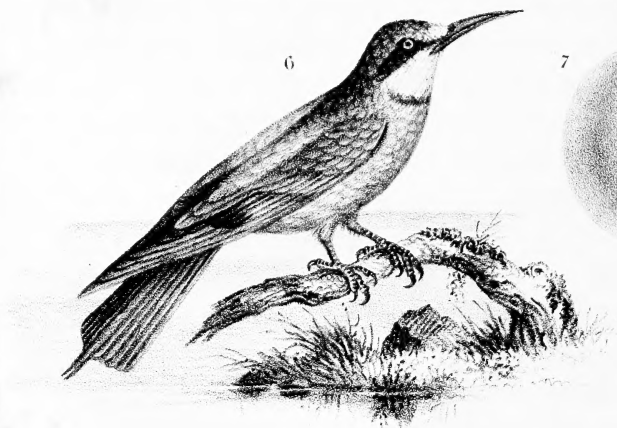
Noms vulgaires : *Pive de Montagne*, Grand Martinet Gris et Blanc, Grande Hirondelle Grise et Blanche.

Grand Martinet à Ventre Blanc (Buff. et Cuv.).—Martinet à Ventre Blanc (*Cypselus Alpinus*), Temm. — Martinet à Ventre Blanc (*Cypselus Melba*), Vieill.

Ce Martinet est de 24 à 25 cent. de taille.

Les *adultes* et les *vieux mâles* se ressemblent. Ils sont sur le dessus du corps d'un gris brun, plus

T. I; P. 22.



Lith. J. Perrin Libr. Édité. à Chambéry.

J. Verner del et Lith.

1 et 2 Œufs d'Hirondelle Sociable; *gr. nat.*; P. 268.

3 Hirondelle des Rivages; $\frac{2}{3}$ *gr. nat.* — 4 et 5 Œufs de l'esp.; *gr. nat.*; P. 227.

6 Guépier Vulgaire, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ *gr. nat.*; P. 285.

7 Œuf de l'espèce; *gr. nat.*

foncé sur les pennes alaires et caudales. Cette même couleur dessine, sur la poitrine, une large bande en forme de plastron. Elle s'étend encore le long des flancs, vers l'abdomen et sur les couvertures inférieures de la queue. La gorge et le milieu du ventre sont d'un blanc pur. Le bec est d'un brun noirâtre; l'iris de couleur noisette foncée. Les pieds sont garnis, jusque près des doigts, de petites plumes brunes ou grisâtres.

Les *femelles*, pour toute différence extérieure avec les *mâles*, ont le plastron moins large et la couleur du plumage plus claire.

Les *jeunes* ressembleraient aux *femelles*, s'ils n'avaient pas, jusqu'à leur première mue, les plumes des parties supérieures, même celles du collier, marquées d'une bordure grise ou blanchâtre, presque imperceptible.

Cette grande espèce de Martinet habite communément les Alpes de la Suisse et du Tyrol. Elle est également commune en Savoie, pendant tout l'été, autour des hauts rochers taillés à pic de la Maurienne, surtout le long de l'Arc, autour de la plupart de ceux de même nature de la Tarentaise et des Tournettes qui dominent le lac d'Annecy, sur la face des rochers du Mont-Grenier, de l'Arpétaz, d'Hautérand, et de ceux qui bordent la route des Échelles, enfin aux environs des cascades du Mont-Tréloz, en Bauges, le long des roches verticales de la proxi-

mité du Rhône, surtout près d'Yenne et de la Balme, etc., etc.

Le Martinet des Alpes arrive en Savoie quelques jours avant le *Martinet de Murailles*. On le voit paraître, par petites bandes, vers le 15 ou le 20 avril, au-dessus de nos marais, de nos lacs et le long des fleuves bordés de grands rochers. Pour vivre alors, et principalement le matin, lorsque les fraîcheurs rabattent des régions élevées de l'air vers le sol les insectes dont il se nourrit, il rase, avec une rapidité étonnante tantôt les herbes des prairies et des marécages, tantôt les buissons ou les arbres plantés le long des fossés ou de l'eau, dans laquelle il trempe même de temps à autre pour saisir un insecte ou toute autre proie qu'elle entraîne. S'il vient encore à se ressentir du froid, il disparaît d'un instant à l'autre de nos climats, pour quelques jours ou pour quelques heures seulement, selon sa durée; puis il reparaît dans les mêmes lieux, aussitôt que la température s'est radoucie.

Ce n'est guère avant le milieu de mai que cet oiseau commence à se fixer dans son séjour de montagne où il doit se reproduire. Pour y monter, il profite ordinairement d'un beau jour; il s'élève toujours par bandes, en poussant des tirades de cris aigus, plus forts et plus traînés que ceux du *Martinet de Murailles*, et en traçant des cercles jusqu'à une hauteur prodigieuse. C'est là que l'on voit ensuite

tous les sujets d'une même troupe se diriger, comme d'une seule impulsion et avec une extrême vitesse, vers des rochers isolés qu'ils parcourent avec tant de célérité, qu'on entend, si l'on est près, l'air siffler si fort que l'on croirait entendre éclater un violent orage, à mesure que toute la bande passe au-dessus de nous. Après avoir visité à plusieurs reprises ces rochers qui sont probablement, pour la plupart des paires, les mêmes qui les avaient déjà vues l'année précédente, toute cette troupe s'élançe, d'un commun accord, dans l'immensité des airs. On voit chaque sujet qui la compose se divertir. Pour cela, ils décrivent tantôt des ronds sans nombre et expriment leur hilarité par des cris; tantôt ils planent et suivent un long espace sans remuer les ailes, puis ils se mettent tout à coup à les agiter d'un baltement précipité, comme s'ils voulaient reprendre l'équilibre qu'ils semblaient perdre.

Ce Martinet commence à nicher sur la fin de mai ou seulement vers le milieu de juin, suivant qu'il se trouve dans les régions plus ou moins reculées des Alpes. Le mâle et la femelle travaillent ensemble à la construction du nid. Ils le placent dans une fente de rocher presque toujours inaccessible, quelquefois dans une cavité de mesure ou de mur d'un bâtiment situé vers la cime de quelque point montagneux, ou bien encore sous les toits ou sous

les *lôses*¹ des châlets de nos Alpes bâtis sur quelque élévation, dans des lieux en pente et voisins de quelque rocher. Ce nid est formé, à l'extérieur, avec quelques légers morceaux de bois et de racines, avec des brins de paille que le mâle et la femelle enlèvent en rasant le sol, les herbes, les arbres et les rochers. Ils s'en emparent avec tant d'adresse qu'on ne s'aperçoit guère de leur capture que quand on les voit se diriger vers leur nid, en emportant au bec leurs matériaux. Quant à l'intérieur, ils le tapissent avec des chatons de peupliers, avec du duvet de fleurs et d'arbres qu'ils attrapent aussi au vol en se précipitant au-devant d'eux, quand le vent les emporte dans l'air. C'est de là qu'on a imaginé le moyen de prendre des *Martinets* et des *Hirondelles* à l'hameçon. On se sert pour amorce d'une plume, d'un morceau de laine fixés par un fil, qu'on laisse pendre sur l'eau ou dans les autres endroits où ces oiseaux ont l'habitude de se réunir pour se livrer à leurs ébats, et qu'ils viennent enlever pour porter à leur nid. Celui-ci n'est souvent terminé que lorsque les œufs sont sur le point d'éclore ; c'est ce que nous confirment d'ailleurs les œufs de quelques paires, déposés sur la pierre ou sur le gravier, et qu'entourent, après quelques jours d'incubation,

¹ Par ce mot on désigne, surtout dans la Haute-Maurienne et au Mont-Cenis, les pierres plates dont on se sert, dans plusieurs localités, pour couvrir les maisons et les châlets.

quelques matériaux dont le nombre augmente à mesure que le temps de l'éclosion approche. Pour s'accoupler, le mâle et la femelle se jettent précipitamment dans leur refuge. Le premier qui s'y trouve enfoui appelle l'autre par une tirade de cris plus plaintifs qu'à l'ordinaire et qu'il cesse de répéter seulement lorsque son compagnon s'est rendu à ses désirs. La femelle pond trois ou quatre œufs oblongs, d'un blanc d'ivoire et de 2 cent. 6-8 millim. de longueur, sur 1 cent. 8-9 millim. de diam. Les petits gardent le nid pendant près de 40 jours; il leur faut tout ce temps avant d'être en état de suivre leurs parents dans leurs évolutions aériennes. Mais dès qu'ils l'ont abandonné, ils n'y reviennent plus, pas même la première nuit de leur sortie, qu'ils passent séparément, sur les pans des rochers ou ensemble, dans de grandes cavités. Le lendemain, on les voit déjà, au lever du soleil, se livrer, parmi les autres Martinets, aux mêmes ébats qu'eux et avec presque autant d'agilité.

Le Martinet des Alpes vit presque continuellement par troupes. Après l'éducation de ses petits, il continue encore à habiter les montagnes. Il en descend cependant assez fréquemment deux ou trois fois le jour, tantôt seul, tantôt deux à deux ou par petites sociétés. Il s'abat alors sur les torrents, sur le bassin des cascades, ou le long des rivières et des lacs les plus rapprochés de sa résidence, dans

l'intention de se désaltérer, en buvant à la surface de l'eau où il se plonge ensuite, à plusieurs reprises, pour se rafraîchir; puis il reprend son vol élevé et retourne avec rapidité vers son canton. Il le quitte encore pendant les temps de pluie, et lorsque le vent qui la précède, lorsque les brouillards et les fraîcheurs forcent les insectes aériens, dont il vit, à se rabattre vers les régions de la plaine ou dans les vallées inférieures aux montagnes qu'il habite. Il poursuit sa proie au vol avec une vivacité extraordinaire; il la saisit, ou plutôt il l'engloutit, avec la rapidité du trait, dans son large bec, qu'il a la précaution de laisser presque toujours ouvert, afin d'être continuellement prêt à y recevoir sa subsistance; et celle-ci s'engluie de suite au gosier à une liqueur visqueuse fournie à cet effet par des glandes intérieures. Il ne cesse guère de voler que durant le fort de la chaleur: il paraît même qu'il la craint, ou du moins qu'elle le fatigue singulièrement. Il se retire alors dans une fente de rocher, ou bien il s'accroche par les pieds dans les endroits les plus frais de quelque roc élevé où il reste cramponné, pendant des heures entières, sans faire de mouvements bien visibles. Il ne s'arrête jamais à terre. Quand il s'y trouve, il se voit dès son premier élan, dans une difficulté extrême de reprendre son essor, à cause de la longueur démesurée de ses pennes alaires que ne peuvent d'ailleurs point se-

conder dans leurs efforts ni ses tarse excessivement courts, ni ses doigts totalement dirigés en avant.

Le Martinet des Alpes émigre de la Savoie dès la fin d'août, par conséquent un mois plus tard que le *Martinet de Murailles*. Pour cela, il se réunit dans les airs, le matin ou le soir un peu avant le coucher du soleil, en formant des cercles et en s'élevant toujours très-haut. Puis il part en compagnie de tous les sujets du même canton. Cependant on observe encore sur nos montagnes, comme au-dessus de nos lacs supérieurs et inférieurs, quelques retardataires jusque vers le 20 ou le 25 septembre, mais très-rarement plus tard, à moins que le vent du Sud règne; dans ce cas, il n'est pas extraordinaire d'en rencontrer encore dans les premiers jours d'octobre. Il paraît que ces sujets s'égarerent alors, poussés par ce vent qui nous l'amène déjà au printemps, des contrées méridionales de l'Europe où ils séjournent en effet plus de temps que dans nos climats, et qu'ils viennent encore passer quelques heures parmi nous, avant de se diriger définitivement vers leur quartier d'hiver.

39.—Martinet de Murailles (*Cypselus Murarius*), TEMMINCK.

Noms vulgaires : *Pive*, *Pive Noir*, Martinet.

Le Martinet Noir (Buff.). — *Hirundo Apus* (Cuv.). — Le Martinet Noir (*Cypselus Apus*), Vieill.

Ce Martinet a 27 cent. de taille.

Le mâle est d'un brun noirâtre ou fuligineux,

légèrement reflété de vert sur tout le corps, sauf sur la gorge qui est d'un blanc cendré. Le bec est noir; l'iris d'un brun foncé. Les pieds sont d'une couleur de chair rembrunie.

La *femelle* est un peu plus petite; elle a en outre le blanc de la gorge moins étendu que le *mâle*.

Les *jeunes de l'année* portent un liséré blanchâtre très-fin sur le bord de chaque plume alaire et caudale, ainsi qu'autour du brun noirâtre des autres plumes.

Le Martinet de Murailles se montre rarement en Savoie avant le 22 ou le 26 avril¹. Quelquefois il paraît vers le 1^{er} ou le 5 mai. Ce retard, lorsqu'il a lieu, n'est qu'une conséquence due à l'absence plus ou moins prolongée, dans l'atmosphère supérieure, des insectes de cette région qui forment effectivement la base de la nourriture de cet oiseau. Il nous arrive par bandes, pendant la nuit ou une heure environ après le coucher du soleil, ou bien encore le matin. Il s'annonce de suite, en paraissant au-dessus de nos villes, par des cris forts et perçants. Comme les matinées sont alors fraîches, à cause de l'abondance des rosées, il se répand, dès que le soleil paraît à l'horizon, dans les prés, dans les ma-

¹ Le 8 avril 1849, une bande de cinq *Martinets* de cette espèce a paru, par un coup de vent du Sud, au-dessus de Chambéry. Un instant après, la température s'étant subitement refroidie, cette troupe disparut et retourna indubitablement vers le Midi. On ne revit dès lors plus de *Martinets* avant le 25 du même mois.

rais et dans les champs qui avoisinent les villes pour y quêter sa subsistance. Il y vit de mouches, de moucherons, de fourmis ailées qu'il découvre engourdies sur les tiges des herbes, sur les plantes ou sur les buissons, en rasant le sol, en allant et revenant sans cesse sur sa trace. Puis il revient au-dessus des villes, quand les rayons solaires répandent suffisamment de chaleur pour ranimer les insectes de haut vol et leur permettre de s'élever vers les régions supérieures de l'air où ce Martinet va les chasser.

En se montrant, à son retour au printemps, dans le même endroit que l'année précédente, il paraît qu'il reprend possession du gîte qu'il occupait alors. Les *jeunes* qui n'en possèdent pas, ainsi que les *vieux* qui trouvent leur ancien refuge détruit ou fermé, par exemple, par un crépi, cherchent à s'emparer des cavités occupées dans de vieux murs par des paires de Moineaux. Mais ils en sont généralement repoussés par ces dernières, qui se postent à l'entrée ou tout près de leur demeure pour les chasser à mesure qu'ils se présentent pour y entrer. Il leur arrive cependant d'y pénétrer en profitant de leur absence, mais ils payent de temps à autre bien cher cette effronterie. Si le couple du nid occupé arrive pendant qu'ils s'y trouvent, il est rare qu'il ne se mette pas à les attaquer, à les frapper de forts coups de bec sur leur tête qui est très-tendre,

puis à les traîner jusqu'à l'entrée de leur habitation, d'où il les précipite quelquefois sans vie jusqu'à la rue où ils deviennent encore la proie des enfants qui se les disputent¹. Ce n'est pas seulement dans l'intention de se les approprier que les Martinets cherchent à s'introduire dans les nids de Moineaux, mais encore pour en dévorer les œufs², dont ils sont en effet très-avides, et pour enlever leurs matériaux mollets qu'ils transportent ensuite dans leur refuge.

Quand le Martinet de Murailles est apparié, quand il possède, à l'extérieur des murs des plus hauts bâtiments de nos villes, un trou, une fente ou toute autre espèce de cavité propre à recevoir sa nichée, il y entre et en sort à chaque instant, pendant le jour, jusqu'au temps où sa femelle commence à couvrir. Il y passe la nuit avec elle et s'y accouple. Quelquefois on trouve, dans le même asile, plusieurs paires blotties ensemble, qui poussent, presque pendant toute la nuit, des milliers de cris perçants et propres à importuner, surtout à de pareils moments, les personnes qui habitent l'inté-

¹ Ces faits se renouvellent, chaque année, au printemps, autour des églises et des édifices de Chambéry.

² En passant, en mai 1847, auprès de la cathédrale de Chambéry, je vis un Martinet qui sortait à toute hâte d'un nid de Moineau. Je m'arrêtai un instant pour le voir fuir devant les propriétaires de ce nid qui le poursuivaient de si près, qu'ils lui firent lâcher un de leurs œufs qu'il emportait. Cet œuf tomba brisé devant moi. On cite encore plusieurs autres faits de ce genre qui eurent lieu sur nos places publiques.

rieur des mêmes bâtiments. Ces oiseaux dorment en effet très-peu : ils semblent se quereller continuellement tant qu'ils crient, au lieu de dormir, quand ils se trouvent plusieurs à la fois dans une cavité ; et le lendemain, bien avant le lever du soleil, on les revoit déjà, par pelotons serrés, se poursuivre, se croiser dans leurs évolutions, parcourir, avec une rapidité surprenante et en criant de toutes leurs forces, la direction des rues, des places, ou former des ronds précipités autour des édifices les plus élevés. Quand ils veulent rentrer dans leur cavité, ils sont souvent obligés de passer et de repasser devant plusieurs fois consécutives sans pouvoir réussir à s'y jeter. Chaque fois qu'ils y arrivent, ils essayent de s'y précipiter de plein vol, ou bien ils tendent les pieds en avant pour s'accrocher à l'entrée. Mais c'est le plus souvent à force d'aller et de revenir sur leurs volées qu'ils finissent par s'y jeter ordinairement tout d'un trait et avec tant de célérité qu'on les perd de vue à l'instant.

Ce Martinet s'occupe de la construction de son nid quelques jours après son arrivée dans le canton qu'il a choisi. Les paires qui reviennent à leur ancien nid ne font que le vider à l'intérieur, avant d'y pondre, pour se préserver de la vermine qui aurait pu s'y engendrer durant leur absence, puis elles remplacent le vieux matelas par un nouveau. Les autres volent à la découverte de quelques mor-

ceaux d'herbe, de paille, de crin, de duvet d'arbres et de fleurs qu'elles saisissent, en rasant la terre à sa surface, ou dans l'air, quand elles les voient emportés par le vent, ou bien encore en allant piller hardiment les nids étrangers fixés dans des creux de mur. Leurs nids sont en général posés sur l'espace le plus aplani des cavités qui les renferment. Elles les enduisent, à mesure qu'elles mettent en ordre les matériaux, d'une sorte d'humeur glutineuse qu'elles excrètent alors par la gorge. Cette liqueur, qui leur est déjà très-utile pendant leurs excursions aériennes, afin d'engluier dans leur bec les proies dont elles s'emparent, donne aux objets qui forment le nid et en les pénétrant une sorte d'élasticité qui ne tarde pas de se durcir elle-même insensiblement en paraissant à l'air. Les femelles ne font qu'une couvée par an. Elles pondent trois, quatre ou cinq œufs fragiles, allongés et d'un beau blanc; ils ont pour longueur 2 cent. 3-6 millim., et pour diamètre 1 cent. 6-8 millim. Lorsque des couples n'ont pu, avant la ponte, se procurer des matériaux pour construire leur nid, ce qui paraît arriver assez fréquemment dans nos villes, comme l'on peut s'en assurer en visitant en mai beaucoup de couvées de Martinets, les femelles posent simplement leurs œufs sur le gravier du fond de leur demeure. Mais comme elles le brassent avec le bec pour le réunir autour des œufs, il s'ensuit que ce

gravier se colle ensemble et forme en quelque sorte un mastic par l'effet de la substance visqueuse dont je viens de parler, et qu'il peut ensuite tenir lieu de nid. Les petits éclosent au seizième ou au dix-septième jour de l'incubation. Leurs parents ne leur donnent pas souvent à manger, mais beaucoup à la fois. Ils leur apportent chaque fois, dans leur large gosier, une ample provision de mouches, de moucheron et de très-petits scarabées. Ils ne leur font quitter le nid que trente ou trente-cinq jours après leur naissance. Dès lors les petits n'y reviennent plus et ils vivent, déjà le lendemain de leur sortie, mêlés avec les autres Martinets dans les régions supérieures de l'air.

Le Martinet de Murailles n'a qu'un cri que tout le monde, dans les villes, connaît : il est fort et perçant ; l'oiseau le pousse tantôt par syllabes détachées, tantôt par plusieurs, articulées l'une après l'autre avec précipitation. Il ne peut jamais, sans beaucoup de difficulté, s'élever de terre, pour les mêmes causes que j'ai expliquées à l'article précédent. Pendant les chaleurs excessives, il se cache dans des fentes de murailles et sous les toits, ou bien il se répand par bandes dans la campagne où l'air est toujours plus vif et la chaleur plus supportable. Il commence à émigrer de la Savoie vers le 26 ou le 30 juillet. Il s'attroupe alors dans l'air à la manière du *Martinet des Alpes*, et en jetant de

temps en temps quelques cris moins forts et moins aigus que ceux qu'il faisait encore retentir quelques jours auparavant. L'on remarque, en effet, que, dès les deux ou trois jours qui précèdent son départ, il crie moins fréquemment et avec moins de force que pendant le temps de l'amour et de l'éducation. Après que tous les Martinets d'un même canton en sont partis, on en découvre encore de temps à autre quelques-uns isolés ou réunis en petites sociétés, jusque vers le 20 août et même vers le 10 ou le 15 septembre. Ces retardataires ne peuvent être que de *jeunes sujets* égarés ou maladifs, qui viennent de quelques contrées très-éloignées et s'arrêtent chez nous pendant quelques heures avant de recontinuer leur route vers les pays chauds.

XIII^e Genre : HIRONDELLE (*Hirundo*).

Signes caractéristiques : Bec triangulaire, court, large et glabre à la base, fendu jusque près des yeux, étroit vers le bout; mandibule supérieure un peu crochue vers la pointe où l'inférieure est droite. Narines oblongues, surmontées par les plumes frontales, en partie fermées par une membrane. Tarses courts; trois doigts devant dont l'extérieur est uni au médian jusqu'à la seconde articulation; un derrière; tous grêles, ainsi que leurs ongles qui sont arqués. Ailes longues. Queue composée de 12 rectrices dont les latérales sont les plus grandes.

Les Hirondelles ont les mœurs douces et sociales.

L'intérieur des villes et des villages, les endroits frais et humides, les bords des rivières et des lacs ou les rochers sont les postes qu'elles préfèrent à tout autre lieu. C'est là qu'elles trouvent avec

abondance les mouches et une infinité d'autres petits insectes ailés qui sont leurs aliments de prédilection. Elles les poursuivent au vol avec vélocité; elles les saisissent en modifiant leur vol de mille manières, en brusquant leurs mouvements, et les engloutissent dans leur bec, à la manière des *Martinets*. Les nombreux services qu'elles rendent à l'homme, en purgeant l'air d'une énorme quantité d'insectes qui lui sont nuisibles, leur méritent l'estime générale de toutes les nations qu'elles fréquentent et même un asile au sein des maisons. Leurs nids, qu'elles façonnent avec de la terre glaise, offrent par leur extérieur un ouvrage solide, fait avec des matériaux durs et gâchés. Ils se trouvent, suivant les espèces, appuyés contre les parois, contre les fenêtres des habitations, ou contre des rochers et dans des cavités.

Les Hirondelles ont deux facultés qui sont étrangères aux *Martinets* : celle de se percher sur les arbres où elles ont la singulière habitude de choisir les branches mortes ou les plus isolées et les moins feuillées, et celle de s'arrêter à terre, d'où elles s'envolent sans obstacle et aussi promptement qu'elles le veulent. Elles doivent ce dernier avantage spécialement à leurs ailes qui sont moins longues que celles des *Martinets*, ainsi qu'à la conformation de leurs pieds dont le doigt postérieur, au lieu d'être tourné en avant avec les autres doigts, comme chez

ces derniers, se trouve au contraire seul en arrière, comme dans la plupart des autres oiseaux qui perchent, ce qui contribue beaucoup à les raffermir dans leur attitude. Elles sont nomades et généralement répandues dans presque toutes les parties du monde. Elles ne viennent en Savoie que pour y rester pendant les quatre ou les cinq plus beaux mois de l'année. Puis elles en partent, lorsque les insectes qui servent à leur nourriture habituelle commencent à disparaître. Ce sont les régions les plus chaudes de l'Afrique et de l'Asie qu'elles habitent durant l'hiver. Elles y muent, sur la fin de janvier et en février, c'est-à-dire un mois et demi environ avant de rentrer en Europe. Leur mue est simple. Les sexes se ressemblent beaucoup par leurs couleurs. Leur chair est, quelque temps avant leur départ de nos contrées, couverte d'une graisse blanche et capable de tenter les gourmands. Lors même qu'elle possède un léger goût d'amertume, elle n'est pas à dédaigner, surtout quand elle est assaisonnée fraîche. Beaucoup de chasseurs et d'autres personnes ne veulent pas le croire, parce qu'elles s'imaginent que les Hirondelles sont continuellement maigres, à cause du genre de leurs aliments, qui du reste est très-propre à inspirer du dégoût pour leur chair. Nos marchandes de volaille savent tirer parti de cette incrédulité, par une ruse toute particulière. Elles plument en automne les Hirondelles qu'elles ont





Lith. J. Perrin Libr. Edit. à Chambéry.

J. Verner del et Lith.

- 1 Martinet des Alpes; $\frac{1}{3}$ gr. nat. — 2 Œuf de l'espèce; gr. nat.; P. 226.
 3 Œuf de Martinet de Murailles; gr. nat.; P. 253.
 4 et 5 Œufs d'Hirondelle Domestique; gr. nat.; P. 245.
 6 Hirondelle des Rochers, jeune; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 260.
 7 et 8 Œufs de l'espèce; gr. nat.

à vendre, à fin de faire parade de toute la graisse qui les couvre ; et pour tromper encore plus facilement les gourmands, elles coupent à chaque Hiron-delle le bec et les pieds qui, en effet, sans cette précaution, les feraient de prime abord reconnaître ; puis elles les exposent, dans cet état, au public et les vendent pour des *Pipits des Buissons* qui sont à la même époque très-recherchés, sous les noms de *Vinette* et de *Bec-Figue*. Beaucoup de personnes à Chambéry s'y laissent, chaque année, tromper, et paient cher des paquets d'*Hirondelles plumées* pour des *Becs-Figues*.

On remarque en Suisse et en Savoie quatre espèces d'Hirondelles.

40.—Hirondelle Domestique (*Hirundo Domestica*).

Noms vulgaires : Hirondelle de Fenêtre, Hirondelle Commune ; à la campagne : *Hirandellaz*.

Hirundo Rustica (Linn.).—Hirondelle de Cheminée ou Domestique (Buff.).
— Hirondelle de Cheminée (*Hirundo Rustica*), Temm.

Cette espèce d'Hirondelle est la plus commune de celles de la Savoie. Elle est répandue dans toutes les villes, dans les bourgs et dans les villages les plus peuplés.

Sa taille est de 17 à 18 cent.

Les *adultes* et les *vieux mâles* se ressemblent. Ils sont d'un brun marron sur le front et sur la gorge ; d'un beau noir bleuâtre à reflets violets sur le dessus du corps, sur les côtés du cou et sur la poitrine où cette couleur trace une large bande, en forme de

plastron. Un blanc lavé de roussâtre plus ou moins foncé, suivant l'âge, règne sur le ventre et sur l'abdomen. Les plumes de la queue, dont la plus extérieure de chaque côté est très-longue, très-effilée comparativement aux autres, portent, sauf les deux intermédiaires, une grande tache blanche que nos oiseleurs nomment *miroir*. Le bec, l'iris sont noirâtres et les pieds brunâtres.

Les *femelles* sont très-peu différentes des *mâles*. Elles sont seulement moins rousses sur le front, moins marquées de noir sur la poitrine et d'un blanc moins roussâtre sur les parties inférieures. Les plumes extérieures de leur queue sont plus courtes.

Les *jeunes de l'année* ressemblent un peu aux *femelles* que je viens de décrire. Ils sont lavés de roussâtre sur le plastron de la poitrine, puis moins reflétés sur les parties supérieures. Leur queue est encore plus courte et moins fourchue que chez les *femelles*.

Les *sexes* varient accidentellement d'un blanc pur et d'un blanc jaunâtre, sur lequel les couleurs ordinaires sont faiblement ébauchées. D'autres *variétés* sont plus ou moins mouchetées de blanc sur le fond du plumage habituel. J'ai reçu le 11 septembre 1846 un sujet tout blanc, dont le bec, les pieds et les yeux étaient de couleur de chair rougeâtre. Il avait été tué la veille, à Chambéry, sur un tilleul de la promenade du Verney. Le 8 août 1852, je me suis

procuré un autre sujet dont toutes les couleurs noires du plumage ordinaire s'étaient converties en un roussâtre pâle, et les autres en un cendré lavé de roux très-clair.

L'Hirondelle Domestique habite toute l'Europe. Elle se fait remarquer partout où l'homme est établi; et partout elle est regardée comme très-intéressante à cause de la sociabilité de ses mœurs, de l'attachement qu'elle a pour ses compagnes, et principalement à cause des bienfaits qu'elle rend à l'humanité, en débarrassant l'air de beaucoup d'insectes qui ne pourraient que nuire s'ils étaient, sans elle, plus abondants. Elle émigre régulièrement, en automne, des diverses contrées européennes qu'elle fréquente pendant l'été; mais elle ne porte point, suivant M. Temminck, ses voyages au-delà des Tropiques. Elle arrive en Savoie toujours à la même époque; elle commence à paraître, d'abord en petite quantité, vers le 24 ou le 30 mars¹, puis, en plus grand nombre, dès le 5 ou le 20 avril de chaque année. S'il survient alors du froid ou de la neige, ce qui n'est pas extraordinaire dans notre pays, elle souffre considérablement. On la voit s'assembler en nombre au-dessus des rivières d'eau sale, surtout au-dessus de celles qui coulent à l'in-

¹ Je sais qu'on voit déjà des Hirondelles en Savoie dès le 10 ou le 15 mars et même avant, suivant les saisons; ce ne sont pas des *Hirondelles Domestiques*, mais des *Hirondelles des Rochers*. Celles-ci paraissent toujours les premières au pays, comme je l'expliquerai à l'article suivant.

térieur et en dehors des villes dont elles charrient les immondices. Elle y rase à fleur d'eau et se jette avec voracité sur le moindre morceau de substance qu'elle voit passer, sur les mouches, sur les moucheronns qui voltigent alors en quantité le long de ces sortes d'eaux. Quand elle n'a pas, dans son canton, des rivières propres à lui fournir, pendant ces tristes moments, sa subsistance, elle va s'accrocher par les pieds aux fentes des murs des vieux bâtimens, afin d'y faire la guerre aux araignées, qu'elle dévore après leur avoir enlevé les insectes qu'elle a trouvés engagés dans leurs toiles. Bien plus, quelques-unes périssent, faute de nourriture, et viennent expirer la nuit jusque sur nos fenêtres. D'autres, accablées de misère, se laissent massacrer par des malfaiteurs, qui profitent de leur faiblesse et de la lenteur de leur vol pour leur lancer des pierres ou pour les abattre à coups de verge quand elles rasant avec peine le long des eaux, qu'elles couvrent, surtout le matin, de leur bande affamée.

Cette Hironnelle s'occupe, à peine arrivée en Savoie, du devoir de se reproduire. Le mâle, dès le lendemain ou déjà le jour même de son retour, vient revoir et saluer par un gazouillement qui n'est pas dépourvu d'agrément sa demeure de l'année précédente. Il est, en effet, prouvé, d'après plusieurs expériences trop connues pour les rappeler ici, que

cette Hironnelle revient constamment dans les mêmes lieux, si elle ne périt pas pendant la durée de ses voyages. Le mâle et la femelle qui, en général, ne se sont pas quittés durant leur émigration, vivent encore ensemble, après leur retour au pays, pendant tout le temps qu'ils restent parmi nous. Je dis, *en général*, parce qu'il est aisé de voir que le mâle rentre quelquefois dans son ancienne demeure, deux ou trois jours avant sa compagne ; celle-ci s'étant probablement égarée pendant le voyage, à la suite d'une tempête, avec d'autres sujets de la même troupe. Il vient alors, quoique seul, voltiger de temps en temps, le matin et le soir, autour de son habitation ; puis il se repose tout près d'elle sur un toit, sur une cheminée, où il attend le retour de sa femelle qu'il réclame par ses chants successifs, comme s'ils s'étaient l'un et l'autre donné en se quittant rendez-vous à ce lieu. Lorsqu'il la revoit, il s'élançe tout épanoui au-devant d'elle pour la recevoir ; il fait retentir le voisinage de sa douce mélodie ; il la ramène à l'ancien séjour qu'il salue encore avec elle en voltigeant à l'alentour avec grâce et en développant toute l'élégance harmonique, toute la vivacité que sa voix peut lui inspirer dans une pareille circonstance. Le mâle n'exprime pas seul les accents de l'amour. La femelle possède aussi un ramage qui, quoique simple, renferme cependant de la grâce et de la volubilité.

Elle reçoit avec complaisance les caresses de son mâle, et elle les lui rend à son tour avec ardeur, en l'excitant et même en l'agaçant souvent par la plus innocente des coquetteries.

Le mâle et la femelle ne construisent pas toujours un nid nouveau, lorsqu'en arrivant ils retrouvent bien conservé le même qui leur avait déjà servi l'année précédente. Ils se contentent seulement d'en consolider les bords qui le tiennent appliqué au mur, au bois ou à la pierre, avec un peu de terre fraîchement gâchée; puis ils renouvellent les matières mollettes de l'intérieur, afin de le préserver de la vermine pour la nouvelle année. Cependant, on remarque bien encore qu'ils préfèrent parfois se bâtir un autre nid, qu'ils placent au-dessus ou à côté du premier: celui-ci ne sert plus alors qu'au mâle pour la nuit et pendant que sa femelle couve. C'est à la vétusté de ce dernier qui peut déjà menacer ruine, comme encore à la vermine qu'ils y auront trouvé, et qu'ils craignent beaucoup aussi bien pour eux que pour leur progéniture, que nous devons attribuer la construction de ce nouveau nid. Pour le travailler, ils vont tantôt ensemble, tantôt l'un après l'autre se poser sur les bords des rivières et des fossés, auprès des sources, sur les routes et même dans les rigoles des rues, pour chercher de la terre et de la boue qu'ils gâchent avec de la paille, avec du gravier et de petites pierres, avec

du crin et de menus morceaux de bois. C'est avec ces matériaux qu'ils le maçonnent, à l'aide de leur bec, avec art et solidité. Ils l'appliquent aux angles des murs et des planchers des appartements inhabités ou même habités, pourvu qu'il s'y fasse peu de mouvement et de bruit, comme dans les cloîtres, dans les couvents, ou sous les hangards, dans des granges et des remises, sous les corniches des toits, entre deux poutres très-rapprochées, au-dessus des portes, enfin dans des enfoncements de mur et dans des angles de fenêtres que l'on tient habituellement fermées ou entr'ouvertes, mais très-rarement sur le haut des cheminées, comme il paraît qu'ils le font dans quelques contrées de la France, ce qui d'ailleurs aurait fait nommer cette espèce *Hirondelle de Cheminée*. En un mot, ils ne nichent jamais loin de l'homme ; aussi, il est de règle que toutes les fois qu'égaré en voyage l'on aperçoit dans l'air quelques-unes de ces Hirondelles, on peut les regarder comme des oiseaux de bon augure et qui nous annoncent infailliblement quelque habitation voisine. Leur nid, quand il est achevé, représente à l'extérieur la forme d'un demi-cylindre creux, ouvert en dessus, et dont le dedans est garni de crin, de poils, de cheveux, d'herbes sèches et de plumes.

L'ouvrage se trouve à peine terminé que la femelle vient y pondre un œuf, le lendemain un autre et ainsi de suite jusqu'à cinq pour la première

couvée. Ils sont oblongs, parfois ovales, de 2 cent. ou de 1 cent. 7 à 9 millim. de longueur, sur une largeur de 1 cent. 2 à 4 millim., et d'un blanc marqué de petites taches ou de points bruns ou rougeâtres, toujours plus grands et plus rapprochés autour du gros bout, où ils forment souvent une espèce de couronne. Tandis qu'elle couve, le mâle passe la nuit près d'elle dans un creu de poutre ou de mur, sur une fenêtre, sur le bord de l'ancien nid, si le couple en a déjà déserté un, ou sur les arbres les plus feuillés du voisinage; quelquefois il se fixe sur le bord du nid même de la couvée. Dans ce cas, il a soin de se tenir de manière à ce que sa tête et tout son corps penchent vers sa compagne, comme s'il voulait l'abriter ou la réchauffer. Il dort si peu qu'on l'entend déjà babiller tous les matins dès l'aube du jour; le soir, on le voit encore souvent voltiger jusqu'à la nuit. Pendant le jour, il vient visiter à tout instant sa femelle et, presque chaque fois, il lui offre, pour sa subsistance, son bec rempli de mouches et de moucherons. Il partage aussi ses peines pendant l'incubation, et il prend place sur ses œufs lorsqu'elle les quitte pour quelques moments.

Les petits n'éclosent pas avant le seizième jour de couvaion. Le mâle paraît presque seul chargé de pourvoir à leur alimentation pendant les quatre ou les cinq premiers jours de leur naissance. Il ne cesse pas d'arriver à sa compagne qui les réchauffe,

pour lui donner de grosses becquées qu'elle distribue à son tour par petites portions à chaque petit. Plus tard, le père et la mère chassent ensemble et sans relâche aux petits insectes ailés. Ils les saisissent au vol dans l'air durant les beaux jours, en rasant la terre ou l'eau lorsque le temps est à la pluie. Si la température vient à se refroidir considérablement, ils vont jusqu'à se cramponner aux murs et aux parois des maisons pour en détacher les araignées, les mouches et les moucherons qui s'y réfugient alors en grand nombre. Puis ils apportent successivement la becquée, qu'ils donnent à chacun des petits séparément et sans la moindre injustice. Chaque becquée est ordinairement si forte qu'elle suffit pour la part de deux ou de trois petits ; et ceux qui n'ont rien reçu de la première distribution reçoivent, les premiers, de la seconde. Ils ont pour leur famille tant d'affection qu'ils ne veulent jamais permettre aux jeunes enfants, ni aux chiens et à plus forte raison aux chats de s'arrêter près de leur nichée. Quand ils les y découvrent, ils se désolent, et ils semblent même les inviter par quelques cris de douceur à se retirer ; mais s'ils s'obstinent à rester, ils se mettent à fondre tour à tour et d'aplomb jusque devant eux en criant avec force, en faisant craquer leur bec, comme pour les intimider et les faire fuir. Toute la petite famille, en entendant ses parents se désoler ainsi pour elle, reste tapie au fond

du nid ; elle ne revient de sa frayeur que lorsqu'ils viennent la revoir pour la rassurer. Bien plus, ils entretiennent une très-grande propreté dans le nid, jusqu'à ce que les petits, devenus plus forts, soient à même de se poster de manière à expulser leurs excréments hors du berceau. Avant ce temps, ils les ramassent autour d'eux et les emportent au bout du bec presque chaque fois qu'ils viennent leur donner la subsistance ; puis il les lâchent en s'élançant du nid, pour retourner à la quête des insectes.

Les petits ne sortent de leur première demeure que lorsqu'ils sont parfaitement capables de suivre au vol leurs parents. C'est le plus souvent de très-grand matin que ceux-ci les font abandonner le nid. Cette précaution est pour eux admirable ; il faut qu'ils sachent qu'ils évitent à ce moment toute visite importune qu'ils auraient sans doute, dans une pareille circonstance, à une heure plus reculée. Ils leur donnent préalablement les premières leçons de vol, voltigeant alors devant eux de différentes manières, les animant de leur voix réjouie, s'approchant successivement d'eux, comme pour leur donner une becquée, et s'éloignant tout à coup à mesure qu'ils s'avancent pour la recevoir ; puis revenant sur leurs volées pour les rechercher, ils les poussent alors doucement du bord du nid avec l'aile ou la poitrine, en s'élançant eux-mêmes, afin de les faire

partir avec eux. Quand ils sont enfin venus à bout de leur faire prendre le premier essor, ils jouent devant eux et avec eux dans l'air sans jamais trop les laisser s'aventurer seuls, comme pour les rassurer en leur offrant par leur présence une protection toujours sûre.

Cette petite famille revient encore pendant quelques jours, vers le coucher du soleil, dormir dans le nid qu'elle a tout récemment quitté, à moins qu'elle en ait été chassée ou qu'elle se soit vue obligée de l'abandonner pour échapper à ses ennemis ; dans ce cas, elle va passer la nuit sur les arbres du voisinage, où ses parents la font toute ranger en ligne serrée sur une branche et veillent près d'elle. Ils la laissent sitôt qu'elle est en état de se procurer elle-même sa nourriture, pour se mettre en devoir de commencer une seconde couvée. Celle-ci, qui est la dernière, se compose de trois ou de quatre œufs et rarement de cinq. Ils la confient assez souvent à la même construction qui a déjà servi à la première nichée. Mais avant la ponte, le mâle et la femelle la retapissent à l'intérieur, pour se tenir encore en garde contre les insectes rongeurs qui auraient pu s'y engendrer depuis la première éducation. Cependant s'ils se sont vus fréquemment inquiétés dans ce séjour, et si leur travail ne leur paraît pas suffisamment solide pour supporter une nouvelle couvée, ils le désertent et vont se bâtir une autre habita-

tion dans un lieu plus sûr. Après l'éducation de cette famille, le mâle et la femelle, sans se quitter, sans s'éloigner des villes, ni des bourgs, ni des villages, se joignent, ainsi que leurs petits, aux autres familles du même arrondissement. Ils vivent avec elles, jusqu'à leur départ, tantôt par sociétés, tantôt mêlées à d'autres espèces d'Hirondelles et toujours dans le plus parfait accord. Ils se protègent mutuellement; ils cherchent ensemble leur nourriture et s'avertissent par des cris aigus (*pli, pli, pli,*) du moindre danger qui peut menacer le premier comme le dernier de la troupe, et principalement de l'arrivée des *Rapaces* qu'ils craignent tous à l'excès.

Les Hirondelles Domestiques se nourrissent de mouches, de cousins, d'insectes parasites qu'elles trouvent parmi leurs plumes, et d'une infinité d'autres petits insectes aériens qu'elles attrapent en parcourant l'air de mille manières. Comme les insectes ont le vol plus ou moins élevé, selon que la température est plus ou moins refroidie, il arrive qu'elles rasant la terre ou l'eau pour se les procurer lorsque les fraîcheurs ou la pluie les rabattent près du sol, qu'elles vont les chercher dans l'atmosphère supérieure quand le temps est au beau fixe. C'est en suite de ces observations que la plupart des habitants des villes et des campagnes tirent du plus ou du moins d'élévation de leur

vol des présages météorologiques à peu près sûrs. Quand il est bas, ils annoncent la pluie ou des fraîcheurs imminentes, quand il est au contraire élevé, ils promettent un temps agréable. En volant près de terre, elles cherchent les insectes sur les herbes, sur les feuilles des plantes et sur le pavé des rues. Elles les y saisissent avec autant de dextérité que leur vol, à chaque capture, ne perd rien de sa rapidité ordinaire. En effleurant les eaux, elles enlèvent les moucherons et d'autres insectes presque imperceptibles, qu'elles découvrent pourtant sans peine, sur leur passage, où ils se divertissent quelquefois par milliers. Elles s'y approprient aussi les morceaux de substance et les petits insectes aquatiques qui passent à leur portée sur l'eau et dont elles s'emparent en se plongeant parfois jusqu'à moitié du corps dans cet élément. Quoique leur vie soit presque tout-à-fait aérienne, elles se posent cependant sur les toits, sur les cheminées, à terre le long des eaux, sur les terrains humides, comme sur les barrières, sur le bout des pierres qui dominant le courant et sur les arbres où elles recherchent toujours les branches sèches et les plus hautes. Avant la promulgation, en Savoie, des lois rigoureuses sur la chasse des volatiles, les oiseleurs faisaient, à l'époque des premières pluies froides de septembre, de véritables carnages de ces Hirondelles, au point que l'on voyait toujours avec répugnance, sur nos marchés,

de pleines corbeilles ou de pleins sacs de ces victimes. Pour consommer de pareils massacres sur des oiseaux aussi innocents, ils avaient recours à une sorte de filet en soie, presque aussi invisible, à cause de la finesse de ses fils, que la toile des araignées¹. Ils le dressaient en long ou en travers, dans les endroits les plus ombragés des bords des rivières destinées à entraîner les immondices des villes, où ces oiseaux se réunissent effectivement en masse pour chasser aux insectes qu'ils ne trouvent pas en aussi grande quantité ailleurs pendant ces tristes moments. On y voyait ces malheureux volatiles qui, en suivant la direction de l'eau à la recherche de leurs aliments, s'empêtraient dans cet engin aussi facilement que les mouches tombent dans les toiles d'araignées. Ils se servaient encore, suivant les lieux, de *filets à nappes*, qu'ils étendaient, aux premiers rayons solaires, après une pluie abondante, dans les champs, dans les prés voisins des eaux ou des habitations, que ces oiseaux hantent alors en grand nombre pour ramasser, à la faveur des feux du soleil, sur les tiges des herbes, sur les plantes, les insectes que la chaleur ranime. Pour que cette chasse rapportât autant que la première, les oiseleurs plantaient au milieu de leurs

¹ C'est pour cela que ce filet se nomme encore aujourd'hui *araignée*.

filets deux ou trois petites branches, surtout de saule et de peuplier, qu'ils dépouillaient en grande partie de leurs feuilles, afin de préparer des juchoirs tels que les Hirondelles les aiment ; ils attachaient, en outre, par les pieds, au centre du piège, quelques-unes des victimes prises les premières, qu'ils ne cessaient de faire agiter par le moyen d'un fil, dans le but d'attirer leurs compagnes autour d'elles et sur les branches. Ils fermaient ensuite leur engin lorsque les branches du milieu étaient couvertes d'Hirondelles qu'ils s'empressaient alors de massacrer dans l'espoir de faire du gain ; mais ils se voyaient le plus souvent frustrés de leur attente à cause de la répugnance que l'on conserve généralement dans les villes pour la chair de ces oiseaux.

Les Hirondelles Domestiques se réunissent dès la fin d'août, tous les soirs, un peu avant le coucher du soleil, par essaims souvent très-nombreux, afin de se livrer à de grandes évolutions dans l'air, comme si elles voulaient se préparer ou s'habituer à la fatigue, avant d'entreprendre leur grand voyage vers les pays chauds. Elles s'abattent ensuite après la disparition du soleil, et toujours attroupées, autour des rangées d'aulnes, de marronniers, de platanes et de tilleuls qui bordent les rivières, les champs ou les promenades publiques. Quelquefois on les y voit encore voler en foule serrée et en cha-

maillant jusqu'à la nuit qui les contraint alors de se choisir un asile parmi les branches les plus touffues. Elles émigrent de la Savoie dans le courant de septembre. Je ne peux guère préciser autrement l'époque de leur départ, puisqu'elle dépend du froid ou de la durée des pluies fraîches qui peuvent devenir plus ou moins abondantes, dès la fin d'août, dans nos contrées. Cependant la plus grande partie se trouve éloignée du pays vers le 25 septembre. Dès cette date, on ne remarque plus que de petites sociétés presque entièrement composées de *jeunes sujets* des couvées tardives. Mais après le 15 octobre, elles ont en général abandonné nos climats, sauf pourtant quelques paresseuses que nous observons encore pendant quelques jours, de loin en loin, autour de nos habitations, où parfois elles restent jusqu'à se laisser surprendre par les premières gelées. Celles-ci périssent ordinairement ou victimes du froid, ou tuées à coups de verge par les malfaiteurs, lorsque accablées de misère elles rasant le long des eaux et des chemins, ou quand à l'approche de la nuit elles cherchent à se réfugier dans les habitations.

Avant de partir, elles s'assemblent par troupes innombrables sur le haut d'une tour, d'un édifice, d'un clocher ou sur le bout d'un arbre énorme et très-élevé. C'est de là qu'au signal donné par l'une ou par plusieurs de la même compagnie, auquel

répondent successivement toutes les autres, comme si elles annonçaient qu'elles sont prêtes, elles partent à la tombée de la nuit ou de grand matin, tantôt d'une seule bande, tantôt par plusieurs pelotons. Leur vol est alors plus élevé et plus régulier qu'à l'ordinaire. Si, au moment de partir, l'une de la troupe se laisse prendre à un piège, ou si elle se trouve arrêtée par les ailes ou par les pieds dans quelque engin, toute la bande se met dans une agitation extrême¹. Chaque Hirondelle passe et repasse devant cette malheureuse, en battant des ailes et même du bec l'instrument fatal pour essayer de l'en délivrer, et en jetant de petits cris aigus qui attestent la désolation et les vains efforts de toute la société; celle-ci ne part pas avant de l'avoir vue ou périr, car alors elle a perdu tout espoir de la sauver, ou reprendre sa liberté. Si elle vient à la récupérer par ses propres forces ou avec le secours de ses compagnes, toute la bande pousse, comme d'un seul accord, un cri de joie; elle prend incontinent son essor et applaudit hautement aux efforts de la captive sauvée, comme à ceux de ses compagnes qui l'auraient délivrée.

¹ Cette circonstance s'est présentée deux fois, que je sache, à Chambéry.

41.—Hirondelle des Rochers (*Hirundo Rupestris*), TEMMINCK.

Noms vulgaires : Grison, Hirondelle Grise, Hirondelle de Montagne, Petit Martinet Gris.

Hirundo Montana et *Hirundo Rupestris* (Linn.)—Hirondelle Grise des Rochers (Buff.)—Hirondelle de Rocher (*Hirundo Montana*), Vieill.

Cette Hirondelle a 14 cent. 1 ou 2 millim. de longueur dès le bout du bec à l'extrémité des plumes de la queue.

Les *vieux mâles* sont d'un brun clair sur les parties supérieures du corps. Les rémiges, les couvertures du dessous des ailes et celles inférieures de la queue, qui sont très-longues, sont d'un brun plus foncé. Un blanc très-légalement teint de roux clair règne sur la gorge, sur le devant du cou et sur la poitrine. Un gris terne couvre le ventre, les flancs et l'abdomen. Les plumes caudales portent, à l'exception des deux plus latérales et des deux intermédiaires, sur les barbes intérieures, une tache ovale d'un blanc pur. Le bec est noirâtre; l'iris d'un brun rougeâtre. Les tarses sont bruns et nus.

Les *vieilles femelles* sont d'un blanc mat et sans nuance de roux sur la gorge, ni sur la poitrine. Elles ressemblent, pour le reste, aux *vieux mâles*.

Les *jeunes de l'année* ont les plumes du dos et des ailes bordées d'un roussâtre clair; la gorge blanchâtre avec quelques points de couleur grisâtre. Les autres parties inférieures sont roussâtres.

A leur retour, au printemps, en Savoie, les

jeunes portent encore sur la gorge leurs mouchetures grisâtres, ce qui me confirme qu'ils ne muent pas dans leur séjour d'hiver, avant de rentrer en Europe, comme l'espèce précédente. Du reste, il m'est arrivé de tuer, le 25 juin 1851, deux Hironnelles des Rochers, dont l'une était en pleine mue et l'autre commençait à se ressentir de cette crise sur les parties postérieures du cou.

M. Degland de Lille, à qui j'ai envoyé deux dépouilles de cette Hironnelle, capturées dans nos Alpes, a remarqué qu'elles avaient les couleurs du plumage d'une teinte plus foncée que d'autres qui lui avaient été envoyées des Basses-Alpes. Depuis, j'ai reçu de cette localité et de la part de M. Caire, cette Hironnelle. J'ai effectivement reconnu que les couleurs générales de son plumage étaient plus claires que celles des *sujets* de ma collection.

Cette espèce d'Hironnelle habite particulièrement les rochers escarpés des contrées centrales et de quelques parties méridionales de l'Europe. Elle est assez commune dans les environs du Piémont, dans le Dauphiné et dans quelques vallées de la Suisse. Elle se montre aussi communément en Savoie, chaque année, au retour du printemps, et principalement aux environs de Chambéry, comme le long des grands rochers qui bordent le cours du Rhône et la route de Saint-Genix, par Yenne, dans ceux qui longent le lac du Bourget, depuis le châ-

teau de Bordeaux jusqu'à la proximité de l'abbaye d'Hautecombe, où elle se propage même dans les cloîtres du monastère et en-dessous des corniches de la sommité de la tour. On la rencontre encore en nombre dans les rocs de Brison-Saint-Innocent, dans ceux de la montagne des Chambottes, dans quelques parties des Bauges, hérissées de hauts rochers verticaux, dans les Déserts, au Nivolet, surtout près de la source de la Doria, dans l'hermitage de Saint-Saturnin, aux environs de la cascade de Couz et de la grotte des Echelles, autour des ruines et des rocs de l'ancien fort de Montmélian, enfin le long des rochers qui bordent la route du Piémont depuis Saint-Jean-de Maurienne jusqu'à Lanslebourg; en un mot, l'on peut dire que cette Hirondelle est communément répandue en Savoie dans la plus grande partie des rochers arrosés par des cascades, des torrents et des sources, ou avoisinants des lacs, des étangs et des rivières. C'est elle qui reparait la première. Je l'ai remarquée, pendant plusieurs années consécutives, par petites bandes, dès le huit mars. Bien plus, en 1849, je l'ai vue, le 6 mars, réunie au nombre de douze à seize sujets, voltiger au-dessus du collège national de Chambéry, et, en 1850, le 26 février, par un beau soleil, le long des carrières de Lémenc. Le 3 et le 4 mars de ces deux dernières années, on l'observait en plus grande quantité au-dessus de l'Albanne,

autour des tanneries du faubourg de Mâché, autour des moulins du Vernéy et de la maison du Bon-Pasteur. C'est habituellement dans ces localités que les premières Hironnelles des Rochers viennent tous les ans se montrer à Chambéry ou dans ses environs. Mais c'est depuis le 20 mars jusqu'au 15 avril qu'elles deviennent plus communes, et leur arrivée se clôt ordinairement à cette époque. Comme elles ne pourraient pas alors trouver dans les pays de montagne, où elles doivent passer la belle saison, suffisamment d'insectes pour vivre, elles restent encore pendant quelques temps autour des bâtiments élevés, autour des masures, des forteresses, des églises, des clochers situés dans les villes comme dans les campagnes. Elles s'y divertissent pendant la plus grande partie du jour, tantôt en voltigeant pêle-mêle, tantôt en formant des ronds avec lenteur et en décrivant moins d'ondulations que l'*Hironnelle Domestique*, tantôt en rasant les murailles, les toits, les cheminées pour y saisir les mouches et les autres insectes ailés qui s'y fixent aussi dans les parties les plus exposées au soleil. De temps à autre, après leurs évolutions, elles se reposent au milieu des toits et sur les corniches des murs, où elles choisissent toujours les positions les plus abritées du vent, afin d'y jouir pendant quelques instants de la chaleur du soleil qu'elles reçoivent avec plaisir en étendant ou en laissant seulement traîner leurs ailes

qui ont aussi besoin d'être rechauffées. Comme à cette époque leurs aliments sont encore rares ou difficiles à se procurer en abondance, elles sont souvent obligées de s'accrocher par les pieds contre les fentes et les cavités des murailles où elles font la guerre aux fourmis, aux guêpes et aux araignées. Aussitôt que le temps se prépare à la pluie, elles se répandent auprès des eaux sales qui coulent en dehors des villes. Elles y volent aussi à leur surface et se précipitent sur tout ce qu'elles voient passer, sur tout ce qui leur paraît propre à les nourrir. Elles se disputent parfois avec avidité ces proies qu'elles s'arrachent même entre elles, en se faisant crier.

C'est vers le 20 ou le 30 avril que l'Hirondelle des Rochers commence à se retirer vers les rochers des contrées montagneuses de notre pays. Mais elle ne s'y établit définitivement qu'autant qu'elle peut y trouver avec facilité sa subsistance. C'est donc pour cela qu'on la voit descendre en plaine jusque vers la mi-mai, pendant les matinées plus fraîches que d'habitude, et arriver sur les bords des lacs, des étangs qui avoisinent son canton, pour y chasser aux insectes volants, en compagnie des autres Hirondelles. Elle regagne ensuite vers le milieu de la journée son séjour de montagne, qu'elle est en outre obligée d'abandonner pendant l'été, lorsque les brouillards en chassent les insectes que l'humidité, ou

plutôt l'état de l'air qui précède la pluie, rabat alors vers les vallées inférieures ou jusqu'à la plaine. C'est donc pour cela que son apparition dans ces lieux annonce presque toujours la pluie un ou deux jours d'avance.

Le mâle et la femelle ne se mettent guère en devoir de construire leur nid avant la fin de mai. Ils le fixent dans des enfoncements ou dans des fentes de rocs, à l'entrée ou à l'intérieur des cavernes, quelquefois, selon les localités, dans des creux de vieilles murailles, sous les cordons, sous les corniches des forteresses, des tours et des châteaux, surtout quand ils sont très-rapprochés d'un lac, d'une cascade, d'un fleuve ou de quelques rochers. C'est aussi avec de la terre glaise et avec de la boue détrempée qu'ils forment leur nid, auquel ils donnent la même apparence que chez l'*Hirondelle Domestique*. Cependant, à la place des morceaux de paille, de foin et de bois dont celle-ci fait emploi pour consolider son ouvrage de maçonnerie, ils se servent de préférence de très-petites pierres, de morceaux de gravier auxquels ils associent pourtant quelquefois, et suivant les lieux, quelques brins d'herbes, quelques débris de joncs qu'ils mélangent ensuite avec la terre ou la boue qui, une fois sèche, se trouve presque aussi dure que du ciment. Le dedans est également matelassé avec des objets doux et flexibles, tels que du crin, des poils, du

duvet, des plumes et des herbes sèches. Avant de s'accoupler, le mâle et la femelle se donnent rendez-vous sur le bord du nid, ou dans un creux tout près, ou bien à la cime d'un roc et sur les pans des rochers. Ils s'y caressent l'un et l'autre en exprimant chacun de leur côté leur satisfaction par une espèce de gazouillement très-monotone, mais très-expressif pour la circonstance. Ils ne font qu'une seule nichée en Savoie. La femelle pond au commencement de juin cinq ou six œufs d'une longueur de 2 cent., sur 1 cent. 4 millim. de largeur, ou seulement de 1 cent. 8 à 9 millim. de long, sur un diamètre de 1 cent. 3 millim. Ils sont oblongs ou ovales, comme ceux de l'*Hirondelle Domestique*, mais pas aussi pointus au petit bout que la plupart des œufs de cette dernière, et d'un blanc plus fréquemment pointillé que tacheté de brun. Le mâle participe à l'incubation. Il couve quand la femelle laisse ses œufs pour aller se recréer et se nourrir. Il lui apporte même de temps en temps sa nourriture quand elle réchauffe le fruit de leur innocent amour. La petite famille est ensuite nourrie et élevée de la même manière que celle de l'*Hirondelle Sociable*, dont je traite à l'article suivant, et qui habite souvent les mêmes rochers. Cependant, après de nombreuses observations, je crois faire remarquer que, dans l'espèce de cet article, le père et la mère m'ont toujours paru montrer, pendant l'éducation de leurs

petits, moins de sollicitude que leurs congénères, surtout que l'espèce précédente, et aussi moins de courage, moins de dévouement pour essayer de les défendre contre leurs ennemis.

Vers le milieu d'août, quand toutes les jeunes familles sont élevées, l'Hirondelle des Rochers se rassemble pour vivre en troupe, ou bien elle reste seulement en famille. L'on remarque de temps en temps ses bandes mêlées à celle de l'*Hirondelle Sociable*, et autour des mêmes bâtiments, des mêmes mesures, des mêmes rochers qui furent témoins de leurs amours. Elle cesse parfois, surtout dans les temps humides, ses évolutions aériennes, pour s'accrocher ou pour se fixer par les pieds entre les fentes des rocs, contre la terre glaise des bords de l'eau, afin d'y faire la guerre aux fourmis ailées, aux guêpes et aux larves. Dans les temps de brouillard, on la trouve autour des rocailles inférieures et des carrières de la plaine, comme au-dessus des lacs, des marécages et des rivières, où elle rase tantôt le sol, tantôt l'eau pour y guetter sa nourriture. Elle émigre de la Savoie après que la plus grande quantité des autres Hirondelles s'en est déjà éloignée. A cette intention elle se réunit le matin, ou bien encore une ou deux heures avant le coucher du soleil, en s'entr'appellant par un cri bref et plus prompt que d'ordinaire, sur les points les plus élevés de quelque ancienne construction, et quel-

quefois dans l'air, en formant des cercles. Toutes celles du même arrondissement se rendent à cette invitation qui est toujours faite par les plus vieilles du canton. Quand elles sont réunies, elles commencent à voltiger, en gazouillant toutes ensemble autour des lieux qu'elles vont abandonner, comme pour leur faire des adieux; elles s'élèvent ensuite dans les airs, en dessinant des ronds, et suivent la route qu'elles reconnaissent, quand elles sont parvenues à une grande élévation, par la direction des vents qui règnent, pour la plus propice à les conduire dans leur séjour d'hiver, c'est-à-dire dans les contrées chaudes de l'Afrique, de l'Asie, etc.

42.—Hirondelle Sociable (*Hirundo Sociabilis*).

Noms vulgaires . Cul Blanc, Hirondelle Cul-Blanc, Hirondelle Républicaine.

Hirundo Urbica (Linn.).—Hirondelle de Fenêta ou à Croupion Blanc Buff.). — Hirondelle de Fenêta (*Hirundo Urbica*), Vieill.

C'est la couleur blanche du croupion de cette Hirondelle, qui lui a valu en Savoie, et dans plusieurs contrées de la Suisse et de la France, son nom de *Cul-Blanc*. Sa dénomination d'*Hirondelle Républicaine*, que quelques personnes de notre pays lui ont à juste titre donnée, lui vient de son habitude de vivre et de nicher en société parfois très-nombreuse.

L'Hirondelle Sociable est moins grande que la précédente; sa longueur totale est de 14 centim.

Le mâle adulte est d'un noir mat sur le dessus

de la tête et du cou, sur le dos, sur les pennes des ailes et de la queue. Quelques reflets bleuâtres règnent sur les plumes de la tête et surtout du dos. Un beau blanc couvre le croupion et les parties inférieures du corps. Le bec est noir et plus petit que celui de l'*Hirondelle Domestique*; l'iris noirâtre. Les tarsees sont de couleur de chair et garnis, jusque sur les doigts, de petites plumes blanches. La *femelle* est toujours reconnaissable par le noir de sa livrée, qui tire sur le brun, surtout sur la tête, sur le dessus du cou et sur les ailes, et par le blanc de la gorge qui paraît comme sali.

Les *jeunes des deux sexes* ressemblent beaucoup aux *femelles*.

Cette *Hirondelle* est sujette aux mêmes variétés accidentelles que l'*Hirondelle Domestique*.

Elle habite comme elle toute l'Europe, d'où elle émigre aussi régulièrement et sans se porter au-delà des Tropiques. Elle est également commune en Savoie et en Suisse; mais elle y arrive toujours un peu plus tard qu'elle : c'est en effet vers le 8 ou le 10 avril que nous commençons à la voir paraître par petites sociétés au-dessus de nos villes, et notamment autour des plus hauts édifices. Du reste, elle craint beaucoup plus qu'elle le froid; c'est ce que prouve d'ailleurs son habitude de se réunir, quand elle se trouve dans les villes, durant les matinées fraîches, par bandes souvent innombrables, sur

le haut des tours, des clochers, des châteaux et sur les cordons des maisons élevées pour y recevoir les premiers rayons du soleil.

Cette Hironnelle est d'un naturel moins porté à rechercher la compagnie de l'homme que l'*Hironnelle Domestique*; et si je l'ai nommée *Sociable*, c'est à cause de l'affection très-prononcée qu'elle a pour vivre et pour se reproduire en société de son espèce. Elle ne s'approche des habitations humaines que lorsqu'elle ne trouve pas ailleurs sa subsistance ou de refuge contre les intempéries. Elle va fixer en Savoie son séjour pour la belle saison sur les sommités des rocs escarpés qui hérissent nos montagnes, et particulièrement dans les rochers qui avoisinent des grottes, des cavernes, des cascades, des lacs et de vastes mares; ces derniers lieux la mettent mieux à même que les premiers de se baigner, quand la chaleur l'y oblige ou quand elle veut se soulager de la vermine qui souvent la tourmente, de se désaltérer après ses évolutions et se procurer les matériaux terreux dont elle a besoin pour la construction de son nid. Mais elle ne s'y rend guère avant le mois de mai. Elle reste depuis son retour jusqu'à cette époque au sein des villes et des bourgs. Elle s'en éloigne cependant à de certains moments, et principalement pendant les jours de chaleur et à l'approche du coucher du soleil, pour se répandre le long des eaux, auprès des marécages

et sur les bords des lacs qui sont encore garnis, sur plusieurs points, de leurs roseaux que la faulx a épargnés l'automne précédente. Elle y passe en nombre la nuit. Les temps de pluie et de vent la forcent au contraire à se chercher un asile pour la nuit dans les cavités des murailles, dans les galetas élevés et sous les toits des bâtiments. Dans le premier cas, on la revoit déjà en ville le lendemain, dès le lever du soleil, posée en foule sur le haut d'un des monuments. Toutes les autres bandes du même district s'y rendent aussi à la même heure, pour jouir ensemble des premiers feux du soleil et pour attendre que les insectes ranimés par cet astre bienfaisant reprennent leur vol vers les régions supérieures de l'atmosphère où elles vont ensuite les chercher. Ces réunions nombreuses se renouvellent encore dans ces lieux chaque fois que ces Hironnelles descendent, en été, des montagnes, pendant les pluies abondantes, pour venir chercher en plaine leur nourriture et celle de leur petite famille qu'elles ne peuvent alors trouver dans leur séjour supérieur. Elle ont encore lieu le matin, quelques jours avant leur départ pour les pays chauds. Quand elles sont ainsi attroupées, elles s'élancent fréquemment dans l'air avec une rapidité surprenante et toutes ensemble, comme d'une seule impulsion. Ces vols brusques et précipités sont souvent occasionnés par les cris ou par l'arrivée de l'oiseau de proie, dont

les plus vigilantes de la bande s'empresstent, dès qu'elles s'en sont aperçues, d'avertir leurs compagnes. Celles-ci prennent leur essor au premier cri d'alarme; elles s'élèvent au-dessus du *Rapace* et le suivent en l'insultant, ou bien elles l'entourent de leur troupe, comme si elles voulaient lui fermer le passage et chercher à lui en imposer par le nombre. Quelquefois elles se contentent, après avoir pris leur essor, de parcourir dans l'air, toutes mêlées ensemble et seulement pendant quelques minutes, un espace plus ou moins considérable, suivant leur crainte, et de venir ensuite, quand elles se sont rassurées de leur frayeur, reprendre possession de leur première station.

Autant les Hirondelles Sociables semblent éviter selon les localités la compagnie de l'homme pour se propager, autant elles recherchent à cette intention celle de leurs semblables. Il n'est pas rare de compter jusqu'à cent et même plus de leurs nids placés les uns à la suite des autres ou entassés l'un sur l'autre sous quelque avancement prolongé d'un rocher, à la saillie d'une corniche de grotte ou d'une caverne spacieuse, ou sous l'avant-toit d'un haut bâtiment. C'est ce que l'on remarque principalement sur la face de l'hôtel de la poste et de l'ancien couvent du Mont-Cenis, dans les rochers à pic des gorges de Chailles, près du Pont-Beauvoisin, dans ceux qui bordent le cours du Rhône et la route de Saint-Genix

par la Balme, enfin dans la majeure partie des rochers verticaux de nos montagnes, et en même temps les plus exposés au Midi. Mais ce qu'il y a encore de surprenant, c'est qu'elles se reproduisent parfois jusque dans des rochers qui possèdent déjà une ou deux paires du *Faucon Cresserelle* et du *Faucon Hobereau*, leurs plus dangereux ennemis : elles devraient, ce semble, d'autant plus éviter leur voisinage qu'elles voient de temps en temps quelques-unes de leurs compagnes devenir la proie de ces *Rapaces*.

C'est vers le 15 ou le 25 mai que plusieurs couples se mettent à travailler à la construction de leurs nids, à moins qu'ils ne retournent à ceux de l'année précédente, qu'ils n'ont alors qu'à réparer, s'ils ont éprouvé quelques dégradations. Mais, comme ils aiment bien, en général, avoir deux nids par chaque paire, un pour la première couvée, un autre pour la seconde, ils en bâtissent un nouveau tout près du dernier qui leur a servi ; et celui-ci est ordinairement réservé à recevoir la seconde couvée, quand elle a lieu : il est, en effet, à remarquer que les paires qui nichent sur les Alpes ne se reproduisent qu'une fois par an ; les femelles d'ailleurs n'y couvent guère avant le 12 juin. Le mâle et la femelle forment ensemble leur nid en dehors avec de la terre grasse ou de la boue, qu'ils entremêlent de très-petits morceaux de pierres sur le bord des

eaux stagnantes et dans les chemins, qu'ils gâchent, emportent et posent avec le bec. Le dedans se trouve, au contraire, garni de matières mollettes, surtout de plumes, de duvet et de brins d'herbes. Quand l'ouvrage est achevé, il représente presque la moitié d'un demi-sphéroïde creux, très-solide et d'une plus petite étendue que celui de l'*Hirondelle Domestique*. L'ouverture qui est très-étroite, puisqu'on peut à peine y faire entrer deux doigts à la fois, est demi-circulaire et pratiquée verticalement sur le côté le moins exposé au vent qui domine habituellement dans la localité. Le mâle et la femelle se caressent souvent près de leur nid et se becquettent avec réciprocity d'amour en faisant entendre un gazouillement très faible, mais des plus significatifs. Celle-ci pond cinq ou six œufs presque pointus à l'un des bouts, d'un blanc lustré et sans taches, et d'une longueur de 1 cent. 7 à 9 millim., sur 1 cent. 2 à 3 millim. de largeur. Le mâle ne s'écarte jamais de sa compagne, quand elle couve ; il attend même qu'elle sorte pour prendre à son tour place sur les œufs. Ils nourrissent l'un et l'autre leurs petits avec attachement. Si, après leur sortie du nid, le temps se met à la pluie et rabat par conséquent auprès des eaux et des prairies inférieures la plupart des insectes dont ils ne peuvent se passer pour se nourrir eux-mêmes et pour alimenter aussi leurs petits, le père

et la mère y descendent avec leur famille et lui distribuent sa subsistance. Si ce même accident leur arrive lorsque la progéniture se trouve encore dans le nid, ils arrivent aussi jusqu'à la plaine et s'établissent le long des eaux fangeuses pour y chasser aux insectes avec l'*Hirondelle Domestique*; puis ils ne retournent à leurs petits qu'après avoir pu se remplir le bec et le gosier de moucherons et de très-petits coléoptères qu'ils leur distribuent en les revoyant.

Il doit cependant périr de faim, dans une pareille circonstance, beaucoup de couvées, surtout quand leurs parents retenus en plaine, par exemple, par un violent orage, par une pluie torrentielle, n'ont pu arriver à temps pour subvenir à leurs derniers besoins. Le 16 et le 17 juillet 1842, époque à laquelle plusieurs paires entreprennent leur seconde nichée dans nos montagnes de moyenne élévation, il pleuvait si abondamment aux environs de Chambéry, que plusieurs femelles fécondées, qui s'étaient égarées de leur séjour d'été pour venir chercher leur nourriture en ville, se voyaient forcées de pondre sur les poutres des galetas, sur les fenêtres, sur les cordons des murailles où elles passaient alors la nuit, faute d'avoir pu le jour retourner à leurs nids. Par conséquent, ce fait ne peut-il pas aussi bien se réaliser, lorsque ces oiseaux sont surpris par une tempête ou tout autre temps affreux loin de leurs

petits qui attendent au berceau leur subsistance ?

L'Hirondelle Sociable ne se pose que rarement à terre où elle rampe plutôt qu'elle ne marche, à cause de la brièveté et de la délicatesse de ses pieds. Elle s'y arrête principalement à l'époque des nichées pour y ramasser les matériaux nécessaires à la construction de son nid. Pour se percher sur les arbres, elle choisit les branches mortes et les plus avancées en dehors du tronc ; puis elle se serre, quand elle est en nombre, l'une contre l'autre. Elle n'a pas le gazouillement aussi animé, ni aussi varié que l'espèce commune. Son cri habituel est plutôt monotone, parfois aigre et très-insignifiant. Pour se convoquer, elle possède un autre cri particulier, qui est bref, mais plus vif et plus fort que l'ordinaire. Elle a aussi l'habitude de ses congénères de se réunir en bandes nombreuses sur la cime des toits les plus élevés, sur le bout des clochers et sur les façades des églises, pour ses migrations de nos contrées. Elle les opère presque en même temps que l'*Hirondelle Domestique*, avec la différence qu'on ne rencontre plus de retardataires, comme chez celle-ci, depuis le 5 ou le 10 octobre. Elle est ordinairement très-grasse au moment de son départ. En cas de disette pendant ses voyages, elle trouve sur elle et parmi ses plumes une espèce d'insecte ailé qui lui sert alors de nourriture. Cet insecte l'abandonne aussitôt qu'elle est morte.

43.—Hirondelle des Rivages (*Hirundo Riparia*).

Noms vulgaires : Petite Hirondelle Grise, *Griset*.

L'Hirondelle de Rivage (Buff., Cuv.). — L'Hirondelle de Rivage (*Hirundo Riparia*), Vieill. Temm.

Cette Hirondelle est la plus petite de celles qui visitent nos contrées. Elle a 13 cent. 5 à 6 millim. de taille.

Les *adultes* et les *vieux mâles* se ressemblent. Voici leur description :

Parties supérieures, joues, et une large bande en forme de plastron sur la poitrine d'un cendré brun; ailes et penne caudales d'un brun plus foncé et même noirâtre. Gorge, devant du cou, ventre, couvertures inférieures de la queue d'un blanc pur. Tarses et doigts nus, garnis seulement quelquefois de 4, 5 ou 6 petites plumes réunies vers la base postérieure du tarse, ou plutôt à l'insertion du doigt postérieur. Bec noirâtre; iris de couleur noisette.

Les *femelles* ont les couleurs plus ternes.

Les *jeunes avant la première mue* sont faiblement bordés de roux sur les plumes des parties supérieures, surtout sur les couvertures alaires, où cette couleur se trouve plus prononcée.

Cette Hirondelle est sujette aux mêmes variétés accidentelles que l'*Hirondelle Domestique* et la *Sociable*.

Elle est la moins commune, la moins répandue en Savoie. Elle y arrive en même temps que l'*Hirondelle Sociable* et se fixe, le jour même de son retour,

dans le canton où elle doit se propager. Le même séjour lui sert pendant plusieurs années, et tant qu'elle ne s'y voit point inquiétée. C'est pour cela qu'on en rencontre chaque année, durant le temps des nichées et dans les mêmes localités, presque autant de paires ou de sociétés que l'on en comptait précédemment à la même époque. Son séjour habituel est, comme son nom l'indique, le bord des lacs, des fleuves et des rivières qui ont des berges sablonneuses un peu élevées et taillées à pic, ou des rochers verticaux autour desquels elle vole sans cesse et se joue de mille manières, en allant et en revenant presque continuellement sur ses volées pour poursuivre et pour attraper les mouches, les cousins qui vivent et se multiplient dans ces mêmes lieux. Quand elle est lancée à la poursuite d'une proie, il est aisé de voir qu'elle vole avec plus de vélocité que l'*Hirondelle Sociable* et celle des *Rochers* qui habitent souvent son voisinage; que d'ailleurs elle se choque avec elles en se rencontrant dans leurs évolutions, en se précipitant à la hâte sur le même insecte qu'elle leur dispute souvent et leur ravit sans peine, tant elle est secondée par son agilité. Chaque matin, après le lever du soleil, si elle demeure près d'un lac, près d'un étang, elle vient par petites compagnies se poser sur le bout des pierres, surtout de celles dont la base est baignée par l'eau, ou sur le bord des barques de pêcheurs

qui sont alors fixées au rivage et contre lesquelles les vagues se brisent. Après quelques instants de repos, ces petites bandes se répandent et se livrent à leurs ébats ordinaires au-dessus des joncs et des roseaux, autour des saules ou des taillis qui bordent l'eau ou les fossés. Elles y font alors la chasse aux petits scarabées et à une infinité d'autres petits insectes ailés qui se réjouissent aussi dans ces lieux, en profitant des premiers feux du soleil.

L'Hirondelle des Rivages ne se plaît jamais dans les villes, sauf durant les jours froids ou très-pluvieux. Pendant ces tristes moments, on la voit errer autour des maisons, autour des fabriques et des moulins à l'extérieur de nos villes, et spécialement sur les bords des rivières qui reçoivent et charrient les immondices. Elle y cherche sa subsistance en compagnie de l'*Hirondelle Domestique* et de la *Sociable*. Aussitôt que le soleil reparait, elle se répand dans les prairies, dans les champs et les marécages, où elle vole toujours avec précipitation et en rasant les herbes ou les moissons. Ce sont donc les bords sablonneux ou rocailleux des lacs et des fleuves qui lui plaisent davantage. C'est là aussi que chaque paire se donne rendez-vous pour y passer la saison des amours. Le mâle et la femelle travaillent d'un commun accord, dès le milieu de mai, à la confection de leur nid. Pour cela, ils agrandissent, ou bien ils creusent eux-mêmes dans les terrains sa-

blonneux ou dans les berges coupées à pic, à quelques mètres au-dessus de l'eau, un trou, avec le bec et à l'aide de leurs ongles allongés et appropriés à ce genre d'ouvrage. L'ouverture, ou plutôt le boyau qui conduit au nid, est tantôt circulaire, tantôt en ligne droite, et d'une profondeur de 30 à 40 cent. Ils s'emparent aussi pour couvrir, comme l'on peut le remarquer à Brizon-Saint-Innocent et dans quelques localités des bords du Rhône, d'une petite cavité de rocher, d'une étroite excavation pratiquée naturellement dans une digue escarpée ou dans un gros mur qui sert de barrière aux eaux. Ils garnissent ensuite l'intérieur du creux qu'ils ont fait ou choisi avec des morceaux de paille, de foin et d'herbes fines, avec du duvet de fleurs et d'arbres qu'ils saisissent au vol en rasant près de terre ou en voltigeant autour des saussaies et des peupliers qui leur en fournissent beaucoup à cette époque. Deux ou trois jours après la confection du nid, on y trouve un ou deux œufs, et en totalité cinq ou six. Ils sont oblongs, moins larges que ceux de l'espèce précédente, très-fragiles, légèrement transparents et d'un blanc sans taches. Ils ont en longueur 1 cent. 7 millim., et en largeur, 1 cent. 2 millim. Le mâle et la femelle les couvent alternativement. Ils entrent dans leur nid d'emblée ou de plein vol, selon que l'entrée est plus ou moins spacieuse, et sans s'accrocher aux bords. Ils ont pour leurs petits, qui naissent au quinzième

jour de couvaision, le même attachement, les mêmes soins que leurs congénères.

L'Hirondelle des Rivages ne fait qu'une ponte en Savoie. Après l'éducation de ses petits, elle se réunit en troupe avec toutes ses compagnes du même canton, comme elle fait déjà à son retour au printemps et pendant les jours qui précèdent sa pariade. Dans plusieurs localités, tel que sur divers points de l'Isère, du Rhône et de l'Arve, elle vit en compagnie de l'*Hirondelle des Rochers*, dont on peut aisément la distinguer, quand elle vole, par son plastron brun cendré qu'elle porte sur la poitrine, par son plus petit volume, et par son vol plus léger et plus rapide que dans cette dernière. Quoiqu'on l'observe souvent mêlée à d'autres Hirondelles, il est cependant facile de remarquer que ce n'est que le besoin de vivre qui l'oblige presque toujours de les suivre et d'habiter momentanément avec elles le même district. D'ailleurs, on voit qu'elle s'en tient habituellement un peu à l'écart; il semble même, quand elle est répandue au milieu des autres, qu'elle fuit à chaque instant devant elles avec rapidité, comme si ces dernières la chassaient. A la tombée de la nuit, elle se retire parmi les roseaux, parmi les branches les plus touffues des petits saules, ou dans des cavernes et des cavités de rochers qui bordent les lacs ou les rivières, et elle y dort en société de ses semblables et quelquefois en compagnie de l'*Hiron-*

delle Sociable. Quand elle veut émigrer de notre pays, ce qu'elle fait en même temps que celle-ci, elle s'assemble le soir ou de grand matin sur la cime des rochers, des tours, des châteaux situés à la proximité des eaux et des bords des rivières qu'elle a constamment fréquentés pendant la belle saison. Elle s'y place en ligne serrée et attend le signal pour partir. Ce sont également les plus vieilles de chaque bande qui le donnent, comme dans l'espèce précédente.

TROISIÈME ORDRE

ALCYONS (ALCYONES).



Cet ordre ne possède que deux espèces en Savoie. Elles sont très-reconnaissables par leur bec long, pointu, presque quadrangulaire, droit ou légèrement arqué; par leurs jambes dépourvues de plumes sur leur partie inférieure; par leurs tarses courts; par leurs trois doigts de devant dont l'externe est uni à celui du milieu jusque vers la seconde articulation et celui-ci avec l'interne jusqu'à la première; par celui de derrière, qui est ordinairement large à sa base; enfin par leurs habitudes qui les rapprochent quelquefois des Hirondelles.

Les Alcyons portent sur le plumage de quelques parties du corps des couleurs vives et lustrées. Ce sont des oiseaux de nos contrées les plus richement parés, et qui ne le cèdent en rien par l'éclat de leur livrée aux espèces les plus remarquables des Tro-

piques. Leur mue est simple. Le plumage des *mâles* ressemble beaucoup par la distribution et le mélange des couleurs à celui des *fémmelles*. Les *jeunes* ne diffèrent presque pas de ces dernières.

Ils se nourrissent d'insectes de divers genres, qu'ils saisissent en plein vol ou à fleur d'eau, de petits poissons et d'insectes aquatiques qu'ils poursuivent, suivant les espèces, jusque dans l'eau. Ils volent avec célérité, et leurs mouvements sont prompts et agiles. Mais ils se posent rarement à terre, où ils marchent d'ailleurs avec difficulté, à cause de la brièveté de leurs pieds et de la singulière conformation de leurs doigts. Leur naturel est assez rusé ; quelquefois il est farouche, suivant les oiseaux et les circonstances. Ils se tiennent le long des fleuves, des rivières et des ruisseaux, et se reproduisent dans des creux de terre ou de sable qu'ils se pratiquent eux-mêmes ou qu'ils agrandissent avec le bec. Leurs œufs sont généralement ronds et d'un blanc pur et luisant.

Cet ordre renferme les deux familles suivantes.

Sixième Famille.

MÉROPIDINÉES (Meropidinae).

Ces oiseaux sont plus abondants dans le midi que dans le nord de l'Europe. Leur nourriture consiste

purement en insectes, surtout en mouches et en guêpes. Ils les poursuivent et les saisissent, tantôt en volant, tantôt à la surface de l'eau, tantôt en rasant le sol, les plantes, les herbes et les arbres fleuris, et rarement à terre. Les *mâles* diffèrent des *femelles* et des *jeunes* par les couleurs de leur plumage qui sont plus claires et plus éclatantes.

Cette famille n'a que le genre suivant.

XIV^e Genre : GUÉPIER (*Merops*).

Signes caractéristiques : Bec long, tranchant, pointu, un peu arqué, triangulaire à la base, à arête élevée. Narines ovoïdes, cachées à claire-voie par des poils dirigés en avant. Tarses courts : l'extérieur des doigts soudé à celui du milieu jusqu'à la seconde articulation, celui-ci avec l'intérieur jusqu'à la première ; l'ongle du doigt de derrière le plus petit.

Une seule espèce de Guépier se trouve quelquefois chez nous. C'est un de nos plus beaux oiseaux passagers. Le midi de la France possède encore une autre espèce ; c'est le *Guépier Savigny* (*Merops Savignii*, Vieill.).

44. — Guépier Vulgaire (*Merops Apiaster*), TEMMINCK.

Le Guépier (Buff.). — Le Guépier Commun (Cuv.). — Guépier d'Europe (*Merops Apiaster*), Vieill.

Les *vieux mâles* ont jusqu'à 28 cent. de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des plus longues plumes de la queue. Leur bec est noir ; l'iris rouge et leurs pieds bruns. Ils sont remarquables par les couleurs d'aigue-marine de leur

front; par le marron du dessus de la tête, de la nuque, du haut du dos; par le reste du dos qui est d'un fauve clair nuancé de vert; par le jaune doré qui couvre la gorge et que termine un demi-collier noir; enfin par la couleur des autres parties inférieures qui est la même que sur le front. Les pennes des ailes et de la queue sont d'un vert bleuâtre sur les barbes externes, et brunes sur les internes. Les pennes du milieu de la queue dépassent les autres de 1 cent. 8 à 9 millim.

Les *femelles* ne diffèrent des *mâles* que par le jaune de leur gorge qui est mat, et par les autres couleurs qui sont plus ternes.

Les *jeunes* ressemblent aux *femelles*. Leur bec est seulement moins long et les pennes caudales sont d'égale dimension, ce qui les rend plus petites de deux centimètres au moins que celles des *vieux*.

Ce bel oiseau habite principalement le midi de l'Europe. Il ne se montre jamais, ou tout au moins très-accidentellement, dans plusieurs contrées septentrionales. Son apparition en Savoie est rare et ne s'opère pas habituellement pendant plusieurs années de suite. Il y passe un à un ou par paires, mais très-rarement par petites bandes, et à deux époques : d'abord, au printemps, vers la fin d'avril ou au commencement de mai, quand il revient d'Afrique où il a séjourné pendant la saison rigou-

reuse; ensuite, sur la fin de l'été et pendant les premiers jours de l'automne, c'est-à-dire dès le 15 août jusque vers le 10 octobre, lorsqu'il émigre de l'Europe. C'est le long des bords à berges ou à monticules sablonneux de l'Isère, du Rhône, de l'Arve, ainsi qu'aux environs d'Aix-les-Bains, qu'il s'est fait jusqu'à présent le plus fréquemment remarquer en Savoie. On l'a aussi capturé trois fois, pendant l'espace des huit années qui viennent de s'écouler, dans les marécages de Bissy et le long de leurs fossés fangeux.

Ce Guêpier a le vol et les mouvements brusques et rapides. Il se plaît, pendant ses évolutions, à suivre le bord des fleuves, des rivières et des lacs, comme à visiter quelquefois les prairies, les marais et les champs ensemencés de maïs, où il se cache pour respirer la fraîcheur pendant les jours de chaleur accablante. Pour se nourrir le long des eaux, il se met à poursuivre au vol les mouches, les abeilles, les guêpes, les cousins et plusieurs autres insectes qui y abondent en été. Il les attrape adroitement à plein vol et même à fleur d'eau. Lorsqu'il est fatigué et dans l'intention de chasser encore, il s'arrête sur les branches les plus découvertes des taillis ou des arbres, quelquefois sur le bout d'une grosse pierre, à la manière des *Martins-Pêcheurs*. De là il épie sa proie, et se précipite sur elle sitôt qu'il la décou-

vre à sa portée. Au contraire, pour vivre dans les prés, dans les champs et dans les endroits marécageux, il se perche sur une branche isolée, quelquefois au sommet d'un buisson, et principalement sur les arbres fruitiers et odoriférants, lorsque leurs fleurs ou leurs fruits attirent une grande quantité d'abeilles et de guêpes. Il a pour ces dernières tant d'appétit qu'il va les attaquer jusque auprès de leurs ruches, dans les jardins et dans les vergers. Il descend, en outre, parfois à terre pour y faire la guerre aux sauterelles et aux grillons dont il s'empare toujours brusquement; mais il y chasse avec beaucoup moins d'aisance que dans l'air, à cause de la forme de ses pieds et de ses doigts. De temps à autre, il y fouille encore les fourmilières qu'il rencontre pour se nourrir spécialement de leurs larves; il enfonce même son bec dans les creux que pratiquent les vers dans les terrains mouillés, et il les en déloge pour s'en repaître.

En passant en Savoie, le Guêpier Vulgaire ne séjourne pas plus de deux ou de trois jours dans le même canton; encore faut-il qu'il soit en état de lui fournir en abondance ses aliments de prédilection. Bien que son nid n'ait pas encore été remarqué chez nous, il ne me paraîtrait cependant pas surprenant, d'après l'exposition toute méridionale de plusieurs des bords sablonneux et escarpés de l'Isère et du Rhône, que cet oiseau n'eût quelquefois niché dans

ces dernières localités. Du reste, son apparition au printemps, en Savoie, a été constatée par la capture de quelques mâles et de quelques femelles qui étaient alors appariés. Il se reproduit principalement dans les pays les plus méridionaux de l'Europe. La femelle pond au fond d'un trou creusé naturellement, ou qu'elle perfore et agrandit, de concert avec le mâle et tous les deux, avec leur bec tranchant, dans le sable, dans la terre grasse des bords des lacs et des rives verticales des fleuves, comme dans les coteaux terreux ou sablonneux, quoique éloignés de l'eau. Ces creux sont ordinairement, suivant M. Vieillot, à direction oblique et de six pieds de profondeur. Le fond, qui est terminé en rond, se trouve garni d'un matelas de mousse et de feuilles sèches mêlées avec quelques plumes, avec du duvet d'arbres ou de plantes. La femelle y dépose cinq, six ou sept œufs plus gros que ceux du *Martin-l'écheur Alcyon*, ronds et d'un blanc pur et luisant comme ceux de cet oiseau. Comme l'on pourrait d'un moment à l'autre trouver son nid en Savoie, je crois utile de donner les dimensions de ces œufs, d'après les types que j'ai reçus du midi de la France : leur longueur a 2 cent. 5-6 millim., et leur largeur, prise au centre, 2 cent. 1-2 millim.

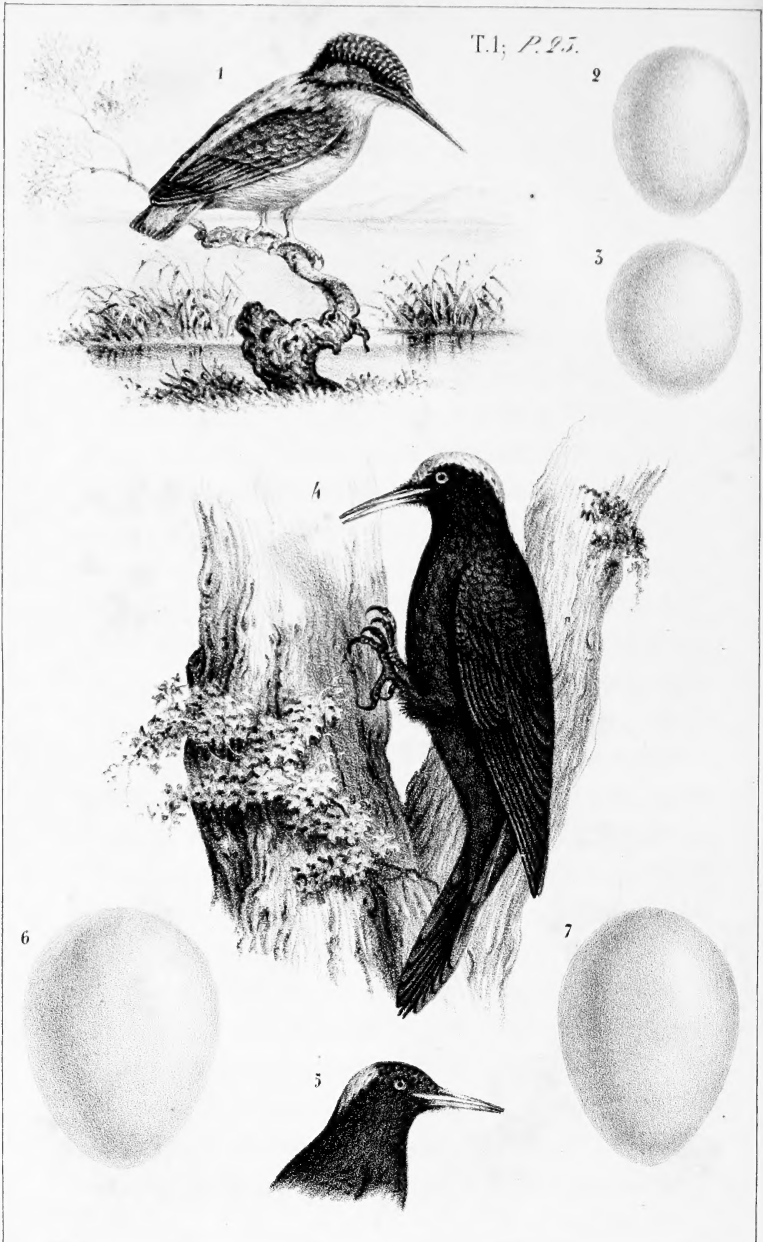
Septième Famille.

ALCÉDONIDÉES (Alcedonidæ).

Signes caractéristiques : Bec long, quadrangulaire, droit, pointu, tranchant sur les bords et à mandibules égales. Narines latérales, presque totalement fermées par une membrane nue. Tarses courts, nus au-dessus du genou. Doigt externe soudé au doigt du milieu jusqu'à la seconde articulation ; celui-ci avec l'interne jusqu'à la première. Ailes et queue courtes.

Les oiseaux de cette famille, dont une seule espèce habite la Savoie, ne se plaisent que le long des bords ombragés des lacs, des étangs, des rivières et des ruisseaux. Ils s'y nourrissent de petits poissons, de sangsues, de vers et d'insectes aquatiques qu'ils enlèvent aussi adroitement à fleur d'eau que dans cet élément, où ils pénètrent avec une agilité surprenante. Leur vue est perçante ; leur vol est le plus souvent bas, droit et très-rapide. La brièveté excessive de leurs tarses, la conformation et la délicatesse de leurs doigts charnus leur permettent encore moins qu'aux *Méropidinées* de marcher sur le sol. Leur propagation s'opère à peu près comme celle de ces derniers. Leur mue est simple. Il existe entre les *mâles* et les *femelles* des différences fort peu tranchées. Les *jeunes* ressemblent aux *vieux* aussitôt après leur première mue ; et avant, ils ne diffèrent presque pas des *femelles*.





Dist. J. Ferrin Libr. Edit. à Chambéry.

J. Werner del. et lith.

1 Martin-Pêcheur Aleyon, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 291.

2 et 3 Œufs de l'espèce; gr. nat.

4 Pic Noir, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat. — 5 Tête de femelle; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 310.

6 et 7 Œufs de l'espèce; gr. nat.

XV^e Genre : MARTIN-PÊCHEUR (*Alcedo*).

Voyez pour les caractères, pour les mœurs et les habitudes de ce genre, l'article de la *famille*.

45. — Martin-Pêcheur Alcyon (*Alcedo Ispida*), TEMMINCK.

Noms vulgaires : Drapier, Garde-Boutique, Martin-Pêcheur. A la campagne, *Merloz Blue* (Merle Bleu), le Pêcheur, *Péchuz*.

Le Martin-Pêcheur ou l'Alcyon (Buff.) — Le Martin-Pêcheur d'Europe (Cuv.). — Martin-Pêcheur (*Alcedo Ispida*), Vieill.

Cet oiseau est celui que quelques marchands de draps et d'autres personnes suspendent dans leurs magasins et renferment dans leurs garde-robes, où ils le laissent dessécher, après lui avoir enlevé les entrailles, dans l'espérance de préserver des insectes rongeurs les étoffes de laine. Mais ce moyen de mettre les étoffes à l'abri des teignes ou des dermestres n'est qu'imaginaire et tout-à-fait populaire.

Le Martin-Pêcheur Alcyon a 19 cent. de taille.

Le *vieux mâle* est remarquable par le bleuâtre des parties supérieures du corps, marqué sur la tête et sur les couvertures alaires de petites taches d'un bleu d'azur, surtout par une teinte encore plus vive de ce même bleu et à reflets changeants qui domine sur le dos et sur le croupion. La gorge et le devant du cou sont blancs ; le reste des parties inférieures est d'un roux de rouille. Il porte au-dessous des yeux un espace roux que suit un autre espace de blanc pur. Depuis l'angle du bec jusqu'à l'insertion des ailes s'étend une bande d'un vert azuré. Le bec est rouge à la base de la mandibule inférieure, d'un

brun noirâtre ou presque noir sur le reste. Les pieds sont rouges en hiver et rougeâtres en été. L'iris est noirâtre.

La *femelle* a les couleurs plus foncées que le *mâle*. Le bleu *chez elle* est lavé de vert.

Les *jeunes* sont d'un roux jaunâtre en dessous, d'un vert bleuâtre foncé en dessus, où le bleu azuré du dos et du croupion est déjà presque aussi éclatant que chez les *vieux*. Leurs pieds sont de couleur de chair, et parfois nuancés de noirâtre.

On trouve de temps en temps en Savoie des *sujets adultes* et des *jeunes* dont les plumes rousses du devant du corps sont frangées de grisâtre ou de brun verdâtre. Mais ces franges disparaissent habituellement au printemps suivant par l'effet de la mue ruptile.

Ce Martin-Pêcheur est plus communément répandu dans le midi et dans les régions tempérées que dans le nord de l'Europe. Il est sédentaire en Suisse et en Savoie, mais un peu plus abondant durant la belle saison que pendant l'hiver ; celui-ci en fait émigrer une partie vers des climats moins froids, à l'époque des premières gelées blanches et quand les eaux qu'il visite habituellement viennent à se glacer. Il est tout-à-fait rare auprès des rivières du nord de la Savoie, et jamais bien commun dans les autres régions, quoiqu'on l'y rencontre assez facilement le long du plus grand nombre des eaux. On l'y

observe toujours un à un et rarement deux à deux, sauf durant la saison des nichées. Il garde sur le bord le plus ombragé d'une rivière, d'un fossé, d'un lac, d'une mare, le canton qu'il s'est choisi. C'est en effet dans un séjour de cette nature qu'il peut à l'aise se cacher parmi les buissons, parmi les racines, pour se livrer presque sans relâche à la pêche des petits poissons et des insectes aquatiques qui sont les aliments qu'il recherche avec le plus d'avidité. Quand il veut pêcher ou guetter sa proie, il se pose presque verticalement sur une branche basse et avancée sur l'eau; quelquefois il se fixe au milieu des racines des arbres qui bordent l'eau, ou bien, suivant les lieux, sur le bout d'une pierre et d'un monticule de terre ou de gravier. Il change fréquemment de place, suivant que le poisson qu'il épie passe ou s'arrête plus ou moins loin de lui. Quand il le voit venir à sa portée, il reste immobile; il ne tourne peu à peu que la tête pour le suivre attentivement et pour veiller le moment où il viendra se fixer devant lui. C'est alors qu'il fond dessus d'aplomb et brusquement, comme s'il était emporté par son propre poids. Il entre dans l'eau, et l'y poursuit; puis il en sort quelques secondes après en tenant souvent au travers du bec le petit poisson sur lequel il vient de se précipiter. Pour le dévorer, il achève de le tuer en le broyant dans ses mandibules tranchantes et en le secouant promptement, par deux ou trois fois,

quand il donne encore un signe de vie. Quelquefois, pour l'exterminer plus vite, il lui frappe la tête, surtout s'il est plus gros qu'à l'ordinaire, à deux ou trois reprises, sur la branche ou sur la pierre où il retourne se percher en sortant de l'eau et presque au même instant qu'il se pose, par conséquent avec tant de célérité que cette opération échappe souvent aux personnes qui veulent examiner cet oiseau même de près. Ensuite, se renversant un peu plus en arrière que d'habitude, il le lance presque du même trait qui vient de l'achever, pour le rattraper avec le bec par la tête la première, afin qu'en l'avalant ainsi ses nageoires ne se hérissent pas en pénétrant dans l'œsophage, ce qui arriverait très-fréquemment s'il voulait avaler les poissons par la queue. Il faut bien que l'œsophage se dilate autant qu'il est nécessaire, puisque l'on y trouve, quand on est venu à bout de tuer cet oiseau pendant sa pêche, de petits poissons entiers, presque aussi larges et plus longs que son cou.

A défaut de branche avancée sur l'eau, qu'il préfère à tout autre poste pour pêcher, le Martin-Pêcheur Alcyon se fixe, comme je viens de le dire, sur le haut d'une pierre qui domine ou qui borde le courant ou bien sur des tas de gravier ou de terre. Mais ce que je n'ai pas encore expliqué, c'est qu'avant de se jeter de ces juchoirs sur sa proie, on le voit souvent faire un petit bond en l'air au-dessus du point d'où

il s'élançe, et tomber avec sa rapidité ordinaire sur le poisson ou sur l'insecte qu'il vise. Ce bond, ou plutôt cet élan est indispensable pour que l'oiseau puisse, quand il doit poursuivre sa proie dans l'eau, y pénétrer avec la même vélocité que lorsqu'il s'y précipite d'une branche ou de tout autre lieu plus élevé. On le voit encore lorsqu'il vole à la recherche de sa nourriture, s'arrêter tout à coup dans son vol très-rapide, et rester pendant quelques minutes à la même place comme suspendu en l'air à une hauteur de deux ou trois mètres au-dessus de l'eau et en se soutenant par le moyen d'un battement d'ailes très-accélééré. S'il veut alors changer de place, il se rabat subitement et ne vole pas à plus de 20 ou 30 cent. au-dessus du courant. Il se relève ensuite et s'arrête de nouveau comme auparavant; puis il repart encore pour aller se suspendre un peu plus loin, et c'est de cette manière qu'il hante de grands espaces d'eau sans se poser. Il exécute principalement ce singulier manège, lorsqu'il parcourt à la hâte les fossés des prairies, des marécages et les bords des grandes rivières, où il ne rencontre souvent ni pierre, ni branche pour se percher; ou bien encore, quand les eaux glacées par l'intensité du froid ou troublées par de fortes pluies l'obligent de quitter son séjour habituel, et le réduisent aux petits ruisseaux limpides dont les postes les plus avantageux à sa pêche sont

souvent dégarnis de buissons ou d'élévation propre à favoriser cet exercice.

C'est déjà au commencement de mars que ce Martin-Pêcheur recherche sa femelle. Le mâle quitte alors son séjour d'automne et d'hiver qu'il avait établi, surtout durant le froid, jusque autour des sources, des bassins de fontaines et des espaces d'eau qui ne gèlent pas, et que des propriétaires conservent dans leurs parcs, dans leurs jardins, pour leur usage journalier ou pour leurs propres agréments, en y favorisant alors la multiplication du poisson. Il se met à parcourir les eaux de tout son arrondissement jusqu'à ce qu'il ait fait rencontre d'une compagne. C'est alors qu'on entend plus que dans toutes les autres saisons, surtout le matin et le soir, ses cris aigus, *ki, ki, ki, ki*, poussés tantôt séparément, tantôt l'un après l'autre avec précipitation. Aux premiers jours d'avril, les paires sont généralement formées et occupent les districts où elles doivent passer l'époque de l'amour. On remarque presque toujours les mâles à côté de leurs femelles jusqu'au temps de l'incubation. Ils les suivent partout ; et s'ils les perdent de vue un instant, ils ne cessent de les réclamer. On ne découvre jamais plus d'une paire autour du même lac, ni le long de la même rivière et du même ruisseau, à moins qu'ils ne soient d'une vaste étendue ; dans ce cas, les deux ou les trois couples qui peuvent

s'y trouver ont chacun leur propriété à part, ou plutôt leur canton, dans lequel ils ne souffrent pas que le couple le plus près vienne aussi pêcher, ni se divertir avec sa compagne.

Chaque paire se reproduit le long des bords escarpés et très-solitaires des fleuves, des rivières, des lacs et des fossés. Le mâle et la femelle s'approprient un trou creusé dans le sable ou dans la terre, quelquefois abandonné par les rats et par les écrevisses. Ils l'approfondissent, ou bien ils l'élargissent seulement avec le bec; parfois ils en rétrécissent l'entrée, quand elle leur paraît trop large, comme me l'ont démontré plusieurs nids que j'ai observés, ainsi que le bec souillé de terre glaise de quelques Martins-Pêcheurs que je me suis procurés à l'époque de leur nidification. Chaque creux s'étend ordinairement jusqu'à 3 ou 4 mètres de profondeur, et se trouve souvent très-rapproché de l'eau, ce qui est cause que plusieurs couvées périssent inondées à la suite des crues d'eau du printemps, surtout dans le mois d'avril, qui est presque toujours très-pluvieux en Savoie. Le boyau qui conduit au nid n'est pas habituellement en droite ligne, mais circulaire ou simplement oblique; quelquefois, suivant la nature des terrains, il présente plusieurs galeries irrégulières creusées par des rats ou par l'eau, à deux et même plus de sorties, qui toutes cependant con-

duisent à la couvée. Le mâle et la femelle nichent aussi, quoique rarement, dans des trous d'arbres qui bordent l'eau, dans des enfoncements de terrain ombragés par des broussailles ou par des racines. Leur nid, qui est toujours posé au fond du creux dont ils se sont emparés, est formé avec de petites racines, des herbages, des poils d'animaux domestiques, des plumes et du duvet de fleurs et d'arbres qu'ils voyagent par grosses becquées et arrangent en forme de nid très-simple. La femelle y pond cinq, six ou sept œufs ronds et d'un beau blanc lustré; ils ont 2 cent. 1-2 millim., ou seulement 1 cent. 8-9 millim. de longueur, sur un diamètre de 1 cent. 6-8 millim. Quelques jours après l'éclosion, le nid exhale habituellement une odeur de faux musc, souvent très-forte, lorsque la petite famille est sur le point de laisser cette première habitation. Cette odeur provient autant des excréments liquides que les petits évacuent incessamment au fond de leur demeure, que des morceaux de poissons ou d'insectes aquatiques qui, échappés de leur bec ou de celui de leurs parents pendant la nutrition, se décomposent aussitôt après et pourrissent ainsi mélangés avec les excréments à côté de chaque petit. Ceux-ci portent sur eux cette même odeur, qui ne les abandonne que lorsqu'ils se sont mis à plonger dans l'eau pour vivre du produit de leur pêche. Pendant

qu'ils sont encore dans le nid, le père et la mère les nourrissent avec soin. Ils leur apportent tour-à-tour beaucoup de sangsues, de vers, de petits insectes tendres, de limaçons, de frai de poissons et de grenouilles ; ensuite, et à mesure qu'ils prennent de l'accroissement, ils leur procurent de menus poissons qu'ils broient et coupent par portion avant de leur en faire la distribution, comme il m'a paru le reconnaître, en dénichant cet oiseau, par la forme des débris de cette nourriture que je trouvais alors mêlés aux fientes à côté des petits. Quand ces derniers sont forts, par conséquent sur le point de sortir du nid, on remarque autour d'eux de très-petites pelotes formées avec des os, des arêtes et des écailles de petits poissons ; il convient donc de croire qu'ils vomissent déjà dans le nid, après leur repas et suivant leur genre d'aliments, comme cela arrive aux *vieux sujets*, les substances dures et osseuses qu'ils n'ont pu digérer. A peine sont-ils en état de voler un peu, qu'ils abandonnent le nid où ils reviennent encore habituellement pour passer les trois ou quatre premières nuits de leur sortie. Mais comme ils ne sont pas encore assez forts pour se soustraire, même en volant, aux poursuites de leurs ennemis, leurs parents ont soin, pour les prévenir, de les tenir cachés dans les buissons fourrés et parmi les racines multipliées des arbres qui ombragent l'eau ; et c'est là qu'ils viennent à chaque

instant, l'un après l'autre, et le plus secrètement possible, les revoir et leur donner la becquée.

Les petits du Martin-Pêcheur Alcyon ne plongent guère pour se nourrir eux-mêmes que lorsqu'ils ont les ailes assez puissantes pour parcourir librement au vol les eaux, pour s'y précipiter avec toute la vélocité qu'exige l'agilité des proies qu'ils sont appelés à y poursuivre, et quand leur bec est assez robuste, assez tranchant sur les bords pour exterminer et broyer les substances dures qu'ils s'approprient. Mais quand ils en sont à ce point, leurs parents les ont déjà laissés, afin d'entreprendre, en général, une seconde couvée. Celle-ci qui se compose de quatre ou de cinq œufs est souvent tardive, car elle s'opère habituellement sur la fin de juin ou au commencement de juillet.

Après l'éducation de cette dernière famille, tous les Martins-Pêcheurs vivent solitaires jusqu'au renouvellement du printemps. Ils ont chacun leur canton qu'ils gardent constamment. Plusieurs ne le quittent que pour se soustraire aux rigueurs de l'hiver et chaque fois que la nourriture leur manque. S'ils voient passer sur leur propriété, pendant qu'ils y vivent dans l'abondance, un de leurs semblables, ils le poursuivent à outrance et l'en chassent, en poussant des cris de fureur. Si en cherchant à les tirer, on les en fait partir, ils ne s'en éloignent pas beaucoup à la fois; car souvent on les voit déjà revenir

sur leur vol et s'abattre à la même place que l'on vient de leur faire quitter. Si on les tue, leurs postes, qui deviennent vacants, ne tardent pas, s'ils sont riches en petits poissons, à être occupés par d'autres Martins-Pêcheurs, que la misère a chassés des lieux qu'ils hantaient jusqu'alors.

Le Martin-Pêcheur Alcyon est d'un naturel triste, sauvage et méfiant. On ne l'approche guère facilement. Quand on l'a pris dans un piège ou blessé d'un coup de feu, et aussitôt qu'on le prend à la main, il tord curieusement et avec un air singulier de stupidité le cou à la manière du *Torcol*, en ébouriffant les plumes de la tête et en tenant le bec entr'ouvert : de telles convulsions sont sans doute produites par l'étonnement, par la frayeur ou la douleur. Son vol est toujours très-rapide et droit. Il suit avec la même célérité, et presque toujours en effleurant l'eau, les contours, les directions des rivières et des fossés. En partant, il crie souvent d'une voix forte et perçante, et de temps en temps lorsqu'il poursuit son vol. Au printemps, ses cris sont plus précipités, surtout quand il réclame et quand il revoit sa compagne. On peut nourrir cet oiseau en domesticité en lui donnant un large bassin d'eau avec quelques morceaux de viande crue et fraîche, avec des insectes aquatiques, des vers, de très-petits poissons, sur lesquels on se procurera le plaisir de le voir plonger à chaque

instant. Sa chair, qui sent ordinairement le poisson, est un manger médiocre. Sa graisse est rougeâtre. Ses excréments sont très-liquides et blanchâtres.

QUATRIÈME ORDRE

GRIMPEURS (SCANSORES).

Je réunis sous cette dénomination les oiseaux que M. Temminck classe dans son *ordre* des *Zygodactyles* (*Zygodactyli*); c'est-à-dire les espèces des genres *Pic* (*Picus*), *Torcol* (*Yunx*) et *Coucou* (*Cuculus*). Quelques auteurs en font, sous ce même nom, une *tribu* qui précède dans le même *ordre* celle des *Anisodactyles* (*Anisodactyli*). Celle-ci comprend les espèces qui grimpent et qui escaladent pour se nourrir, comme les premières, les arbres ou les rochers, mais dont elles diffèrent spécialement par la forme de leurs doigts rangés par trois devant et un derrière; tels sont les genres *Grimpeur* (*Certhia*), *Tichodrome* (*Tichodroma*), *Sittelle* (*Sitta*) et *Huppe* (*Upupa*).

Les Grimpeurs s'éloignent des oiseaux des autres *ordres*, notamment des *Passereaux* qui vivent en

grande partie dans les mêmes localités qu'eux, par des caractères tranchés. Leurs pieds sont forts et appropriés à l'art de grimper ; c'est pour cela que leurs doigts sont divisés par paires, ou plutôt disposés par deux en avant et deux en arrière, dont l'externe est en outre réversible. Ils sont, dans une seule espèce, *tridactyles*, ou avec deux doigts devant et un seul derrière. Ils ont les plumes caudales fortes, élastiques et terminées en pointe, chez la plupart des espèces. De cette conformation il résulte un appui solide que ces dernières mettent à profit pour grimper ou pour rester pendant plus ou moins de temps cramponnées à la même place. Leur naturel est continuellement triste et solitaire. Ils sont forcés de se livrer à des excursions et à des efforts presque continuels pour se chercher leur subsistance qu'ils ne se procurent facilement que durant le cours de la belle saison, et en se privant des douceurs du repos. Ils sont généralement sauvages et portés à vivre dans l'isolement, sauf pendant le court espace de temps de leur amour. Tous, à l'exception du *Coucou Cendré* qui laisse à des volatiles le soin de couvrir ses œufs et d'élever sa progéniture, pondent dans des cavités naturelles d'arbres ou dans des creux que les plus grandes espèces se pratiquent elles-mêmes au sein des arbres, à l'aide de leur bec très-robuste, tranchant et coupé en forme de coin. Les vers, notamment les vers rongeurs, les

chenilles, les insectes, les larves, quelquefois les baies, les fruits à pulpe et à coque ligneuse qu'ils cherchent en grim pant le long des arbres, ou à terre, autour des vieilles souches, et parmi la mousse, forment leur principale nourriture. Ils sont encore à même de se procurer leur subsistance par le moyen de leur langue plus ou moins extensible en dehors du bec, suivant les espèces. C'est avec ce dard dont la substance est nerveuse, presque osseuse à la pointe, qu'ils ont la faculté de piquer et d'attirer jusqu'à leur bec, du sein des fentes les plus étroites des arbres, les insectes, les larves qu'ils y découvrent et qu'ils ne pourraient atteindre sans cet organe. Leurs cris sont forts, aigus et plaintifs en toute saison. Leur vol est presque toujours ondulatoire, surtout chez les *Pics*, assez pesant et fréquemment accompagné d'un battement d'ailes très-apparent. Ils marchent à terre en s'appuyant sur la queue, et à mesure qu'ils avancent ils font à chaque reprise éprouver à leur corps une secousse brusque : c'est pour cela qu'ils paraissent s'y traîner avec une sorte de peine que démontrent d'ailleurs leurs saccades occasionnées par la brièveté de leurs tarses, par la singulière disposition de leurs doigts. Leur chair est, en général, fort peu recherchée. Je divise cet *ordre* en deux *familles*, eu égard à la forme du bec et des rectrices des oiseaux appelés à les former.

Huitième Famille.

PICCIDÉES (Piccidae).

Cette famille comprend les oiseaux les mieux organisés pour l'art de grimper ou d'escalader les arbres, c'est-à-dire, ceux des genres *Pic* (*Picus*) et *Torcol* (*Yunx*).

XVI^e Genre : PIC (*Picus*).

Les Pics ont le bec allongé, ou médiocre, suivant les espèces, droit, tranchant et en forme de ciseaux vers la pointe. Les narines sont ovales, cachées par des poils couchés en avant. Leur langue est grêle, susceptible d'une grande extension, pointue et armée d'épines longues et recourbées en arrière. Les deux doigts antérieurs sont soudés à leur base, tandis que les deux postérieurs se trouvent entièrement séparés. Leur queue se compose de dix ou de douze plumes étagées, dont la plus latérale est très-courte; les deux du milieu sont les plus longues et toutes ont les baguettes fortes et roides. La langue des Pics est portée par un os hyoïde dont les cornes qui sont très-longues remontent, recouvertes seulement par la peau, au-dessus de la tête et vont se terminer vers les narines à la base du bec. Munie de muscles roulés autour de la trachée, la langue peut, au gré de

l'oiseau, s'étendre en dehors et s'approprier une substance éloignée du bec de 8 à 12 centimètres. En se projetant ainsi, l'extrémité des cornes de l'os hyoïde se sépare du front pour se porter vers l'occiput et rentre vers le front à mesure qu'elle se retire. Les Pics ont en outre, à l'intérieur, sur les parties latérales et inférieures de la tête, deux glandes qui viennent, au moyen d'un canal qui longe la face interne de la branche des os maxillaires, s'ouvrir à l'angle où les os se réunissent. Ces glandes recèlent une humeur blanchâtre et visqueuse qui sert à humecter constamment la langue de ces oiseaux et à y retenir les insectes dont ils veulent se nourrir. Cette liqueur est encore destinée à conserver la langue dans un état continu de souplesse et propre à favoriser en elle l'action du toucher. La langue des Pics est en effet plutôt un organe de toucher que de goût.

Ces oiseaux sont naturellement farouches et défiants. Ils vivent isolés dans les bois et les forêts de haute futaie, par paires seulement dans les temps de l'amour et de la reproduction qui ne durent guère pour eux plus de trois mois. Ils ne font qu'une seule ponte par année en Savoie. Leurs œufs sont généralement oblongs, ou piriformes et d'un blanc plus ou moins luisant. Les mâles prennent tour à tour avec les femelles part à l'incubation. Leur nichée se trouve dans des trous

d'arbres naturellement creusés, ou perforés par des petits mammifères rongeurs ou pratiqués par les couples qui les occupent. Dans ce cas, les nids, c'est-à-dire ceux des espèces les plus fortes, représentent une sorte de boyau assez profond avec une seule ouverture artistement arrondie, et garni au fond de terre, de poussière de bois vermoulu qu'elles y ont conservé pour recevoir la couvée. Si les nids sont excavés, dans une branche horizontale, l'entrée est façonnée de manière à pencher suffisamment vers le sol, pour en rendre l'abord difficile aux petits quadrupèdes rongeurs et mettre la nichée à l'abri de la pluie et de toute autre intempérie.

La plupart des Pics, surtout les *mâles*, portent du rouge sur la tête et sur l'abdomen. Presque tous sont bariolés de noir, de brun et de blanc sur le plumage. Leur mue est simple et ordinaire. Les sexes sont peu différents. Une plus grande quantité de rouge et une large bande en forme de moustache plus étendue distinguent ordinairement les *mâles* des *femelles*. Les *jeunes* ressemblent aux *adultes* aussitôt après la première mue dont ils se ressentent déjà vers le commencement de l'automne.

Les Pics sont admirablement conformés pour grimper autour ou le long des arbres. Ils ne grimpent pas comme les *Perroquets* qui posent un pied après l'autre, mais à l'aide de mouvements brus-

ques et saccadés. La queue leur sert de point d'appui pendant l'ascension. Les pennes s'appliquent par leur extrémité contre la branche ou contre le tronc de l'arbre; elles s'y arc-boutent et semblent uniquement réservées à supporter le poids du corps dans l'action de grimper comme dans celle de rester cramponné. Les Pics fréquentent particulièrement la lisière des bois quand ils sont à la quête de leurs aliments. Ils grimpent en s'élevant perpendiculairement ou en spirale; quelquefois ils descendent en tournoyant autour du tronc et la tête la première, comme on le remarque chez les petites espèces, surtout lorsque arrivées un peu plus haut que les premières branches, elles se déterminent à descendre jusqu'à terre ou jusqu'au pied des arbres pour y faire, par exemple, la guerre aux fourmis dont elles sont très-friandes. Ils frappent généralement, à l'aide de leur bec taillé en coin, l'écorce et l'entament pour s'emparer des larves et des insectes qu'elle recouvre. Quelquefois, surtout quand la faim les presse, ils sondent avec le même organe quelques parties d'un vieux tronc pour s'assurer s'il ne renferme pas quelques cavités intérieures, où se seraient logés des insectes rongeurs. Pour cela, ils le frappent de divers côtés et reconnaissent au son qu'ils en obtiennent ces sortes de cavités. C'est alors qu'ils en cherchent l'ouverture extérieure et qu'ils se mettent de suite à l'établir ou à l'agran-

dir, si elle n'est pas suffisamment élargie. Ils y dardent ensuite leur langue pour fouiller dans ces creux. S'ils ne peuvent encore en atteindre le fond, ni les sonder dans toutes leurs petites cellules pratiquées par les insectes qui y sont enfouis, ils font à coups de bec redoublés une brèche à l'écorce, puis au bois et parviennent presque toujours, s'ils ont été tranquilles pendant leur travail, à s'approprier les insectes, les larves perforatrices qui leur ont causé tant de peines. C'est ainsi que nous pouvons expliquer l'origine et la cause de la plupart des creux que l'on remarque souvent dans les arbres de nos bois, de nos parcs et de nos vergers.

La Savoie possède sept espèces de *Pics*. J'en formerai deux sections, en prenant en considération le nombre et l'organisation de leurs doigts.

Première Section.

TÉTRADACTYLES (TETRADACTYLI).

Elle comprend six espèces qui ont les doigts rangés par paires, ou par deux devant et deux derrière.

46. — Pic Noir (*Picus Martius*), TEMMINCK.

Nom vulgaire : En Tarentaise, *Piôchat Ner*.

Picus Martius (Linn.).—Le Pic Noir (Buff.).—Le Grand Pic Noir (Cuv.).
Le Pic Noir (*Picus Martius*), Vieill.

Ce Pic est le plus grand de tous ceux de l'Europe. Sa taille est de 44 cent. Quelques sujets très-

vieux ont jusqu'à 46 et 47 cent. de longueur.

Le *mâle adulte* est, sur tout le corps, d'un noir profond, un peu lustré sur les côtés et sur la partie postérieure du cou jusque près du dos. Il porte seulement un beau rouge cramoisi sur le front, sur le dessus de la tête et l'occiput.

J'ai vu un *très-vieux mâle*, capturé en Faucigny, qui était teint d'un roussâtre obscur sur le noir du ventre et surtout à l'abdomen.

La *femelle* n'a pas les plumes des parties supérieures aussi lustrées que le *mâle*. Elle n'a qu'un faible espace de rouge sur l'occiput et ressemble au *mâle* par le reste du plumage. Sa taille pourtant est ordinairement moindre de 2 cent.

Dans les deux sexes, le bec est cendré foncé, mais presque blanc sur les côtés et noir vers le bout des deux mandibules. L'iris est d'un blanc jaune; le cercle nu qui entoure les yeux, noir. Les pieds sont d'un cendré bleuâtre plus foncé que le bec; les ongles noirâtres. La partie supérieure du tarse est garnie de plumes noires.

Les *jeunes* ont le rouge de la tête marqué de noir; l'iris d'un cendré blanchâtre et le noir de leur livrée de couleur mate.

La Suisse et la Savoie fournissent des *sujets des deux sexes* dont le rouge de la tête tire parfois sur l'orange.

Je n'ai pas rencontré d'autres variétés, sinon une

femelle que l'on m'apporta, en janvier 1849, dont le plumage portait sur le croupion, sur le ventre et l'abdomen quelques plumes en partie blanches. Si elle eût été capturée un mois plus tard, elle aurait sans doute donné lieu à une variété curieuse d'albinisme.

Le Pic Noir habite principalement les forêts du nord de l'Europe, celles des hautes montagnes de l'Allemagne, de la Suisse et des Vosges. On le rencontre jusqu'en Sibérie. Il est assez répandu pendant toute l'année en Savoie, dans les plus vastes forêts de hêtres, de pins, de sapins et de mélèzes de la Maurienne, de toute la Tarentaise, et du haut Faucigny, surtout dans les vallées boisées de Samoëns, de Sixt, de Chamonix, de Passy, etc., etc. On le voit encore dans les bois les plus solitaires de la vallée des Éparres; dans ceux de la Grande-Chartreuse et de Saint-Hugon. Quoique je l'aie tué dans les forêts de Joigny, près de Chambéry, en octobre 1849, et rencontré de nouveau à cette même époque en 1850, je dois faire observer qu'il ne se reproduit pas dans cette localité, pas plus que dans les bois de sapins de l'Élliat et du Planet, au-dessus de Saint-Cassin, où on le remarque aussi de temps en temps durant ses excursions d'automne et d'hiver. Les habitants de ces deux dernières localités le nomment *Coq des Bois*, à cause de son habitude de hérissier les plumes rouges de sa tête en forme de crête, quand

il reste pendant quelques instants fixé à la cime d'un arbre.

Il entre en amour dès l'équinoxe du printemps. C'est alors que l'on commence à entendre le mâle, qui fait résonner les sombres forêts de nos montagnes les plus septentrionales et les plus solitaires de ses cris forts, langoureux, et parfois semblables à une sorte de miaulement assez prolongé. Quoique pleins de tristesse, ses cris ont pourtant une grâce que nous méconnaissons : ils sont destinés à engager une femelle à se rendre à l'invitation d'un mâle qui désire s'apparier et se reproduire. Dès que celle-ci, cédant aux désirs passionnés de ce mâle, le réclame aussi, ce dernier se hâte aux premiers accents de voler à sa rencontre en l'interpellant même par d'autres accents plus vifs que les autres. Quand il l'aperçoit, il se précipite d'aplomb sur l'arbre qu'elle occupe ; il se met, en y arrivant, à battre des ailes, puis à voltiger autour d'elle avec une élégance, avec un air de grâce qui sont bien loin de démentir le naturel sauvage de cet oiseau. Ensuite il l'agace par quelques cris et en volant en spirale autour du tronc ou des branches contre lesquelles elle grimpe ou reste cramponnée pendant ce singulier manège ; puis on les voit, après ces ébats amoureux, voler ensemble à la découverte d'un district pour s'y propager.

C'est vers le milieu d'avril que le mâle se met à

travailler à la confection de la cavité qui doit servir de berceau à sa future famille. Il en construit chaque année une nouvelle ; il n'a pas en effet l'habitude de revenir à celle qu'il avait occupée l'année précédente : d'ailleurs, il est rare que celle-ci n'ait pas servi de retraite, pendant l'hiver, à quelque petit mammifère rongeur qui s'y multiplie ensuite. Il la creuse à grands coups de bec dans les arbres les plus vieux et les plus vermoulus à l'intérieur. Il lui donne la même forme que celle du *Pic Vert*, c'est-à-dire, celle d'un long boyau ouvert par le haut, et plus large au fond, destiné à la couvée, qu'à la partie supérieure et à l'entrée qui sont toujours proportionnées à la grosseur de l'oiseau : il a d'ailleurs la faculté de s'allonger et de se raccourcir tellement qu'il s'introduit sans peine par une ouverture dans laquelle on ne peut pas faire pénétrer plus de quatre doigts à la fois. Pour venir plus facilement à bout de sa nidification, il perce d'abord la partie la plus vive de l'arbre, jusqu'à ce qu'il arrive au centre carié, qu'il creuse, vide ensuite, en rejetant au dehors les copeaux et la poussière dont il laisse cependant une petite quantité au fond pour recevoir les œufs. Quelques naturalistes ont dit avec exactitude que le Pic Noir niche aussi dans des creux naturels d'arbres. Mais ils ont passé sous silence qu'il n'y couve qu'après en avoir arrondi l'ouverture et confectionné l'intérieur, comme il a l'habitude de le faire dans les

arbres qu'il entame pour la première fois. Du reste, les petits copeaux extraits de la brèche, que l'on remarque dans tous les cas au pied de l'arbre qu'il s'est approprié, le démontrent évidemment. La femelle pond vers la mi-mai, quelquefois seulement au commencement de juin, suivant les localités, trois, quatre ou cinq œufs tantôt oblongs, tantôt piriformes, et d'un blanc lustré. Leur longueur a 3 cent. 1 ou 3 millim., et leur largeur 2 cent. 5 à 6 millim. Le mâle prend place sur les œufs presque chaque fois que sa compagne les quitte pour aller chercher sa nourriture. Il s'arrache comme elle les plumes qui lui garnissent le milieu de l'abdomen et la partie qui longe la crête du sternum, afin de mieux réchauffer la couvée. Tous les mâles que je me suis procurés en mai et en juin avaient effectivement ces parties du corps presque totalement nues. M. Thabuis a encore eu l'obligeance de me confirmer l'exactitude de ce fait par la capture de trois mâles pris dans le nid, en mai 1852, aux environs de Moûtiers : l'un d'eux figure avec ses œufs dans ma collection.

Les œufs éclosent entre le dix-septième et le dix-huitième jour de l'incubation. Le mâle et la femelle travaillent alors sans relâche pour apporter à leurs petits de grosses becquées de chenilles, de vers, de larves et d'insectes broyés. Assez fréquemment ils les font sortir du nid avant qu'ils soient en état de voler

suffisamment pour se soustraire aux poursuites de leurs ennemis qui viendraient à les surprendre. Mais alors ils ont soin de les cacher séparément dans la même forêt parmi les branches les plus touffues, contre lesquelles les petits se tiennent appliqués et grimpent déjà presque aussi élégamment que leurs père et mère. Dès lors, ceux-ci n'ont plus, pour remplir leur devoir, qu'à leur enseigner les moyens de se nourrir et de se servir à cette intention des divers organes que la nature leur a spécialement distribués. Puis, ils les laissent et ne les reconnaissent plus. Chaque petit rompt aussi toute société avec ses frères, pour vivre, à la manière des *vieux*, seul par les forêts jusqu'à la pariade.

C'est alors que le Pic Noir hante tous les bois, non-seulement de son canton, mais encore ceux des régions qui l'avoisinent. On ne le voit plus qu'occupé à la recherche de sa subsistance ; pour cela, grimper avec une admirable aisance le long de tous les plus vieux arbres qu'il rencontre, parfois descendre, en tournant autour des troncs avec une égale facilité, et s'arrêter devant chaque fente, devant chaque excavation, qu'il sonde avec sa langue très-extensible. Si ces cavités sont trop profondes pour qu'il puisse les visiter convenablement à la faveur de cet organe et s'il présume, d'après la nature de l'arbre, qu'elles recèlent des aliments, il se met à battre en brèche et frappe si vivement le bois qu'on peut aisé-

ment, dans un temps calme, compter tous les coups de bec à quelques minutes de distance. Il descend aussi, pour vivre, à terre auprès des immenses fourmilières que l'on rencontre souvent dans nos vastes forêts de sapins. Il doit y faire une grande destruction de fourmis et de leurs larves, si l'on en juge par l'espace de temps qu'il reste à côté de ces sortes de constructions que la faim et la gourmandise lui font quelquefois renverser de fond en comble, afin de les visiter dans toutes leurs profondeurs. Il attaque aussi les ruches naturelles qu'il découvre dans les bois, et les met en pièces pour se repaître des abeilles ou des guêpes qui les peuplent. Ne nous étonnons donc pas si les Russes, pour éloigner cet oiseau de leurs ruchers, les entourent d'épines et de petits branchages. En automne, quand les insectes, les chenilles, les vers commencent à manquer dans son séjour, il recourt aux fruits secs, aux baies, aux noix, aux noixettes qu'il casse sans peine avec la pointe ou les bords tranchants de son bec, tantôt en les appliquant contre terre, tantôt en les fixant, pour être plus sûr de ses coups, dans une fente d'arbre; mais, ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'on voit en Maurienne, en automne, le Pic Noir faire, pour passer la mauvaise saison dans les bois, des provisions de semences du *pinus cembra* qui est le *pin à pignons* des Mauriennais qui les recherchent eux-

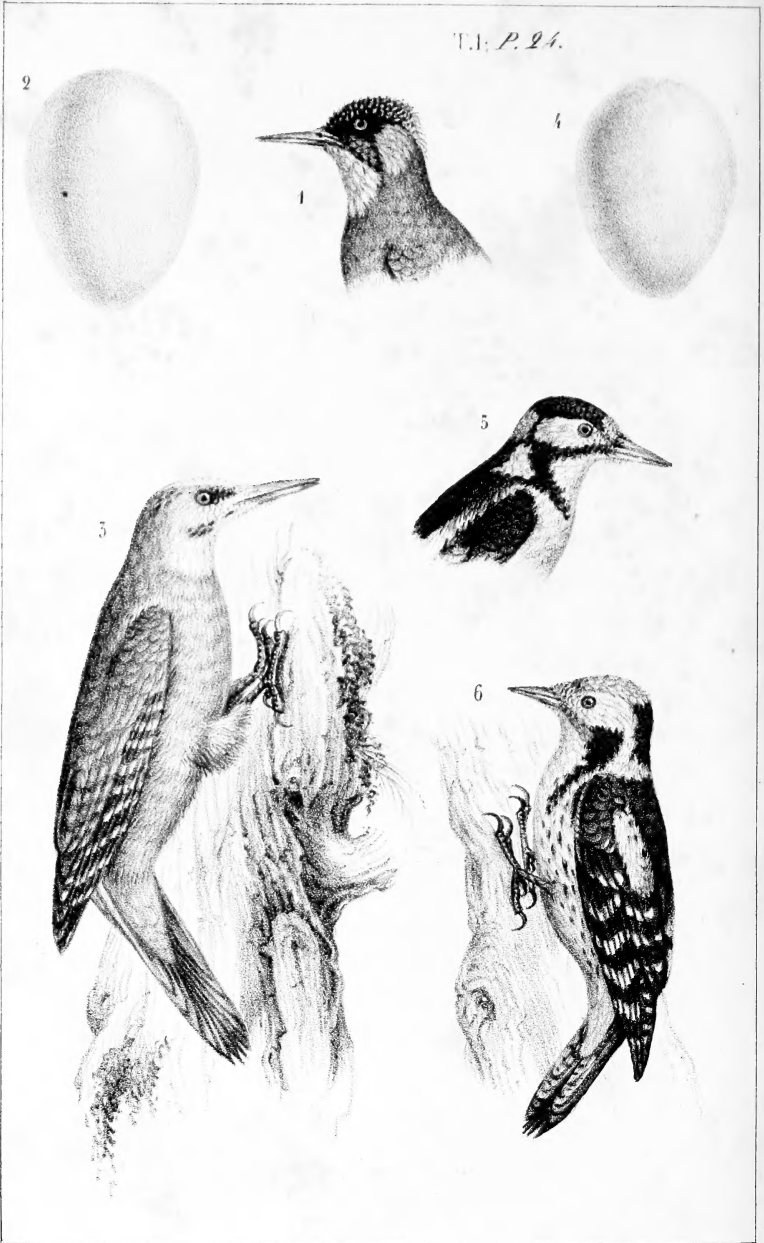
mêmes pour les servir à table, au dessert. Il les épluche, à mesure qu'il s'en empare, avec le bec et en les tenant même, pendant cette opération, entre les doigts, et il n'en retire que l'amande qu'il porte à sa fruiterie¹. Les *jeunes* qui, par le défaut d'expérience, ne se sont point mis en mesure de s'approvisionner pour le premier hiver, errent par tous les bois qui avoisinent leur canton ; ils passent même, dans les temps de neige, d'une contrée à l'autre en courant à la quête de leur nourriture. Les *vieux*, au contraire, qui ont su se créer des ressources alimentaires, restent fidèles à leur séjour d'automne. Ils y possèdent d'ailleurs un magasin d'aliments qui est le fruit de leurs peines et dont ils savent alors apprécier l'importance.

Le Pic Noir a le vol lourd et onduleux, comme la plupart de ses congénères. Sa démarche sur le sol est lente ; elle s'exécute à l'aide de saccades successives.

Il se retire tous les soirs au coucher du soleil, dans un trou d'arbre pour s'y blottir pendant la nuit. Le même creux lui sert habituellement pour tout le temps qu'il habite la même forêt. Sa chair est toujours sèche, très-nerveuse et d'un manger très-médiocre.

¹ Le Nucifrage Casse-Noix (*Nucifraga Caryocatactes*) fait également à cette époque, dans le même pays, des provisions de ce fruit pour s'alimenter pendant le fort de l'hiver.

T. I; P. 24.



Lith. J. Perrin Libr. Édité. à Chambéry.

J. Werner ad Lith.

- 1 Pic Vert, tête de mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 519.
- 2 Œuf de l'espèce; gr. nat.
- 3 Pic Cendré, mâle; $\frac{1}{3}$ gr. nat. - h Œuf de l'espèce; gr. nat.; P. 529.
- 5 Pic Epeiche ou Grand Epeiche, Tête de mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 532.
- 6 Pic Mar ou Moyen Epeiche, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 540.

47. — Pic Vert (*Picus Viridis*), CUVIER.

Noms vulgaires : Pivert, *Pichat*, *Peçat*, *Piçhat*, *Pioque*.

Picus Viridis Linn.). — Le Pic Vert (Buff.). — Pic Vert (*Picus Viridis*). Temm., Vieill.

Les noms vulgaires qui précèdent sont ceux dont on se sert le plus fréquemment en Savoie pour désigner ce Pic. On lui donne encore d'autres dénominations qui fournissent, dans les contrées où elles sont en vogue, une explication presque analogue. Ainsi, on le nomme l'*Oiseau de la pluie*, parce que l'on croit qu'il a le don d'annoncer la pluie par des cris différents de ceux qu'il fait entendre habituellement, et qui paraissent plus plaintifs que les autres : on peut les traduire par les mots *pliu*, *pliu*, *pliu*, *pliu*. Plusieurs habitants de Saint-Cassin et de Montagnole, près de Chambéry, le dénomment *Procureur du meunier*, comme annonçant, d'après leur idée, la pluie et la crue d'eau qui fait moudre le moulin. Quelques campagnards du Faucigny l'appellent aussi pour le même motif le *Crieur des meuniers* (*Crii del meni*).

Quelques vieilles gens et des personnes crédules attribuent au Pic Vert la connaissance d'une herbe ou d'une plante propre à faire sauter le fer. Elles assurent sérieusement que, si l'on vient à fermer avec une planche, par exemple, fixée à l'arbre au moyen de pointes ou de tout autre instrument de fer, la cavité dans laquelle il se retire chaque

soir pour dormir, ou celle qui renferme sa couvée, cet oiseau, en retrouvant son habitation close, va de suite à la recherche de cette plante. Il revient ensuite, disent-elles, à son refuge et s'empresse de l'ouvrir à l'aide de cette herbe, dont il se sert comme d'une lime, c'est-à-dire en faisant passer et repasser avec son bec sa tige ou ses feuilles sur les objets en fer, qui ne tardent pas à se rompre et à lui rétablir libre l'entrée de sa demeure. Mais il en est de ces idées comme de plusieurs autres inventées à plaisir sur beaucoup d'oiseaux et dont l'ignorance et la superstition savent seules tirer quelque parti.

Le Pic Vert a 34 ou 35 cent. de taille.

Les *adultes* et les *vieux mâles* ont les moustaches qui longent de chaque côté la gorge, le sommet de la tête et l'occiput garnis de plumes allongées en pointe, d'un gris très-foncé à la base et d'un rouge brillant à l'extrémité. Leur face est noire. Leurs parties supérieures sont d'un beau vert un peu mêlé d'olive. Le croupion est jaune. Le dessous du corps d'un cendré verdâtre. Les plumes alaires sont tachetées régulièrement de blanchâtre sur les barbes extérieures; celles de la queue traversées par des raies étroites de couleur olivâtre. Le bec est jaunâtre à la base de la mandibule inférieure et noirâtre dans le reste de la longueur; l'iris blanc. Les tarses sont d'un brun verdâtre. L'articu-

lation du genou est garnie de plumes blanchâtres.

Les *femelles* ont seulement moins de rouge sur la tête, moins de noir sur la face et autour des yeux et les moustaches noires, au lieu de les avoir rouges comme les *mâles*. Elles ont encore les couleurs moins pures.

En quittant le nid, les *jeunes* ont le rouge de la tête peu apparent, les moustaches formées de plumes en partie noires, en partie blanchâtres et le dessous du corps d'un blanc verdâtre, marqué en travers par de nombreuses bandes brunes.

Ils perdent, par l'effet de la première mue qui s'opère déjà sur la fin d'août, les raies brunes des parties inférieures. Quelques *sujets* en conservent encore jusqu'à la seconde mue quelques indices sur les plumes du bas-ventre.

Les *jeunes mâles* prennent aussi du rouge sur les moustaches à la première mue.

J'ai vu, dans des collections, des *sujets* blancs ou blanchâtres avec la tête jaunâtre ou roussâtre ; d'autres d'un ton blanchâtre avec quelques espaces des couleurs ordinaires faiblement prononcés ; d'autres enfin plus ou moins marquetés de blanc sur le plumage ordinaire. Mais je n'ai pas encore rencontré en Savoie ces variétés accidentelles.

Le Pic Vert est l'une des espèces de son genre le plus répandues dans notre pays. On l'y observe pendant toutes les saisons, même durant les froids

excessifs. Les coteaux, les contrées montagneuses garnies de bois et d'arbres de haute futaie, tels que chênes, frênes, noyers, châtaigniers et sapins, sont les localités de la Savoie qui le possèdent le plus abondamment. Il est moins commun en plaine, où il recherche particulièrement les parcs, les vergers ombragés, les bois ou les rangées d'arbres qui les avoisinent.

Il vit à peu près comme le *Pic Noir*, mais il est d'un naturel si timide, si sauvage, qu'au moindre bruit il fuit épouvanté ou se cache promptement. Il n'est cependant pas dépourvu de finesse; si un chasseur le suit de près pour le tirer, il sait d'abord se dérober à sa vue, en tournant autour d'un arbre ou d'une branche épaisse et en se tenant toujours au côté opposé. Aussitôt qu'il s'aperçoit que le chasseur s'arrête pour le surprendre, il reste aussi lui-même immobile derrière l'arbre; puis il écoute; il allonge doucement le cou pour ne pas faire paraître de derrière le tronc qui le cache plus que le bout de la tête dont les plumes rouges seules sont alors hérissées, ce qui atteste sa timidité, son effroi; il examine alors la conduite du chasseur, et sitôt qu'il découvre le danger qui le menace, il s'envole en criant. Il aime à vivre seul, comme ses congénères : aussi ne le rencontre-t-on toujours qu'un à un, sauf cependant à l'époque de l'amour. C'est à la difficulté, dans laquelle il se trouve pres-

que sans cesse, de pouvoir se procurer abondamment sa subsistance, comme à la nécessité de parcourir, pendant le jour, sans relâche, les arbres qu'il rencontre durant ses courses erratiques pour y chercher des aliments, que nous devons attribuer ce penchant si prononcé pour la solitude que le besoin seul de se reproduire peut éteindre, par intervalle, au printemps. Il se nourrit de la punaise qui vit sur les pins et les sapins, des fourmis dont sa chair s'approprie souvent le goût, des larves perforeuses, des chenilles, des chrysalides, des œufs de papillons et d'araignées, des scarabées, des abeilles, et quand ces aliments font défaut, il recourt aux noix, aux noisettes, aux glands et aux baies de diverse nature. Il cherche ses aliments, comme le précédent, en grim pant le long des arbres et en s'arrêtant devant chaque fente, devant chaque cavité qu'il découvre dans l'écorce et dans le bois. Comme lui, il a le talent de reconnaître, d'après le son qu'il obtient de l'arbre qu'il frappe ou plutôt qu'il sonde, les endroits creux où se sont établis des vers rongeurs, des insectes dont il est friand, et ceux qui lui cachent des larves et des chrysalides. Quand il paraît sûr d'avoir trouvé ces cavités, il se met à entamer avec tant de force le bois qui les couvre, que souvent il le dépouille en quelques instants de son écorce, et garnit ensuite le pied de l'arbre des copeaux qu'il fait sauter pen-

dant qu'il bat en brèche. Après quelques violents coups de bec, on le voit s'élancer brusquement de l'autre côté de l'arbre, afin de saisir les insectes qu'il aurait déjà mis en mouvement et qui pourraient alors sortir par les fentes opposées de l'écorce ou du bois. Ce n'est donc pas dans l'intention de voir s'il est déjà parvenu à percer l'arbre de l'autre côté, comme veulent bien encore le croire plusieurs personnes, qu'il se porte ainsi d'un côté à l'autre et par bonds si précipités qu'il disparaît à l'instant et qu'on le croit envolé. C'est pendant cette opération et quand il travaille à la percée de son nid qu'il se laisse approcher de plus près que d'habitude.

On remarque pourtant le Pic Vert plus souvent à terre que le *Pic Noir*, et presque toujours auprès d'une fourmilière. Il étend sa langue aussi lombriciforme sur le passage des fourmis et la retire chaque fois qu'il la sent chargée de ces insectes pour en avaler plusieurs à la fois ; cette manière de se nourrir lui est presque toujours avantageuse, car l'humidité continuelle de cet organe, notamment l'humeur glutineuse dont il est imprégné, attire les fourmis qui s'y engluent dans l'espoir d'y trouver du butin. Pendant qu'il attend patiemment que sa langue se remplisse de ces insectes, il reste accroupi sur le sol ; il s'abstient même de faire le moindre mouvement capable de détourner ces petits

animaux du piège qui leur est tendu. Cette ruse est admirable; sans elle, il lui faudrait un temps considérable s'il voulait, pour se nourrir d'aussi faibles proies, les saisir l'une après l'autre. Lorsqu'en automne et en hiver les insectes, les larves et les vers lui manquent, il va à la découverte des glands, des châtaignes, des noix et des noisettes. Il brise sans peine les coques ligneuses de ces derniers fruits, en les frappant sur le sol à coups de bec redoublés, ou bien en les logeant dans des trous assez larges pour les contenir, pendant qu'il les casse. Quelques *sujets*, spécialement des *vieux*, ont aussi la singulière précaution de cacher en automne, dans des arbres creux, le surplus des fruits à noyaux qu'ils ne peuvent manger, afin de se conserver quelques aliments pour les aider à supporter plus agréablement que leurs compagnons qui n'ont pas la même prévoyance, la disette pendant le fort de l'hiver. Ceux qui sont ainsi approvisionnés sont ces *individus* qui ne s'éloignent pas, durant cette triste saison, du même bois, ni du même parc, ni des mêmes arbres qui avoisinent les habitations rustiques. C'est là du reste qu'ils ont, dans un arbre élevé, une cavité qui leur sert de magasin et où ils se rendent deux ou trois fois le jour, suivant leur besoin.

Le Pic Vert est habituellement apparié en Savoie avant la fin de mars. Le mâle pousse alors des cris

d'amour que l'on peut traduire par les mots *tió*, *tió*, *tió*, *tió*, *tió*, répétés jusqu'à quinze fois de suite d'un ton sifflé. Ces cris, qu'ils commencent à faire entendre dès les premiers beaux jours qui nous arrivent depuis la fin de février, sont plaintifs, traînés, et retentissent à de grandes distances, surtout vers le milieu d'avril, époque à laquelle ils ont généralement acquis toute leur force naturelle. Outre ces cris qui sont particuliers au mâle, pendant le temps des nichées, il en fait entendre d'autres, qui sont également propres à la femelle ; ils sont très-forts et précipités ; il les jette en volant et quand il fuit pour échapper à un danger, comme quand il se désole, en voyant sa progéniture menacée ou devenue la proie des dénicheurs. Ces cris, qui sont tout différents des premiers, articulent les mots, *tiákakan*, *tiákakan*. C'est aux premiers jours d'avril que ce Pic travaille à la construction de son nid, qu'il fait très-profond et qu'il n'adopte que pour une seule couvée. Le mâle et la femelle s'occupent alternativement et avec la plus grande activité de la percée de cette demeure qu'ils pratiquent au cœur d'un arbre vicié ou de bois tendre, comme dans un sapin, un peuplier, un frêne, un tremble, ou dans un vieux noyer ou un ancien châtaignier. Ils lui donnent en la creusant et en la vidant, à mesure qu'ils avancent, la même forme que celle du *Pic Noir*. Ils rendent également cette cavité

si profonde , si oblique , si étroite dans le haut et à l'ouverture, que le jour ne peut y pénétrer, et que les petits y sont nourris dans l'obscurité. La ponte s'opère vers le milieu ou sur la fin d'avril, et seulement en mai, dans les pays de montagne. Elle est de cinq, six ou sept œufs oblongs et d'un blanc transparent et brillant. Ils ont 3 cent. 1-2 mill. au plus de longueur, et 2 cent. 1 mill. de largeur. Ils portent quelquefois des nuances en forme de marbrures et d'une teinte plus foncée que la couleur du fond; mais elles ne sont pas naturelles, et proviennent de ce que la poussière des vieux arbres , au sein desquels cet oiseau niche, se trouve souvent humectée au printemps à la suite des pluies; les œufs se colorent donc de ces sortes de taches au moment où la femelle les dépose sur cette poussière. Cette dernière est aussi le seul matelas que le père et la mère réservent à leurs petits. M. Vieillot n'avait sans doute pas eu occasion de voir le nid de ce Pic, quand il a écrit, dans sa Faune française, que *le nid de cet oiseau est composé de mousse et de laine, et la ponte de quatre à six œufs verdâtres avec de petites taches noires*. Si l'on parvient à surprendre dans le nid le mâle ou la femelle pendant qu'ils sont occupés à couver, ou si on les inquiète en y introduisant une baguette ou tout autre objet, ils soufflent horriblement, au point qu'ils effrayent parfois les

dénicheurs qui s'imaginent alors que le fond du nid renferme plutôt une vipère qu'un oiseau. On les y surprend très-facilement, car ils ne partent guère qu'à la dernière extrémité; plusieurs s'y laissent même faire prisonniers pour n'avoir pas pris la fuite avant l'arrivée du dénicheur à l'entrée de leur nid, que ce dernier se hâte alors d'agrandir à coups de hache, pour y introduire le bras et s'approprier sa victime.

Le père et la mère nourrissent et élèvent leurs petits avec les mêmes soins, avec le même attachement que le *Pic Noir*. Ils ne les abandonnent pas avant qu'ils puissent bien voler; et comme, à cette époque, les petits mangent seuls, on les rencontre déjà isolés, par les bois, comme leurs parents.

Le *Pic Vert* vole par bonds et par sauts. Il plonge, se relève et replonge encore en traçant en l'air des ondulations très-marquées. Il dort dans des creux d'arbres. Il s'y rend toujours de bonne heure avant la nuit, et y reste jusqu'au jour. Cette habitude de se loger ainsi pendant la nuit, surtout celle de revenir habituellement au même refuge, lui est souvent pernicieuse dans nos campagnes. Les bergers le veillent pour le voir rentrer le soir dans son asile, et ils essayent pendant son sommeil d'y parvenir, soit en grimpant, soit à l'aide d'une échelle, pour le prendre. Ils sont ordinairement sûrs de le capturer; puis ils l'étouffent aussitôt

qu'il est en leur pouvoir, pour en retirer quelque gain. En effet, la plupart des Pics Verts que l'on vend en automne et en hiver sur nos marchés ont péri plutôt victimes de la strangulation, comme le démontre bien à l'intérieur la congestion de sang que l'on remarque, en les dépeçant, à la gorge et au cerveau, que du plomb dont on ne reconnaît du reste pas la moindre marque.

48. — Pic Cendré (*Picus Canus*), TEMMINCK.

Picus Canus (Linn.).—Pic à Tête Grise (*Picus Canus*), Vieill. Faune franç. (Pl. 25, fig. 1, le mâle).

Ce Pic a été longtemps confondu avec le *Pic Vert*. Buffon en a fait une variété. Cependant s'il lui ressemble par le mélange des couleurs, par ses formes, par ses habitudes, il sera toujours aisé de l'en distinguer au premier coup d'œil, en examinant sa taille qui est moins grande de 2 cent.; sa couleur d'un cendré clair qui règne sur l'occiput, sur les joues et sur le cou; surtout son front qui est *seul* d'un rouge cramoisi, et le sommet de sa tête marqué longitudinalement de quelques taches noires, là où le *Pic Vert* est d'un rouge brillant.

Le *mâle adulte* est encore reconnaissable par un trait noir situé entre l'œil et le bec; par deux petites bandes noires en forme de moustaches, bien moins apparentes que celles du *Pic Vert*, qui se dessinent sur les côtés du cou; par le vert clair des plumes du dos, suivi de jaunâtre sur le croupion;

enfin par le cendré à peine nuancé de vert qui occupe les parties inférieures. Les plumes alaires sont d'un vert mêlé d'olivâtre et les barbes extérieures des rémiges tachées de blanc. Le bec est plus comprimé que celui du *Pic Vert* et de couleur de corne foncée. L'iris est d'un rouge clair. Les pieds sont d'un gris foncé.

La *femelle* n'a point de rouge sur le front comme le *mâle*, qui a en outre la faculté de relever et d'abaisser les quelques plumes ainsi colorées de cette partie. Cette couleur y est remplacée par de petites taches noires, et le reste de la tête est cendré. Ses moustaches et le trait noir du lorum sont moins prononcés que chez le *mâle*.

Le *Pic Cendré* habite particulièrement le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Il est en outre abondant en Norvège, en Russie et dans quelques contrées de l'Allemagne. Il est au contraire rare en France et en Suisse. On ne l'a encore remarqué jusqu'à présent que très-accidentellement en Savoie, et seulement dans le Faucigny, à peu près dans les mêmes localités que visite parfois le *Pic Tridactyle*¹. Ce n'est que pendant l'automne et l'hiver, c'est-à-dire aux époques des excursions des *Pics*, que l'on est parvenu à l'y rencontrer et à le capturer. La position géographique des localités

¹ M. Coppier de Bonneville possédait en 1846, un *mâle* qui lui avait été envoyé de Taninges.

où cet oiseau a paru jusqu'à ce jour en Savoie, m'engage à croire que les quelques *sujets* qui s'y sont fait observer étaient indubitablement venus de la Suisse où l'espèce se reproduit peut-être dans les forêts les plus reculées des montagnes.

Ce Pic tient des habitudes du *Pic Vert* et du *Pic Noir*. Il se nourrit de guêpes, de chenilles rases et velues, de sauterelles, de fourmis, de larves, de semences de pin et de sapin, et de fruits secs. Il niche dans les creux d'arbres. Sa ponte est de cinq ou six œufs d'un blanc éclatant, mais un peu moins longs et un peu moins larges que ceux du *Pic Vert*. Sa chair est parfois encore plus mauvaise, suivant le choix de ses aliments, que celle des deux espèces précédentes. Les Tuaguses de la Nayaia-Tanguska attribuent, selon Gmelin, des vertus à la chair de cet oiseau. Ils la font rôtir, la pilent, et y mêlent de la graisse quelle qu'elle soit, celle d'ours exceptée. Ils enduisent ensuite avec ce mélange les flèches dont ils se servent à la chasse. Un animal atteint d'une de ces flèches tombe, disent-ils, toujours sous le coup qui le frappe.

49.—Pic Épelche ou **Grand Épelche** (*Picus Major*).

Noms vulgaires : Dame, Pic-Pie, Pi-Noir-et-Blanc. En Tarentaise : *Pioque*, *Soldat*.

Picus Major (Linn.).—Le Pic Varié ou Épeiche (Buff.).—L'Épeiche ou Grand Pic Varié (*Picus Major*), Cuv.—Pic Épeiche (*Picus Major*), Vieill., Temm.

Ce Pic a 25 cent. de taille.

Le *mâle*, qui est réellement l'un des plus jolis *Pics* de notre pays, a le front traversé par une bande d'un blanc roussâtre et l'occiput par une autre bande d'un rouge cramoisi. Cette même couleur occupe encore l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue. Il est d'un noir profond sur les autres parties supérieures, c'est-à-dire sur le sommet de la tête, entre le front et l'occiput, sur le dos, sur les ailes, sauf les scapulaires, les moyennes couvertures des ailes et de petits carreaux sur les pennes qui sont d'un blanc pur. Les pennes du milieu de la queue sont aussi noires et les latérales terminées de blanc, avec quelques taches transversales noires.

Il a les tempes et un espace sur la partie latérale du cou d'un blanc pur ; puis une large bande noire, semblable à une moustache, qui part de l'angle du bec, se divise vers l'oreille en deux branches, dont l'une va rejoindre le noir de la nuque, l'autre descend obliquement et arrive en s'élargissant jusque sur les côtés de la poitrine. Les parties inférieures sont jusqu'à l'abdomen d'un blanc sale, presque pur chez les *vieux*, et d'un blanc roussâtre clair chez

les *jeunes*, après la *première mue*. Le bec est couleur de plomb; l'iris rouge; les pieds sont d'un noir bleuâtre.

La *semelle* diffère seulement du *mâle* parce qu'elle n'a pas de rouge sur l'occiput, où cette couleur est, chez elle, remplacée par du noir.

Les *jeunes mâles*, avant la *première mue*, c'est-à-dire, depuis leur sortie du nid jusqu'au mois de septembre, ont le sommet de la tête d'un rouge terne, l'occiput noir et les parties inférieures marquées de petits traits obscurs.

A la *mue*, le rouge de la tête disparaît et fait place au noir. Le *mâle* prend alors sur l'occiput, qui était noir, le rouge cramoisi. Le blanc et le noir de sa livrée s'épurent aussi.

Ce Pic est sujet, dans un âge avancé, à varier d'un blanc plus ou moins pur sur tout le corps où toutes les couleurs ordinaires, noires et rouges, sont faiblement ébauchées par des teintes plus obscures que le blanc qui règne alors. J'ai tué, en décembre 1849, près de Chambéry, un *mâle* qui avait la partie inférieure des plumes alaires et caudales d'un roux obscur. Le reste de sa livrée était pareil à celle des *vieux mâles*.

Le Pic Épeiche est sédentaire en Suisse et en Savoie. Il est assez commun dans les bois situés au nord de notre territoire, surtout dans ceux de la haute Savoie, de la Tarentaise et de la Maurienne.

Il est bien moins connu aux environs de Chambéry que le *Pic Vert*, parce qu'il y est effectivement plus rare, même en hiver, qui est l'époque la plus marquée des excursions erratiques des *Pics*. Pendant cette saison, il hante seul, quelquefois par paires, tous les bois qu'il découvre durant ses voyages. Il vient alors se montrer jusque sur les arbres et les taillis qui garnissent les vergers, les parcs, les haies et les clôtures des jardins. On le voit dans tous ces lieux continuellement occupé à la recherche de sa subsistance et grimper à cette intention de préférence sur les arbres fruitiers, car il y trouve plus abondamment que sur les autres les œufs de papillons, les petites chenilles engourdies dans leurs soies et les chrysalides qu'il convoite alors.

Quoique ce *Pic* tienne un peu des habitudes du *Pic Vert*, et qu'il se laisse fréquemment approcher de plus près, il m'a pourtant toujours paru plus défiant que lui. Si quelqu'un le surprend, si quelque objet lui fait ombrage dans son canton, il se cache subitement derrière un tronc ou dans une touffe de feuilles et de petites branches. Il s'y tient blotti; il ne fait pas même d'autre mouvement que celui nécessaire pour suivre d'un œil attentif la personne ou l'objet qui l'affecte. Si l'on se met à tourner autour de l'arbre pour le tirer ou pour l'examiner, il tourne aussi lui-même en grim pant de manière à se dérober tou-

jours à nos regards, c'est-à-dire, en se tenant toujours au côté opposé. Bien plus, quand il a soif, c'est toujours sans bruit et jamais d'un seul vol qu'il arrive auprès d'une source ou d'un fossé. Il commence d'abord à voleter d'arbre en arbre, et chaque fois qu'il s'arrête, il tourne avec inquiétude sa tête de divers côtés et il écoute. Au moindre bruit, il retourne avec précipitation dans le bois, en lâchant même un ou deux cris qui articulent le mot *quet* ou *quit*, suivant les *individus*. Ces cris enroués, jetés à la hâte, quand cet oiseau s'élance au vol, aussi bien que les plumes rouges de l'occiput, qu'il tient alors ébouriffées, attestent sa surprise et son effroi. C'est aussi ce même cri qu'il pousse en été, quand il nous découvre autour de sa progéniture, quand il entend du bruit dans son canton et à l'aspect d'un mammifère nuisible à sa couvée. Si, au contraire, il peut arriver sans se laisser effrayer jusqu'à l'arbre ou le buisson le plus près de l'eau, où il veut se désaltérer, il descend de branche en branche jusqu'à la plus basse, puis de là sur le bord de la source. Mais avant de tremper le bec dans l'eau, il a encore soin d'écouter et de regarder autour de lui. Dès qu'il a bu, il prend le vol et rentre au sein du bois d'où il est venu. Sa voix, comme nous venons de le voir, est tout à fait différente de celle du *Pic Vert*. Elle est moins forte, moins dure et moins aiguë. Elle prononce toujours avec enrouement les

syllabes *quet, quet*, ou *tre, tre, re, re, re, re*, tantôt une à une, tantôt par deux, par trois ou par plusieurs consécutivement, surtout dès le temps de l'amour jusqu'après l'éducation des petits. Ces derniers cris, qui forment d'ordinaire une espèce de roulement, quand ils sont articulés précipitamment, servent souvent d'appel entre le mâle et la femelle. Le premier du couple qui les produit obtient déjà, en finissant, la réponse de l'autre qui est dans le voisinage.

L'Épeiche se nourrit de hannetons qu'il poursuit et saisit au vol, d'abeilles dont il dévalise les ruches naturelles qu'il rencontre dans les forêts, de fourmis, de larves perforées et d'autres espèces qu'il sait se procurer aussi avantageusement que les *Pics* précédents, en sondant avec sa langue, aussi sujette à s'étendre beaucoup en dehors du bec, les fentes, les petites ouvertures des arbres pourris, dans lesquelles il ne peut pénétrer. Sur la fin de l'automne, quand il se ressent du manque des insectes, il recourt, pour vivre, aux semences de plusieurs arbres, aux baies des rosiers sauvages, aux fâines, aux noisettes, aux châtaignes et aux glands. Les chasseurs qui désireraient tuer ce *Pic*, surtout quand il court sans cesse par les bois à la quête de ses aliments, feraient bien d'avoir recours à un moyen déjà usité avec succès chez les naturalistes. Il suffirait seulement, après s'être caché derrière un gros arbre ou au sein

des buissons, de frapper à l'endroit où l'on aurait vu un ou plusieurs de ces oiseaux habitués, coup par coup sur la crosse de son fusil ou bien sur l'extrémité d'une branche sèche et creuse, avec une petite boule également creusée en dedans ou avec un morceau de bois vieux et léger, de manière à en obtenir quelques sons rauques ou enrourés. On ne tarderait pas, pour peu que l'on eût évité de faire du mouvement, à voir cet oiseau, guidé par sa curiosité naturelle, arriver peu à peu jusque près du chasseur embusqué, puis paraître dans une inquiétude extrême pour découvrir l'origine et le but du bruit qu'il vient d'entendre. Il a en effet lui-même la singulière habitude de frapper à coups de bec précipités l'extrémité de la plupart des branches sèches des arbres qu'il visite.

Le Pic Épeiche s'apparie dès que l'hiver est fini, et se retire, avec la compagne qu'il s'est choisie, dans les bois des contrées montueuses pour se propager. C'est alors qu'il se rend en assez grande quantité dans les forêts de sapins et de mélèzes du Faucigny, des environs d'Albert-Ville, de la Tarentaise et de la Haute Maurienne. Un petit nombre d'*individus* restent établis dans les bois de la plaine, dans ceux des coteaux qui l'avoisinent et s'y reproduisent particulièrement dans les bois de noyers et de châtaigniers, quelquefois le long des rangées de peupliers qui bordent les champs, les routes ou les

eaux. Le mâle et la femelle, pour couvrir, prennent possession d'un creux d'arbre naturel ou d'une cavité abandonnée par les loirs, par le *Pic Vert* ou par le *Torcol*. Ils se donnent cependant quelquefois tant l'un que l'autre la peine de creuser à coups de bec secs et redoublés leur nid en tout ou en partie; c'est-à-dire, qu'ils le font partiellement, quand ils approfondissent ou élargissent la cavité qu'ils se sont appropriée; en entier, quand ils le pratiquent d'eux-mêmes dans des arbres sains et d'un bois tendre.

J'ai eu l'occasion de m'assurer de ce fait plusieurs fois, et notamment le 30 mai 1852, avec M. Thabuis, à Hautecourt, près de Moûtiers, où nous découvrîmes un nid de ce *Pic* avec des petits, qui avait été percé pour cette couvée dans un sapin dont le centre seul nous parut un peu vicié¹.

Quand la cavité se trouve achevée, ce qui arrive déjà à la fin d'avril ou seulement en mai, suivant les localités, la femelle se met à y pondre cinq ou six œufs d'un blanc pur, paraissant un peu transparent et plus ou moins luisant. Leur forme est variée: elle est tantôt oblongue, ou semblable à celle d'une poire, tantôt arrondie aux deux bouts². Leur longueur a 2 cent. 5 ou 6 millim., sur un diam. de

¹ C'est donc mal à propos que des auteurs ont avancé que ce *Pic* ne creuse pas de trou pour nicher.

² M. Vieillot a commis une nouvelle erreur en disant que le *Pic Épeiche* pond des œufs d'un blanc grisâtre, mélangé de petites taches noires.

1 cent. 8 ou 9 millim. Les petits, quand ils n'ont pas été importunés dans leur nid, n'en délogent pas avant d'être bien en état de voler. Si, au contraire, ils ont eu de fréquentes visites de la part des dénicheurs, les père et mère les en font partir aussitôt qu'ils peuvent voleter ou battre suffisamment des ailes pour passer seulement d'un arbre à l'autre. Cependant, ils sortent de temps en temps de leur cavité après le seizième jour de leur éclosion, comme pour s'exercer à grimper le long de la branche ou du tronc qui les a reçus dans son sein. Mais ils y rentrent au moindre bruit, et en entendant crier leurs parents qui, dès qu'ils les voient s'aventurer de la sorte, les avertissent de leur imprudence. Toute la jeune famille se désunit pour vivre isolément par les bois, sitôt qu'elle est à même de se nourrir du produit de ses peines, ou plutôt de son industrie; car les *Pics* ne sont-ils pas de tous les *oiseaux sylvains* les plus doués de ressources industrielles et les plus intelligents sous le rapport de la quête et de la capture de leurs aliments? Il y a pourtant quelques couples qui se sont reproduits ensemble qui ne se quittent pas immédiatement après l'éducation des petits : ce sont ceux que l'on rencontre de temps à autre encore associés dans nos bois montagneux où ils continuent à vivre en bonne harmonie jusqu'en septembre, c'est-à-dire, pendant plus de deux mois après la séparation de leurs petits.

La chair du Pic Épeiche conserve souvent, quelques jours encore après la mort de l'oiseau, un goût de faux musc qui provient de la forte consommation que fait ce Pic de fourmis, de punaises d'arbres et d'autres insectes de bois. Elle est conséquemment un manger très-médiocre et apparemment mauvaise, quand l'oiseau est encore nourri dans le nid. Je vis, dans une excursion que je fis au commencement de juin 1842, vers les forêts de Saint-Michel des Déserts, deux jeunes gens, propriétaires du chalet où je passais alors la nuit, qui avaient pris le jour même, dans un creux de sapin, cinq petits *Épeiches*, déjà recouverts de la plupart de leurs premières plumes. Ils les firent cuire en ma présence et les mangèrent. Mais quelques heures après, vers minuit, ils furent atteints d'un grand mal de cœur que je vins à bout d'adoucir en leur partageant un peu de liqueur que je portais alors sur moi; puis à l'approche du jour, ils furent encore tourmentés de violentes coliques que l'on ne put calmer qu'en faisant prendre aux malades de fréquentes potions de lait.

50.—Pic Mar ou **Moyen Épelche** (*Picus Medius*).

Noms vulgaires : Dame, Dame Jaillotée, *Piôque*.

Le Pic Varié à Tête rouge (Buff.).—Le Moyen Épeiche (Cuv.).—Pic Varié à Tête rouge (*Picus Medius*), Vieill.—Pic Mar (*Picus Medius*), Temm. Faune franç. (Pl. 26, fig. 1).

Ce Pic a été confondu pendant quelque temps avec le précédent. Il est cependant facile de l'en

distinguer par sa taille, qui est de 22 cent. 6 à 7 millim., au lieu de 25 cent., comme chez ce dernier; enfin par la disposition de ses couleurs et par les formes de ses taches.

Le *vieux mâle* a le front rayé en travers par une bande d'un gris roussâtre, et cendrée chez les *très-vieux*; le dessus de la tête et l'occiput garnis de plumes effilées et d'un rouge cramoisi, moins vif et moins brillant que celui qui pare seulement l'occiput du *mâle* du *Grand Épeiche*. Il a les joues d'un gris blanc; la gorge blanchâtre; la poitrine un peu colorée de roux ou de jaunâtre jusque vers les flancs, qui sont roses et marqués longitudinalement de noirâtre vers l'abdomen. Les couvertures sous-caudales sont d'un cramoisi plus pâle que chez le précédent. Il porte, à l'angle du bec, une bande longitudinale brune qui devient noire au-dessous des yeux, d'où elle s'étend jusque sur les parties latérales de la poitrine. Le dos, les ailes sont d'un noir profond, sauf les scapulaires qui sont blanches et d'autres taches sur les barbes des plumes. Les rectrices sont terminées de blanc et rayées de noir, à l'exception des quatre intermédiaires qui sont noires. Le bec est plus court, plus comprimé et plus pointu que celui de l'*Épeiche*. L'iris est d'un brun rougeâtre. Les pieds sont bruns.

La *femelle* n'a guère plus de 22 cent. de taille. Elle est, comme le *mâle*, rouge sur la tête, mais

d'une teinte moins vive. Les plumes de cette partie sont en outre moins effilées que dans le *mâle*. Les autres couleurs sont généralement plus ternes. C'est aussi par la tête qu'elle diffère essentiellement de la *femelle* du *Grand Épeiche* qui a tout le sommet de cette partie d'un beau noir.

Les *jeunes*, avant la première mue, portent du rouge rembruni sur un petit espace du haut de la tête. Tout le blanc de leur plumage paraît sale. Leurs flancs sont plus tachetés que chez les *adultes*. Le rouge de l'abdomen et des sous-caudales est rose.

Après la mue, ils ressemblent déjà beaucoup aux *vieux*.

Le Pic Mar habite le midi comme le nord de l'Europe; mais il ne paraît être commun nulle part. On le rencontre assez rarement en Savoie, quoiqu'il y reste toute l'année. C'est principalement pendant l'intensité du froid jusqu'à l'approche du printemps qu'on le voit dans nos bois inférieurs, dans nos parcs, surtout dans les châtaigneraies. Les mois de janvier et de février de 1841 et de 1847 amenèrent plusieurs de ces Pics aux environs de Chambéry. On les remarquait alors jusque dans les parcs et les vergers les plus près des habitations.

Pendant l'été et la plus grande partie de l'automne, il faut aller chercher cet oiseau spécialement

dans les bois de haute futaie de nos montagnes, surtout dans ceux qui, par le moyen des sources qui les arrosent sur plusieurs points, entretiennent dans leur sein plusieurs sortes d'insectes ailés ou rongeurs qu'il aime avec excès; tels sont plusieurs bois de frênes, de mélèzes et de sapins des Bauges; ceux des collines de Bissy, de Saint-Sulpice et de Vimines, près de Chambéry; de Pussy et de Bonneval, en Tarentaise. C'est effectivement de ces localités que j'en ai le plus fréquemment reçu.

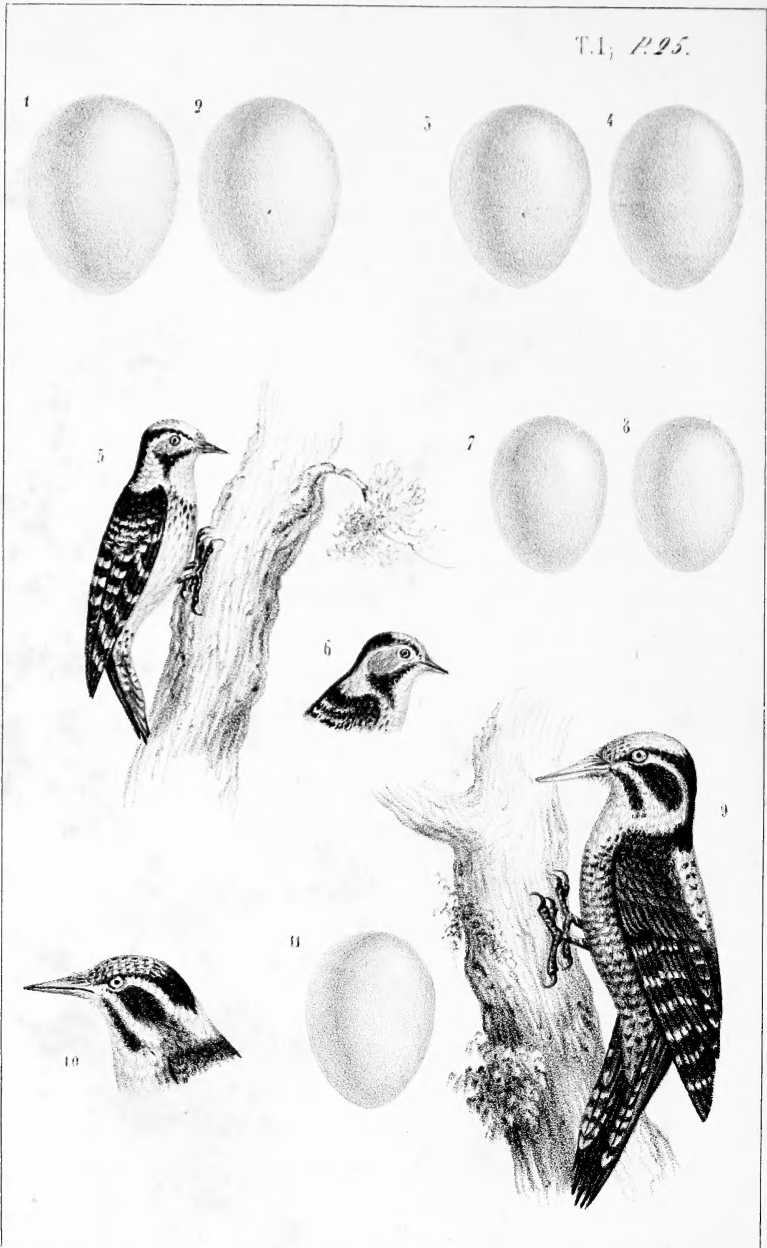
Ce Pic prend en grim pant les mêmes positions que le précédent, c'est-à-dire qu'il visite aussi aisément le dessus que le dessous des branches, même des plus minces. Il descend aussi des parties supérieures du tronc jusque près du sol, en tournant et quelquefois la tête en avant. Pendant toute la belle saison, il vit de coléoptères, de carabiques, d'orthoptères, de mouches, de guêpes, de larves et de chenilles qu'il sait s'approprier de la même manière que le *Grand Épeiche*, et en se donnant autant de peine que lui pour les extraire des cavités qui les cachent. Dès l'automne, il commence à recourir aux fruits, aux baies, aux semences du hêtre, du noisetier, du chêne et du châtaignier. Le chasseur qui le tire peut le perdre, tout en l'atteignant; car, s'il le blesse seulement, et pour peu qu'il lui laisse encore de force, il s'accroche, comme la plupart des autres *Pics* qui sont du reste

des oiseaux excessivement nerveux, avec ses ongles très-recourbés, aux branches ou au travers d'une fente. Il y reste jusqu'à son dernier soupir, à moins que le chasseur, impatienté d'attendre sa chute, ne lui fasse essayer un second ou un troisième coup de feu.

Le Pic Mar cherche à s'apparier dès les premiers jours de mars. C'est bien, en effet, à cette époque que l'on commence à le rencontrer par paires et que sa voix acquiert plus d'étendue. Quoique appariés, le mâle et la femelle continuent encore à errer dans les bois pendant quelques jours, et jusqu'à ce qu'ils aient fait la découverte d'un endroit favorable à leur amour et à l'éducation de leur progéniture, c'est-à-dire, d'un canton très-tranquille et propre à leur fournir tous leurs aliments de prédilection. Ils couvent en même temps que le *Grand Épeiche*, tantôt dans des cavités d'arbres que celui-ci a délaissées, tantôt dans des arbres creusés par les insectes ou par les petits mammifères rongeurs. La ponte est de quatre, cinq ou six œufs un peu moins gros que ceux de l'*Épeiche*, et de la même couleur, mais plutôt piri-formes que oblongs, et renflés vers le gros bout. Ils ont, en longueur, 2 cent. 2 à 3 millim., et en largeur, 1 cent. 6 à 7 millim. Après leur éducation, les petits vivent aussi isolés par les bois. Quoique les *vieux* mènent la même vie jusque vers le printemps, il n'est pas pourtant rare de les observer de temps en temps avec leurs femelles, dans les bois



T. I; P. 25.



Lith. J. Perrin Lib. Éd. à Chambéry.

J. Werner del. Lüh.

- 1 et 2 Œufs de Pic Epeiche ou G^d Epeiche; - 3, 4 Œufs de Pic Mar ou Moyen Epeiche; *gr. nat.*
 5 Pic Epeichette ou Petit Epeiche, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ *gr. nat.*
 6 " " Tête de femelle; $\frac{1}{3}$ *gr. nat.* - 7, 8 Œufs de l'espèce; *gr. nat.*; P. 345.
 9 Pic Tridactyle, mâle; $\frac{1}{3}$ *gr. nat.* - 10 Tête de femelle; $\frac{1}{3}$; *gr. nat.*; P. 553.
 11 Œuf de l'espèce; *gr. nat.*

qu'ils ont l'habitude de venir visiter chaque jour. Il conviendrait donc de croire que le mâle et la femelle qui ont été appariés, bien qu'ils vivent le plus souvent solitaires, ne se trouvent cependant guère éloignés l'un de l'autre, même durant leurs excursions ; qu'ils gardent le même canton tant qu'ils peuvent s'y nourrir à l'aise ; qu'ils se plaisent encore à se suivre et à chercher leurs aliments ensemble chaque fois qu'ils se rencontrent. On voit par là que c'est réellement la nécessité de vivre, ou plutôt, la difficulté dans laquelle ce Pic et ses congénères se trouvent souvent pour se procurer leur subsistance, qui les force à vivre solitaires et ne leur permet de s'allier avec une compagne que lorsque le besoin physique de se reproduire les y contraint.

51. — Pic Épeichette ou Petit Épeiche (*Picus Minor*).

Noms vulgaires : Petit Pic, Petite Dame, Damette.

Petit Épeiche (Buff) — Le Petit Pic (*Picus Minor*), Vieill. — Pic Épeichette (*Picus Minor*), Temm.

Ce Pic est le plus petit de ceux que j'ai à décrire. Sa taille n'excède pas de beaucoup celle d'un *Moineau ordinaire* ; elle est de 15 cent.

Le *vieux mâle* est d'un roussâtre clair sur le front ; il est sur le haut de la tête d'un rouge semblable à celui du *Pic Mar* dont je viens de traiter à l'article précédent. Ce rouge, *après la mue de l'automne*, se mélange un peu de blanchâtre qui disparaît, par l'effet de la *mue ruptile*, à l'approche du printemps

suivant. La région des yeux, les côtés du cou et les parties inférieures sont d'un blanc terne, toujours plus pur sur les parties latérales du cou. De l'angle du bec part une bande noire qui descend sur les côtés du cou et la poitrine. Les flancs portent de fines raies longitudinales de cette même couleur. Le noir règne aussi sur l'occiput, sur la nuque, sur le haut du dos et des ailes ; mais on remarque sur les autres parties supérieures, c'est-à-dire, sur les scapulaires, sur le bas du dos et sur le croupion, un mélange de raies transversales blanches et noires. Les rémiges sont également noires avec des taches blanches et semblables à celles des deux espèces précédentes. Le bec et les pieds sont d'une couleur de plomb assez foncé. L'iris est rouge.

La *femelle* a le sommet de la tête noir. Elle est totalement privée de rouge. Elle a de plus le blanc des parties inférieures comme nuancé de brun et plus tacheté de noir que chez le *mâle*.

Ce Pic varie accidentellement dans les deux sexes d'un blanc plus ou moins pur, ou d'un blanc rousâtre avec tout le noir et le rouge du plumage faiblement ébauchés par des nuances plus sombres.

Quoique le Pic Épeichette fréquente la plus grande partie des contrées centrales et septentrionales de l'Europe, il n'est cependant pas regardé par les naturalistes comme un oiseau bien commun ; on doit conclure de là qu'il n'est nulle part très-abon-

dant. Il est d'ailleurs peu commun en France et même rare dans les régions méridionales. Sans être bien répandu en Savoie, on l'y rencontre pourtant plus fréquemment que le *Pic Mar* ou le *Moyen Épeiche*.

Il se plaît, pendant l'été et le commencement de l'automne, dans les vieux bois de chênes, dans les forêts de sapins et jusque dans les vergers des pays montagneux. Mais c'est principalement en hiver, surtout un mois environ avant le printemps que ce petit Pic se trouve chaque année plus abondant en Savoie : je conclus donc de là que plusieurs sujets des deux sexes abandonnent pendant le froid les pays septentrionaux qui nous avoisinent et viennent, en errant de bois en bois à la recherche de leur nourriture, s'établir momentanément jusque dans nos bois de la plaine et des coteaux. C'est bien, en effet, à ces mêmes époques et surtout pendant les temps de neige qu'on le remarque le plus exposé en vente sur nos marchés et mêlé avec d'autres volatiles, que la disette et la faim ont également fait périr dans des pièges dressés le long des haies, à l'entrée des bois et autour des maisons rustiques. Les campagnards le prennent alors dans des lacets, dans des nœuds coulants, faits avec du crin et dans d'autres engins, qu'ils tendent pour prendre les *Bruants*, les *Pinsons*, les *Moineaux* et les *Mésanges*, dans les lieux où ces volatiles ont l'habitude de venir chercher leur vie. Ils y mettent pour appât des

grains de chanvre, de froment, d'avoine et des noyaux de fruits. L'Épeichette s'y empêtre en suivant le long des taillis, ces petits oiseaux qui l'y entraînent facilement avec eux en voyant une nourriture qu'ils aiment et qu'ils croient pouvoir s'approprier avec confiance.

L'Épeichette se trouve en petit nombre répandu çà et là, pendant la saison des nichées, dans quelques forêts, dans quelques lieux fourrés et plantés de quelques vieux arbres de la Maurienne et du Faucigny; dans quelques bois de hêtres et de sapins des Bauges, et, dans les vallées inférieures, le long des rangées de peupliers qui bordent les champs ou les eaux; dans les bois de noyers et de châtaigniers, enfin dans plusieurs des localités qui possèdent déjà le *Torcol* et la *Sittelle*. Le mâle et la femelle se recherchent sur la fin de février. Depuis l'éducation des petits jusqu'à cette époque, le mâle a été assez silencieux; mais, dès les premiers jours de mars, il ne cesse de redire, quand il est avec sa compagne ou quand il la réclame, lorsqu'il ne l'a pas vue depuis quelques instants, ses cris vifs, assez aigus, qu'expriment les mots *pli, pli, pli, pli*, répétés jusqu'à quinze fois de suite. Il les fait retentir principalement avant de partir de l'arbre contre lequel il grimpe, et de temps en temps en volant ou en passant d'un arbre à l'autre et presque chaque fois qu'il arrive et s'accroche à un nou-

veau tronc. Tous les couples sont en général formés au mois d'avril : ils occupent alors le poste où ils doivent se reproduire. Pour nicher, les paires s'emparent d'un petit trou d'arbre naturel dont elles se voient obligées de disputer quelquefois la propriété aux *Mésanges* et aux *Sittelles*. La femelle pond après la première quinzaine d'avril et dépose ses œufs sur le bois vermoulu ou sur la poussière qu'elle fait préalablement tomber au fond de la cavité, lorsqu'il n'y en a pas suffisamment, en battant, sans doute avec le bec, les parois de son habitation. Ces œufs, dont le nombre est de cinq ou six, sont d'un blanc pur et lustré, assez semblables à ceux du *Torcol*, quoique tantôt plus petits, tantôt plus gros, ce qui tient sans doute à l'âge de l'oiseau qui les pond. Leur longueur a plus fréquemment 1 cent. 8-9 mill., que 2 cent., et leur largeur n'a que 1 cent. 4-5 mill. Quelques ornithologistes ont dit que les œufs de ce Pic sont un peu verdâtres. Je n'ai jamais remarqué cette nuance sur les œufs que je me suis procurés en Savoie, ni sur aucun de ceux qui m'ont été envoyés de la Suisse, et en dernier lieu des Basses-Alpes, par M. Caire. Si cette coloration existe parfois sur un ou sur plusieurs œufs de la même couvée, elle est le résultat de la décomposition du bois vermoulu ou de la terre humectée qui communique, surtout dans les temps de pluie, aux œufs, au moment qu'ils sont déposés au fond

de leur cavité, quelques teintes ternies; c'est ce que l'on remarque d'ailleurs à l'égard des différents *Pics* et même des autres oiseaux qui pondent à nu sur la poussière ou sur le bois des arbres qui tombent en vermoulure. Chaque jour le mâle prend part aux peines de l'incubation, quand la femelle quitte les œufs. Les petits se dispersent et vivent solitaires dès qu'ils sont assez élevés pour trouver d'eux-mêmes les aliments qui leur conviennent. Cependant le père et la mère ne se séparent pas habituellement, sitôt après l'éducation et l'isolement de leurs enfants. Il m'est arrivé assez souvent d'en rencontrer ensemble jusqu'à l'approche de l'hiver, et, dès lors, rarement jusqu'à la pariade. On peut facilement expliquer chez cet oiseau son habitude de continuer à vivre associé après l'abandon de sa progéniture : elle est seulement particulière à quelques paires et nullement en pratique chez les grandes espèces de *Pic*. Comme l'Épeichette est le plus petit oiseau de son genre, il s'ensuit qu'il lui faut beaucoup moins d'aliments pour se nourrir en vivant deux à deux et en se suivant continuellement de près, que les précédents. Ceux-ci sont forcés de renoncer à toute société avec leurs semblables, afin de subsister à l'aise, sauf pendant le temps de la belle saison, qui est la seule époque pendant laquelle ils peuvent vivre appariés sans beaucoup d'embarras et sans nuire à leur appétit réciproque. En effet, ce qui peut servir à

alimenter deux ou trois Épeichettes réunis ensemble, n'est pas suffisant pour rassasier un seul des *grands Pics* que je viens de décrire.

Le Petit Épeiche se nourrit de toutes les espèces de charançons, de petits carabiques, de fourmis, de vers, de larves, de petites chenilles, de chrysalides qu'il cherche sous l'écorce qui se détache des arbres, où sa petitesse lui permet de pénétrer à l'aise ; dans les fentes et les trous des vieux arbres ; dans la mousse et les lichens qui couvrent parfois le bois et les pierres et qu'il a soin d'éparpiller avec le bec, pour y trouver plus vite sa subsistance. Je l'ai vu plusieurs fois s'efforcer à frapper à coups de bec accélérés les parties les moins saines des arbres qu'il visitait et parvenir à en faire sauter quelques morceaux d'écorce et de bois ; il fouillait ensuite la poussière vermoulue qu'il trouvait en dessous, comme les fentes, ou plutôt les galeries que les vers ou les insectes rongeurs avaient pratiquées pour y faciliter la multiplication de leurs espèces. On le voit de temps à autre, à l'entrée des bois touffus, grimper parmi les buissons où l'attirent les baies de plusieurs arbustes dont il mange même les pepins. On le remarque, souvent au commencement de mars, sur la cime des peupliers qui bordent les routes, les champs et l'eau, occupé à ouvrir les bourgeons pour se nourrir de l'intérieur et de l'espèce de résine qui les enduit alors. Il en fait quelquefois une si grande

consommation que son corps en contracte l'odeur. Je me suis assuré de ce fait en abattant à cette époque plusieurs *sujets* le long des routes du Bourget et d'Apremont; sur les bords de l'Albanne et des prairies marécageuses de Bissy, près de Chambéry, où le peuplier domine. En grim pant sur les noyers et sur les châtaigniers, ce Pic ne va souvent pas plus haut que les branches les plus rapprochées du sol; c'est sans doute, parce que ces sortes d'arbres lui procurent, dans la partie inférieure de leurs troncs, infiniment plus de fentes, de cavités et de mousses à fouiller, que la plupart des autres arbres qu'il visite dans toute leur longueur. Il se laisse en toute saison aisément approcher à la portée du fusil. Il n'est d'ailleurs ni farouche ni défiant. Il faut cependant excepter quelques *vieux sujets* qui savent parfois, quand on veut les tirer, se cacher en tournant autour de l'arbre et en se tenant, comme les *Pics* précédents, du côté opposé au chasseur, ou bien encore qui restent blottis, aussitôt qu'ils se voient surpris et en danger, parmi les feuilles ou les branches où l'on ne parvient à les découvrir qu'avec beaucoup de patience, à cause du petit volume de leur corps. Son vol n'est pas bruyant, ni précipité, mais doux et inégal. Il s'exécute au moyen d'un léger battement d'ailes assez semblable à celui du *Tichodrome Échelette*. Il passe la nuit dans les trous d'arbres ou dans un enfoncement couvert par

des feuilles ou de petites branches. Sa chair n'est pas aussi détestable que celle des autres *Pics*, quoique son corps donne, lorsqu'il est vivant ou fraîchement tué, une odeur de musc pareille à celle du *Grand Épeiche*.

Deuxième Section.

TRIDACTYLES (*TRIDACTYLI*),

Cette section ne possède en Europe qu'une espèce que nous rencontrons quelquefois en Savoie. Elle diffère de celles de la première section, en ce qu'elle n'a que trois doigts, deux antérieurs soudés à la base et un derrière.

52.—**Pic Tridactyle** (*Picus Tridactylus*), TEMMINCK.

Picus Tridactylus (Linn.).—Pic à Pieds Velus (*Picus Hirsutus*), Vieill. Faune franç. (Pl. 27, fig. 2, mâle ; fig. 3, tête de la femelle).

Ce Pic est très-différent de tous ceux que je viens de décrire. Sa taille est de 24 à 25 cent.

J'ai pris la description des sexes qui va suivre, d'abord sur trois *sujets* : deux *mâles* et une *femelle*, les seuls qui, à ma connaissance, aient été capturés jusqu'à ce jour en Savoie, puis sur une autre *femelle* que M. de Selys-Longchamps, de Liège, eut la complaisance de m'envoyer en 1852, avec plusieurs autres espèces d'oiseaux particulières au nord de l'Europe.

Le *mâle* est très-reconnaissable par le jaune doré qui lui couvre le sommet de la tête, c'est-à-dire la

partie où la plupart des autres *Pics* sont colorés de rouge. Plus il est *vieux*, plus ce jaune est vif et pur. Son front est varié de noir et de blanc : le noir se montre à l'origine des plumes, et le blanc à l'extrémité. L'occiput et les joues sont d'un noir lustré, les ailes d'un noir terne et marquées sur les penes par de petites taches blanches. Les six penes intermédiaires de la queue sont aussi noires; mais les trois de chaque côté, dont l'externe est très-courte, se trouvent alternativement rayées de blanc et de noir. Cette dernière couleur règne encore sur le dos, avec des taches longitudinales blanches. De chaque côté du bec, l'on remarque une espèce de moustache noire qui descend jusque sur la poitrine; puis une étroite raie blanche derrière les yeux et une autre un peu plus large en dessous. La gorge est blanche chez les *vieux*, blanchâtre chez les *jeunes*. Le devant du cou, la poitrine, les flancs, l'abdomen sont rayés de noir et de blanc. Cette couleur est toujours plus prononcée chez les *vieux* que chez les *adultes* et les *jeunes*; mais elle est, dans *tout âge*, rayée transversalement de noir. Le bec est brun en dessus et blanchâtre en dessous jusqu'à la pointe, l'iris bleu, le haut du tarse en partie emplumé. Les pieds sont d'un noir tirant sur le bleuâtre.

La *femelle* a le haut de la tête d'un blanc lustré et varié de fines raies noires; ces raies, dans le

jeune âge, sont plus larges : c'est pour cela que le sommet de la tête paraît alors noir et rayé de blanc , ce qui revient à dire que le blanc sur cette partie garnit toujours plus d'espace chez les *vieilles femelles* que chez les *jeunes*. Le reste du plumage ressemble à celui du *mâle* ; les couleurs sont cependant plus ternes.

J'ai eu l'occasion d'examiner un *vieux mâle* qui avait été rapporté préparé de l'Amérique septentrionale. Il m'a seulement paru un peu plus fort de taille, un peu plus lustré sur le noir et sur le jaune de sa livrée que ceux que j'avais examinés et qui provenaient de la Suisse et de la Savoie. M. Temminck a également signalé cette différence dans son Manuel d'Ornithologie, à l'article de ce Pic.

Le Pic Tridactyle habite les vastes forêts des montagnes du nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Il est rare ou seulement de passage accidentel dans plusieurs contrées de la France. On ne le voit que fort peu dans les forêts les plus reculées des Alpes suisses, tandis qu'au contraire on l'observe un peu plus communément dans celles des vallées qui couvrent le pied de ces régions. Du reste, M. Temminck dit qu'il ne dépasse pas la région à l'élévation de 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Quelques *individus* émigrent, surtout en hiver, de la Suisse, et s'avancent jusque dans les bois du Faucigny, notamment dans ceux de Sixt et du Chamo-

nix ; de là ils s'égarèrent ensuite, suivant la durée de l'hiver, jusque dans ceux de la province du Génois. Le musée d'Annecy possédait effectivement, en 1848, un *jeune mâle* qui avait été capturé aux environs de cette ville. M. Venance-Arthur Payot, qui se fait toujours un nouveau plaisir d'accompagner les naturalistes qui se confient à lui pour leurs explorations dans le Chamonix, m'a envoyé un *jeune mâle* qu'il s'était procuré dans cette contrée pendant l'hiver de 1849. L'apparition de ce Pic dans les autres régions septentrionales de la Savoie, en Tarentaise et en Maurienne, n'a encore été constatée par aucune capture. Elle paraît établie aux environs de Chambéry par un *sujet* (un *jeune mâle*, d'après la description que l'on m'en fit), tué, il y a déjà quelques années, sur un vieux noyer, aux Charmettes, par M. L. Bécherat, l'un des fondateurs de la Société d'Instruction Mutuelle de notre ville.

Il ne me paraît pas certain que le Pic Tridactyle niche en Savoie ; ou, tout au moins, s'il s'y propage, ce ne doit être que dans nos forêts les plus voisines de la frontière suisse, puisque c'est là qu'on le rencontre habituellement durant ses excursions d'automne et d'hiver, et qu'il est prouvé maintenant qu'il se reproduit chaque année dans les forêts de la Suisse. Le mâle et la femelle, pour se propager, se rendent maîtres d'une cavité d'arbre.

Mais si elle ne leur paraît pas assez profonde, s'il leur est en outre facile de la creuser plus bas en enlevant, par exemple, la poussière, la terre ou les morceaux de bois naturellement entassés au fond de cette excavation, ils se mettent ensemble à la déblayer et la débarrassent de tous les matériaux inutiles qu'ils rejettent au pied de l'arbre, où on les remarque encore quelques jours après. La femelle pond ensuite, sur le bois ou sur le reste de la poussière laissée à cette intention, quatre ou cinq œufs de la même forme, de la même grosseur que ceux du *Pic Mar*, et d'un blanc pur et brillant.

Quoique muni seulement de trois doigts, ce Pic grimpe cependant aussi élégamment que ceux de la *première section*. Il prend, dans ses mouvements ascensionnels et quand il veut s'approprier une proie, les mêmes positions difficiles que les *Épeiches*. D'ailleurs, son unique doigt de derrière est réversible, c'est-à-dire, propre à se porter en avant ou en arrière, suivant les besoins de l'oiseau. Pour vivre, il recourt aux larves, aux charançons, aux punaises de bois, aux fourmis qu'il s'approprie avec la même intelligence que ses congénères, en grimpant sur les arbres, en sondant avec sa langue, extensible à volonté, chaque fente, et en s'introduisant dans les cavités qui lui paraissent renfermer quelque nourriture. Il vit encore, pendant l'automne et

l'hiver, de plusieurs espèces de fruits secs, de baies, et particulièrement de celles des rosiers sauvages. On l'approche assez facilement, surtout durant ses voyages erratiques qui sont nécessités par les rigueurs du froid des pays qu'il habite pendant la belle saison, et conséquemment par la disette qu'il y endure dès le commencement de l'hiver. Sa chair est maigre, nerveuse et d'un mauvais goût.

XVII^e Genre : TORCOL (*Funx*).

Les oiseaux de ce genre, dont on ne connaît que trois espèces, parmi lesquelles une seule se trouve en Europe, ont les doigts conformés à la manière des *Pics* de la *première section*, c'est-à-dire, rangés par deux en avant soudés à la base, et par deux en arrière totalement divisés. Mais si ces deux genres se ressemblent encore par leur mode de vie insectivore, par l'extensibilité de leur langue, qui est pareillement enduite d'une matière gluante et fournie par deux glandes intérieures, fixées sur les parties latérales de la tête, ils diffèrent entre eux par d'autres signes caractéristiques.

Ils ont le bec à peu près rond en dessus, court, tendre, effilé vers la pointe, et garni à la base de petites plumes qui se dirigent en avant. Leurs narines sont en partie fermées par une membrane et

percées dans les bords concaves de l'arête du bec. Leurs rectrices sont flexibles, arrondies au bout, par conséquent incapables de supporter le corps de ces oiseaux, pendant leurs évolutions sur les arbres. Au reste, ils ne grimpent pas, comme les *Pics*, bien que l'organisation des doigts semble leur donner cette faculté ; mais ils se cramponnent seulement aux troncs, pour prendre entre les fentes de l'écorce et du bois, comme pour retirer des cavités ligneuses, en y dardant la langue, les insectes et les larves. Ils n'ont pas, comme eux, la capacité de sonder, ni de percer l'écorce et le bois pour se chercher des aliments, à cause de la faiblesse de leur bec ; mais, en revanche, on les voit plus souvent à terre auprès des fourmilières où ils font une grande consommation et des fourmis et des larves qui les peuplent. Leur dénomination vient de la singulière habitude qu'ils ont, quand l'aspect d'un objet, comme quand la terreur ou la souffrance les affectent, de tordre le cou et la tête, en traçant des mouvements convulsifs, semblables à ceux d'un reptile. Leur mue ne s'opère qu'une fois l'an, sur la fin de l'été. Les *sexes*, les *vieux* et les *jeunes*, diffèrent si peu entre eux, surtout après la mue quant aux derniers, qu'il est assez difficile de bien les reconnaître de prime abord.

53. — Torcol d'Europe (*Yunx Torquilla*), VIEILLOT.

Noms vulgaires : Torcou, Tire-Langue, Étorce.

Le Torcol (Buff.). — *Yunx Torquilla* (Linn.). — Torcol Ordinaire (*Yunx Torquilla*), Temm.

La taille de ce Torcol est de 16-17 cent. Elle a encore quelquefois, suivant les circonstances, et surtout quand l'oiseau est tué depuis quelques instants, 6-9 millim. de plus ; cette plus forte dimension provient sans doute des nombreuses convulsions que fait ordinairement cet oiseau avant de périr victime d'un coup de feu.

Les *adultes* et les *vieux mâles* ont le fond du plumage du haut de la tête, d'une partie du cou, des scapulaires, du dos, du croupion, d'un roux cendré, irrégulièrement et finement tacheté de brun et de noirâtre. Depuis l'occiput jusque vers le milieu du dos, ils portent de longues taches noirâtres, qui, par leur ensemble, forment une large bande longitudinale qui s'étend jusqu'au croupion. Ils ont la gorgerette grise ; le devant du cou, la poitrine, la région des oreilles, d'un rousâtre clair et transversalement rayé de noir. Les autres parties inférieures sont blanchâtres, parsemées de petits traits bruns, triangulaires, en forme de piques et plus grands sur la poitrine que sous le ventre. Les barbes extérieures des plumes alaires sont marquées de taches rousses et coupées carrément. Sur les couvertures des ailes se dessinent quelques croissants noirs qu'accompagnent





Lith. J. Perrin à Chambéry.

J. Werner del. Lith.

- 1 Torcol d'Europe, mâle; $\frac{1}{2}$ gr. nat. - 2, 3 Œufs de l'espèce; gr. nat.; P. 360.
 4 Coucou Cendré, mâle adulte au printemps; $\frac{1}{4}$ gr. nat.; P. 372.
 5 " " sujet d'un an environ; $\frac{1}{4}$ gr. nat. C'est le Coucou Roux (*Cuculus Hepaticus*), Latham.
 6, 7, 8, 9, 10 Œufs de Coucou Cendré; gr. nat.

des taches blanchâtres. Les plumes de la queue, au nombre de douze, sont rayées en travers par cinq ou six bandes noires qui deviennent plus étroites vers l'extrémité des plumes : elles sont en outre garnies d'une multitude de petits traits noirs. Les deux latérales sont si courtes que la queue paraît n'avoir que dix rectrices. Le bec et les tarses sont d'un brun clair. L'iris est d'un brun jaunâtre.

Les *femelles*, pour toute distinction extérieure, ont les bandes du milieu de la nuque et du dos qui descendent moins bas que chez les *mâles*. Les teintes de leur livrée sont également plus faibles.

Les *jeunes* ressemblent aux *femelles*.

Le Torcol habite toute l'Europe. Mais il paraît plus répandu dans le Midi que dans le Nord. Il est assez commun, suivant les localités, en Savoie, où il ne vient que pour passer la belle saison. On le trouve à son retour, qui a lieu dès le 8 avril, principalement dans les pays de plaine, dans les terrains sablonneux et boisés, et, pendant les couvées, sur les coteaux et sur les collines. Il est alors bien moins répandu dans nos contrées montagneuses, où on ne le rencontre que çà et là pendant l'été, sur la lisière des bois de petite étendue, dans les vergers les plus garnis de vieux arbres, le long des haies, et parmi les taillis qui bordent les champs, les parcs et les torrents. Mais il est toujours très-rare à l'intérieur des forêts de nos mon-

tagnes, même de celles de moyenne élévation.

Le Torcol nous arrive au printemps comme il nous a déjà quitté en automne, c'est-à-dire seul ou un à un. Il choisit, pour passer les premiers jours de son apparition au pays, la proximité des champs et des prairies, les bois qui les avoisinent, les haies plantées de vieux saules et d'anciens chênes; enfin, les lieux boisés de la plaine les plus frais et les plus voisins de l'eau. On l'y découvre presque continuellement à terre, cherchant des fourmis, des vers et de petits coléoptères. Ainsi occupé, il paraît lent et peu farouche; on l'approche même de si près, qu'il s'envole presque de dessous les pieds, et pour se reposer à peu de distance, à terre, dans l'épaisseur des buissons, quelquefois sur une branche dont il a soin de rechercher le point le plus feuillé ou le plus sombre, comme s'il voulait s'y cacher. Un instant après il retourne, en piétinant sur le sol ou à l'aide de quelques volées, et en faisant, dans ce cas, une pause sur chaque arbre, sur chaque taillis, au poste qu'il vient de quitter, et dans lequel il trouve apparemment des insectes ou des vers en abondance.

Il commence à s'apparier vers le 20 ou le 25 avril. A cette époque, le mâle se tient plus souvent sur les arbres que sur le sol. On l'observe déjà avant le lever du soleil, fixé à la cime d'un arbre, ordinai-

rement sur une branche sèche et isolée, où il paraît toujours très-tranquille. C'est là qu'il fait entendre à de courts intervalles, et pendant presque toute la matinée, son chant, qui est une espèce de sifflement plaintif, lent, aigre, et composé de sons articulant les syllabes *tuin, tuin, tuin*, reproduites jusqu'à vingt fois de suite sans interruption. Il devient plus silencieux après l'éclosion, car son devoir le fixe alors plus particulièrement que durant l'incubation au service de sa progéniture; puis il paraît presque muet sitôt après l'éducation.

C'est spécialement dans les bois de noyers, de châtaigniers et de chênes de nos collines, dans les parcs, dans les vergers plantés de vieux arbres fruitiers, que le mâle et la femelle s'associent et se propagent. Ceux des Charmettes, de Montagnole, de la Ravoire, de Saint-Badolph, près de Chambéry, de Bordeaux, sur le lac du Bourget, de Cusy, aux environs d'Albens, etc., etc., possèdent tous les ans une assez grande quantité de paires de Torcous. Quelques-unes nichent aussi dans les bois de la plaine, le long des rangées de saules et de peupliers qui bordent les champs, les eaux et les marécages; mais leur nombre n'est jamais aussi considérable que celui des couples qui se reproduisent dans les premières localités.

Le Torcol ne fait qu'une seule couvée par an en Savoie. Pour cela, il s'empare d'une cavité natu-

relle d'arbre, dont l'ouverture est ordinairement si étroite que les dévastateurs de nids sont forcés, quand ils veulent s'approprier la progéniture qu'elle renferme, d'avoir recours à une hache ou à tout autre instrument tranchant, afin d'en agrandir les bords extérieurs, pour pouvoir ensuite y introduire la main. Cet oiseau ne se donne pas plus que les petits *Pics* la peine de se préparer de nid au fond de sa cavité pour y recevoir les œufs. La femelle, avant de pondre, gratte seulement la poussière ou la terre qui se trouve sous elle pour y pratiquer un petit enfoncement où elle dépose chaque jour un œuf, jusqu'à six ou sept. Ils varient beaucoup par leur forme jusque dans la même couvée. Ils sont oblongs ou un peu arrondis, parfois presque pointus et, dans ce cas, plus renflés que d'habitude vers le gros bout, et d'un blanc un peu lustré, paraissant quelquefois sale, suivant les circonstances que j'ai déjà signalées à l'article du *Petit Pic Épeiche*. Leur longueur est de 2 cent., ou seulement de 1 cent. 8-9 mill., et leur largeur de 1 cent. 3-5 mill. Ils sont souvent si semblables aux œufs de l'*Épeichette* et du *Bec-Fin* ou de la *Rubiette Rouge-Queue*, qui sont également blancs et sujets à varier dans leurs formes, qu'on ne peut les distinguer entre eux, quand ils sont répandus et mêlés ensemble, dans les collections, qu'après un examen très-attentif de plusieurs œufs de ces espèces. A chaque bruit

que la femelle entend en couvant, elle sort du nid, ou bien elle montre seulement la tête à l'entrée de son trou et y rentre aussitôt que le bruit a cessé. Si l'on vient à la surprendre dans le nid (ce qui est facile quand on connaît le creux de sa nichée et qu'on prend la précaution d'y arriver sans bruit), si on l'importune en y faisant entrer une verge pour sonder le fond et s'assurer qu'on la tient captive, on l'entend immédiatement s'irriter et souffler horriblement, comme une vipère.

Les petits éclosent le seizième ou le dix-septième jour de couvaion. En passant sous l'arbre qui les possède, on les voit quelquefois, par un temps calme et beau, lorsqu'ils sont encore à peine revêtus de leurs plumes, les uns à l'entrée du nid, les autres en dehors, mais tout près de l'ouverture qui y conduit, et couchés sur une branche ou cramponnés au bois. Seulement, au moindre bruit, ou à la vue de quelque ennemi, ils se précipitent à l'entrée de leur refuge, y rentrent subitement l'un après l'autre tout épouvantés et vont se blottir au fond. Ils continuent après leur sortie du nid à vivre encore pendant quelques jours avec leurs parents; puis ils s'en éloignent dès qu'ils commencent à trouver d'eux-mêmes leur nourriture. Ils vivent ensuite, comme leurs père et mère, solitaires par les bois.

Au mois d'août, le Torcol se rapproche des champs ensemencés de luzerne, de sarrasin, d'a-

voine, de maïs, et plantés d'arbres. On l'observe encore dans ces lieux plus souvent à terre que sur les arbres, chassant autour des haies, au pied des arbres, parmi les moissons et le long des petits sentiers tracés entre les champs, aux fourmis, aux araignées, aux vers et aux insectes. Comme les *Pics*, tantôt il étend sa langue sur le passage des fourmis, tantôt il l'enfonce dans les fourmilières, d'où il la retire chargée de ces insectes ou de leurs larves qui s'y trouvent collés par la matière gluante dont cet organe est enduit ⁴. Il quitte de temps à autre les champs pour aller parcourir les arbres et les taillis qui les avoisinent. On ne l'y voit pas grimper à la manière des *Pics*, mais se cramponner et s'avancer lentement sur les troncs ou sur les branches un peu horizontales, en se dirigeant vers les fentes, vers les cavités qu'il aperçoit pour y chercher des aliments. Il les arrache des excavations, des fissures de l'écorce et du bois par le moyen de sa langue protractile et rétractile à volonté, comme celle des *Pics*. Quand il ne trouve pas sur les arbres de quoi satisfaire son appétit, il redescend à terre, afin d'y faire la guerre aux fourmis. C'est ce genre de nourriture qui donne à sa chair ce goût fort qui lui est propre et qui contribue beaucoup, après la mort, à en hâter la putréfaction. Aussi,

⁴ Voyez l'article du genre.

certaines chasseurs qui tuent cet oiseau sur la fin de l'été, au moment de ses migrations, époque à laquelle il est souvent très-gras, ont-ils soin de lui arracher la langue sitôt après l'avoir abattu ; c'est ce qu'ils pratiquent aussi à l'égard des *Pics*, dans la persuasion d'empêcher que leur chair ne contracte le goût des fourmis, que cet organe ne manquerait pas, disent-ils, de lui communiquer s'ils le conservaient à sa place. Mais cette précaution n'est qu'idéale. Il conviendrait bien mieux, pour conserver ces oiseaux pendant un ou deux jours de plus qu'à l'ordinaire, d'en extraire de suite les intestins. On leur enlèverait par ce moyen leurs excréments ou les restes digérés des insectes qui ont servi à les nourrir : ce sont du reste eux seuls qui ont le plus la facilité d'activer considérablement pendant les chaleurs, chez les *oiseaux insectivores*, la putréfaction de leur chair.

J'ai vu prendre plusieurs fois en septembre le Torcol dans des filets tendus au milieu des champs. Les oiseleurs l'y attiraient en faisant seulement voler un des *danseurs* qu'ils fixent habituellement dans l'enceinte des filets pour y amener les autres volatiles qui passent ou qui rôdent autour des pièges. Lorsqu'il s'y trouvait pris, il était curieux de voir comme ses mouvements de convulsion, semblables aux replis ondoyants d'un serpent, faisaient frissonner d'horreur ces gens, qui, ne connais-

sant pas au premier aspect cet oiseau, craignaient de le prendre vivant et de le tenir à la main. J'ai gardé en cage plusieurs Torcoux : ils refusaient de prendre toute nourriture, si ce n'est les fourmis, les larves et les insectes, auxquels il fallait encore avoir soin, pour qu'ils les mangeassent avec appétit, de leur conserver quelque air de vie. Aussitôt que ces aliments leur manquaient, ils paraissaient indisposés au point que je m'empressais de les rendre à la liberté dès que leur état maladif commençait à m'inspirer quelque crainte pour leur vie. Quand je les renfermais pour la première fois dans une cage, et chaque fois que je voulais ensuite les observer de près, ils prenaient subitement les mêmes attitudes tout à fait bizarres, auxquelles ils sont déjà sujets en état de liberté, à l'aspect d'un objet qui les affecte. Ils déployaient, par un mouvement brusque, toute leur queue en forme d'éventail, et, en même temps, ils hérissaient trois ou quatre plumes du sommet de leur tête. Puis, l'œil fixe et très-ouvert, ils se dressaient presque verticalement sur leur juchoir ; ils portaient ensuite le cou en avant, en lui faisant subir un degré de tension considérable, et, par un autre mouvement subit, quelquefois en lâchant un faible cri, ils renversaient leur tête vers le dos, en tenant les yeux à moitié fermés ; ils traçaient alors avec le cou des mouvements convulsifs de côté et en arrière, tout à la fois

lents et sinueux comme ceux d'un reptile. De là, ils se portaient en avant avec lenteur, et continuaient encore, selon le degré de surprise ou d'effroi qui les affectait, à reprendre plusieurs fois de suite ces mêmes attitudes étranges, lesquelles sont, sans contredit, le résultat de l'un de ces sentiments, puisque cet oiseau les prend toutes les fois qu'il se voit embarrassé dans des pièges, qu'il est blessé, et dès qu'on le renferme en cage ou qu'on le porte à la main.

Le Torcol est d'un naturel paresseux et très-peu farouche. Il se tient si droit, quand il est perché, que son corps paraît même un peu courbé en arrière; mais, lorsqu'il se dispose à s'avancer le long d'une branche pour chercher sa nourriture, son corps semble penché en avant, même appuyé sur la branche qui le porte. On l'approche toujours de près pour le tirer, et il ne meurt presque jamais sous le coup qui l'a abattu sans que tout son cou s'agite encore et donne des signes de convulsions, ce qui provient du développement exagéré du système nerveux de cette partie du corps. Pour dormir, il se retire dans des arbres creux, ou bien encore il se blottit sur une grosse branche parfaitement abritée contre les intempéries de l'air. Il commence à émigrer de la Savoie vers le milieu de septembre. C'est alors qu'il s'opère un dernier passage de Torcous. Ceux-ci, en arrivant chez

nous, s'y arrêtent ordinairement pendant un ou deux jours, et seulement pendant quelques heures si la saison est déjà froide; c'est-à-dire qu'ils restent alors le temps nécessaire pour prendre du repos et de la nourriture, avant de continuer leurs migrations vers les pays chauds, leur rendez-vous d'hiver. On remarque bien encore jusqu'en octobre quelques *sujets* isolés, mais ils disparaissent tous avant les gelées blanches.

Neuvième Famille.

CUCULIDÉES (Cuculidæ).

Ces oiseaux sont nettement caractérisés par leur bec de moyenne longueur et légèrement fléchi en arc; par leur langue, qui n'est pas extensible comme dans les espèces de la famille précédente; par leurs ailes, formées avec des plumes qui se terminent en pointe; par leur queue, composée de rectrices étagées et flexibles; enfin par leurs doigts, disposés par paires, comme ceux des *Pics* et du *Torcol*.

Quoique conformés par leurs pieds de la même manière que les *Vrais Grimpeurs*, ils ne sont cependant pas doués de la faculté d'escalader les arbres comme eux, bien que leur doigt externe de derrière soit en outre versatile. Leurs pen-

nes caudales démontrent avec évidence, par la flexibilité de leurs baguettes, qu'elles leur ont été données par la nature pour vivre exclusivement à terre et non en grimpant, car pour ce genre de vie il les faudrait fortes, élastiques, et terminées par des piquants, c'est-à-dire propres à supporter l'oiseau dans ses mouvements ascensionnels. Ils peuvent seulement s'accrocher ou rester cramponnés aux arbres et aux pierres brutes, ce que, du reste, ils mettent très-peu en pratique. Mais ce qui les éloigne singulièrement des autres oiseaux de nos forêts, c'est leur habitude toute curieuse, et même bizarre, de vivre au printemps en polygamie, de ne jamais faire de nid, et de laisser à d'autres oiseaux, toujours plus faibles qu'eux, le soin de couvrir leurs œufs et d'élever les petits qui en naissent. Je n'entrerai pas ici dans d'autres détails sur le mode de multiplication des diverses espèces de Coucous ¹, car je n'ai à traiter actuellement que de la seule espèce commune dans toute l'Europe, à laquelle se rapporte tout ce que je viens de signaler. Je me réserve seulement de faire connaître, en la décrivant, tous les documents que j'ai pu obtenir du résultat de mes propres observations sur la manière dont s'opère sa propagation.

¹ Il paraît, d'après certains écrits, que quelques *Coucous* exotiques se font des nids, qu'ils couvent leurs œufs et élèvent eux-mêmes leurs petits.

Cette famille ne contient que le genre suivant.

XVIII^e Genre : COUCOU (*Cuculus*).

Signes caractéristiques : Bec médiocre, lisse, arrondi en dessus, faiblement arqué et comprimé. Narines creusées dans le bord de la mandibule supérieure, entourées d'une membrane nue et proéminente. Tarses courts et garnis de plumes au-dessous du genou : plumes tibiales longues et pendantes. Deux doigts devant soudés à leur base, deux en arrière divisés. Queue à dix rectrices.

Les Coucous sont d'un naturel farouche et méfiant. Ils se plaisent à être seuls, même durant la saison de l'amour, pendant laquelle on ne les voit se réunir par paires que pour satisfaire leurs désirs passionnés. Des trois espèces qui se sont fait jusqu'à présent remarquer en Europe, une seule se trouve en Savoie.

54. — Coucou Cendré (*Cuculus Canorus*).

Noms vulgaires : Coucou, *Cocou*, *Coque*, *Cocu*.

Cuculus Canorus (Linn.). — Le Coucou Gris (Buff.). — Le Coucou Cendré (*Cuculus Canorus*), Vieill. — Coucou Gris (*Cuculus Canorus*), Temm.

Le Coucou Cendré, *dans un âge avancé*, est de la taille du *mâle* de l'*Épervier*. Plusieurs de nos chasseurs le prennent pour un *oiseau de proie*, surtout quand il est revêtu de sa livrée cendrée et marqué sur le ventre, sur l'abdomen de bandes transversales noires. Sa taille est ordinairement de 31-32 cent., à part celle de quelques *vieux sujets*, toujours rares en Savoie, qui a parfois 33 cent. 4-6 millim.

Les *jeunes*, en sortant du nid jusqu'à la mue qui s'opère, suivant l'âge, en août et en septembre,

sont d'un brunâtre cendré sur le dessus du corps et marqués d'une bande blanche à l'extrémité de chaque plume, de taches rousses sur les couvertures des ailes et sur les rémiges. L'occiput porte une large tache blanche. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre sont rayés en travers par des bandes très-rapprochées et noirâtres sur un fond blanchâtre. Les sous-caudales sont d'un blanc roussâtre avec des taches plus ou moins marquées de la même couleur que les raies des autres parties inférieures. Le bec est noirâtre à l'extérieur, d'un jaune rougeâtre à l'intérieur; l'iris brunâtre. Les tarses, les doigts et les ongles sont jaunâtres.

Après la mue et jusqu'à leur départ de nos contrées, ils deviennent d'un cendré olivâtre foncé sur les parties supérieures. Ils ont sur la nuque un peu de roussâtre : cette couleur règne beaucoup plus sur les pennes secondaires des ailes. La tache blanche de l'occiput n'existe plus, ou bien, elle ne paraît plus qu'en faible partie, selon les individus. Le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont roux ou d'un cendré roux chez quelque-uns et tachetés de noir; chez d'autres, ces parties restent d'un brunâtre cendré et n'ont pas même l'apparence de devenir plus tard rousses. De nombreuses raies transversales noires, mêlées à d'autres d'un cendré roussâtre, dominant encore sur la gorge, sur le cou et la poitrine.

L'iris est déjà d'une teinte moins foncée qu'avant la mue. Les pieds et les ongles sont jaunes.

En prenant de l'âge et très-probablement dès leur arrivée en Afrique et dans les autres pays chauds où ils se rendent avant l'hiver, les *jeunes* se colorent davantage de roux sur le dessus du corps, spécialement sur le croupion et sur les couvertures supérieures de la queue. Ces deux dernières parties deviennent même d'un roux vif et perdent, ou conservent seulement en partie leurs raies noires ; dans ce cas, elles sont toujours peu apparentes (*il faut pourtant excepter les individus qui étaient, à l'époque de leur départ, sur le dos et sur le croupion, d'un cendré mêlé un peu de roux terne ou d'un brunâtre cendré : ceux-ci passent directement de ces livrées à celle des adultes et des vieux*). La gorge, le devant et les côtés du cou et la poitrine prennent un peu de roux et gardent encore leurs raies transversales noires. Les plumes alaires ont aussi des marques rousses et carrées sur les barbes extérieures, des taches ovales blanches et rousses sur les barbes intérieures. Celles de la queue sont alternativement rayées de noir et de roux, et marquées, le long des baguettes, de taches étroites blanches qui alternent dans cette partie avec les bandes noires.

Avant de rentrer, au printemps, en Europe et encore dans leur première année, même après leur retour, suivant l'âge des sujets, c'est-à-dire, pour

les uns, en mars ou en avril, pour les autres, en mai et même plus tard, ils changent, sans renouvellement de plumes, le roux de leur livrée en un cendré bleuâtre sur les parties supérieures, sur la gorge et la poitrine, où les raies noires s'effacent aussi à mesure que le *cendré* les atteint. Les *jeunes* prennent par conséquent, en général, *avant l'âge d'un an*, la livrée définitive de leur espèce.

C'est alors qu'ils deviennent, comme les *vieux*, d'un cendré bleuâtre sur le dessus du corps, sur le devant du cou et sur la poitrine, mais d'une teinte plus foncée sur les ailes, sur le dos que sur la tête et sur le haut du devant du corps. Le ventre, les cuisses, l'abdomen et les couvertures sous-caudales restent blanchâtres en conservant néanmoins leurs raies transversales noirâtres. On voit de grandes traces blanches sur les barbes internes des plumes alaires. La queue est longue, étagée, noirâtre; maculée de blanc le long de la baguette de chaque rectrice, et terminée par un liséré de cette même couleur. Le bec est noir en dehors, jaune en dedans et sur ses bords membraneux. L'iris, le tour des yeux et les pieds sont également jaunes.

La *femelle* ne diffère du *mâle* dans les divers âges que je viens de décrire que par sa taille habituellement moindre de 1 cent. 2-5 millim.

C'est aux *individus revêtus de la livrée rousse* qui précède la *cendrée* qu'il faut rapporter l'espèce

du *Coucou Roux* (*Cuculus Hepaticus*, *Lath.*) que MM. Gmelin et Brisson considèrent comme une *variété* du *Coucou Cendré*, MM. Meyer et Vieillot comme la *féfelle*, M. Temminck comme le *mâle* et la *féfelle à l'âge d'un an*, et M. Millet comme une *race* du même oiseau. Je me crois autorisé à prendre cette détermination, car je me suis procuré en Savoie, dans les premiers jours d'avril, quelques *sujets roux* qui commençaient à avoir des espaces cendrés sur la tête et sur le dos. Je les ai tous comparés avec d'autres *individus* qui m'avaient été envoyés, sous le nom de *Cuculus Hepaticus* (*Coucou Roux*), du midi de la France et de l'Italie, et je n'ai su trouver entre eux qu'une légère différence dans le roux du croupion et des couvertures supérieures de la queue, qui m'a paru plus vif chez ceux du Midi que chez ceux de la Savoie. Deux nouvelles captures assez récentes m'engagent encore à persister dans cette résolution. J'ai effectivement tué, le 5 mai 1848, aux Abîmes de Myans, un *mâle* qui, avec le *plumage cendré bleuâtre*, portait encore du *roux* sur la plus grande partie des rectrices ou pennes de la queue et de la même manière que les *sujets roux d'un an*, puis, le 20 juillet 1849, à Bissy, près de Chambéry, une *féfelle* qui conservait sur les côtés du cou, sur le dos, et sur les couvertures des ailes *quelques nuances rous-ses*, avec *quelques raies transversales très-affaiblies*

qui finissaient par se fondre dans le *cendré* qui dominait. J'ai en outre observé les *Coucous Roux* en liberté. Je les ai vus se mêler avec les *Coucous Cendrés*, se divertir avec eux, s'entr'appeler par le même cri, se rendre à leurs invitations réciproques et former ensemble, pendant le temps de l'amour, des couples ou des paires pour quelques moments et autant que semblait durer la fureur de leurs passions.

Il y a pourtant des sujets qui sont rares en Savoie et sans doute plus abondants dans le Midi, qui conservent *après leur retour* des climats chauds, et *pendant tout l'été* le *roux* de leur plumage. Mais il importerait de s'assurer s'ils continuent à être *roux*, *après leur seconde mue d'automne*, c'est-à-dire, à leur deuxième année et après le mois de septembre, époque à laquelle on ne rencontre plus chez nous que les *jeunes de l'an*. C'est alors que l'on pourrait les regarder comme formant une *variété* du *Coucou Cendré*, tout au moins, une *variété propre à quelques individus*. Je laisse donc ce soin aux naturalistes des contrées méridionales qui possèdent pendant plus de temps que les nôtres, sur la fin de l'été, les *Coucous adultes* et les *vieux*.

Depuis la publication de mon opuscule de 1847, dans lequel se trouve décrite l'histoire du *Coucou Cendré* (pages 87-101), j'ai fait de nouvelles remarques qui m'ont confirmé la sincérité de mes premières observations.

Pour les faire connaître aux amateurs de la science, il convient que je retrace ici ce que j'ai dit alors de cet oiseau. Par cette répétition, que l'on voudra bien me permettre, je donnerai à ces nouveaux faits et en les reliant aux précédents, une suite bien plus précise, que si je les signalais isolément et comme devant servir de complément à un mémoire publié depuis quelques années.

Le Coucou Cendré habite toute l'Europe pendant la belle saison. Il est alors chaque année commun en Savoie, mais constamment plus répandu dans les pays de plaines que dans ceux de montagnes, surtout à mesure que l'on parvient à des régions froides où leurs aliments habituels sont rares à cause de l'influence du climat. Il nous arrive un à un, presque en même temps que la plupart des *Fauvettes*, c'est-à-dire dès le 8 ou le 15 avril. Il n'est pourtant pas extraordinaire de le voir et de l'entendre déjà chanter aux premiers jours d'avril, ce qui arrive principalement quand le mois de mars s'est passé en beaux jours. Le mâle revient habituellement deux ou trois jours avant la femelle; et, déjà le lendemain de son retour, il se met à faire entendre faiblement ses cris ordinaires (*tou-cou, tou-cou*), qui n'acquièrent toute leur force qu'au commencement de mai.

En arrivant en Savoie, les Coucous se répandent dans les bois, dans les taillis, le long des

arbres plantés à proximité ou à l'intérieur des champs, des prairies et des marécages. C'est du reste dans ces lieux qu'ils trouvent alors en abondance les sauterelles, les grillons, les limaçons, les phalènes, les bombyx, les hannetons, les chenilles rases et velues qui forment, pendant cette saison, la base de leur nourriture. Après la digestion, ils rendent par le bec, comme les *Oiseaux de proie*, les peaux, les substances dures et indigestes de ces insectes, roulées en forme de petites pelotes. Ils ajoutent encore à ces aliments, pendant l'été, des fruits doux et tendres, tels que ceux du figuier, du cerisier, du mûrier, du prunier, etc., et de temps en temps de petites grenouilles qu'ils découvrent sur le bord des fossés marécageux, de gros vers, des sangsues, des curtilières, etc., etc. Bien plus, ils profitent du moment que les volatiles quittent leurs couvées pour aller à la recherche de leur subsistance, afin de dévaliser leurs nids, en y dévorant non-seulement les œufs, mais encore les petits qui viennent d'éclore ou qui sont seulement couverts d'un léger duvet. C'est ainsi qu'ils détruisent beaucoup de nichées de *Merles*, de *Grives*, de *Fauvettes*, d'*Alouettes*, de *Pipis* et de *Bruants*. Cette habitude est sans doute l'un des principaux motifs qui rendent les Coucous si odieux aux volatiles, surtout aux espèces dont ils s'approprient le plus souvent les nids. Les *Grives* et

les *Merles* les poursuivent avec acharnement chaque fois qu'ils les découvrent dans le bois qui renferme leurs couvées. Les *Rouges-Gorges*, qui sont sans contredit les plus dociles à couvrir leurs œufs et à élever leurs petits ainsi que plusieurs autres *Becs-Fins*, même les *Pinsons*, poussent des cris d'indignation lorsqu'ils les aperçoivent auprès de leurs nichées; puis ils les insultent et les font très-souvent fuir devant eux.

Le Coucou Cendré est d'un naturel solitaire, farouche et méfiant. Il est presque continuellement en course pour se chercher des aliments. Si on le remarque de temps à autre au printemps avec une compagne, ce n'est que pour obéir à la nécessité naturelle de se reproduire. C'est dans cette intention que, dès le 15 avril, on le voit sur le haut d'un arbre, tantôt sur un tronc découvert, tantôt à l'extrémité d'une branche sèche et isolée, rappeler une femelle. Celle-ci, en l'entendant, le réclame à son tour par des cris précipités et très-différents (*guet-guet-guet-guet-guet*). Le mâle lui répond aussi par d'autres accents plus vifs et plus gais (*tou-cou-cou, tou-cou-cou*) qu'il termine quelquefois par une tirade de cris semblables à ceux de la femelle. Chaque fois qu'il réclame ainsi une compagne, il tient les pennes caudales étalées comme un éventail, relevées et penchées en avant sur le dos, les ailes traînantes et les plumes de la

gorge curieusement enflées. Il n'est pas plutôt parvenu à féconder celle qui s'est rendue à ses sollicitations, qu'il la laisse pour retourner dans les bois ou dans les champs à la quête de sa nourriture. Il m'a toujours paru, surtout d'après le nombre des femelles qui est toujours bien inférieur à celui des mâles, que le Coucou Cendré vit en polygamie et que par conséquent il n'est point partisan des lois de fidélité qu'observent la plupart des oiseaux pendant l'époque de leur reproduction. Pour m'assurer d'un fait aussi important pour l'histoire du Coucou, il a fallu me soumettre pendant plusieurs printemps consécutifs à examiner très-minutieusement cet oiseau pendant ses ébats amoureux. C'est alors que j'ai vu fréquemment, le long des saules et des peupliers qui bordent les eaux et les marais des environs de Chambéry, des femelles laisser des mâles qui venaient de les féconder pour se rendre directement aux désirs des autres mâles qui les réclamaient dans le même canton. Je les ai vues suivre ces derniers, pendant quelques minutes et bientôt après les quitter pour aller encore former, pour quelques moments, de nouveaux couples avec d'autres sujets du même arrondissement. Ce genre de vie, la voracité excessive du mâle et de la femelle, leur conformation intérieure, ne seraient-elles pas, comme je me réserve encore de l'expliquer à la fin de cet article, les principaux

motifs qui dispensent cette sorte d'oiseau de faire de nid, de couvrir et d'élever sa race?

Le Coucou Cendré ne fait jamais de nid. La femelle vole, quand elle est prête à pondre, à la découverte d'autant de nids qu'elle a d'œufs à déposer. Elle n'en laisse ordinairement qu'un, et rarement deux dans chaque nid qu'elle s'approprie à cette intention. Je n'ai encore que deux exemples à citer pour établir sa double ponte dans le même nid; l'un est tiré d'un nid de *Bruant Proyer* que j'ai observé le 10 mai 1850, dans la prairie de Villarschers-sur-Voglans; il renfermait deux œufs de Coucou avec trois œufs de ce *Bruant*, qui font encore tous partie de ma collection; l'autre est basé sur deux *jeunes Coucous* trouvés, le 15 juin de la même année, tout près du lac du Bourget, dans un nid qu'ils occupaient seuls et où ils étaient nourris par un couple du même *Bruant*. La femelle du Coucou pond habituellement quatre ou cinq œufs dont la forme, la grosseur et les couleurs varient curieusement suivant l'âge et probablement suivant le mode d'alimentation. Ils sont tantôt ovales, tantôt oblongs, tantôt pointus à l'un des deux bouts et constamment de petite dimension comparativement au volume de l'oiseau: ils ne sont effectivement pas plus gros que ceux du *Moineau*, du *Rossignol*, de la *Pie-Grièche Rousse* et du *Bruant Proyer*. Leur longueur est de 2 cent. 2-4 millim.,

sur 1 cent. 5-7 millim. de diamètre. Ils sont d'un blanc verdâtre ou d'un bleuâtre clair ; d'un blanc sale ou gris ; quelquefois d'un blanc teint légèrement de roussâtre avec des taches , des traits irréguliers bruns et noirâtres, puis olivâtres, grisâtres, cendrés et violets, toujours plus répandus autour du gros bout ; mais ils se trouvent rarement d'un bleuâtre ou d'un bleu plus ou moins clair, comme d'un blanc plus ou moins pur et sans taches. La petitesse de ces œufs provient , à ce qu'il paraît , du choix de la nourriture la plus habituelle de l'oiseau, c'est-à-dire des chenilles, des limaçons, des gros coléoptères dont il est très-friand à son retour en Europe. Ces aliments occasionnent par leur volume un développement démesuré dans l'estomac et influent ensuite, comme je vais encore l'expliquer, sur le développement des œufs dans l'ovaire. Ceux-ci du reste ne doivent guère être pondus que quatre, cinq ou six jours l'un après l'autre, comme il m'a paru le reconnaître en les analysant dans des femelles disséquées à l'époque de la fécondation. En conséquence, la femelle doit mettre ordinairement seize, vingt ou vingt-cinq jours pour achever sa ponte. C'est bien en effet dès le 25 avril jusque vers le 20 mai que j'ai trouvé le plus d'œufs de Coucous en état de fraîcheur dans les nids des volatiles auxquels leur couvaison était confiée.

C'est le plus souvent dans les nids des *oiseaux*

insectivores que les femelles du Coucou Cendré viennent les déposer, conséquemment dans ceux qui se trouvent placés à terre ou près du sol, dans des cavités de rocs et d'arbres, sur des buissons ou des arbustes, tels que ceux de plusieurs *Becs-Fins*, et notamment du *Rouge-Gorge*, ceux des *Traquets*, des *Pipis*, des *Alouettes*, quelquefois du *Loriot*, de la *Bergeronnette Grise*, enfin de plusieurs autres petits oiseaux qui se nourrissent exclusivement de chenilles, d'insectes et de fruits doux et fondants. Dans les contrées montagneuses, c'est principalement dans les nids du *Bec-Fin Babillard*, de l'*Accenteur Mouchet*, du *Pipi Spioncelle*, que j'ai ordinairement remarqué les œufs du Coucou. En disant que cet oiseau se trouve et pond dans nos régions montagneuses, mon intention n'est pas de faire croire qu'il habite indistinctement tous les pays de montagnes boisés, mais spécialement ceux qui possèdent des prairies, des terrains propres à entretenir par leurs productions végétales une grande quantité de chenilles, de coléoptères, d'orthoptères et d'autres sortes d'insectes dont il a l'habitude de faire choix pour apaiser ses appétits continuels. Ainsi le Coucou Cendré est assez commun dans les bois d'Apremont, qui sont en général bien arrosés, dans ceux du Nivolet et de Saint-Michel des Déserts, surtout dans ceux qu'avoisinent des prairies livrées chaque année au bétail pour sa pâ-

ture, enfin sur la lisière de plusieurs bois des Bauges et à l'intérieur de ceux du Mont-Grenier, de l'Arpétaz, etc. Il est cependant un peu rare à la hauteur de ces deux dernières localités, ou plutôt on ne l'y rencontre presque qu'accidentellement, car il s'y élève habituellement quand il vole à la découverte de quelques positions plus abondantes en aliments que celles qu'il hantait auparavant. Aussi il n'y séjourne qu'autant qu'il trouve suffisamment d'insectes pour se nourrir. Les femelles y parviennent aussi à l'époque de leur fécondation ; c'est alors que, surprises par le besoin de pondre, elles s'empresent de se chercher des nids pour y déposer leurs œufs. Ceux qu'elles pondent sur ces sommités sont généralement les deux derniers ou le dernier seulement des œufs qu'il leur reste à faire couvrir ; d'ailleurs on ne les y trouve en état de fraîcheur que sur la fin de mai ou durant les quinze premiers jours de juin.

La femelle du Coucou ne pond pas dans le premier nid qu'elle rencontre. Il faut, pour le choisir, que les œufs qu'il renferme viennent d'y être déposés tout fraîchement, ou bien, que les propriétaires du nid n'aient pas encore opéré toute leur ponte ; et, pour le cas où celle-ci serait achevée, il importe qu'elle ne soit soumise à l'incubation que depuis un ou deux jours. Elle ne se soucie pas de confier ses œufs à des mères qui couvent déjà depuis plusieurs jours.

Toutes ces précautions dont la nature est toujours inépuisable quand il s'agit de favoriser la multiplication de ses êtres, ont un but admirable. L'oiseau est invité à les prendre, afin qu'il n'y ait pas un trop grand espace de temps entre l'éclosion des œufs des volatiles appelés à nourrir le *jeune Coucou* et celle de ce dernier; ou pour mieux me faire comprendre, afin que celui-ci naisse avant les petits des oiseaux chargés de son éducation, ce qui, du reste, s'opère ordinairement. Il faut bien qu'il éclore avant eux, puisqu'on trouve déjà le lendemain de sa naissance, au pied du nid qu'il occupe, les œufs de ces volatiles, qu'il a lui-même jetés hors du berceau de la manière que je vais signaler. On voit des pères et des mères, principalement chez les *Grives*, les *Merles* et les petites espèces de *Pies-Grièches*, qui défendent souvent à la femelle du *Coucou* l'entrée de leurs nids. D'autres oiseaux plus faibles, entre autres, le *Bec-Fin Fauvette*, le *Rossignol* et quelques-uns de leurs congénères, refusent de couvrir son œuf et le repoussent habituellement de leur nichée; ou bien ils le fixent, en le laissant dans le nid, à l'écart de leur propre couvée, et évitent toujours de le soumettre à l'incubation, ce qui en occasionne d'abord l'infécondité.

J'ai fait ces remarques en examinant à plusieurs reprises un nid de *Bec-Fin Siffleur* que j'avais trouvé, le 10 juin 1849, posé à terre, au pied d'un

châtaignier, à la Cassine, près de Chambéry; et antérieurement (le 25 mai 1847), un nid de *Rossignol*, sur le bord de l'Albanne. Mais il arrive que les nids dont la femelle du Coucou s'empare, sont souvent placés dans de petits creux d'arbres, de murs ou de rochers : et comment peut-elle y pénétrer pour pondre ou pour y déposer un œuf? Je vis, vers le milieu de mai 1846, aux Charmettes, aux environs de Chambéry, une femelle de Coucou qui se débattait, cramponnée contre un petit roc dont une cavité recélait un nid de *Bec-Fin Rouge-Gorge* que je venais de remarquer. Elle se tenait alors appliquée vers l'entrée de la nichée d'où elle agaçait la femelle du *Bec-Fin* qui couvait, pour l'en faire sortir. Celle-ci sortit en effet quelques instants après, et lui abandonna sa demeure. Mais comme la cavité du nid était trop étroite pour que la femelle du Coucou pût s'y introduire afin d'y opérer sa ponte, je la vis après s'être efforcée de diverses manières dans l'intention d'y pénétrer, descendre à terre où elle se tint pendant un moment couchée presque à plat ventre, puis baisser la tête et saisir dans le bec l'œuf qu'elle venait de pondre; elle s'élança de nouveau vers la cavité du *Rouge-Gorge* et s'y accrocha encore par les pieds; puis elle s'allongea extrêmement, introduisit d'abord la tête, ensuite tout le cou et fit alors glisser son œuf dans le nid¹. Aussitôt après cette

¹ Quand le nid est au contraire posé à terre, le Coucou forme à

opération, elle reprit son essor; et la femelle du *Bec-Fin* qui s'était retirée sur un arbre voisin, d'où elle n'avait cessé de pousser des cris d'inquiétude, revint couvrir. Ce fut alors que je me transportai à sa couvée pour me rendre fidèlement compte de tout ce que je venais de voir. Quel ne fut pas mon étonnement, lorsqu'au lieu de six œufs que je croyais trouver dans ce nid, je n'en observais toujours que cinq, quatre œufs du *Rouge-Gorge* et celui du *Coucou*? J'avais du reste observé une demi-heure environ avant cet accident ce même nid qui contenait cinq œufs, et j'avais la conviction, d'après ce que je venais de remarquer, de le revoir augmenté d'un œuf, de celui du *Coucou*. Après une telle aventure, je puis être persuadé que la femelle du *Coucou* pond son œuf à terre, quand elle ne peut se placer sur le nid qu'elle désire occuper, soit à cause de l'entrée qui est trop étroite, soit à cause du peu de solidité de la plupart des nids qu'elle emprunte; en effet, en s'y posant de tout le poids de son corps, elle pourrait facilement démembrer les matériaux qui les forment, ensuite occasionner la perte de la couvée entière.

plusieurs reprises, au-dessus du nid qu'il veut occuper, des cercles à la manière d'un *oiseau de proie*. Il plonge de temps en temps sur l'oiseau qui y couve pour l'effrayer, pour le faire fuir et le contraindre par là à lui laisser sa couvée pour quelques moments. J'ai observé, successivement abattue à Bissy, le 8 mai 1848, une femelle de *Coucou* qui voulait, à l'aide de pareils assauts, s'approprier un nid de *Traquet Tarier*. En la disséquant, j'ai trouvé dans son ovaire un œuf prêt à être pondu.

Je puis en outre regarder comme certain, qu'elle saisit son œuf dans le bec qui est effectivement très-large à l'intérieur; qu'elle le transporte ainsi dans le nid choisi pour le faire couvrir et élever le petit qui en naîtra; qu'elle a la singulière précaution, pour que la femelle qu'elle adopte pour nourrir sa race ne refuse de lui prodiguer les soins nécessaires à sa prospérité en s'apercevant que, pendant son absence, sa nichée s'est accrue d'un œuf étranger, de lui enlever un des siens qu'elle avale sans doute après. J'ai vu des nids ainsi occupés, dont les œufs restants étaient tachés de la matière de celui qui avait été dérobé; entre autres, un nid de *Loriot* et un autre de l'*Alouette des Champs*. Cette circonstance établit que la femelle du Coucou casse quelquefois cet œuf dans le nid même, en le saisissant sans doute brusquement, lorsqu'elle se voit, par exemple, surprise par l'arrivée des propriétaires des nids auxquels elle vient ainsi nuire. On peut encore confirmer cet enlèvement par une preuve encore plus solide et dont il est facile de se rendre compte, en examinant des nids qui possèdent des œufs de Coucou: *par la quantité d'œufs qui restent au nid après la ponte de cet oiseau*. C'est par là que l'on reconnaîtra que leur nombre est toujours incomplet. Ainsi, par exemple, la *Rubiette* ou le *Bec-Fin Rouge-Gorge* fait cinq ou six œufs; mais si le Coucou s'approprie son nid et y pond un œuf,

il n'en contiendra plus après cette opération que quatre ou cinq, avec celui de ce dernier, qui tiendra alors lieu de celui qui aura été enlevé; s'il en dépose deux, ce nid renfermera aussi deux œufs de moins de ses vrais propriétaires, comme je l'ai remarqué dans le nid du *Bruant Proyer* que je viens de signaler au commencement de l'article.

Ce qui a toujours le plus étonné les naturalistes, c'est la complaisance dénaturée du père et de la mère appelés à nourrir le *jeune Coucou*, qui oublient leurs propres œufs pour consacrer tous leurs soins à l'éclosion de celui d'un oiseau étranger et destructeur de leur couvée. Il est effectivement reconnu qu'il y a le jour de l'éclosion du Coucou, qui s'opère toujours la première, disparition, dans le nid, des œufs du père et de la mère qui doivent l'élever. C'est donc pour cela que je l'ai vu, quelques heures après sa naissance, se remuer dans son nid de droite à gauche, se gonfler de temps en temps d'une manière ridicule, se démener presque sans relâche, enfin hisser, en s'agitant ainsi, peu à peu sur son dos chaque œuf qu'il jetait hors du nid l'un après l'autre, par le moyen d'une secousse toujours bien marquée au moment où, se sentant chargé d'un œuf, il faisait le dernier effort pour parvenir à le chasser du nid. Je peux encore être d'autant plus sûr que c'est le *jeune Coucou* qui est la cause de la perte de la couvée de

ceux qui le nourrissent, que MM. André Songeon, botaniste savoisien, et Hippolyte Ancenay, d'Albert-Ville, découvrirent eux-mêmes dans un creux de rocher, aux Charmettes, à la proximité de la fontaine de Saint-Martin, un *jeune Coucou* qui occupait seul un nid de *Rouge-Gorge*, et les œufs de ce volatile, au nombre de quatre, épars sur la mousse, au pied du roc qui les avait renfermés. Ils les ouvrirent l'un après l'autre, et reconnurent dans l'enveloppe calcaire des petits qui étaient sur le point d'éclore, du moins au moment où ils avaient été expulsés du nid¹. Cette précieuse découverte confirme encore que l'œuf du Coucou éclôt avant les autres. C'est sans doute dans la secrète prévision que le jeune coucou se débarrassera plus aisément des œufs non éclos que des petits, que la femelle du Coucou pond de préférence dans les nids dont les œufs n'ont pas encore été soumis à l'incubation.

Le petit Coucou croît avec une célérité surprenante. Cinq ou six jours après sa naissance, on lui voit déjà la marque de quelques plumes sur le dos, sur la gorge, qui succèdent les premières au léger

¹ On a observé, le 2 juillet 1852, au jardin botanique de la Société d'Histoire Naturelle de Savoie, un *jeune Coucou* dans un nid de *Rouge-Gorge* qui était posé dans un creux de mur, et quatre œufs de ce dernier qui servaient déjà, au pied de ce mur, de nourriture aux fourmis. Ce Coucou, que j'ai examiné soigneusement, m'a encore servi de nouvelle preuve pour garantir la sincérité de tout ce que je dis aujourd'hui sur son éclosion et son éducation.

duvet noirâtre qu'il apporte en éclosant. Il est à peine âgé de huit jours qu'il hérissé déjà, quand on l'approche ou quand on l'importune en lui présentant les doigts ou une baguette, ses petites plumes, surtout celles de la gorge, qui ne font que de paraître. Il ouvre ensuite son bec dans toute sa largeur et le fait craquer en soufflant et en se gonflant successivement ; puis il se hisse sur les pieds et s'élance brusquement avec le bec ouvert au-devant de la personne ou de l'objet qui l'inquiète, comme pour le frapper. A force de s'enfler, de se remuer et de s'agiter pendant les premiers jours de sa vie, il parvient bientôt à détruire toute la forme plus ou moins solide du nid qui l'a reçu, au point qu'il n'en reste plus qu'une espèce de matelas battu. En conséquence, lors même qu'il ne hisserait passur le dos les œufs de ceux qui le nourrissent, pour les jeter hors du nid, ils en tomberaient bien d'eux-mêmes, du moment que le berceau qui les aurait renfermés serait privé de ses bords, plus ou moins propres par leur fermeté à les retenir dans son sein. Il en arriverait tout autant après l'éclosion : ou le *jeune Coucou* écraserait les petits sous lui en s'agitant de la sorte, ou bien il les expulserait, à force de se remuer, l'un après l'autre du nid, surtout quand, à mesure qu'il grossirait, il aurait lui seul besoin de tout l'espace pour pouvoir y rester en sécurité. Il serait donc, dans

tous les cas, le destructeur de la couvée entière.

Le père et la mère auxquels cet étranger est confié, se sacrifient pour lui chercher des aliments. Ils lui apportent tour à tour et sans relâche des becquées composées de chenilles, de vers, d'orthoptères, de fruits doux et à pulpe charnue; et son appétit ne se trouve guère satisfait par là, puisqu'il paraît continuellement affamé. Mais ce qu'il y a encore de remarquable pendant sa nutrition, c'est que les parents d'adoption de cet oiseau qui ne peut que leur être à charge, poussent, quand ils voient quelqu'un près de lui, des cris d'inquiétude et de crainte, comme s'il s'agissait d'un danger qui menaçât leur propre race.

On assure dans le vulgaire que le *jeune Coucou* finit par avaler, avant de quitter le nid, le père et la mère qui l'y ont nourri. Ce fait m'a toujours paru absurde. Comment voudrait-on que de *jeunes Coucous* élevés, par exemple, par des *Loriots*, des *Étourneaux*, ou des *Grives*, pussent avaler tout entiers ces oiseaux presque aussi gros qu'eux? Je n'entends point contester que les volatiles, surtout les plus petits des *Becs-Fins*, ne peuvent devenir quelquefois leur proie en leur donnant à manger, surtout lorsqu'ils sont déjà forts, par conséquent plus voraces que pendant les premiers jours de leur vie. Je sais d'ailleurs que les *jeunes Coucous*, en recevant la becquée de ces petits oiseaux, commencent

à ouvrir tout leur large bec ; qu'ils fixent immobiles pendant une ou deux secondes seulement, avec le bec ainsi ouvert, la subsistance qui leur est offerte ; qu'ils s'élancent ensuite brusquement pour la saisir comme une proie qui leur échappe, et l'arrachent souvent avec force du bec du petit oiseau qui la leur présente. Comme chaque becquée se compose habituellement d'un petit insecte, d'un ver, d'une petite chenille, qui sont des aliments insuffisants pour satisfaire aux appétits de ces *jeunes* sans cesse affamés, il peut bien s'ensuivre, lorsque ces derniers ont acquis le développement nécessaire pour abandonner le nid, que les volatiles qui ont cherché leur nourriture se laissent confondre avec le mince insecte ou le petit fruit qu'ils leur donnent, en se tenant trop près d'eux, et en renfermant tellement dans le bec ces faibles proies, qu'ils se voient parfois obligés de les déposer jusque dans leur gosier, et se font par là étouffer ou avaler en même temps. Mais ce fait, qui ne peut arriver que très-accidentellement, ne doit pas servir de règle pour faire croire que les pères et mères chargés d'élever des *Coucous* deviennent toujours leur proie au moment où ils abandonnent le nid.

Le *jeune Coucou* quitte sa première demeure avant d'être bien en état de voler, et presque sitôt qu'il est garni de toutes ses plumes, quand il est né

et élevé à terre. Il a la précaution d'attendre, lorsqu'il est nourri sur un arbre ou dans une excavation de rocher élevé, qu'il puisse suffisamment se servir de ses ailes avant d'en descendre pour se fixer sur la terre. C'est dans ces derniers cas qu'on le voit, à peine âgé de quinze jours, sur une branche ou au milieu d'une touffe de feuilles, ou à l'entrée de sa cavité, exercer fréquemment ses ailes, les agiter pour cela, les étendre, les battre l'une contre l'autre, tant il paraît pressé d'abandonner ce premier séjour. Une fois descendu à terre, il continue encore à recevoir pendant quelques jours de ses mêmes parents sa subsistance ; ceux-ci ne tardent cependant pas à le laisser ou plutôt à le perdre, d'autant plus qu'en se mettant lui-même à courir parmi les herbes et les buissons, il ne manque pas de se soustraire bientôt à leur surveillance. Il se nourrit alors lui seul avec des sauterelles, des grillons, des coléoptères et des vers. Si l'on vient à le surprendre quand il erre ainsi à la quête de sa nourriture, il se blottit contre terre et y reste immobile tant qu'il se croit en danger. Cependant si l'on veut le prendre, il ouvre aussitôt son bec et hérissé curieusement les plumes de sa gorge ; il enfle ses pennes alaires qu'il laisse en outre légèrement traîner, et porte de violents coups de bec à la main de son ravisseur. Mais, s'il est en état de voleter, il fuit habituellement au travers des buissons, dès qu'il a

entendu du bruit ou vu près de lui son ennemi ¹.

Dès que le *jeune Coucou* est capable de voler, il vit à la manière des *vieux*, toujours seul ; il court presque sans relâche, surtout le matin, puis une ou deux heures avant le coucher du soleil, à la découverte de ses aliments. Ceux qui ont été nourris dans les régions montagneuses s'abattent bientôt après leur premier essor vers les pays de plaine, où ils hantent comme leurs compagnons, jusqu'à leur départ, toutes les prairies, tous les marais, les champs cultivés, les bois, les broussailles de leur arrondissement. A cette époque, ils sont tous, jeunes et vieux, presque muets. Pour toute voix ils ne possèdent plus qu'un faible cri qui semble articuler *thi, thi, thi*. Ils le font entendre de temps à autre le matin, quand ils voltigent d'arbre en arbre devant les chasseurs qui les guettent ou devant les petits oiseaux qui les agacent et les insultent. C'est pour cela qu'il me paraît que ces cris sont l'expression de leur crainte, de leur surprise : d'ailleurs, ils les poussent quand ils fuient devant leurs ennemis et à l'aspect d'un *oiseau de proie*. Les femelles les font également entendre en été lorsqu'elles trouvent de la résistance auprès du nid où elles ont envie

¹ Toutes ces observations m'ont encore été confirmées ces années dernières, par la capture de plusieurs petits Coucous, en juin et à l'époque de la première fauchaison des prairies de Bissy et de Villarschers, près de Chambéry.

de déposer leur œuf, et quand elles sont pour cela obligées de lutter contre des propriétaires opiniâtres.

Pendant que les Coucous sont à la quête de leur nourriture, on les rencontre presque continuellement à terre occupés à satisfaire leur voracité. Ils avalent alors des limaçons tout entiers, de petites grenouilles, de grosses sauterelles, des curtilières, des chenilles très-velues, notamment celles des *Bombyx*, dont le gros volume surcharge, gonfle singulièrement l'estomac et n'offre que de bien faibles parcelles à digérer. C'est à ce choix d'alimentation, pendant le printemps, qu'il convient d'attribuer la singulière manière dont s'opère la propagation du Coucou Cendré. Attribuons-la encore à sa polygamie¹ qui me paraît d'autant plus réelle que le nombre des mâles est toujours plus considérable que celui des femelles; puis à sa conformation intérieure, surtout à la forme très-raccourcie du sternum, dont la crête est saillante et la partie inférieure renflée en dessus, sans doute à cause de la protubé-

¹ On pourrait bien objecter à cette hypothèse que certaines espèces de *Gallinacées*, surtout la *Caille* et les *Tétras* vivent aussi polygames, sans que pour cela leurs femelles soient exemptes de couvrir leurs œufs et d'élever les petits qui en naissent. Mais on remarquera qu'elles achèvent en quelques jours leur ponte, quoique ordinairement nombreuse, qu'à peine éclos les petits sont en état de manger seuls et suivent aussitôt leur mère qui n'a plus qu'à les conduire à la recherche de leurs premiers aliments : or, les Coucous n'ont pas de pareils avantages. Il faut que leurs jeunes soient nourris dans le nid.

rance ou plutôt de l'embonpoint des parties intestinales qui occupent en outre par leur dimension plus d'espace que le sternum lui-même. Il est résulté pour moi de plusieurs remarques faites sur un grand nombre de sujets disséqués au printemps et en été, que les aliments que je viens d'énumérer occasionnent, par la masse de leurs dépouilles, soit par leurs peaux, soit par leurs organes le plus souvent endurcis, par conséquent incapables de subir une digestion aussi précipitée que le reste qui est tantôt liquide, tantôt très-ramolli, un développement considérable dans tout l'appareil digestif et une faim toujours nouvelle; que ce développement des organes de la digestion influe à son tour beaucoup sur l'accroissement des œufs dans l'ovaire; que c'est pour cela que ceux-ci sont petits, comparativement au volume du corps de l'oiseau, qui les pond en outre, comme je l'ai déjà annoncé plus haut, à des intervalles de quatre, cinq ou six jours. C'est pourquoi, pour expliquer avec plus de précision le mode anormal de la reproduction du Coucou Cendré, je n'hésite pas à dire, surtout après avoir eu connaissance d'un mémoire de M. Schlegel, couronné par la Société d'Histoire Naturelle de Harlem, que cet oiseau, étant presque sans cesse occupé à chercher des aliments pour apaiser momentanément sa faim toujours renaissante d'un instant à l'autre; puis vivant en polygamie au printemps,

pendant la fécondation des femelles, et ne pondant qu'à quelques jours d'intervalle, ne pourrait pas, si la nature l'eût soumis à l'incubation et à l'éducation de sa progéniture, venir à bout de couvrir ses œufs avec succès. Pour pondre quatre ou cinq œufs, il lui faudrait bien au moins quinze, dix-huit ou vingt jours, et le premier pondu se trouverait incontestablement gâté avant la ponte du dernier. Il ne pourrait pas non plus nourrir, ni élever convenablement ses petits : ceux-ci écloraient d'ailleurs à des époques très-différentes, si les femelles couvaient avant l'achèvement de leur ponte ; de plus, elles seraient obligées à la fois et de nourrir les nouveau-nés et de couvrir les œufs qui ne seraient pas encore éclos, ce qui ne pourrait que nuire à la dernière partie de la couvée. Les petits seraient en outre, comme leur naturel le porte, toujours affamés, même dès les premiers jours de leur naissance. Ils ne pourraient donc pas être développés à temps pour émigrer, faute d'avoir été convenablement nourris et soignés.

Le Coucou Cendré émigre de la Savoie seul ou l'un après l'autre, comme il est déjà arrivé au printemps. Il se couvre de graisse dès l'époque à laquelle il s'est établi, après l'amour, dans les prairies et les bois champêtres, pour y vivre au milieu de l'abondance, c'est-à-dire dès la fin de juillet jusqu'à son départ. Il devient alors un bon manger.

Il est bien différent quand il arrive, car il est, depuis son retour jusqu'après l'amour, si maigre, que son état a donné lieu à la façon de parler, qui est passée en proverbe, *maigre comme un coucou*. Les *adultes* et les *vieux* partent déjà aux premiers jours de septembre, quelquefois dès le 20 ou le 25 août, surtout s'il vient alors à tomber par le vent de l'ouest des pluies fréquentes. Les *jeunes*, selon que leur éducation a été plus ou moins tardive, se font encore remarquer dans nos bois, le long des taillis et des arbres qui bordent les champs et les marécages, jusque vers le 20 septembre et même pendant les premiers jours d'octobre. Ils se rendent, comme les premiers partis, dans les pays chauds, surtout dans l'Afrique qui est leur séjour d'hiver. On a cependant tué en Savoie, dans des prés très-arrosés et autour des sources chaudes, des Coucous jusqu'à l'époque des premières neiges. Ce retard, qui est toujours très-accidentel chez nous, ne doit s'attribuer qu'à la masse de graisse qui parfois charge ces oiseaux sur la fin de l'été, jusqu'au point de les empêcher d'émigrer en même temps que leurs compagnons, comme encore à l'effet de la mue retardée ou de quelque autre crise très-difficile à connaître.

TABLE DES MATIERES

DU TOME I.

	Pages
Introduction.....	1
Tableau Méthodique de la Première Partie.....	12
1 ^{er} ORDRE ...Rapaces ou Oiseaux de Proie (<i>Rapaces</i>)...	13
1 ^{re} ClasseRapaces Diurnes.....	18
1 ^{re} FAMILLE..Vulturidées (<i>Vulturidæ</i>).....	19
GENRE I Vautour (<i>Vultur</i>).....	19
Vautour Griffon (<i>Vultur Fulvus</i>).....	21
Vautour Arrian (<i>Vultur Cinereus</i>).....	24
GENRE II Catharte (<i>Cathartes</i>).....	27
Catharte Alimoche (<i>Cathartes Percnopterus</i>)..	28
GENRE III.....Gypaète (<i>Gypaetus</i>).....	36
Gypaète Barbu (<i>Gypaetus Barbatus</i>).....	37
2 ^e FAMILLE..Falconidées (<i>Falconidæ</i>).....	42
GENRE IV Faucon (<i>Falco</i>).....	44
Faucon Pèlerin (<i>Falco Peregrinus</i>).....	45
Faucon Hobereau (<i>Falco Subbuteo</i>).....	50

	Pages
Faucon Émérillon (<i>Falco Æsalon</i>).....	54
Faucon à Pieds Rouges (<i>Falco Rufipes</i>)....	57
Faucon Cresserelle (<i>Falco Tinnunculus</i>)....	60
Faucon Cresserelette (<i>Falco Tinnunculoïdes</i> ..	66
GENRE VAutour (<i>Astur</i>).....	68
Autour Palumbivore (<i>Astur Palumbivorus</i>)..	69
Autour Épervier (<i>Astur Nisus</i>).....	75
GENRE VIAigle (<i>Aquila</i>).....	80
Aigle Impérial (<i>Aquila Imperialis</i>).....	82
Aigle Fauve (<i>Aquila Fulva</i>).....	86
Aigle Criard ou Plaintif (<i>Aquila Planga</i>)....	96
Aigle Pygargue (<i>Aquila Albicilla</i>).....	101
Aigle Balbuzard (<i>Aquila Fluvialis</i>).....	105
Aigle Jean-le-Blanc (<i>Aquila Brachydactyla</i>)..	108
GENRE VII ...Milan (<i>Milvus</i>).....	113
Milan Royal (<i>Milvus Regalis</i>).....	115
Milan Noir (<i>Milvus Ater</i>).....	121
GENRE VIII...Buse (<i>Buteo</i>).....	125
Buse Variable (<i>Buteo Variabilis</i>).....	127
Buse Pattue (<i>Buteo Lagopus</i>).....	133
Buse Bondrée (<i>Buteo Apivorus</i>).....	137
GENRE IXBusard (<i>Circus</i>).....	140
Busard Roux ou des Marais (<i>Circus Rufus</i>)..	141
Busard Saint-Martin (<i>Circus Cyaneus</i>).....	145
Busard Cendré (<i>Circus Cineraceus</i>).....	148
Busard Pâle (<i>Circus Pallidus</i>).....	151
2^e Classe ...Rapaces Nocturnes.....	153
3^e FAMILLE ..Strigidées (<i>Strigidæ</i>).....	159
GENRE XChouette (<i>Strix</i>).....	160
1^{re} Section . . .Chouettes-Hiboux ou Chouettes à Aigrettes.	160
Hibou Grand-Duc (<i>Strix Bubo</i>).....	161

TABLE DES MATIÈRES. 403

	Pages
Hibou Moyen-Duc (<i>Strix Otus</i>).....	167
Hibou Scops ou Petit-Duc (<i>Strix Scops</i>)....	171
Hibou Brachiote (<i>Strix Brachyotus</i>).....	177
2 ^e Section.....Chouettes proprement dites ou Chouettes sans Aigrettes.....	181
Chouette Hulotte ou Chat-Huant (<i>Strix Aluco</i>)	182
Chouette Effraie (<i>Strix Flammea</i>)....	188
Chouette Chevèche (<i>Strix Noctua</i>).....	194
Chouette Tengmalm (<i>Strix Tengmalmi</i>)....	200
Chouette Chevèchette (<i>Strix Passerina</i>)....	205
2 ^e ORDRE ...Chélidons (<i>Chelidones</i>).....	209
4 ^e FAMILLE...Caprimulgidées (<i>Caprimulgidæ</i>).....	211
GENRE XI.....Engoulevent (<i>Caprimulgus</i>).....	212
Engoulevent Commun (<i>Caprimulgus Vulgaris</i>)	213
Note sur l'Engoulevent à Collier Roux (<i>C. Ruficollis</i>).....	222
5 ^e FAMILLE...Hirondinidées (<i>Hirundinidæ</i>).....	223
GENRE XII.....Martinet (<i>Cypselus</i>).....	224
Martinet des Alpes (<i>Cypselus Alpinus</i>).....	226
Martinet de Murailles (<i>Cypselus Murarius</i>)...	223
GENRE XIII.....Hirondelle (<i>Hirundo</i>).....	240
Hirondelle Domestique (<i>Hirundo Domestica</i>)	243
Hirondelle des Rochers (<i>Hirundo Rupestris</i>)..	260
Hirondelle Sociable (<i>Hirundo Sociabilis</i>)....	268
Hirondelle des Rivages (<i>Hirundo Riparia</i>)...	277
3 ^e ORDRE ...Alcyons (<i>Alcyones</i>).....	283
6 ^e FAMILLE...Méropidinées (<i>Meropidinæ</i>).....	284
GENRE XIV.....Guêpier (<i>Merops</i>).....	285
Guêpier Vulgaire (<i>Merops Apiaster</i>).....	285
7 ^e FAMILLE...Alcédonidées (<i>Alcedonidæ</i>).....	290
GENRE XV.....Martin-Pêcheur (<i>Alcedo</i>).....	291

	Page.
Martin-Pêcheur Alcyon (<i>Alcedo Ispida</i>).....	291
4 ^e ORDRE ...Grimpeurs (<i>Scansores</i>).....	303
8 ^e FAMILLE...Piccidées (<i>Piccidæ</i>).....	306
GENRE XVI...Pic (<i>Picus</i>).....	306
1 ^{re} SectionTétradactyles (<i>Tetradactylî</i>).....	310
Pic Noir (<i>Picus Martius</i>).....	310
Pic Vert (<i>Picus Viridis</i>).....	319
Pic Cendré (<i>Picus Canus</i>).....	329
Pic Épeiche ou G. Épeiche (<i>Picus Major</i>)...	332
Pic Mar ou Moyen Épeiche (<i>Picus Medius</i>)..	340
Pic Épeichette ou P. Épeiche (<i>Picus Minor</i>)..	345
2 ^e Section.....Tridactyles (<i>Tridactylî</i>).....	353
Pic Tridactyle (<i>Picus Tridactylus</i>).....	353
GENRE XVII...Torcol (<i>Yunx</i>).....	358
Torcol d'Europe (<i>Yunx Torquilla</i>).....	360
9 ^e FAMILLE...Cuculidées (<i>Cuculidæ</i>).....	370
GENRE XVIII...Coucou (<i>Cuculus</i>).....	372
Coucou Cendré (<i>Cuculus Canorus</i>).....	372

FIN DE LA TABLE DU TOME I.



